

## 7. : Composition des troupes d'esclaves dans les habitations de Bourbon de 1735 à 1766.

Ce n'est point un hasard si, à Bourbon, les inventaires d'habitation du XVIII<sup>e</sup> siècle, sauf exception, regroupent par familles conjugales ou maternelles, hommes, femmes et jeunes enfants. Cette rédaction des inventaires après décès répond à une préoccupation chrétienne et nataliste des propriétaires esclavagistes qui visent à constituer et à maintenir dans les habitations des familles d'esclaves afin de contribuer à l'apaisement des passions et au renouvellement de la troupe servile<sup>435</sup>. Lorsque, par exception, les conjoints sont enregistrés et prisés séparément, l'arbitre prend soin de noter que la femme est : femme de tel ou tel esclave. Dans la plupart des cas, il est aisé, comme nous le montrons par quelques exemples, en croisant les renseignements donnés par les inventaires, les recensements et les registres paroissiaux de reconstituer les familles. Les actes de vente d'esclaves sont rédigés de la même façon, la plupart signalent les familles conjugales ou maternelles accompagnées de leurs jeunes enfants<sup>436</sup>.

Cela se vérifie à l'occasion de vente d'esclaves peu importantes comme de ventes plus conséquentes. Ainsi, le 21 mai 1737, la vente par Villarmoy et Geneviève Léger son épouse, d'une propriété aux Trois-Bassins, à Pierre Michel Léger, avec ses 22 esclaves dont les noms suivent :

Douze mâles : Dominique et Polycarpe, Cafres. Morice (sic), Créole de cette île. Alexandre, Masiouc, Baptiste, Michel, Ravalase, Audiennne, Charles, François, Etienne, tous Malgaches.

Huit femelles : Marthe, Indienne. Saussou, Cafrine. Brigitte, Suzanne, Annette, Malgaches. Justine, aussi Malgache, femme de Morice, Créole. Angalle, Malgache et son enfant créole. Vao, aussi Malgache et son enfant créole. « Est à observer, signale le notaire, que la dite Brigitte est femme légitime du dit Dominique, Cafre, provenant de feu [Marie Esparon] la mère de Geneviève Léger »<sup>437</sup>.

<sup>435</sup> Debien fait une remarque identique au sujet des inventaires d'habitation du XVII<sup>e</sup> siècle et du commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle aux Antilles françaises. G. Debien. *Les esclaves aux Antilles françaises...*, p. 350. L'inventaire après décès doit être clos en justice dans le terme de trois mois après sa confection par les arbitres pour que la succession soit faite dans les formes légales. ADR. C° 2794. *Succession Jacques Léger, époux de Marie Esparon, mort en France. Inventaire après décès, 1 décembre 1718*. Ibidem. 3/E/15. *Transaction entre la veuve et ses enfants, novembre 1731*.

<sup>436</sup> Les actes de vente d'esclaves ont été réunis particulièrement en 3/E/18, 19, 20, 21, 22, 24, 25, 27, 37. Quelques actes font exception, par exemple celui par lequel les héritiers Fortia vendent à Hervé Galenne les biens du défunt parmi lesquels 39 esclaves, inscrits nominativement, par sexes et castes, sans considération de leurs liens familiaux. ADR. 3/E/20. *Vente par Pierre Michault bourgeois de Saint-Paul, à Hervé Galenne, d'une habitation à l'Hermitage, proche de la ravine de La Saline, 9 janvier 1751*. Voir ADR. 3/E/25. *Vente de 24 pièces d'Inde et 6 négrillons par Claude Guillaume Perrier à Jean-Baptiste Bidot-Duclos, 13 janvier 1753* ; et ADR. 3/E/37. *Vente par Bernard Lagourgue à Gilles François Mahé de La Bourdonnais d'une ½ habitation située à Bernica, avec ses 48 esclaves, pour liquider une dette envers la Compagnie des Indes. Saint-Paul, 14 septembre 1736*.

<sup>437</sup> Dominique, Cafre de 24 ans au rct. de 1735, a eu un enfant, Ambroise (o : 9/5/1736, GG. 2, Saint-Paul, n° 2674) de Agathe, esclave de François Mercier. Angalle (Angade), 16 ans au rct. 1735, a eu Marianne, o : 21/8/1736 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2708), de Cosme, 16 ans rct. 1735, esclave de Pierre Léger, époux de Marie Raux. Maurice, o : 23/2/1720 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1048), fils de Maurice Sambeau et Ignace Peinte, épouse Justine le 23 avril 1736 (GG. 13, Saint-Paul, n° 436). Le couple et ses deux enfants Basile, 6 ans, et Valère, 4

Et encore la vente, le 18 février 1740, par Charles François Verdière à Andoche Dorlait de Palmaroux, ancien officier d'infanterie, d'un terrain à la Rivière Dumas (sic) avec ses 103 esclaves, dont 80 pièces d'Inde : Cafres, Malgaches, Indiens et Créoles, mâles et femelles, parmi lesquels le notaire distingue :

Augustin, Cafre et Charlotte sa femme malgache ; Sarque et Geneviève, sa femme, tous deux Malgaches ; Suzanne, Marie, Jean-Louis, Rosalie, enfants de Isabelle ; Louison, enfant de Madeleine ; Geneviève, enfant de Vauge (Vinge ?) ; Pélagie et Marie Isabelle, enfants de Vau (Voua ?) ; Françoise, enfant de Marguerite ; Marion, enfant de Riaze ; André, enfant de Geneviève ; Pierrot, enfant d'Isabelle ; Marie-Joseph et Louise, enfants de Rosette ; Jean-Baptiste et Pauline, enfants de Séguine<sup>438</sup>.

Dans les inventaires après décès, les arbitres signalent souvent les liens parentaux de l'enfant avec la mère : « fils de... », « fille de... ». Néanmoins, les enfants et adolescents de 5 à 14 ans environ, sont le plus souvent notés sans lien de continuité avec leurs parents. Il faut procéder alors à l'aide des registres paroissiaux et des recensements, à la reconstitution des familles pour dresser un tableau généalogique de la troupe d'esclaves de chacune des habitations, afin de faire apparaître la répartition : familles conjugales, maternelles et célibataires. Cela nous permet d'observer à une date donnée, la structure par familles conjugales et maternelles et la répartition par sexes et classes d'âges de la troupe d'esclaves d'une habitation donnée<sup>439</sup>.

L'analyse des inventaires d'esclaves dressés à l'occasion du décès ou de la liquidation de la succession de leurs propriétaires, permet de connaître, sur près de quarante ans, la structure par âges de la troupe d'esclaves présents dans 146 habitations sises dans les différents quartiers de l'île (annexe XI, tableau 7.1, fig. 7.1). Les deux populations serviles sont relativement équilibrées : les esclaves de traite ne dépassent que de 103 unités les esclaves créoles. La base élargie et équilibrée de la pyramide des âges du groupe des Créoles témoigne de la jeunesse de cette population dont 91% à moins de 30 ans, 75% à moins de 20 ans, 61% environ moins de 14 ans et 43% moins de 10, et de l'équilibre des sexes qui y prévaut.

Le groupe des esclaves de traite offre un profil des âges très différent. Il n'est pas concentré dans les classes d'âges jeunes. Le groupe d'âge modal des esclaves importés est de 30 à 34 ans. Soixante quatre pour cent (1 396) des 2 161 esclaves de traite ont plus de 29 ans. La fonction de reproduction de la classe servile ne repose donc pas uniquement sur la population des esclaves de traite. Elle est au contraire répartie également entre les esclaves importés et créoles dont les groupes d'âges 15-29 ans, respectivement 663 et 615 têtes, sont proportionnellement équivalents : 30,7 et 30 %. On dénombre dans les 165

---

ans, est estimé 1 450 livres en 1744. Rct. 1735. ADR. 3/E/18. *Vente Villarmoy... d'une propriété aux Trois-Bassins, 21 mai 1737*. ADR. 3/E/10. *Inventaire de la succession Michel Léger, époux Thérèse Raux, 9 septembre 1744*.

<sup>438</sup> ADR. 3/E/27. *Vente par Charles François Verdière..., 18 février 1740*.

<sup>439</sup> Bien que parfois, jusqu'à au moins 1730, lorsque les couples sont défaits ou simplement notés séparément sur la liste des esclaves, on indique que la mère est femme d'un tel, il est nécessaire d'établir la généalogie des familles afin de distinguer les familles maternelles à mère célibataire de celles constituées de veuf ou de veuve.

habitations observées, 587 familles conjugales et 261 familles maternelles parmi lesquelles 35 gouvernées par une veuve et 20 par un veuf, soit près de 4 couples en moyenne par habitation (642/165), ce qui confirme l'intérêt que les maîtres accordent au mariage de leurs esclaves.

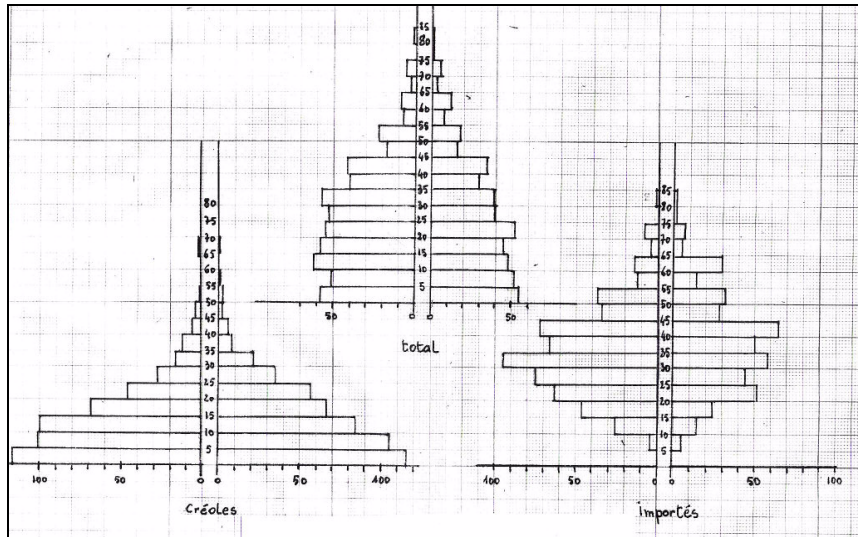


Figure 7-1 : Pyramide des âges des esclaves créoles et importés dans les habitations figurant dans les registres notariés de Bourbon de 1728 à 1767.

Esclaves	Données brutes						pour 1000							
	Créoles		de traite		Ensemble		Total	Créoles		de traite		Ensemble		Total
	H	F	H	F	H	F		H	F	H	F	H	F	
0 à 4	235	228	3	2	238	230	468	114	111	1	1	56	55	111
5 à 9	210	214	7	8	217	222	439	102	104	3	4	51	53	104
10 à 14	207	170	52	30	259	200	459	101	83	24	14	61	47	109
15 à 19	144	137	104	54	248	191	439	70	67	48	25	59	45	104
20 à 24	99	110	131	110	230	220	450	48	54	61	51	55	52	107
25 à 29	55	70	166	98	221	168	389	27	34	77	45	52	40	92
30 à 34	34	44	208	122	242	166	408	17	20	96	56	57	39	97
35 à 39	26	17	141	111	167	128	295	13	8	65	51	40	30	70
40 à 44	14	11	156	142	170	153	323	7	5	72	66	40	36	77
45 à 49	10	5	71	61	81	66	147	5	2	33	28	19	16	35
50 à 54	3	6	86	71	89	77	166	1	2	40	33	21	18	39
55 à 59	1	2	30	33	31	35	66	0,5	1	14	15	7	8	16
60 à 64	1	0	33	65	34	65	99	0,5	0	15	30	8	15	23
65 à 69	2	2	6	15	8	17	25	1	1	3	7	2	4	6
70 à 74		1	16	18	16	19	35		0,5	7	8	4	5	8
75 à 79			0	3	0	3	3			0	1	0	1	1
80 et +			4	4	4	4	8			2	2	1	1	2
	1041	1017	1214	947	2255	1964	4219	506	494	562	438	534	466	1000

Tableau 7-1 : Structure par âges des esclaves de 147 habitations de Bourbon, inventoriés de 1728 à 1766.

Les tableaux enregistrent le nom, la caste et l'âge des esclaves de chaque habitation, considérés dans l'ordre où ils apparaissent dans les différents inventaires dépouillés. Dans les généalogies correspondantes des différentes familles attachées à l'habitation considérée, chaque symbole mâle ou femelle représente un esclave particulier, les symboles mâle ou femelle barrés indiquant la mort ou l'absence de l'esclave. Le nombre à gauche du symbole indique le rang de l'esclave dans l'inventaire. Le nombre à droite du symbole donne l'année de naissance ou l'âge relevé ou retrouvé de l'esclave. Les lettres sous le symbole indiquent la caste de l'esclave.

On distingue, en fonction de leurs propriétaires parfois, et surtout de la composition de leur troupe d'esclaves, différents types d'habitations.

- Type A : les habitations gouvernées par de petits propriétaires d'esclaves, anciens habitants ou leurs descendants pour la plupart, dont la troupe d'esclaves est composée majoritairement d'esclaves créoles et où l'on rencontre de plus ou moins nombreuses familles conjugales et maternelles. Voir les habitations Jean Gruchet et veuve (n° 3, 34, 72, 111), Pierre et Jacques Auber (n° 51 et 74), Lauret Joseph (n° 60), André Raux (n° 80), Lauret Jacques veuve (n° 114).
- Types B : les habitations conduites par des propriétaires de plus de 50 esclaves, dont une majorité d'esclaves de traite, avec de nombreuses familles conjugales et maternelles. Voir les habitations Ricquebourg Hyacinthe veuve (n° 40 et 91), Henry Hibon (n° 41), Nativel Pierre (n° 68), Nativel Louise, veuve Cadet Antoine (n° 69), Paul Parny (n° 98), Bernard Lagourgue (n° 113), Philippe Leclère (n° 131), Droman Patrick (n° 137), Henry Justamond (n° 140), Claude Perrine Abeille, veuve Moy dit Lacroix (n° 141).
- Type C : Les habitations dont la troupe d'esclaves se compose d'une majorité d'esclaves de traite, sans, ou très peu de familles conjugales ou maternelles. Voir l'habitation Adam Jamse (n° 13 et 57), Etienne Baillif père (n° 25), Pierre Lebon (n° 29), Nicolas Paulet (n° 33), Thomas Elgard (n° 35), Jean Martin (n° 42).
- Type D : les habitations gouvernées par des propriétaires européens, nouveaux habitants. Roburent (n° 38), de Balmane (n° 44), Verdière (n° 45), Choppy Desgranges (n° 52, 123), Destourelles (n° 58), Dumesnil Feydeau (n° 70), Bavière Antoine (n° 73), Lesquelen Françoise veuve Enault (n° 115), Desforges-Boucher (n° 119), Madiran Jean veuve (n° 128), Delaunay Pierre-Guillaume (n° 139).
- Type E : les habitations n'abritant que des familles maternelles. Voir François Lelièvre (n° 93), René Nativel (n° 108), Rose Duhamel veuve Langrenée François (n° 116), Denis Beaugendre (n° 146).

On trouvera ci-dessous la généalogie des familles qui composent la troupe d'esclaves de quelques unes de ces habitations.



## 7.1. : Habitations du type A.

### 7.1.1. : Les esclaves de l'habitation Jean Gruchet.

Rang	Nom	Caste	Agés	Mariage	Naissance	Prix en £
1	Jacques	M	35	23/1/1719	v. 1697, b. 27/3/1714	
2	Marguerite	C	30	23/1/1719	vers 1701	720
3	François	C	33	23/1/1719	vers 1698	
4	Ignace	M	35	23/1/1719	vers 1694	630
5	Joseph	I	30	vers 1720	vers 1705	
6	Suzanne	M	30	vers 1720	vers 1697	675
7	Paul	C	7		9/12/1692	120
8	Louis (veuf)	C	35		vers 1694	360
9	Antoine, Louis-Antoine	C	5		10/12/1724	84
10	Martin	C	5		17/12/1724	84
11	Joachim	C	2		11/9/1727	75
12	Louise, Louise le Grand	I	42		v. 1693, b. 15/9/1708	240
13	Marion	M	30		vers 1704, b. 12/4/1721	240
14	Thérèse	C	14		17/7/1707	300
15	Madeleine	C	14		8/6/1712	300
16	Barbe	C	14		17/4/1711	300
17	Véronique	C	14		14/12/1713	200
18	Marguerite	C	13/14		29/10/1714	180
19	Agathe	C	12		10/10/1715	150
20	Rose	C	13		28/9/1716	150
21	Cécile	C	11		5/10/1718	150
22	Elisabeth	C	10		1/6/1720	114
23	Julienne	C	8		20/12/1722	108
24	Olive	C	7		26/6/1721	90
25	Pélagie	C	5		29/1/1723	90
26	Louise	C	5		24/8/1724	90
27	Geneviève	C	2		13/3/1727	75
28	Benoît	C	0,1 ½		18/6/1729	45
29	Augustin	M	décrépi		vers 1659, b. 25/5/1670	30
30	Henry non baptisé. « imbécile »	M	15		vers 1719	45
31	Barbe « mal de Madagascar »	M	20		vers 1710	75
32	Athanase	C	2		17/12/1726	15
[33]	Louis (rct. 1714)	C			10/4/1710	
[34]	Mathieu (rct. 1719)	C			10/5/1715	
[35]	Denis (rct. 1704)	C			16/6/1696	
[36]	Paul (rct. 1725)	C			12/7/1723	
[37]	Denis (rct. 1722)				14/5/1721	
[38]	Pierre de Barasol (rct. 1704)	I		25/10/1715	v. 1659, b. 24/12/1726	
[39]	Catherine (rct. 1714)	M		25/10/1715	v. 1693	
[40]	Laurent (rct. 1714)	M		23/7/1727	v. 1710, b. 30/3/1720	
[41]	Brigitte (rct. 1719)	M		23/7/1727	v. 1705, b. 20/3/1720	
[42]	Augustin (rct. 1714)	C			v. 1713	
[43]	Nicolas (rct. 1719)	M			v. 1712, b. 4/7/1714	
[44]	Philippe	C			27/4/1726	
[45]	André (rct. 1725)	C			13/3/1723	
[46]	Jacques (rct. 1722)	C			12/8/1722	
[47]	Hyppolite (rct. 1722)	C			7/3/1718	

Tableau 7-2: Inventaire des esclaves de la communauté Jean Gruchet et Jeanne Bellon, sa femme, 6/7/1729. ADR. 3/E/2.

Nous avons complété cet inventaire dressé en pleine tourmente épidémique en le comparant au recensement des esclaves de l'habitation Gruchet en 1730. Les arbitres ont négligé quinze esclaves dont le rang est indiqué entre crochets (tableau 7.2) et qui, pour la plupart, figurent à l'inventaire de la succession Jeanne Bellon, dressé en 1732, dont le détail figure au tableau 7.3 ci-dessous.

Rang	Nom	Caste	Agés	Mariage	Naissance	Livres	Partage
1	Jacques	M	37	23/1/1719	v. 1697, b. 27/3/1714		1
2	Marguerite	C	33	23/1/1719	vers 1701	900	1
3	François	C	35	23/1/1719	vers 1698		1
4	Ignace	M	42	23/1/1719	vers 1694	787	1
5	Louis	C	17		10/4/1710	437	1
6	Mathieu	C	15		10/5/1715	300	1
7	Denis	C	35		16/6/1696	206. 5	1
8	Paul	C	8		12/7/1723	150	1
9	Denis	C	9		14/5/1721	450	1
10	Marion	M	37		vers 1704	300	1
11	Thérèse	C	21		17/7/1707	375	1
12	Rose	C	13		28/9/1716	187. 10	1
13	Antoine	C	10		10/12/1724	105	1
14	Joachim	C	4		11/9/1727	93. 15	1
15	Madeleine	C	16		8/6/1712	375	1
16	Marguerite	C	15		29/10/1714	225	1
17	Cécile	C	12		5/10/1718	187. 10	1
18	Luce (Olive ?)	C	7		26/6/1721	112. 10	1
19	Geneviève	C	4		13/3/1727	93. 15	1
20	Augustin	Cafre	32		v. 1659, b. 25/5/1670	37. 10	1
21	Louise (Grande)	C	37		24/8/1724	112. 10	1
22	Athanase	C	3		17/12/1726	18. 15	1
23	Pierrot, Pierre Barasol	I	39	25/10/1715	v. 1689, b. 24/12/1699		1
24	Catherine	M	39	25/10/1715	vers 1693	825	1
25	Joseph	I	27	vers 1720	vers 1705		3
26	Suzanne	M	35	vers 1720	vers 1697	843. 15	3
27	Laurent	M	23	23/7/1727	v. 1710, b. 30/3/1720		4
28	Brigitte	M	30	23/7/1727	v. 1705, b. 30/3/1720	810	4
29	Augustin	C	18		vers 1713	437. 10	7
30	Nicolas	M	17		v. 1712, b : 4/7/1714 7 ans rct. 1709	437. 10	6
31	Philippe	C	6		27/4/1726	375	5
32	André	C	8		13/3/1723	150	10
33	Jacques	C	8		12/8/1722	150	9
34	Martin	C	10		17/12/1724	105	8
35	Louise	I	6		v. 1693, b. 15/9/1708, 15 ans.	300	9
36	Barbe	C	17		17/4/1711	375	8
37	Véronique	C	15		14/12/1713	250	10
38	Elisabeth	C	11		1/6/1720	142. 10	5
39	Julienne	C	7		20/12/1722	135	6
40	Hyppolite	C	13		7/3/1718	262. 10	2
41	Agathe	C	14		10/10/1715	187. 10	2
42	Pélagie	C	8		29/1/1723	112. 10	7

Rang	Nom	Caste	Ages	Mariage	Naissance	Livres	Partage
43	Barbe	M	21		vers 1710	93. 15	vendue
44	Benoît	C	4		18/6/1729	56. 5	9
45	Henry	M	12		vers 1719	56. 10	vendu

Note, au partage : 1 = à Jean Gruchet. 2 = à Anne Gruchet. 3 = à Marie Gruchet. 4 = à Jeanne Gruchet, veuve de Antoine Hoarau. 5 = aux trois mineurs Baillif. 6 = à Jean-Baptiste Gruchet. 7 = à Marie-Anne Gruchet, épouse de Heaulme. 8 = à Marie-Monique Gruchet, épouse Jean Mallet. 9 = à Françoise Gruchet. 10 = à Pierre Gruchet. 142. 10 = 142 livres 10 sols. Barbe (n° 43) et Henry (n° 45), vendus à l'encan et adjugés : Barbe au nommé Aubray, serrurier de la Compagnie pour 51 piastres, et Henry au Sieur de Fortia pour 50 piastres. Les 362 livres 12 sols payables dans huitaine. ADR. 3/E/6. M = malgache ; C = Créole ; I = Indien, Indienne.

Tableau 7-3 : Succession Jeanne Bellon, épouse de Jean Gruchet ; partage, 23/11/1732. ADR. 3/E/6.

Rang	Nom	Castes	Ages	Mariage	Naissance	Livres	Partage
1	Mathieu	C	27	13/2/1736	10/5/1715		13
2	Rose, sa femme	C	25	13/2/1736	29/9/1716		13
3	Auguste	C	0,15		8/6/1743	1280	13
4	Etienne	M	30	13/2/1736	vers 1714		8
5	Cécile, sa femme	C	22	13/2/1736	5/10/1718		8
6	Marcelline	C	0,16		9/4/1743	1280	8
7	Denis	C	26	11/2/1743	14/5/1721		9
8	Madeleine, sa femme	C	20	11/2/1743	8/6/1712	1200	9
9	Louis	M	28	vers 1736	vers 1716		13
10	Olive, sa femme	C	25	vers 1736	26/6/1721		13
11	Pétronille	C	0,8		11/11/1743	1280	13
12	Denis	C	40		16/7/1696	576	13
13	Antoine	C	18		10/12/1724	576	13
14	Jean	C	15		vers 1729		13
15	Marc Antoine	C	18		7/8/1730	576	3
16	Joachim	C	16		11/9/1727	576	4
17	Jean-Baptiste	C	10		8/5/1733	300	6
18	Joseph	M	28	20/1/1738	vers 1716		11
19	Marguerite	C	28	20/1/1738	29/10/1714		
20	Corentin	C	2		20/9/1742	1280	10
21	Pierrot	C	7		30/4/1738	200	13
22	Thomas	C	6		12/12/1738	200	13
23	Manuel, Emmanuel	C	5		1/3/1740	150	1
24	Gabriel	C	5		4/5/1740	150	13
25	Louise	C	18		24/8/1724	576	10
26	Marie	C	40		vers 1704	400	13
27	Catherine	C	10		19/5/1733	300	13
28	Pauline, Apolline	C	10		5/5/1736	300	13
29	Marianne	C	8		10/1/1737	250	13
30	Stérophile	C	2,5		1/3/1740	100	13
31	François	C	31	23/1/1719	vers 1698		7
32	Ignace, sa femme	M	35	23/1/1719	vers 1694	1200	7
33	Athanase	C	20		17/12/1726	576	13
34	Paul	C	20		12/7/1723	576	13
35	Jérôme	M	30	vers 1739	vers 1713	576	13
36	Cazimir	C	3		1/9/1741	150	13
37	Barbe	C	5		3/1/1738	200	5
38	Jacques	M	50	23/1/1719	vers 1697	576	12

Rang	Nom	Castes	Agés	Mariage	Naissance	Livres	Partage
39	Geneviève	C	18		13/3/1727	500	13
40	Marthe	C	10		11/7/1733	300	13
41	Agathe	C	14		22/6/1730	400	13
42	Suzanne	C	14		3/6/1732	400	1
43	Françoise	C	8		20/2/1736	250	6
44	Marie-Joseph	C	8		2/9/1735	250	2
45	Isabelle	C	10		18/3/1734	300	13
46	Luce	C	6		vers 1728	200	13
47	Augustin	C	5		11/3/1731	200	11
48	Lucien (Julien)	C	2		8/1/1743	100	11

Note, au partage : 1 = à Jacques Manuel Gruchet des Barrière (1731-1801). 2 = à Jean Gruchet (1708-1791). 3 = à Michel Pierre Gruchet (1738- ap. 1745). 4 = aux mineurs d'Etienne Baillif. 5 = à Marie Gruchet (1695-1785), épouse Maunier Antoine. 6 = à Jeanne Gruchet (1700-1757), veuve Antoine Hoarau. 7 = à Anne Gruchet (1700-1784), épouse François Mercier. 8 = à Marie-Anne Gruchet (1710- ap. 1775), épouse Boutocq de Heaulme. 9 = à Jean-Baptiste Gruchet (1708-1791). 10 = à Pierre Gruchet Valogne (1720 à 1791). 11 = à François Gruchet (1716-1795). 12 = à Marie-Geneviève Gruchet (1736-1792), épouse Jean-François Lelièvre. 13 = à Jacqueline Lévêque veuve Jean Gruchet (1704-1766). (Ricq. 1179-80). 0,15 = 15 mois.

Tableau 7-4: Inventaire après décès des esclaves de Jean Gruchet (1669-8/7/1744), 14 juillet 1744 (partage, 6/3/1745). ADR. 3/E/41.

Rang	Nom de l'esclave	Castes	Age	Mariage	Naissance	Piastre	Durée	Partage
1	Jérôme	M	60		vers 1713	100	22 ans	1
2	Vintour	Cafre	40		vers 1724	200	?	3
3	Louis	C	65	vers 1736	vers 1716	100	22	2
4	Paul	C	45	19/6/1747	12/7/1723	200	42	3
5	Athanase	C	40	14/2/1752	17/12/1726	200	39	3
6	Jean	C	40		vers 1729	250	37	1
7	Thomas	C	30		12/12/1738	200	27	2
8	Gabriel	C	28		4/5/1740	200	26	2
9	Corentin	C	20		20/9/1742	200	23	3
10	Bénoni	C	20		13/10/1745	200	21	1
11	Timothee	C	16		23/8/1749	150	13	2
12	Hilarion	C	15		vers 1751	200	?	1
13	Marcelle (Marcel)	C	11		2/3/1752	80	14	2
14	Joachim	C	10		30/5/1754	80	12	2
15	Adrien	C	10		18/12/1752	80	13	3
16	Célestin	C	10		21/12/1755	80	10	1
17	Zénon	C	9		17/1/1755	70	11	3
18	Florentin	C	8		14/3/1758	50	8	3
19	Zacharie	C	7		22/4/1757	50	9	2
20	Xavier, François-Xavier	C	8		7/4/1756	50	10	1
21	Valentin	C	7		13/9/1759	40	6	2
22	Séverin	C	5		10/1/1761	50	5	2
23	Pierre-Paul	C	4		26/8/1760	40	5	3
24	Ursin	C	4		9/1/1762	40	4	2
25	Anastase	C	3		4/5/1762	30	4	1
26	Salmon	C	3		10/6/1762	30	3	2
27	Marie (Marion)	M	75		vers 1704	30	44	3
28	Olive	C	50	vers 1736	26/6/1721	200	44	1
29	Rose [Barasol]	C	50		28/9/1716	200	49	1
30	Geneviève	C	40		13/3/1727	200	39	2
31	Catherine	C	30		19/5/1733	200	33	1
32	Agathe	C	35	19/6/1747	22/6/1730	200	35	3
33	Elisabeth (Isabelle)	C	30	14/2/1752	13/8/1734	200	31	2
34	Apolline	C	27		5/5/1736	200	30	2

Rang	Nom de l'esclave	Castes	Age	Mariage	Naissance	Piastre	Durée	Partage
35	Marcelline (enceinte)	C	18		29/4/1748	200	18	2
36	Emilie (Amélie)	C	9		16/12/1755	60	10	3
37	Romaine	C	9		24/9/1757	60	8	2
38	Clémence	C	7		19/4/1758	30	8	3
39	Candide	C	8		20/9/1758	50	7	1
40	Léocadie	C	8		4/10/1757	50	8	2
41	Olympiade	C	5		7/6/1761	40	5	1
42	Flore	C	9		25/7/1757	50	8	1
43	Opportune	C	3		vers 1763	30	3	3
44	Praxède	C	0,20		3/8/1765	25	0, 10	1
45	Laurence	C	1		20/11/1764	25	1	3
46	Maximin	C	(13)		28/12/1752		13	1
47	Balthazar	C	(15)		11/8/1750		15	1
48	Pétronille	C	(22)		11/11/1743		22	3
						5020		

Note, au partage : 1 = à Jean-François Lelièvre, époux de Marie-Geneviève Gruchet. 2 = à Jacques Emmanuel Gruchet des Barrières. 3 = à Gruchet Joseph Vaulbert, époux de Marguerite Esther Moreau (Ricq : 1179-80).

Tableau 7-5 : Succession et partage de Lévêque Jacquette (+ 8/3/1766) veuve Jean Gruchet. Scellés, le 9/3/1766 ; inventaire, le 26/3/1766 ; partage 7/6/1766. ADR. 3/E/45.

La reconstitution qui suit, des familles esclaves de l'habitation Jean Gruchet (fig. 7.3), reprend et poursuit l'étude de la descendance et liens de parenté dans les familles Demonti et alliés, « nègres du Roi » en 1690. Les numéros entre parenthèses, attribués aux différents esclaves, le sont dans l'ordre où les enregistre l'inventaire après décès dressé le 14 juillet 1744, des esclaves de l'habitation Jean Gruchet (tab. 7.4). Les numéros sans parenthèses sont attribués aux esclaves de la succession Jacquette Lévêque, au 7 juin 1766 (tab. 7.5).

II-11 Mathieu (n° 1) (1715 - ap. 20/9/1758).

p. : Augustin Demonti ; m. : Elisabeth Hoar.

x : 13/2/1736 (GG. 13, Saint-Paul, n° 434).

témoins : Jean-Baptiste Lebreton, Georges et Louis Noël, Pierre Hoarau.

Rose Barasol (n° 2) (1716- ap. 7/6/1766), n° 29, II-1.

p. : Pierre Barasol, Indien ; m. : Catherine, Malgache<sup>440</sup>.

d'où

III-11-1 Françoise (n° 43).

o : 20/2/1736 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2633).

par. : Jacques Huet ; mar. : Geneviève Mussard.

+ : ap. 6/3/1745 (Succession Jean Gruchet, 3/E/41).

III-11-2 Louise.

o : 27/3/1738 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2919).

par. : Etienne ; mar. : Thérèse, tous esclaves de Gruchet.

+

III-11-3 Augustin (n° 47).

o : 11/3/1741 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3328).

par. : Augustin, esclave de Deheume ; mar. : Cécile, Créole, esclave de Panon.

<sup>440</sup> Voir R. Bousquet. *Les esclaves et leurs maîtres à Bourbon (La Réunion), au temps de la Compagnie des Indes, 1665-1767*. Livre I, chapitre : 6. 5. 8 : Descendance et liens de parenté dans les familles Demonti et alliés, nègres du Roi en 1690.

- + : ap. 6/3/1745 (Succession Jean Gruchet, 3/E/41).
- III-11-4 Auguste (n° 3).  
o : 8/6/1743 (GG. 4, Saint-Paul, n° 3659).  
par. : Paul ; mar. : ? ; tous esclaves de Gruchet père.  
+ : ap. 6/3/1745 (Succession Jean Gruchet, 3/E/41).
- III-11-5 Benonie.  
o : 13/10/1745 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4035).  
par. : Michel Pierre Gruchet ; mar. : Marie Geneviève Gruchet.  
+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 10.
- III-11-6 Marcelline.  
o : 20/4/1748 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4408).  
par. : Jacques Manuel Gruchet ; mar. : Marie Thérèse Daniel.  
+ : ap. 7/6/1766 (« enceinte ». Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 35.
- III-11-7 Balthazar.  
o : 11/8/1750 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4740).  
par. : Laurent Martin, habitant de Sainte-Suzanne ; mar. : Marie-Monique Maunier.  
+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 47.
- III-11-8 Maximin.  
o : 28/12/1752 (GG. 5, Saint-Paul, n° 5057).  
par. : François Lelièvre ; mar. : Marie-Geneviève Gruchet.  
+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 46.
- III-11-9 Henry.  
o : 19/4/1755 (GG. 5, Saint-Paul, n° 5444).  
par. : Louis ; mar. : Isabelle, tous esclaves de ?.  
+ : 9/5/1755 (20 jours, GG. 17, Saint-Paul, n° 2471).
- III-11-10 François-Xavier.  
o : 7/4/1757 (GG. 6, Saint-Paul, n° 5573).  
« Le père présent ».  
par. : Auguste ; mar. : Marie-Anne, tous esclaves de Madame Gruchet.  
+ :
- III-11-11 Candide (« fille »).  
o : 20/9/1758 (GG. 6, Saint-Paul, n° 5961).  
par. : Augustin, esclave de demoiselle Françoise Gruchet ; mar. : Catherine, esclave de Mme. Gruchet.  
+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 39.

\*\*\*\*\*

I Etienne (n° 4).

- o : vers 1714 à Madagascar (10 ans rct. 1730, 30 ans, 14/7/1744, Succession Jean Gruchet, 3/E41).  
+ : ap. 28/2/1766 (vente par de Heaulme à Leignick, 28/2/1766<sup>441</sup>).
- x : 13/2/1736 (GG. 13, Saint-Paul, n° 434).  
témoins : Jean-Baptiste Lebreton, Georges Noël, Pierre Hoarau, Louis Noël.  
Cécile Barasol (n° 5) (1718 - ap. 28/2/1766), II-2.  
p. : Pierre Barasol ; m. : Catherine<sup>442</sup>.
- d'où  
II-1 Pierre (n° 21).  
o : 30/4/1738 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2932).  
par. : Denis, esclave de Gruchet ; mar. : Isabelle, esclave de la demoiselle Saint-Lambert.  
+ :
- II-2 Gabriel (n° 24).

<sup>441</sup> Au partage des biens de Jean Gruchet, le couple passe à Marianne Gruchet, épouse Roland Boutsocq de Heaulme, lequel, le 28 février 1766, quelques jours avant le décès de sa belle-mère, revend à Wilhelm Leignick : Etienne et Cécile, sa femme, Philippe, André, Jean, Thimothée, Claire, leurs enfants. ADR. 3/E/22, *Vente par Roland Deheaulme, commandant du quartier Saint-Paul, Conseiller au Conseil Supérieur, à Wilhelm Leignick, bourgeois. 28 février 1766.*

<sup>442</sup> Voir note 440.

- o : 4/5/1740 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3221).  
 par.: Joseph Gruchet ; mar.: Julie Auber.  
 + : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 8.
- II-3 Marcelline (n° 6).  
 o : 09/4/1743 (GG. 4, Saint-Paul, n° 3623).  
 par. : Louis, esclave de Fortia ; mar. : Louise, esclave de Gruchet.  
 + :
- II-4 Philippe.  
 o : 22/5/1745 (ADR. GG 4, Saint-Paul, n° 3974).  
 par. Bernard ; mar. : Thérèse, tous appartenant à de Heulme.  
 + : ap. 28/2/1766 (vente par de Heulme à Leignick, 3/E/22).
- II-5 Julien.  
 o : 8/1/1748 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4358).  
 par. : Pierre Mercier ; mar. : Geneviève Mercier.  
 + : 14/1/1748 (GG. 16, Saint-Paul, n° 1960).
- II-6 Pierre.  
 o : 16/11/1748 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4491).  
 par. : Pierre Roland Mercier ; mar. : Charlotte Mercier.  
 + : 21/11/1748 (GG. 16, Saint-Paul, n° 2030).
- II-7 Luce.  
 o : 3/5/1751 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4843).  
 par. : Laurent Martin ; mar. : Marie-Geneviève Gruchet.  
 + : 18/5/1751 (GG. 16, Saint-Paul, n° 2176).
- II-8 Timothée.  
 o : 18/11/1752 (GG. 5, Saint-Paul, n° 5038).  
 par. : Pierre Roland Mercier ; mar. : Anne de Heulme.  
 + : ap. 28/2/1766 (vente par de Heulme à Leignick, 3/E/22).
- II-9 Gaspard  
 o : 20/4/1755 (GG. 6, Saint-Paul, n° 5445).  
 par. : Jean Valfroy Gruchet ; mar. : Elisabeth de Heulme.  
 + : 26/4/1755 (GG. 17, Saint-Paul, n° 2467).
- II-10 Jean.  
 o : 28/2/1756 (GG. 6, Saint-Paul, n° 5561).  
 par. : Jean Valfroy de Heulme ; mar. : Marie-Ursule Thérèse Lagourgue.  
 + : ap. 28/2/1766 (vente par de Heulme à Leignick, 3/E/22).
- II-11 Claire.  
 o : 4/12/1758 (GG. 6, Saint-Paul, n° 5989).  
 par. : Pierre ; mar. : Marcelline, tous esclaves de Gruchet.  
 + : ap. 28/2/1766 (vente par de Heulme à Leignick, 3/E/22).
- II-12 André.  
 o : vers 1760.  
 + : ap. 28/2/1766 (vente par de Heulme à Leignick, 3/E/22).

\*\*\*\*\*

- III-3-2 Denis Demonti (n° 7) (1721 - ap. 6/3/1745).  
 p.: Denis-Augustin Demonti, (n° 12), II-3 ; m.: Marthe.  
 x : 11/2/1743 (GG. 14, Saint-Paul, n° 543).  
 témoins : Jean-Baptiste Lebreton, Joseph Panon, François et Paul Gonneau.  
Madeleine (n° 8), (1712 - ap. 6/3/1745), II a-2.  
 m. : Catherine, Malgache, future épouse de Pierre Barasol (1693 - ap. 15/12/1755)<sup>443</sup>.

\*\*\*\*\*

- I Louis (n° 9).  
 o : vers 1716 à Madagascar (28 ans, Malgache. Succession Jean Gruchet, 14/7/1744, 3/E/41).  
 + : ap. 7/6/1766 (65 ans, Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 3.  
 x : vers 1736.  
Olive (n° 10) (1721- ap. 7/6/1766), n° 28, II-1.

<sup>443</sup> Ibidem.

- p. : Joseph, Indien ; m. : Suzanne, Malgache.
- d'où
- II-1 Angélique.  
o : 1/3/1737 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2856).  
par. : Alain de Lacour ; mar. : Louise-Françoise Lelièvre, épouse Dolé.  
+ : 28/4/1740 (GG. 10, Saint-Paul, n° 1365).
- II-2 Emmanuel, Manuel (n° 23).  
o : 1/3/1740 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3203).  
par. : Jacques Gruchet ; mar. : Brigitte de Lacour.  
+ : ap. 6/3/1745 (Succession Jean Gruchet, 3/E/41).
- II-3 Stérophile (n° 30).  
o : 9/11/1741 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3421).  
par. : Joseph, Malgache ; mar. : Marie, Malgache, tous esclaves de Gruchet.  
+ : ap. 6/3/1745 (Succession Jean Gruchet, 3/E/41).
- II-4 Pétronille (n° 11).  
o : 11/11/1743 (GG. 4, Saint-Paul, n° 3727).  
par. : François ; mar. : Rose, tous appartenant à Gruchet.  
+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 48.
- II-5 Rosalie.  
o : 3/12/1745 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4050).  
par. : Joseph Gruchet ; mar. : Marie-Geneviève Gruchet.  
+ : ?
- II-6 Corentin.  
o : 11/2/1748 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4372).  
par. : Paul ; mar. : Geneviève, tous esclaves de Gruchet.  
+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 9.
- II-7 Timothée.  
o : 23/8/1749 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4608).  
par. : Jacques Aubry ; mar. : Marie-Geneviève Gruchet.  
+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 11.
- II-8 Simon.  
o : 14/2/1751 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4813).  
par. : Jean-Baptiste Ricquebourg fils ; mar. : Marie-Geneviève Gruchet.  
+ :
- II-9 Clovis.  
o : 25/12/1752 (GG. 5, Saint-Paul, n° 5055).  
par. : François Lelièvre ; mar. : Marie-Louise Lacour.  
+ :
- II-10 Basilique.  
o : 23/2/1756 (GG. 6, Saint-Paul, n° 5556).  
par. : Paul Guillaume de Beaulieu ; mar. : Marie-Geneviève Gruchet.  
+ : 24/3/1757 (GG. 17, Saint-Paul, n° 2654).
- II-11 Valentin.  
o : 13/9/1759 (GG. 6, Saint-Paul, n° 6100).  
par. : Manuel ; mar. : Agathe, tous esclaves de Gruchet.  
+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 21.
- II-12 Salmon.  
o : 10/6/1762 (GG. 6, Saint-Paul, n° 6567).  
par. : François, esclave de Gruchet ; mar. : Stérophile, esclave de François Lelièvre.  
+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 26.

\*\*\*\*\*

I Jacques (n° 38).

- o : vers 1697 à Madagascar.  
b : 27/3/1717 (15/16 ans, Malgache, GG. 1, Saint-Paul, n° 994).  
par. : Auber ; mar. : Anne Gruchet.  
+ : ap. 6/3/1745 (Succession Jean Gruchet, 3/E/41).  
x : 23/1/1719 (GG. 13, Saint-Paul, n° 165).  
Le couple : esclaves de Jean Gruchet.  
témoins : J. Macé, Pierre Gonneau, Henry Hibon.  
Marguerite (vers 1701 - 13/1/1743), II-5.



p. : Augustin Demonti ; mar. : Elisabeth Hoar.

d'où

II-1 Ambroise.

o : 3/5/1720 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1058).

par. : Denis ; mar. : Isabelle, tous esclaves de Jean Gruchet.

+ : ap. 1722 (2 ans ½, rct. 1722).

II-2 Athanaze.

o : v.1720

+ : 3/5/1721 (8/9 mois, GG. 15, Saint-Paul, n° 176).

II-3 Jacques.

o : 12/8/1722 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1318).

par. : Jean Gruchet ; mar. : Marie-Monique Gruchet.

+ : ap. 1735 (8 ans, rct. 1735).

II-4 Louis Antoine (n° 13).

o : 10/12/1724 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1486).

par. : Louis-François Balmane de Montigny, officier des troupes à Saint-Paul ; mar. : Michelle Gruchet.

+ : ap. 6/3/1745 (Succession Jean Gruchet, 3/E/41).

II-5 Joachim (n° 16).

o : 11/9/1727 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1729).

par. : Joseph Maunier ; mar. : Marianne Gruchet.

+ : ap. 6/3/1745 (Succession Jean Gruchet, 3/E/41).

II-6 Suzanne (n° 42).

o : 3/6/1732 (GG. 2, Saint-Paul, n° 2162).

par. : Jean-Baptiste Gruchet ; mar. : Marie Maunier.

+ : ap. 6/3/1745 (Succession Jean Gruchet, 3/E/41).

II-7 Elisabeth (n° 45).

o : 13/8/1734 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2452).

par. : Etienne ; mar. : Thérèse, tous esclaves.

acte signé par Pierre Gruchet.

+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 33.

x : 14/2/1752 (GG. 14, Saint-Paul, n° 660).

Athanase (1726 - ap. 7/6/1766), n° 5, II-1a.

m : Barbe, Malgache.

II-8 Julien (n° 48).

o : 8/1/1743 (GG. 4, Saint-Paul, n° 3585).

par. : Jacques Gruchet ; mar. : Marie-Geneviève Gruchet.

+ : ap. 6/3/1745 (Succession Jean Gruchet, 3/E/41).

\*\*\*\*\*

I Marguerite (n° 19).

o : 29/10/1714 (GG. 1, Saint-Paul, n° 882).

m. : négresse païenne.

+ : ap. 6/3/1745 (Succession Jean Gruchet, 3/E/41).

a : enfants naturels.

II a -1 Jean (Jean-Baptiste) (n° 17).

o : 8/5/1733 (GG. 2, Saint-Paul, n° 2283).

par. : Jean Mercier ; mar. : Thérèse Bellon.

p. : Gaspar, esclave de Auber.

+ : ap. 6/3/1745 (Succession Jean Gruchet, 3/E/41).

II a-2 Pauline, Apolline (n° 28).

o : 5/5/1736 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2643).

par. : Mathurin ; mar. : Rose, tous esclaves de Gruchet.

p. : Joseph, esclave de Jean Gruchet.

+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 34.

x : 21/8/1752 (GG. 14, Saint-Paul, n° 667).

Jean, Créole (vers 1729 - ap. 7/6/1766), n° 6, I

d'où 7 enfants, II-1a à 7.

\*\*\*\*\*

I Joseph (n° 18).

o : vers 1716 à Madagascar (28 ans, Malgache. Succession Jean Gruchet, 14/7/1744. 3/E/41).  
+ : ap. 6/3/1745 (Succession Jean Gruchet, 3/E/41).  
x : 20/1/1738 (GG. 13, Saint-Paul, n° 470).  
témoins : De Ricquebourg, Jean-Baptiste Grimaud, Henry Guichard fils, Jacques Huet, Jean-Baptiste Charon.  
Marguerite (n° 19) (1714 - ap. 6/3/1745).  
m. : négresse païenne.  
d'où  
II-1 Thomas (n° 22).  
o : 12/12/1738 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3026).  
par. : Mathieu, esclave de Etienne Noël ; mar. : Cécile, esclave de Gruchet père.  
+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 7.  
II-2 Corentin (n° 20).  
o : 20/9/1742 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3524).  
par. : Denis ; mar. : Louise, tous, esclave de Gruchet.  
+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 9.

\*\*\*\*\*

II-4 François Demonti (n° 31) (vers 1698 - ap. 6/3/1745).

p. : Augustin Demonti ; m. : Elisabeth Hoar.  
x : 23/1/1719 (GG. 13, Saint-Paul, n° 165).  
témoins : J. Macé, Pierre Gonneau, Henry Hibon.  
Le couple : esclaves de Jean Gruchet.  
Ignace (n° 32).  
o : vers 1694 à Madagascar (25 ans, rct. 1719).  
b : 4/6/1718 (20 ans, GG. 2, Saint-Paul, n° 1049).  
par. : Jacques Macé ; mar. : Geneviève Gruchet.  
+ : ap. 6/3/1745 (Succession Jean Gruchet, 3/E/41. 43 ans, rct. 1735).  
d'où  
III-4-1 Isabelle (Elisabeth).  
o : 1/6/1720 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1064).  
par. : Denis (Augustin Demonti) ; mar. : Isabelle, tous esclaves.  
+ : ap. 1749 (15 ans, rct. 1735 ; 29 ans, ADR. 3/E/12, Succession Geneviève Gruchet, épouse Etienne Baillif).  
III-4-2 Pélagie.  
o : 29/1/1723 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1343).  
par. : Alain Dubois ; mar. : Michelle Gruchet.  
+ : ap. 1735 (9 ans, rct. 1735).

\*\*\*\*\*

I Joseph.

o : vers 1705 en Inde (9 ans, rct. 1714).  
échu à Marie Gruchet épouse Maunier, 23/11/1732 (Succession Jeanne Bellon, 3/E/6).  
+ : ap. 1/9/1735 (o : de Louis, II-6).  
x : vers 1720.  
Suzanne.  
o : 1697 à Madagascar (28 ans, mariée, rct. 1725).  
p. : ? ; m. : ?.  
Provient de Goureau, forgeron (Déclaration de Goureau. ADR. C° 2792, 29/1/1714).  
Échue à Marie Gruchet épouse Maunier, 23/11/1732 (Succession Jeanne Bellon, 3/E/6).  
+ : ap. 1/9/1735 (o : de Louis, II-6).  
d'où  
II-1 Olive (n° 10).  
o : 26/6/1721 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1238).  
par. : Jean-Baptiste Gruchet ; mar. : Marie-Anne Gruchet.

+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 28.  
x : vers 1736.

Louis (n° 9), Malgache (vers 1716- ap. 7/6/1766), n° 3, I.  
d'où 12 enfants, II-1 à 12.

II-2 Martin.

o : 17/12/1724 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1487).  
par. : Antoine Hoareau ; mar. : Monique Gruchet.  
+ : ap. 23/11/1732 (10 ans, rct. 1732. Estimé 105 livres. Succession partage de Jeanne Bellon, épouse Jean-Gruchet, 3/E/6).

II-3 Geneviève (n° 39).

o : 13/3/1727 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1681).  
par. : Pierre Hoareau ; mar. : Françoise Gruchet.  
+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 30.  
x : 19/6/1747 (GG. 14, Saint-Paul, n° 595).  
Antoine ou Marc-Antoine (1730 - ap. 22/11/1755), II-1.  
m : négresse baptisée,  
d'où 5 enfants, III-1-1 à 5 et un naturel, III-3b-1.

II-4 Benoît.

o : 18/1/1729 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1893).  
par. : Pierre Noël fils ; mar. : Marie-Anne Gruchet.  
+ : ap. 23/11/1732 (4 ans, rct. 1732. Estimé 56 livres, 6 sols. Succession partage de Jeanne Bellon, épouse Jean-Gruchet, 3/E/6).

II-5 Rose.

o : 18/9/1731 (GG. 2, Saint-Paul, n° 2096).  
par. : Jacques Gonneau ; mar. : Marie Maunier.  
+ :

II-6 Louis.

o : 1/9/1735 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2588).  
par. : ? ; mar. : Suzanne, Malabare, tous esclaves de Antoine Maunier.  
+ : 6/9/1735 (GG. 15, Saint-Paul, n° 2063).

\*\*\*\*\*

I Jérôme (n° 35).

o : vers 1713 à Madagascar (22 ans, rct. 1735).  
esclave de Jean Gruchet puis de Pierre Gruchet.  
+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 1.

xa : vers 1733.

Véronique (1713 - entre 1735 et 1739), IIa-1.

m. : Suzanne, Malgache (vers 1697 - ap. 1732)<sup>444</sup>.

d'où

II a-1 Sylvestre.

o : 5/2/1734 (GG. 2, Saint-Paul, n° 2379).  
par. : Denis ; mar. : Marie, tous esclaves.  
+ : 18/2/1734 (1 an, GG. 15, Saint-Paul, n° 1036).

II a-2 Pélagie.

o : 2/12/1734 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2502).  
de Véronique qui dit Jérôme (n° 35) pour père.  
par. : Joseph Maunier ; mar. : Geneviève Ricquebourg.  
+ : 2/1/1736 (12 mois, GG. 15, Saint-Paul, n° 1085).

xb : vers 1739.

Thérèse Demonti, (1705 - 6/10/43), II-8.

p. : Augustin Demonti ; m. : Elisabeth Hoar.

d'où

II b-3 fille.

o : 13/10/1740 (Ondoyée, GG. 16, Saint-Paul, n° 1390).  
+ : 14/10/1740 (GG. 16, Saint-Paul, n° 1390).

II b-4 Casimir (n° 36).

o : 1/9/1741 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3396).  
p. : Jérôme, esclave malgache de Gruchet père.  
par. : Jean-Emmanuel Gruchet ; mar. : Louise-Françoise Lelièvre, épouse

---

<sup>444</sup> Ibidem.

Dolé.  
+ : ap. 6/3/1745 (Succession Jean Gruchet, 3/E/41).

\*\*\*\*\*

II-3 Denis-Augustin Demonti (n° 12) (1696 - ap. 6/3/1745).

p. : Augustin Demonti ; m. : Elisabeth Hoar<sup>445</sup>.  
x : 16/5/1718 (GG. 13, Saint-Paul, n° 160).

Le couple : esclaves de Jean Gruchet.

témoins : Etienne Hoareau, Henry Ricquebourg.

Marthe.

o : vers 1694 à Madagascar (31 ans, mariée, rct. 1725).  
b : 16/4/1718 (18/19 ans, GG. 2, Saint-Paul, n° 1043).  
par. : Etienne Hoareau ; mar. : Jeanne Gruchet, épouse Antoine Hoareau.  
+ : 23/6/1729 (35 ans, GG. 15, Saint-Paul, n° 546).

d'où

III-3-1 Angélique.

o : 5/2/1720 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1044).  
par. : Jean Gruchet fils ; mar. : A. Gruchet, épouse de François Martin.  
+ : 16/11/1720 (6 mois, GG. 15, Saint-Paul, n° 171).

III-3-2 Denis (n° 7).

o : 14/5/1721 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1231).  
par. : François ; mar. : Elisabeth, tous esclaves de Jean Gruchet.  
+ : ap. 6/3/1745 (26 ans, Succession Jean Gruchet, 3/E/41).  
x : 11/2/1743 (GG. 14, Saint-Paul, n° 543).  
témoins : Jean-Baptiste Lebreton, François-Joseph Panon, François et Paul Gonneau.  
Magdeleine, Créole (1712 - ap. 6/3/1745), Ila-2, (n° 8).  
m. : Catherine, Malgache (1693- ap. 15/12/1755).

III-3-3 André.

o : 13/3/1723 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1350).  
par. : Alain Dubois ; mar. : Marie-Anne Gruchet.  
+ : ap. 3/5/1745 (8 ans, rct. 1735).  
x : 3/5/1745 (GG. 14, Saint-Paul, n° 569).  
témoins : Pierre Gruchet, Louis Noël, Augustin Auber, François Gonneau.  
Brigitte, Cafrine ( ? - ?).

III-3-4 Louise (n° 25).

o : 24/8/1724 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1462).  
par. : Antoine Maunier ; mar. : Françoise Gruchet.  
+ : ap. 6/3/1745 (18 ans, succession Jean Gruchet, 3/E/41).

III-3-5 Philippe.

o : 27/4/1726 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1612).  
par. : François Mercier ; mar. : M. Monique Gruchet.  
Jean-Baptiste Gruchet signe.  
+ : 1/5/1726 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1612).

III-3-6 Ambroise.

o : 27/8/1728 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1830).  
par. : Augustin ; mar. : Marguerite, tous esclaves de Jean Gruchet.  
+ : 3/9/1728 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1830).

\*\*\*\*\*

I Négresse baptisée.

o :  
+ : ?

a : enfant naturel.

II a- 1 Marc-Antoine (Antoine) (n° 15).

o : 7/8/1730 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1779).  
par. : Marc-Antoine Dhains (Dain) ; mar. : Jeanne Lévêque.  
+ : ap. 14/3/1758 (GG. 6, Saint-Paul, n° 5879).  
x : 19/6/1747 (GG. 14, Saint-Paul, n° 595).

---

<sup>445</sup> Ibidem.

Geneviève (n° 39), (1727 - ap. 7/6/1766), n° 30, II-3.  
p. : Joseph, Indien ; m. : Suzanne, Malgache.  
d'où 6 enfants, III a-1-1 à 6.

\*\*\*\*\*

IIa-2 Magdeleine (n° 8) (1712 - ap. 6/3/1745).

m. : Catherine, Malgache.

a : enfants naturels.

IIIa-2a-1 Catherine (n° 27).

de père inconnu.

o : 19/5/1733 (GG. 2, Saint-Paul, n° 2289).

par. : Charles Auberon, officier de la *Diane* ; mar. : Jeanne Gruchet, veuve Antoine Hoareau.

+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 31.

IIIa-2a-2 Marcelline.

o : 18/3/1736 ( GG. 2, Saint-Paul, n° 2648).

p. : Denis (n° 7), esclave de Gruchet (1721- ap. 6/3/1745), III-3-2.

par. : Louis ; mar. : Cécile, tous esclaves de Gruchet.

+ : 28/3/1736 (GG. 15, Saint-Paul, n° 2098).

\*\*\*\*\*

I Catherine.

o : , païenne.

+ : ? .

a : enfant naturel.

IIa-1 Marie, Marie-Anne (n° 29).

o : 10/1/1737 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2754).

par. : Pierre Gruchet ; mar. : Marie-Anne Mussard.

p. : Denis (Denis Demonti), III-3-2.

+ : ap. 4/10/1757 (GG. 6, Saint-Paul, n° 5771).

d'où deux enfants naturel, III a-1a-1 à 2.

\*\*\*\*\*

I Barbe.

o : vers 1719 à Madagascar (9 ans, rct. 1719).

+ : ap. 23/11/1732 (20 ans environ. « Madecasse [...], atteinte du mal de Madagascar », Inventaire des effets de la communauté Jean Gruchet et Jeanne Bellon, 6/7/1729. 3/E/2. Vendue à l'encan et adjugée à Aubray, serrurier, pour 51 piastres. Succession Jeanne Bellon. 3/E/6).

a : enfants naturels.

II-1a Athanase (n° 33).

o : 17/12/1726 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1663).

par. : Pierre Hoarau ; mar. : Marie-Anne Gruchet.

Atteint des symptômes du même mal que sa mère (6/7/1729. 3/E/2). Placé chez Annette Bellon, veuve Bédà, à 3 ans. 10/1/1730 (Succession Anne Bellon. 3/E/3).

+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque. 3/E/45), n° 5.

x : 14/2/1752 (GG. 14, Saint-Paul, n° 660).

témoins : Jacques Emmanuel Gruchet, François Mercier, Pierre Mercier, Langlois.

Isabelle (Elisabeth) (n° 45), (1734 - ap. 7/6/1766), n° 33.

p. : Jacques, Malgache ; m. : Marguerite Demonti, II-5.

d'où 4 enfants, III a-1-1 à 4.

II a-2 Brigitte.

o : 23/6/1730 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1956).

par. : de Heaulme ; mar. : Marie-Anne [Gruchet].

+ : ? .

\*\*\*\*\*

II-2 Paul Demonti (1692 - 1729).

p. : Augustin Demonti ; m. : Elisabeth Hoar.  
x : ap. 12/4/1721.  
Marie (Marion) (n° 26).  
o : vers 1704 (21 ans, mariée, rct. 1725).  
b : 12/4/1721 (16/17 ans, GG. 2, Saint-Paul, n° 1223).  
par. : Jean-Baptiste Gruchet ; mar. : Geneviève Gruchet.  
+ : ap. 7/6/1766 (75 ans, Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 27.  
d'où  
III-2-1 Paul (n° 34).  
o : 12/7/1723 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1378).  
par. : Maunier ; mar. : Monique Gruchet.  
+ : ap. 7/6/1766 (45 ans, Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 4.  
x : 19/6/1747 (GG. 14, Saint-Paul, n° 595).  
Agathe (n° 41), (1730- ap. 7/6/1766), n° 32, III- 8 a-1.  
m. : Thérèse Demonti, Créole, II-8.  
d'où 6 enfants, IV-2-1-1 à 6.

\*\*\*\*\*

II-8 Thérèse Demonti (1707 - ap. 1/9/1741).

p. : Augustin Demonti ; m. : Elisabeth Hoar.  
a : enfants naturels.  
III-8a-1 Agathe (n° 41).  
o : 22/6/1730 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1955).  
par. : Jean-Baptiste Gruchet ; mar. : Thérèse Lecocq.  
+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 32.  
x : 19/6/1747 (GG. 14, Saint-Paul, n° 595).  
Paul Demonti (n° 34), (1723- ap. 7/6/1766), n° 4, III-2-1.  
d'où 6 enfants, IV-2-1-1 à 6.  
III-8a-2 Marthe (n° 40).  
o : 11/7/1733 (GG. 2, Saint-Paul, n° 2318).  
par. : Chassin ; mar. : Veuve Roburent (Françoise Boucher).  
+ : ap. 6/3/1745 (Succession Jean Gruchet, 3/E/41).  
III-8a-3 Marie-Joseph (n° 44).  
o : 27/9/1735 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2593).  
p. : Paul, esclave des mineurs Mollet.  
par. : Denis ; mar. : Marguerite, tous esclaves des mineurs Mollet.  
+ : ap. 6/3/1745 (Succession Jean Gruchet, 3/E/41).  
III-8a-4 Barbe (n° 37).  
o : 3/1/1738 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2893).  
p. : Paul, esclave de Pierre Deveaux  
par. : Emmanuel, libre de la paroisse de St-Denis ; mar. : Barbe, filleule de Emmanuel, le parrain.  
+ : ap. 6/3/1745 (Succession Jean Gruchet, 3/E/41).

\*\*\*\*\*

I Jean (n° 14).

o : vers 1729 à Bourbon (15 ans. Succession Jean Gruchet, 14/7/1744, 3/E/41).  
p. : ? ; m. : ?.  
+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 6.  
x : 21/8/1752 (GG. 14, Saint-Paul, n° 667).  
témoins : Augustin Auber, Jean Gonneau, Jacques Emmanuel Gruchet, Langlois.  
Pauline, Apolline (n° 28), (1736 - ap. 7/6/1766), n° 34, II a-2.  
p. : Joseph, Malgache ; m. : Marguerite, Créole.  
d'où  
II-1 Isidore.  
o : 11/7/1753 (GG. 5, Saint-Paul, n° 5123).  
par. : Joseph, esclave de François Gruchet ; mar. : Isabelle, esclave de la veuve Gruchet.  
+ :

- II-2 Joachim.  
o : 30/5/1754 (GG. 5, Saint-Paul, n° 5310).  
par. : Joachim ; mar. : Suzanne, tous esclaves de la veuve Gruchet.  
+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 14.
- II-3 Romaine.  
o : 24/9/1757 (GG. 6, Saint-Paul, n° 5803).  
par. : Paul ; mar. : Suzanne, tous esclaves de la veuve Gruchet.  
+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 37.
- II-4 Anastase.  
o : 4/5/1762 (GG. 6, Saint-Paul, n° 6553).  
par. : Etienne aux Missionnaires ; mar. : Cécile, esclave de de Heaulme.  
+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 25.
- II-5 Praxède.  
o : 3/8/1764 (GG. 7, Saint-Paul, n° 6947).  
par. : Marcelin ; mar. : Suzanne Dauphine, tous esclaves de Gruchet.  
+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 44.
- II-6 Henriette.  
o : 15/6/1766 (GG. 7, Saint-Paul, n° 7283).  
par. : Thomas ; mar. : Perpétue, tous esclaves de François Lelièvre.  
+ :
- II-7 Constance.  
o : 9/10/1768 (GG. 7, Saint-Paul, n° 7669).  
par. : Balthazar ; mar. : Constance, tous esclaves de François Lelièvre.  
+ :

\*\*\*\*\*

- II a-1 Athanase ( n° 33) (1726 - ap. 7/6/1766), n° 5.  
m. : Barbe, Malgache, I  
x : 14/2/1752 (GG. 14, Saint-Paul, n° 660).  
témoins : Jacques Emmanuel Gruchet, François Mercier, Pierre Mercier, Langlois.  
Isabelle (Elisabeth) (n° 45), (1734 - ap. 7/6/1766), n° 33.  
p. : Jacques, Malgache ; m. : Marguerite Demonti, II-5.  
d'où
- III a-1-1 Marcel.  
o : 2/3/1752 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4948).  
par. : Jacques Léger ; mar. : Marie-Louise Lacour.  
+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 13.
- III a-1-2 Zénon.  
o : 17/1/1755 (GG. 5, Saint-Paul, n° 5402).  
par. : Antoine Lelièvre ; mar. : Louise Grimaud.  
+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 17.
- III a-1-3 Zacharie.  
o : 22/4/1757 (GG. 6, Saint-Paul, n° 5742).  
par. : Jean ; mar. : Marie-Joseph, tous esclaves de la veuve Gruchet.  
+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 19.
- III a-1-4 Landrie.  
o : 24/7/1759 (GG. 6, Saint-Paul, n° 6082).  
par. : Gabriel ; mar. : Suzanne, tous esclaves de la veuve Gruchet.  
+ : 31/7/1759 (GG. 17, Saint-Paul, n° 2963).

\*\*\*\*\*

- III-2-1 Paul ( n° 34) (1723 - ap. 7/6/1766), n° 4.  
p. : Paul Demonti, II-2 ; m. : Marie<sup>446</sup>.  
x : 19/6/1747 (GG. 14, Saint-Paul, n° 595).  
témoins : Jean-Baptiste Lebreton, Joseph Maunier, Paul et François Gonneau.  
Agathe (n° 41) (1730- ap. 7/6/1766), n° 32.  
m. : Thérèse Demonti, Créole, II-8.  
d'où  
IV-2-1-1 Adrien.

---

<sup>446</sup> Ibidem.

- o : 18/12/1752 (GG. 5, Saint-Paul, n° 5053).  
par. : Emmanuel, esclave de Pierre Gruchet ; mar. : Marie, esclave de la veuve Gruchet.  
+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 15.
- IV-2-1-2 Célerine.  
o : 23/12/1754 (GG. 5, Saint-Paul, n° 5394).  
par. : Julien Hoarau ; mar. : Henriette Grimaud.  
+ : 29/12/1754 (GG. 17, Saint-Paul, n° 2442).
- IV-2-1-3 Emilie.  
o : 16/12/1755 (GG. 5, Saint-Paul, n° 5530).  
par. : Sieur de l'Etang, chirurgien major ; mar. : Marie Léger.  
+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 36.
- IV-2-1-4 Clémence.  
o : 19/4/1758 (GG. 6, Saint-Paul, n° 5901).  
par. : François Grimaud ; mar. : Geneviève de Laval.  
+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 38.
- IV-2-1-5 Pierre-Paul.  
o : 26/8/1760 (GG. 6, Saint-Paul, n° 6251).  
par. : Jérôme, esclave de Gruchet ; mar. : Marie-Anne, esclave de Auber.  
+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 23.
- IV-2-1-6 Laurence.  
o : 20/11/1764 (GG. 7, Saint-Paul, n° 6996).  
par. : Athanase ; mar. : Suzanne, tous esclaves de Gruchet.  
+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 45.

\*\*\*\*\*

I Luce (n° 46).

- o : vers 1738 à Bourbon (6 ans, Succession Jean Gruchet, 14/7/1744, 3/E/41).  
p. : ? ; m. : ?.  
+ : ap. 25/7/1757 (GG. 6, Saint-Paul, n° 5771).
- a : enfants naturels.
- II a-1 Félicité.  
o : 19/12/1754 (GG. 5, Saint-Paul, n° 5392).  
par. : Chevalier de Roburent ; mar. : Marie-Geneviève Gruchet.  
+ : 3/1/1755 (GG. 17, Saint-Paul, n° 2443).
- II a-2 Flore.  
o : 25/7/1757 (GG. 6, Saint-Paul, n° 5771).  
par. : François-Gédéon Moreau fils ; mar. : Marie-Louise Lacour.  
p. : Lacombe.  
+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 42.

\*\*\*\*\*

III a-1 Marie Anne (n° 29) (1737 - ap. 4/10/1757).

- m. : Catherine, païenne ; p. : Denis Demontí, III-3-2.
- a : enfants naturels.
- III a-1a-1 Célestin.  
o : 21/12/1755 (GG. 5, Saint-Paul, n° 5533).  
p. : René esclave de Etienne Noël.  
par. : Louis Jams ; mar. : Marie-Geneviève Gruchet.  
+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 16.
- III a-1a-2 Léocadie.  
o : 4/10/1757 (GG. 6, Saint-Paul, n° 5808).  
p. : René esclave de Etienne Noël.  
par. : Manuel ; mar. : ? ; tous esclaves de la veuve Gruchet.  
+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 40.

\*\*\*\*\*



I Marie.

o :  
+ : ap. 9/10/1758 (GG. 7, Saint-Paul, n° 7669).  
a : enfant naturel.  
II a-1 Ursain (Séverin).  
o : 10/1/1761 (GG. 6, Saint-Paul, n° 6304).  
par. : Anselme Hoarau ; mar. : Marie Raux.  
+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 22.

\*\*\*\*\*

II-1 Rose (n° 2) (1716 - ap. 7/6/1766), n° 29.

p. : Pierre Barasol, Indien ; m. : Catherine, Malgache.  
veuve de Mathieu (n° 1).  
a : enfant naturel.  
III-1a-1 Olympiade.  
o : 7/6/1761 (GG. 6, Saint-Paul, n° 6374).  
par. : Benoni ; mar. : Thérèse, tous esclaves de Gruchet.  
+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 41.

\*\*\*\*\*

II-3 Geneviève (n° 39) (1727 - ap. 7/6/1766), n° 30.

p. : Joseph, Indien, I ; m. : Suzanne, Malgache.  
veuve de Marc-Antoine (n° 15) (1730 - ap. 14/3/1758), II a-1.  
b : enfant naturel.  
III-3b-1 Ursin.  
o : 9/1/1762 (GG. 6, Saint-Paul, n° 6484).  
par. : Thomas ; mar. : Suzanne, tous esclaves de Louis Gruchet.  
+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 24.

\*\*\*\*\*

II a-1 Marc-Antoine (Antoine) (n° 15) (1730 - ap. 14/3/1758).

m. : de négresse baptisée.  
x : 19/6/1747 (GG. 14, Saint-Paul, n° 595).  
témoins : Jean Baptiste Lebreton ; Joseph Maunier, Paul Gonneau, François Gonneau.  
Geneviève (n° 39), (1727 - ap. 7/6/1766), n° 30, II-3.  
p. : Joseph, Indien ; m. : Suzanne, Malgache.  
d'où  
III a-1-1 Gertrude.  
o : 22/10/1749 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4629).  
par. : Jean Pierre Parny ; mar. : Marie-Geneviève Gruchet.  
+ :  
III a-1-2 Justine.  
o : 31/10/1751 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4904).  
par. : Jacques, esclave de Mademoiselle Gruchet ; mar. : Agathe, esclave de la veuve Gruchet.  
+ : 6/9/1757 (GG. 17, Saint-Paul, n° 2711).  
III a-1-3 Ursulle-Euphrosine.  
o : 25/11/1754 (GG. 5, Saint-Paul, n° 5380).  
par. : Antoine Chevalier ; mar. : Fañçoise Lacour.  
+ :  
III a-1-4 garçon.  
o : 22/11/1755 (GG. 17, Saint-Paul, n° 2528).  
+ : 22/11/1755 (GG. 17, Saint-Paul, n° 2528).  
III a-1-5 fille.  
o : 9/8/1756 (GG. 17, Saint-Paul, n° 2593).  
+ : 9/8/1756 (GG. 17, Saint-Paul, n° 2593).  
III a-1-6 Florentin.  
o : 14/3/1758 (GG. 6, Saint-Paul, n° 5879).  
par. : ? ; mar. : Rose, esclave de la veuve Gruchet.  
+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacqueline Lévêque, 3/E/45), n° 18.

\*\*\*\*\*

Vintour, Bonnaventure (n° 2).

o : vers 1726, Cafre ( 40 ans. Succession Jacquette Lévêque, 3/E/45).  
+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacquette Lévêque, 3/E/45).

\*\*\*\*\*

Hilarion (n° 12).

o : vers 1751, à Bourbon ( 15 ans. Succession Jacquette Lévêque, 3/E/45).  
p. : ? ; m. : ?.  
+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacquette Lévêque, 3/E/45).

\*\*\*\*\*

Opportune (n° 43).

o : vers 1763, à Bourbon ( 3 ans. Succession Jacquette Lévêque, 3/E/45).  
p. : ? ; m. : ?.  
+ : ap. 7/6/1766 (Succession Jacquette Lévêque, 3/E/45).

\*\*\*\*\*

Début août 1729, la troupe d'esclaves de l'habitation Jean Gruchet (tableaux 7.2 à 5, fig. 7.2) compte 31 esclaves parmi lesquels 23 créoles dont 8 hommes, et 8 esclaves importés : 4 hommes et 4 femmes. Elle compte également trois familles conjugales. L'inventaire des biens de la succession note la présence de « deux paires de fers à nègres dans une case de gaulettes servant de forge »<sup>447</sup>. Trois ans plus tard, la troupe comprend 5 familles conjugales pour 31 esclaves créoles, répartis presque également : 16 hommes et 15 femmes, et 14 esclaves importés également répartis<sup>448</sup>. Au décès de Jean Gruchet, en 1744, la troupe s'élève à une cinquantaine d'hommes, femmes et enfants, dispersés dans trois habitations : 30 à Saint-Paul, 11 à la maison au même quartier, 7 au Boucan des Malades. Deux chaînes de fers sont estimées par les arbitres. La troupe comprend maintenant 5 familles conjugales et se compose de 43 esclaves créoles : 22 hommes et 21 femmes, pour seulement 7 esclaves importés : 5 hommes et 3 femmes<sup>449</sup>. En juin 1766, après le décès de Jacquette Lévêque, veuve Jean Gruchet, l'habitation abrite 2 familles conjugales auxquelles s'ajoutent quatre autres familles : trois, gouvernées par des veuves et unepar un veuf. Sur les 48 esclaves de l'habitation, on ne recense plus que 3 esclaves importés : 2 hommes, une femme. Parmi les 45 esclaves créoles, l'essentiel de la troupe, on compte, maintenant, nettement plus d'hommes (26) que de femmes (19)<sup>450</sup>.

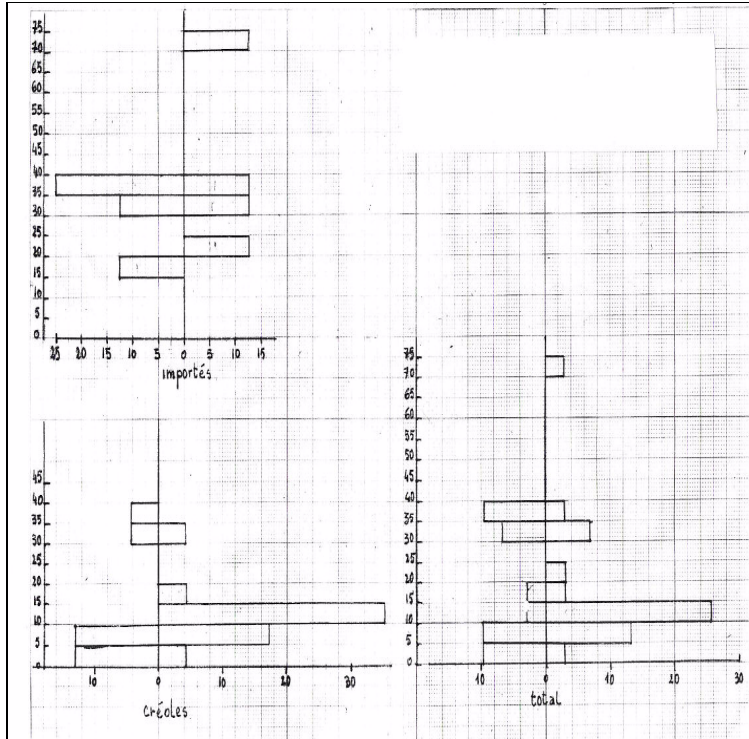
<sup>447</sup> Annexe XI : Familles conjugales et maternelles relevées dans les registres notariés, 1728-1766, ADR. 3/E/2 à 54.

ADR. 3/E/2. *Inventaire des biens de la communauté Jean Gruchet, Jeanne Bellon. Scellés par Chassin le 30/5/1729, inventaire le 2 août 1729.*

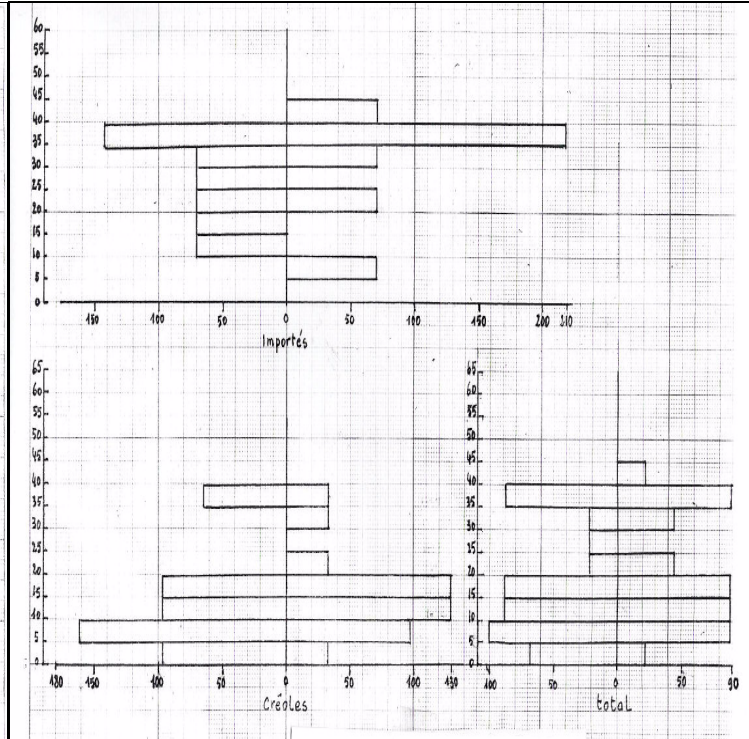
<sup>448</sup> ADR. 3/E/6. *Succession Jeanne Bellon, épouse Jean Gruchet. Partage. 23 novembre 1732.*

<sup>449</sup> L'habitation compte 48 esclaves en 1744, mais 50 en 1745. Les deux chaînes de fer sont estimées 3 livres (f° 5 v°). ADR. 3/E/41. *Succession Jean Gruchet, Jacquette Lévêque. Inventaire, 17 avril 1744. Partage, 6 mai 1745.*

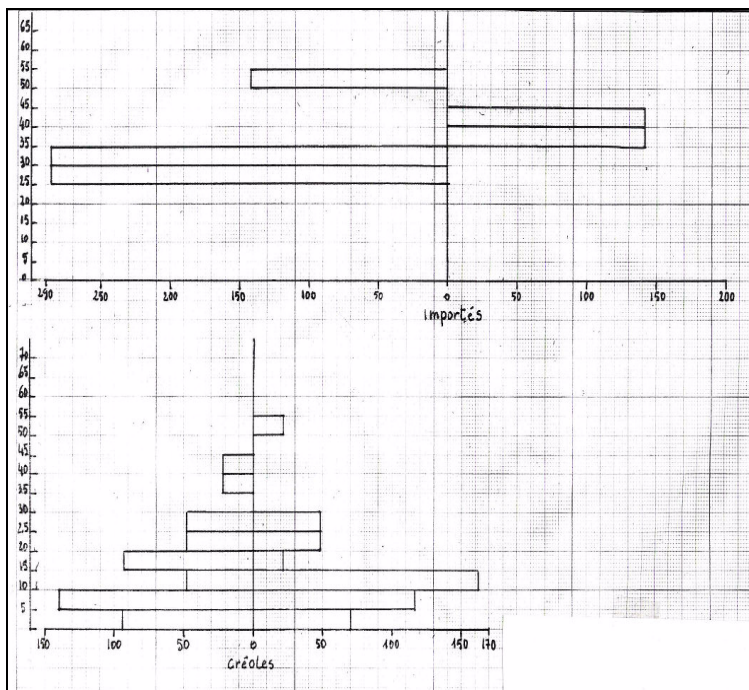
<sup>450</sup> ADR. 3/E/45. *Succession Jacquette Lévêque, les 9 et 26 mars et 7 juin 1766.*



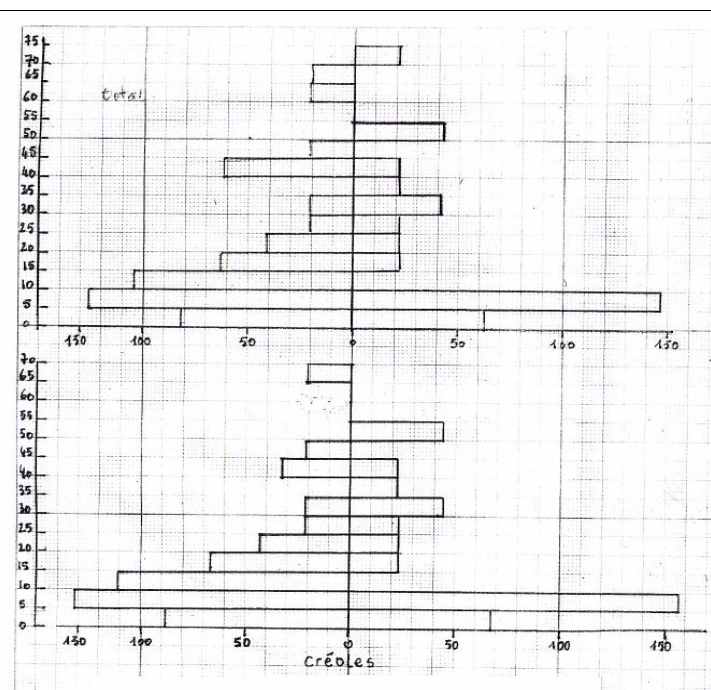
Esclaves de l'habitation Jean Gruchet en 1729. 3/E/2.



Esclaves de la succession Jeanne Bellon, veuve Gruchet. 23 novembre 1732.



Esclaves de la succession Jean Gruchet. 6 mars 1745.



Esclaves de la succession Jacquette Lévêque. 1766.

Figure 7-2 : Pyramides des âges des esclaves de l'habitation Jean Gruchet, en 1729, 1732, 1745, 1766.

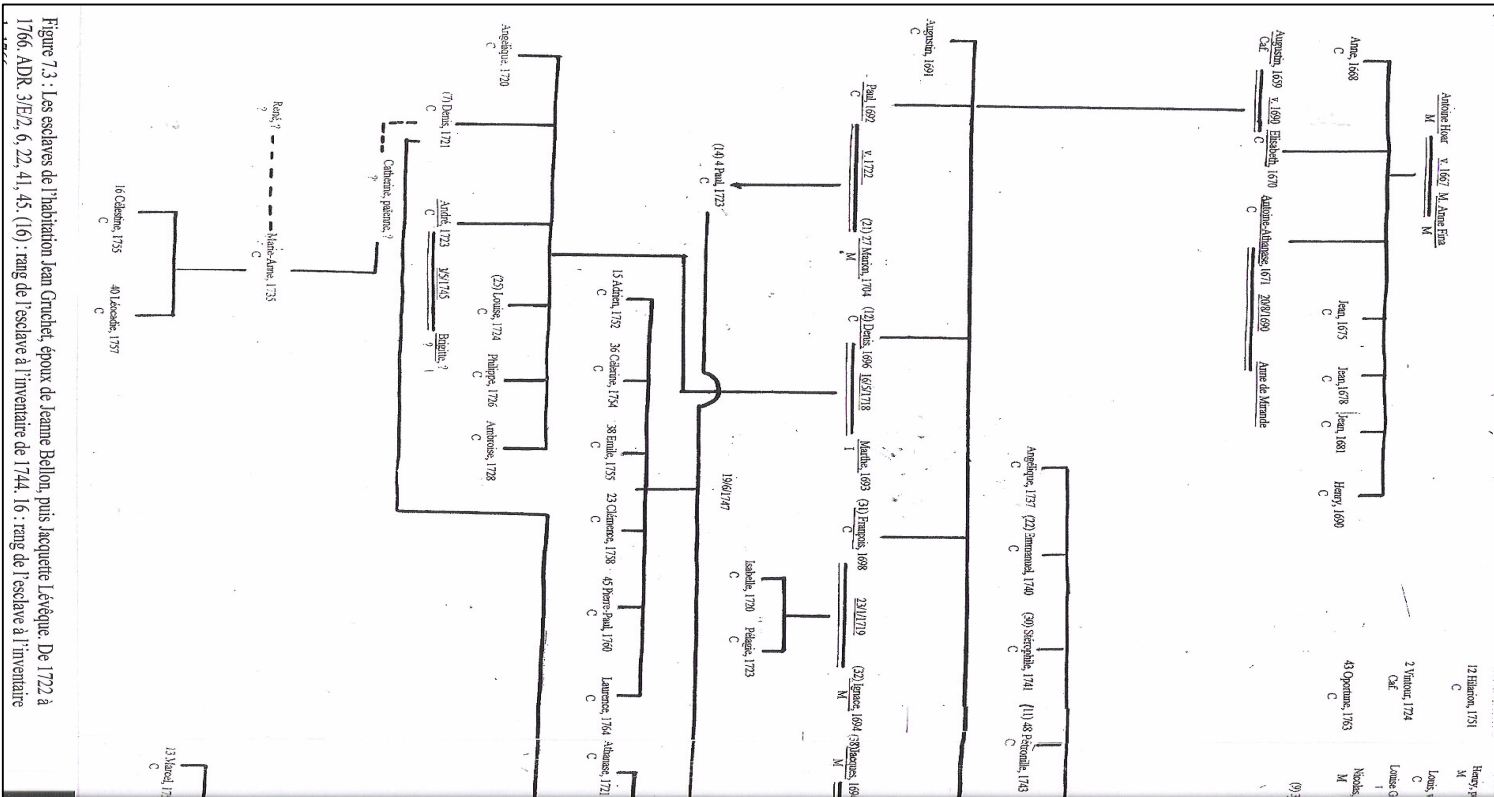
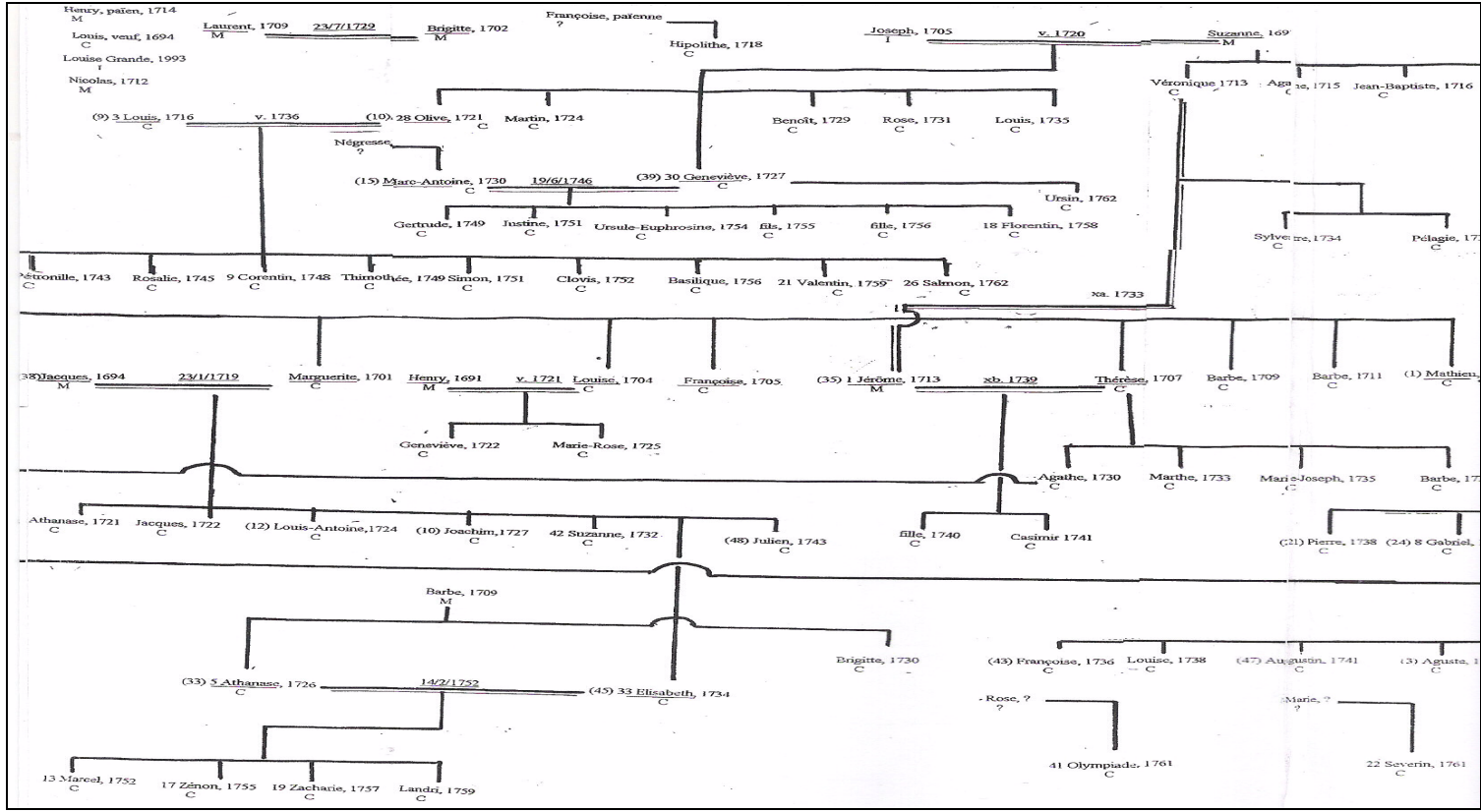
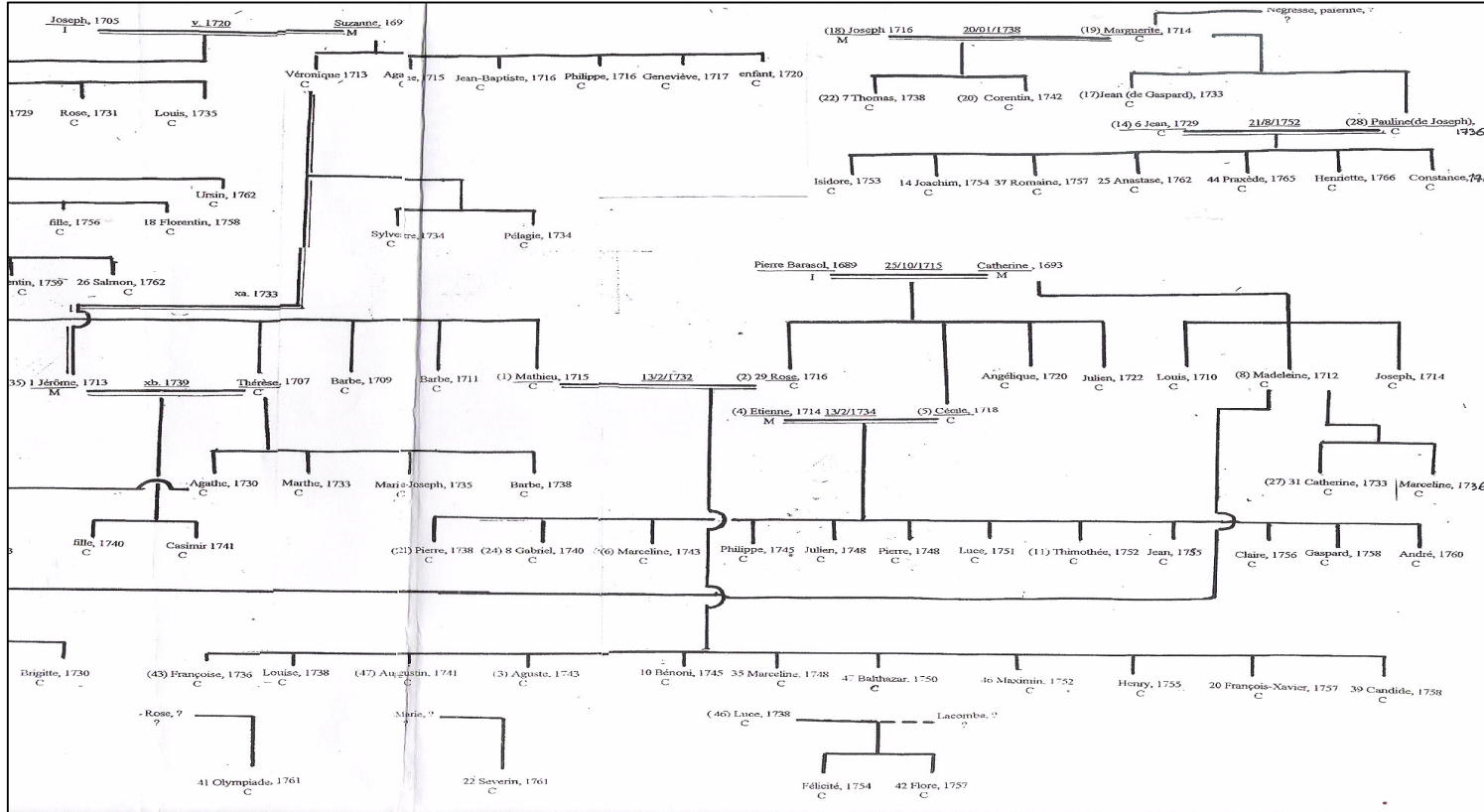


Figure 7.3 : Les esclaves de l'habitation Jean Gruchet, époux de Jeanne Bellon, puis Jacqueline Lévêque. De 1722 à 1766, ADR, 3/E/2, 6, 22, 41, 45. (16) : rang de l'esclave à l'inventaire de 1744, 16 : rang de l'esclave à l'inventaire







En 1732, l'habitation Jean Gruchet comprend 16,52 ha de terre en rapport qui se partagent en cafèterie de 1 000 plants et pâturages. Les 26 esclaves adultes valides exécutent, pour l'essentiel, des travaux de plantation, de défrichage et d'élagage. Trois ans plus tard, les terres déclarées en rapport passent à 21,21 ha et la cafèterie est maintenant forte de 4 000 plants dont 200 rapportant. Dans le même temps, le cheptel s'est accru. On dénombre en 1735 : 12 boeufs, 20 moutons, 7 cabris, auxquels s'ajoutent 7 cochons et une basse-cour fournie de : poules, dindons, canards, oies et pigeons. Point ou peu de vivres déclarés, sinon 500 milliers de riz. L'habitation ne compte maintenant que 16 esclaves adultes valides sur 36, soit un esclave pour 1,4 ha de terre en rapport<sup>451</sup>.

De 1729 à 1744, les arbitres veillent à regrouper les conjoints et leurs jeunes enfants. Les listes les notent à la suite l'un de l'autre. On les estime ensemble. Ces dispositions changent lorsque les propriétaires ne considèrent plus le mariage des esclaves du même oeil. En 1766, l'inventaire des esclaves de l'habitation, dressé à la suite du décès de la veuve Lévêque, les classe par sexe et âges et ne réunit plus les rares conjoints que comptent encore la troupe d'esclaves : Louis (n° 3) et Olive (n° 28), Athanase (n° 5) et Elisabeth (Isabelle) (n° 33), Paul (n° 4) et Agathe (n° 32). Etienne et Cécile (x : 13/2/1736, GG. 13, n° 434) ainsi que Philippe, André, Jean, Timothée et Claire, leurs enfants ont été vendus quelques jours avant le décès de la veuve par Déheaulme à Leignick.

Habitation Jean Gruchet	1732	1745	1766
Effectifs	45	48	48
Enfants de 0 à 4 ans	3	9	8
Femmes 15-49	14	9	8
Tx. nat. p. 1000	20	57	50
Indices de fécondité	0,214	1	1

Tableau 7-6 : taux brut de natalité (tx. b. nat.) et indices de fécondité des esclaves de l'habitation Jean Gruchet.

On a estimé le taux de natalité de cette petite population en lui supposant une espérance de vie à la naissance de 25 ans, ce qui, d'après les tables types des Nations Unies donne 66 survivants à 2 ans et demi pour cent naissances. Le taux de natalité serait alors fourni par la formule  $Tx. nat. = N_{0-4} / (0,66 \times 5 \times P)$ , où  $N_{0-4}$  représente les enfants de moins de 5 ans, et  $P$  l'effectif des esclaves de l'habitation. Nous avons évalué également la fécondité des femmes en âge de procréer, en prenant pour indice le rapport de l'effectif des enfants de moins de 5 ans à celui des femmes de 15 à 49 ans<sup>452</sup>.

Dans ce type d'habitation où dominent les esclaves créoles, la troupe d'esclaves est issue pour l'essentiel de familles conjugales provenant des

<sup>451</sup> ADR, C° 768, 769, 770.

<sup>452</sup> J. Houdaille. « Les esclaves de l'île suédoise de Saint-Barthélemy au XIX siècle ». *Population*, n° 2, mars-avril, 1978, p. 467-469. Ibidem. « La population servile de la Jamaïque au XVIIIe siècle ». *Population*, n° 3, mai-juin 1972, p. 530-532.



premiers couples d'esclaves du Roi : Antoine Hoar et Elisabeth Fina et Augustin Demonti et Elisabeth Hoar. En moyenne, il né chaque année deux enfants esclaves sur cette habitation dont on observe la troupe d'esclaves de 1720 à 1766 inclus (107 naissances au total), avec des maxima de cinq à six enfants en 1752, 55, 57, et des taux de natalité variables, allant de un enfant sur 50 esclaves en 1732, à un enfant sur 17,5 esclaves en 45, un sur 20 esclaves en 1766. Les familles conjugales sont particulièrement fécondes : Etienne et Cécile, Clovis et Olive : 12 enfants ; Mathieu et Rose, Augustin et Elisabeth : 11 enfants ; 8 à Jacques et Marguerite, 7 à Jean et Pauline, 6 à Joseph et Suzanne, Denis-Augustin et Marthe... Les familles maternelles sont souvent des concubinages transformés, à terme, en mariages, comme c'est le cas pour les familles Joseph et Suzanne (x : vers 1720), Pierre Barasol et Catherine (x : 25/10/1715), Joseph et Marguerite (x : 20/1/1738), Denis et Madeleine (x : 11/2/1743). Une politique efficace d'achats d'esclaves de traite a permis aux maîtres de combler, à peu de chose près, les vides creusés par l'épidémie de variole de 1729, parmi les esclaves de l'habitation, particulièrement parmi les hommes de 10 à 30 ans et dans une moindre mesure chez les femmes de 20 à 30 ans. On remarquera que de 1732 à 1745 et 66, l'indice de fécondité passe de 1 enfant pour 4,7 femmes en âge de procréer à 1 enfant par femme de 15 à 49 ans. Le taux de mortalité la plus défavorable, tous âges confondus, évalué à partir des dénombrements de 1732 et 1745, est compris entre 32 et 37 p. mille, soit un décès pour 27 ou 31 esclaves. De 1732 à 1745, l'accroissement naturel, bien que faible, demeure positif<sup>453</sup>.

Durée de présence dans l'habitation	Hommes	Femmes	Total	%
40-49 ans	1	3	4	8,7
30-39 ans	2	5	7	15,2
20-29 ans	6	1	7	15,2
15-19 ans	2	1	3	6,5
10-14 ans	7	1	8	17,4
5-9 ans	7	4	11	24
0-4 ans	3	3	6	13
Total (- 2 indéterminés)	28	18	46	

Tableau 7-7 : Temps de présence des esclaves dans l'habitation Gruchet de 1729 à 1766.

Dans ce type d'habitation, nombreux sont les esclaves dont la présence est attestée depuis plus de 20 ans (tableau 7.7), 63% environ y ont été baptisés depuis 10 ans et plus. Au décès de Jacqueline Lévêque, près de 39 % de ses esclaves servent dans l'habitation depuis plus de vingt ans, parmi eux 15% environ sont là depuis 30 à 39 ans, 8,7%, y ont été baptisés il y a 42 à 49 ans :

<sup>453</sup> Effectifs de 1732 = 45 ; de 1745 = 48. Décès dans les cas les plus défavorables, c'est à dire que pour chaque naissance relevée non suivie d'un décès relevé, l'enfant sera tenu pour décédé dans l'année de naissance. Les individus décédés ap. 1735 ou ap. 6/3/1745, sont notés comme respectivement décédés en 1736 ou 1746. Décès retenus de 1728 à 1737 = 17 décès sur dix ans, pour 20 naissances. Décès retenus de 1732 à 1745 = 21 décès sur 14 ans pour 32 naissances, pour un effectif moyen de (45 + 48)/2.

Paul (n° 4) mari de Agathe (n° 32), Olive (n° 28) femme de Louis (n°3), Marie (n° 27) veuve de Paul, Rose (n° 29) veuve de Mathieu. Cette particularité favorise la cohésion de ces petites communautés serviles, essentiellement constituées d'esclaves créoles, l'éclosion de comportements spécifiques à la condition servile dans une habitation donnée, la transmission des savoirs, celle des méthodes de travail. Une culture créole se transmet ainsi, par le biais des anciens, au sein de la troupe d'esclaves.

On remarquera en 1766, la présence de Marie ou Marion (n° 27), une Malgache de 75 ans environ, veuve de Paul, et celle des nombreux oncles, tantes et cousins, issus des six mariages contractés au sein de la famille Augustin Demonti : Paul et Marie (x : vers 1722), Denis-Augustin et Marthe (x : 16/5/1718), François et Ignace (x : 23/1/1719), Marguerite et Jacques (23/1/1719), Thérèse et Jérôme (xa : vers 1733 ; xb : vers 1739), Mathieu et Rose (x : 13/2/1736).

Les Gruchet s'ils ont veillé, avec les missionnaires, à préserver leur troupe d'esclaves des dangers de la consanguinité, n'ont pas su (ou voulu) les éviter en mariant (x : 19/6/1747) : Paul (o : 1723) fils de Paul Demonti et Marthe à Agathe (o : 1730), sa cousine, fille naturelle de Thérèse Demonti.

### 7.1.2. : Les esclaves de l'habitation Jacques Auber, en 1745.

En juin 1745, à la suite du décès de leur propriétaire, les arbitres dressent de la manière habituelle l'inventaire des esclaves de l'habitation Jacques Auber, veuf de Anne Launay, arrivé à Bourbon le 5 décembre 1689, sur le *Saint Jean-Baptiste*, ancien capitaine du quartier de Saint-Paul, Conseiller honoraire de Bourbon<sup>454</sup>. Là encore, les arbitres regroupent les membres des familles conjugales et leurs jeunes enfants (tableau 7.8), mais dérogeant à la coutume, ils estiment maintenant chaque tête d'esclave. Les articles 39 et 40 du Code Noir stipulent en effet, d'une part : que les esclaves réputés meubles, entrent comme tels dans la communauté et « *se partagent également entre les cohéritiers* », d'autre part : que les particuliers jouissent de la faculté de les stipuler propres à leur personne et aux biens de leur côté et ligne, comme ils peuvent le faire de leur capital ou de leurs biens meubles et immeubles<sup>455</sup>.

Rang	Nom de l'esclave	Caste	Agés	Mariage	Naissance	lot A	lot B	lot C	Prix
1	Joseph	Moz	40	11/1/1734	vers 1705			C	720
2	Agathe (enceinte)	C	30	11/1/1734	30/7/1715			C	540
3	Jean-Baptiste	C	8		30/8/1737			C	200
4	Noël	C	6		21/12/1739			C	150
5	René	C	3		8/6/1743			C	100
6	Marguerite	C	10		17/1/1734			C	200
7	Bruno	M	35	3/2/1733	vers 1710	A			720
8	Elisabeth	M	30	3/2/1733	vers 1715	A			540
9	François	C	14		3/4/1732	A			300
10	Jérôme	C	8		5/1/1738	A			200
11	Monique	C	10		18/2/1735	A			200
12	Christine	C	3		1742	A			100
13	Claire	C	0,6		15/7/1744	A			75
14	Sylvestre	Caf.	30	2/9/1737	vers 1710		B		720
15	Magdeleine (asthmatique)	Caf	[30]	2/9/1737	vers 1715		B		300
16	Jean-Louis	C	0,10		31/1/1744		B		75
17	Angélique	C	10		1735		B		200
18	Ignace	C	6		27/9/1739		B		130
19	Rose	C	4		14/7/1741		B		100
20	Manuel (Emmanuel)	M	25	27/1/1744	vers 1720		B		540
21	Marie (Marguerite)	C	20	27/1/1744	9/6/1724		B		300

<sup>454</sup> Jacques Auber dit l'Almanach, + : 19/4/1745. Ricquebourg, p. 31.

<sup>455</sup> Comme la Coutume de Paris ignore les esclaves, le Code Noir régleme la circulation de ces « biens » entre débiteurs et créanciers, acheteurs et vendeurs et pour le cas qui nous intéresse entre testataires et héritiers (Voir à ce sujet : Louis Sala-Molins. *Le Code Noir...*, p. 178 et sq.). Article 39 : « Voulons que les esclaves soient réputés meubles et comme tels qu'ils entrent dans la communauté, qu'il n'y ait point de suite par hypothèque sur eux, qu'ils se partagent également entre les cohéritiers sans préciput et droit d'aïnesse, et qu'ils ne soient point sujets au domaine coutumier, au retrait lignager et féodal, aux droits féodaux et seigneuriaux, aux formalités des décrets, n'y au retranchement des quatre quints, en cas de dispositions, à cause de mort ou testamentaire ».

Article 40 : « N'entendons toutefois priver nos sujets de la faculté de les stipuler propres à leurs personnes et aux leurs de leur côté et ligne, ainsi qu'il se pratique pour les sommes de deniers et autres choses mobilières ». ADR. C° 940. *Lettres Patentes de 1723*.

Rang	Nom de l'esclave	Caste	Ages	Mariage	Naissance	lot A	lot B	lot C	Prix
22	Henry	C	3		7/11/1742		B		100
23	Pierre-Paul	C	0,10		22/8/1744		B		75
24	François	M	30	vers 1742	vers 1715			C	540
25	Marie-Rose	M	20	vers 1742	vers 1720			C	300
26	Evariste	C	2		12/3/1743			C	90
27	Etienne	M	30	21/10/1738	vers 1715	A			540
28	Suzanne	M	20	21/10/1738	vers 1725	A			300
29	René	C	10		5/10/1733		B		200
30	Toussaint	C	3		28/9/1741	A			100
31	Louis	C	0,8		22/1/1744	A			50
32	Rosalie	C	8		4/6/1736		B		130
33	Léonore (Eléonore)	C	5		7/3/1739			C	100
34	Bernard	M	30	8/8/1737	vers 1715			C	540
35	Thérèse	Caf	35	8/8/1737	vers 1710			C	300
36	Charles	C	12		3/12/1733	A			250
37	Pierre-Jean	M	25	27/1/1744	vers 1720		B		720
38	Apolline	C	18	27/1/1744	12/10/1726		B		540
39	Jean (Lamboutique)	C	45		29/8/1697			C	720
40	Pierre	C	16		2/6/1723			C	540
41	Denis (veuf de Jeanne)	M	40	10/10/1735	vers 1705			C	540
42	Julie	C	10		10/12/1735	A			200
43	Louis	I	35		vers 1710	A			540
44	Grégoire	M	22		vers 1723		B		720
45	Julien	C	25		21/9/1719	A			720
46	Augustin	C	18/19		6/4/1722		B		300
47	Athanase	Caf	40		vers 1705		B		720
48	Françoise	M	30		vers 1715		B		540
49	Paul (Demonti)	C	48		9/12/1692	A			540
50	Geneviève (infirme)	M	30		vers 1715	A			200
51	Cotte (non baptisé)	M	18		vers 1727	A			720
52	Pierre	Caf	50		vers 1695			C	540
53	Francisque	I	20		vers 1725			C	540
54	Domingue	I	20		vers 1725		B		540
55	Paulette	C	16		5/6/1729	A			450
56	Michel	C	70	26/10/1706	19/6/1678			C	100
57	Catherine	M	70	26/10/1706	vers 1675			C	50

Note : lot A : part de Louise Auber, Madame de Laval. B : part de Jacques Auber fils. C : part des héritiers de Pierre Auber. Prix : prisee en livres.

Tableau 7-8: Les esclaves de l'habitation Jacques Auber en juin 1745.<sup>456</sup>

En effet, les arbitres préposés aux partages veillent à ce que les esclaves attribués aux héritiers mineurs soient pris d'un âge à peu près semblable au leur, afin qu'ils puissent en tirer plus de service à leur majorité<sup>457</sup>. Ainsi, Léonore (n° 33), 6 ans, échue aux héritiers de Pierre Auber, est-elle séparée de Etienne et Suzanne (n° 27 et 28), ses père et mère, qui restent à Madame de Laval ; Julie (n° 42), 9 ans, fille de Denis (n° 41), veuf de Jeanne, passe à Louise Auber, alors que son père demeure aux héritiers de Pierre Auber ; Rosalie (n° 32) et René (n° 29), 11 et 9 ans, enfants naturels de Suzanne (n° 28), femme de

<sup>456</sup> Ces 57 esclaves estimés 20 505 Livres. On note aussi sur cet inventaire « une paire de fers pour nègre », estimés 3 livres 12 sols. ADR. 3/E/41. *Succession Jacques Auber. Inventaire et partage, 9 juin 1745.*

<sup>457</sup> ADR. 3/E/5. *Partage entre Marie Hibon, veuve Etienne Baillif, et les héritiers, 20/11/1731.*

Etienne (n° 27), passent à Jacques Auber fils, alors que leur mère et leurs deux frères de lait demeurent à Louise Auber ; Charles (n° 36), 11 ans, fils naturel de Thérèse (n° 35) et Laurent, échoit à Louise Auber, alors que sa mère demeure aux cohéritiers Pierre Auber.

La généalogie incomplète des familles serviles servant dans l'habitation s'établit ainsi :

I Joseph (n° 1).

o : vers 1705 au Mozambique (Cafre de Mozambique, 40 ans, ADR. 3/E/41).  
+ : ap. 25 juillet 1746 (3/E/10. Succession et partage Pierre Auber, 6<sup>ème</sup> lot).  
x : 11 janvier 1734 (GG. 13, Saint-Paul, n° 405).

Agathe, III-5-9 (n° 2).

o : 30 juillet 1715 (GG. 1, Saint-Paul, n° 916).  
p. : René Lamboutique ; m. : Thérèse Sinafoise<sup>458</sup>.  
+ : ap. 25 juillet 1746 (3/E/10. Succession et partage Pierre Auber, 6<sup>ème</sup> lot).

d'où

II-1 Marguerite (n° 6).

o : 17 janvier 1734 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2516).  
+ : ap. 25 juillet 1746 (3/E/10. Succession et partage Pierre Auber, part de Augustin Auber).

II-2 Jean-Baptiste (n° 3).

o : 30 août 1737 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2834).  
+ : ap. 25 juillet 1746 (3/E/10. Succession et partage Pierre Auber, 6<sup>ème</sup> lot).

II-3 Noël (n° 4).

o : 21 décembre 1739 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3166).  
+ : ap. 25 juillet 1746 (3/E/10. Succession et partage Pierre Auber, 6<sup>ème</sup> lot).

II-4 René (n° 5)

o : 8 juin 1743 (GG. 4, Saint-Paul, n° 3660).  
+ : ap. 25 juillet 1746 (3/E/10. Succession et partage Pierre Auber, 6<sup>ème</sup> lot).

II-5 Rose.

o : 6 juillet 1745 (GG. 4, Saint-Paul, n° 3906).

II-6 Gaspard.

o : 20 octobre 1747 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4338).

II-7 Marie-Rose.

o : 15 août 1751 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4881).

II-8 Adrien.

o : 2 janvier 1754 (GG. 5, Saint-Paul, n° 5224).

II-9 garçon.

o : 16 février 1759 (GG. 17, Saint-Paul, n° 2894).  
+ : 16 février 1759 (GG. 17, Saint-Paul, n° 2894).

\*\*\*\*\*

I Bruno (n° 7).

o : vers 1710 à Madagascar (35 ans, ADR. 3/E/41).  
x : 3 février 1733 (GG. 13, Saint-Paul, n° 382).

Elisabeth, malgache, 30 ans (n° 8).

o : vers 1715 à Madagascar (30 ans, ADR. 3/E/41).

d'où

IIa-1 François (n° 9).

o : 3 avril 1732 (GG. 2, Saint-Paul, n° 2148).  
fils naturel de père inconnu<sup>459</sup>.

II-2 Monique (n° 11).

o : 18 février 1735 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2616).

<sup>458</sup> Voir : R. Bousquet. *Les esclaves et leurs maîtres à Bourbon (La Réunion), au temps de la Compagnie des Indes, 1665-1767*. Livre I, chapitre : 6.5.1. : Dans l'habitation Launay : les familles Lahératchy, Lamboutique.

<sup>459</sup> Il a-1 parce que enfant naturel de Elisabeth que l'on suppose concubine de Bruno.

- II-3 Jérôme (n° 10).
  - o : 5 janvier 1738 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2894).
- II-4 Justine, Christine (n° 12).
  - o : vers 1742 (ADR. 3/E/41).
- II-5 Claire (n° 13).
  - o : 15 juillet 1744 (GG. 4, Saint-Paul, n° 3852).
- II-6 Henriette.
  - o : 23 juin 1746 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4144).
- II-7 Modeste.
  - o : 30 septembre 1747 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4333).
- II-8 Rosalie.
  - o : 19 mars 1749 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4542).
- II-9 Elisabeth.
  - o : 17 octobre 1751 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4901).

\*\*\*\*\*

I Sylvestre (n° 14).

- o : vers 1715, Cafre (30 ans, ADR. 3/E/41).
- x : 2 septembre 1737 (GG. 13, Saint-Paul, n° 460).
- Madeleine (n° 15).
  - o : vers 1730 à Madagascar (15 ans, ADR. 3/E/41).
- d'où
- IIa-1 Angélique (n° 17).
  - o : vers 1735 (10 ans, ADR. 3/E/41).
  - filie naturelle de père inconnu (?).
- II-2 Ignace (n° 18).
  - o : 27 septembre 1739 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3139).
- II-3 Rose (n° 19).
  - o : 14 juillet 1741 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3368).
- II-4 Jean-Louis (n° 16).
  - o : 31 janvier 1744 (GG. 4, Saint-Paul, n° 3765).
- II-5 Antoine.
  - o : 8 octobre 1745 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4032).
- II-6 Simon.
  - o : 29 décembre 1747 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4356).
- II-7 Julie.
  - o : 27 novembre 1749 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4639).
- II-8 Marie-Madeleine.
  - o : 28 septembre 1751 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4894).
- II-9 Ursule.
  - o : 14 juin 1754 (GG. 5, Saint-Paul, n° 5316).
- II-10 Roch.
  - o : 8 décembre 1756 (GG. 6, Saint-Paul, n° 5682).
- II-11 Marie-Joseph.
  - o : 11 février 1759 (GG. 6, Saint-Paul, n° 6006).

\*\*\*\*\*

I Emmanuel, Manuel (n° 20).

- o : vers 1720 à Madagascar (25 ans, ADR. 3/E/41).
- x : 26 janvier 1739 (GG. 13, Saint-Paul, n° 491).
- Marguerite, Marie, Marie-Anne, II-7 (n° 21).
  - o : 9 juin 1729 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1442).
  - p. : Henry Cipion ; m. : Jacquette Mistifiche<sup>460</sup>.
- d'où
- II-1 Henry (n° 22).
  - o : 7 novembre 1742 (GG. 4, Saint-Paul, n° 3550).
- II-2 Pierre-Paul (n° 23).
  - o : 22 août 1744 (GG. 4, Saint-Paul, n° 3872).

<sup>460</sup> Voir R. Bousquet. *Les esclaves et leurs maîtres à Bourbon (La Réunion), au temps de la Compagnie des Indes, 1665-1767*. Livre I, chapitre 6.5.8 : Descendance et liens de parenté dans les familles Démoni et alliés, nègres du Roi

- II-3 Julien.  
o : 29 mars 1747 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4253).  
+ : 14 juillet 1747 (GG. 16, Saint-Paul, n° 1894).
- II-4 Christophe.  
o : 1 octobre 1748 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4474).

\*\*\*\*\*

I François (Francisque) (n° 24).

- o : Vers 1715 à Madagascar (30 ans, ADR. 3/E/41).  
+ : ap. 25 juillet 1746 (.Succession et partage Pierre Auber, 3<sup>ème</sup> lot).  
x : vers 1742.
- Marie-Rose (n° 25).  
o : vers 1720, à Madagascar (25 ans, ADR. 3/E/41).  
+ : ap. 25 juillet 1746 (3/E/10. Succession et partage Pierre Auber, 3<sup>ème</sup> lot).
- d'où
- II-1 Evariste (n° 26).  
o : 12 mars 1743 (GG. 4, Saint-Paul, n° 3611).  
+ : ap. 25 juillet 1746 (3/E/10. Succession et partage Pierre Auber, 3<sup>ème</sup> lot).
- II-2 Hypolithe.  
o : 31 juillet 1745 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4005).
- II-3 Jean.  
o : 17 décembre 1747 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4353, de Pierre Hibon x Julie Auber).  
+ : 25 décembre 1747, 8 jours (GG. 16, Saint-Paul, n° 1995).
- II-4 Pétronille.  
o : 18 septembre 1748 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4463, de Pierre Hibon x Julie Auber).
- II-5 Pélagie.  
o : 13 octobre 1752 (GG. 5, Saint-Paul, n° 5027).

\*\*\*\*\*

I Etienne (n° 27).

- o : vers 1715 à Madagascar (30 ans, ADR. 3/E/41).  
x : 21 octobre 1738 (b. des deux conjoints, GG. 3, Saint-Paul, n° 3000).
- Suzanne (n° 28).  
o : vers 1725 à Madagascar (25 ans, ADR. 3/E/41).
- d'où
- IIa-1 René (n° 29).  
o : 5 octobre 1733 (GG. 2, Saint-Paul, n° 2347).  
Enfant naturel de père inconnu.
- IIa-2 Rosalie (n° 32).  
4 juin 1736 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2685).  
Enfant naturelle, fille de Petit Jean Lamboutique, III-5-6, fils de René.
- II-3 Eléonore, Léonore (n° 33).  
o : 7 mars 1739 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3055).
- II-4 Toussaint (n° 30).  
o : 28 septembre 1741 (GG. 3, Saint-Paul, n° 4202).
- II-5 Louis (n° 31).  
o : 22 janvier 1744 (GG. 4, Saint-Paul, n° 3760).
- II-6 Perrine.  
o : 27 novembre 1746 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4210).
- II-7 Isidore.  
o : 29 janvier 1750 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4666).
- II-8 Henriette.  
o : 21 mai 1752 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4978).
- II-9 Philippe.  
o : 16 mai 1755 (GG. 5, Saint-Paul, n° 5453).
- II-10 Marine.  
o : 26 décembre 1757 (GG. 6, Saint-Paul, n° 5840).

\*\*\*\*\*

I Bernard (n° 34).

o : vers 1715 à Madagascar ( 30 ans, ADR. 3/E/41).  
b : 7 juillet 1737 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2827).  
+ : ap. 25 juillet 1746 (3/E/10. Succession et partage Pierre Auber, légué à Antoine Auber).

x : 8 août 1737 (GG. 13, Saint-Paul, n° 458).

Thérèse (n° 35)

o : vers 1710, Cafrine (35 ans, ADR. 3/E/41).  
b : 7 juillet 1737 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2827).  
+ : ap. 25 juillet 1746 (3/E/10. Succession et partage Pierre Auber, légué à Antoine Auber).

d'où

IIa-1 Charles (n° 36).

o : 3 décembre 1736 (GG. 2, Saint-Paul, n° 2362).  
Enfant naturel de Laurent, Thérèse, sa mère, étant païenne.

\*\*\*\*\*

I- Jean-Pierre (n° 37).

o : vers 1720 à Madagascar (25 ans, ADR. 3/E/41).

x : 27 janvier 1744 (GG. 13, Saint-Paul, n° 560).

Pauline, Apolline (n° 38), II-9 (1726 - ap. 5 octobre 1745).

o : 12 octobre 1726 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1649).  
p. : Henry Cipion ; m. : Jacquette Mistifiche<sup>461</sup>.

d'où

II-1 Perrine.

o : 5 octobre 1745 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4030).

\*\*\*\*\*

I Denis (n° 41).

o : vers 1705 à Madagascar (40 ans, ADR. 3/E/41).

x : 10 octobre 1735 (GG. 13, Saint-Paul, n° 425).

Jeanne.

o : à Madagascar (GG. 13, Saint-Paul, n° 425).

d'où

II-1 Julie (n° 42).

o : 10 décembre 1735 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2614).

II-2 Philippe.

o : 27 février 1737 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2910).

II-3 Ursule.

o : 14 août 1741 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3386).

+ : 16 août 1741 (GG. 16, Saint-Paul, n° 1430).

\*\*\*\*\*

III-2-2 Jean Lamboutique (n° 39).

o : 29 août 1697 (GG. 1, Saint-Paul, n° 286).

p. : Jacques Lamboutique ; m. : Marie Lahératchi<sup>462</sup>.

\*\*\*\*\*

II-3 Pierre (n° 40).

o : 2 juin 1723 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1373)<sup>463</sup>.

p. : Michel ; m. : Rose.

\*\*\*\*\*

---

<sup>461</sup> Ibidem.

<sup>462</sup> Ibidem.

<sup>463</sup> Ibidem.



- II-4 Julien (n° 45).  
o : 21 septembre 1719 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1127)<sup>464</sup>.  
p. : Henry Cipion ; m. : Jacquette Mistifiche.  
\*\*\*\*\*
- II-5 Augustin (n° 46).  
o : 6 avril 1722 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1282)<sup>465</sup>.  
p. : Henry Cipion ; m. : Jacquette Mistifiche.  
\*\*\*\*\*
- II-9 Paule, Paulette (n° 55).  
o : 5 juin 1729 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1899)<sup>466</sup>.  
p. : Henry Cipion ; m. : Jacquette Mistifiche.  
\*\*\*\*\*
- II-1 Michel Lahératchi (n° 56), (1678-1757).  
xb : 26 octobre 1706 (GG. 13, Saint-Paul, n° 85).  
Catherine Vouloule (n° 57), malgache (1674 - 5/12/1745)<sup>467</sup>.  
\*\*\*\*\*
- n° 43 Louis.  
o : vers 1710 en Inde (35 ans, ADR. 3/E/41).
- n° 44 Grégoire.  
o : vers 1723 à Madagascar (22 ans, ADR. 3/E/41).
- n° 47 Athanase.  
o : vers 1705, Cafre (40 ans, ADR. 3/E/41).
- n° 48 Françoise.  
o : vers 1715 à Madagascar (30 ans, ADR. 3/E/41).
- n° 50 Geneviève.  
o : vers 1715 à Madagascar (30 ans, infirme, ADR. 3/E/41).
- n° 51 Cote, non baptisé.  
o : vers 1727 (18 ans, ADR. 3/E/41).
- n° 52 Pierre.  
o : vers 1695 (50 ans, ADR. 3/E/41).
- n° 53 Francisque.  
o : vers 1725, Malabar (20 ans, ADR. 3/E/41).
- n°54 Dominique.  
o : vers 1725, Malabar (20 ans, ADR. 3/E/41).  
\*\*\*\*\*

Au total 57 esclaves dans cette habitation, où l'on compte neuf familles conjugales et une gouvernée par un veuf, 23 enfants de moins de 15 ans, 16 célibataires : 13 hommes, 3 femmes (fig. 7.4). On remarque (fig. 7.5) l'absence de femmes dans la tranche d'âge 40 à 70 ans et un important déséquilibre des sexes en faveur du sexe masculin, particulièrement dans les tranches d'âges de 0 à 10 ans, puis de 25 à 55 ans. On aura une plus claire compréhension de la structure par âges de la troupe d'esclaves en séparant les esclaves créoles des esclaves importés : malgaches, africains et indiens. L'importance des hommes

---

<sup>464</sup> Ibidem.

<sup>465</sup> Ibidem.

<sup>466</sup> Ibidem.

<sup>467</sup> Ibidem.

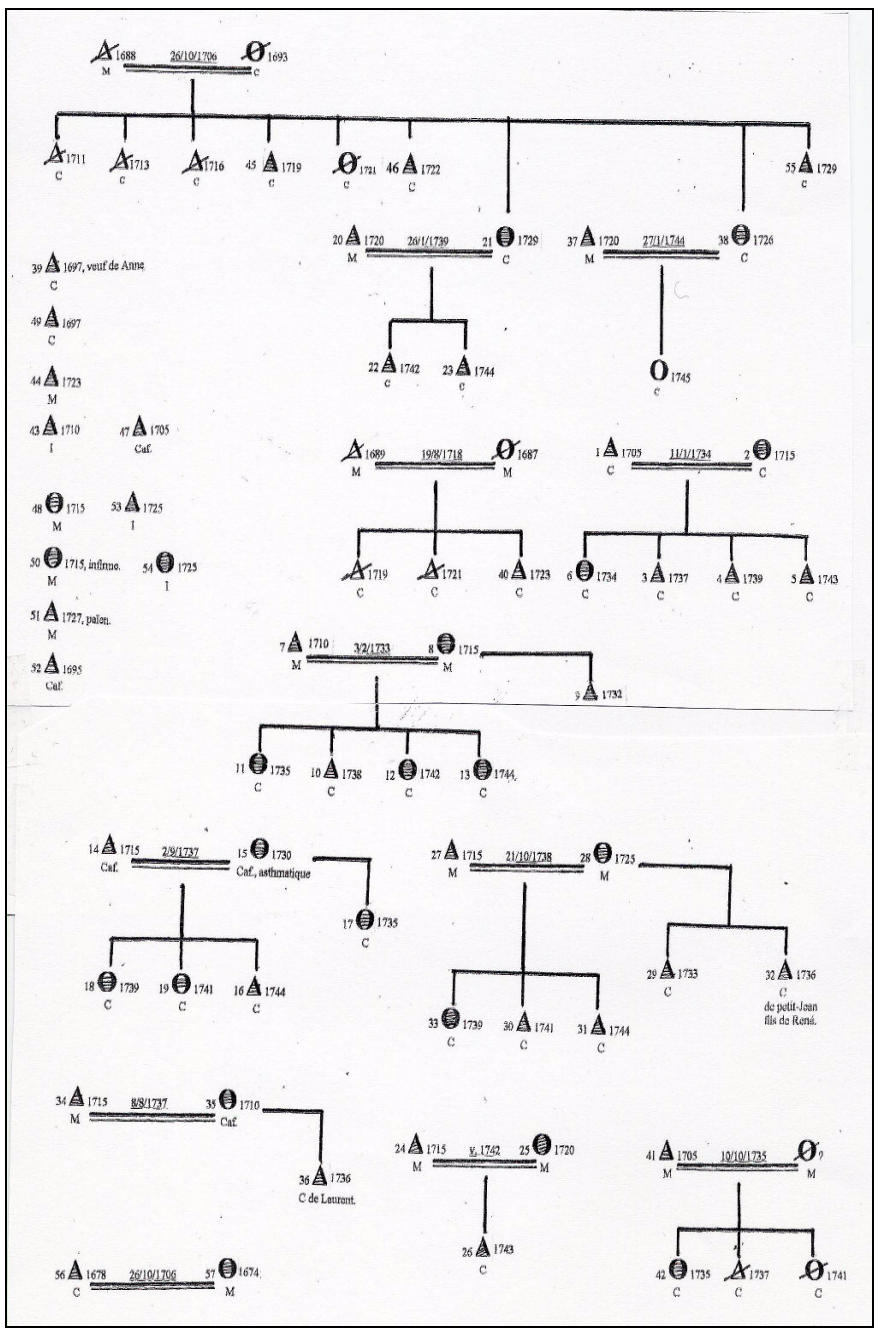


Figure 7-4 : Les esclaves de l'habitation Jacques Auber en juin 1745.

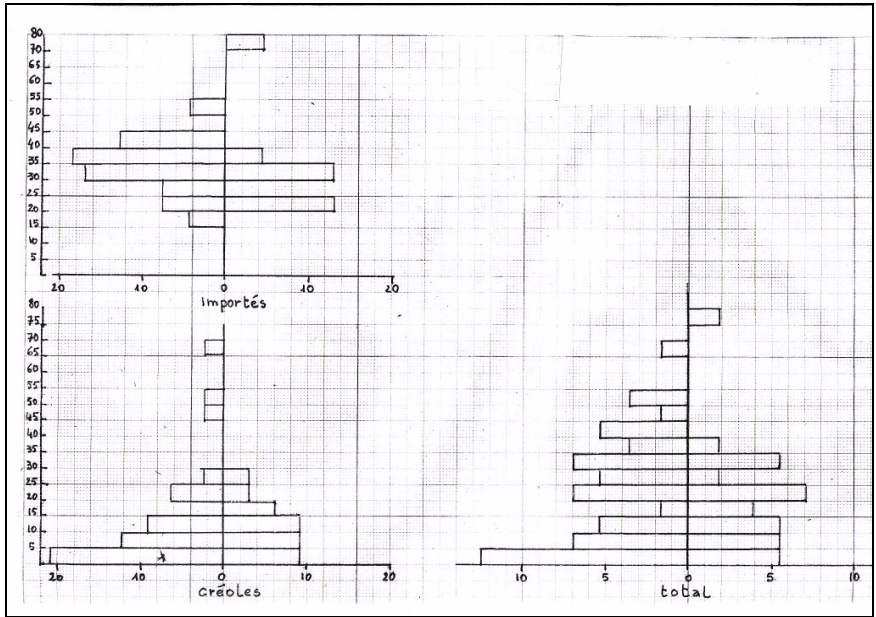


Figure 7-5 : Pyramide des âges des esclaves de l'habitation Jacques Auber, en juin 1745.

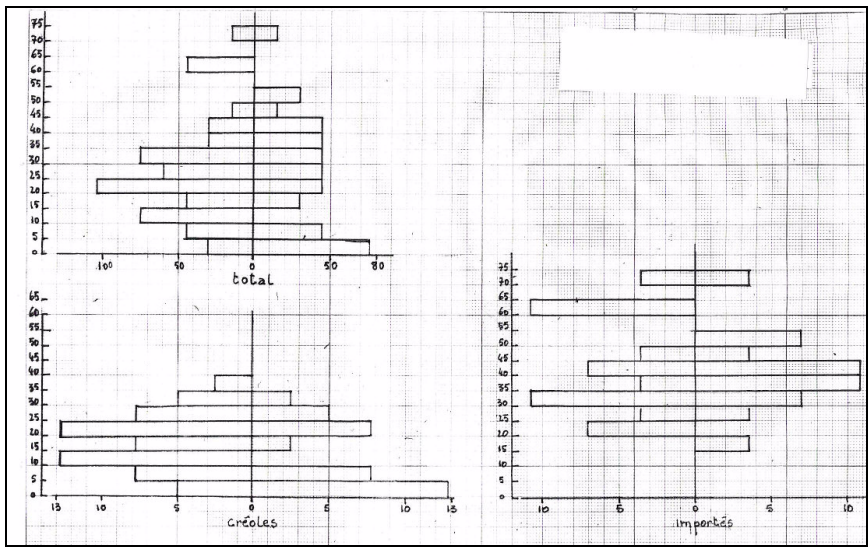


Figure 7-6 : Pyramide des âges des esclaves de l'habitation Pierre Auber, en juillet 1746.

âgés de 30 à 55 ans, issus de la traite apparaît alors nettement. Sur les 23 esclaves importés, trois cinquième des hommes et trois quart des femmes sont mariés. Jusqu'à 15 ans - 20 ans pour les femmes - les esclaves créoles des deux sexes constituent la base élargie de la pyramide des âges. On note l'importante représentation des femmes créoles dans la tranche d'âges de 15 à 30 ans. De 15 à 20 ans, seules les créoles sont représentées. Un tiers des épouses ont été choisies parmi elles. Près de la moitié des mariages n'ont été autorisés qu'après que la future épouse ait fait la preuve de sa fécondité (cf. les unions Bruno et Elisabeth (n° 7, 8), Sylvestre et Madeleine (n° 14, 15), Etienne et Suzanne (n° 27, 28), Bernard et Thérèse (n° 34, 35). On relève 11 femmes de 15 à 40 ans et 10 enfants de moins de cinq ans. Dans les mêmes conditions que précédemment, le taux de natalité est de 53 p. 1000, soit un enfant pour près de 19 esclaves, l'indice de fécondité de 0,909, soit 1 enfants pour 1,1 femmes de 15 à 49 ans.

Les liens entre les différentes familles conjugales sont ici plus distendus que dans l'habitation Gruchet : la plupart d'entre elles apparaissent comme isolées les unes des autres. Des premiers esclaves de l'habitation, il ne reste que le couple Michel Lahératchy et Catherine Vouloule (n° 56 et 57), tous deux âgés de près de 70 ans (xb : 26/10/1706), Jean Lamboutique (n° 39) III-2-2, fils de Jacques et Marie-Anne Lahératchy, ainsi que les cinq frères et soeurs Cipion , Julien (n° 45), Augustin (n° 46), Marie (n° 21), Pauline (n° 38) et Paule (n° 55).

### 7.1.3. : Les esclaves de l'habitation Pierre Auber, en juillet 1746.

En juillet 1746, on procède à l'inventaire des esclaves de la succession Pierre Auber, greffier adjoint à Saint-Paul, époux de Françoise Folio, et décédé au quartier de Saint-Pierre en juin 1729. On trouvera ci-dessous, tableau 7.9, le détail de cet inventaire suivi de la généalogie des familles des esclaves servant sur l'habitation.

Rang	Nom de l'esclave	Caste	Age	Mariage	Naissance	Partage	Prix en £
1	Charles	M	26	23/9/1733	vers 1720	veuve	
2	Scolastique	C	24	23/9/1733	29/10/1720	veuve	
3	Bernard	C	7		11/8/1740	(veuve)	
4	François	C	5		10/4/1742	veuve	
5	Victoire	C	2		14/3/1744	(veuve)	1476
6	Germain	M	24	26/5/1744	vers 1722	2 <sup>ème</sup> lot	
7	Julienne	C	18	26/5/1744	5/2/1728	2 <sup>ème</sup> lot	
8	Gaspard	C	0,6		24/11/1745	2 <sup>ème</sup> lot	1166
9	René	M	30	8/8/1737	vers 1716	Ant. Auber	
10	Lucine	C	24	8/8/1737	14/7/1722	Ant. Auber	1076
11	Raphanne	M	30		vers 1716	J.-B. Auber	400
12	Jean-Baptiste	C	28	13/11/1732	16/11/1719	Et. Auber	
13	Anne	M	25	13/11/1732	vers 1721	Et. Auber	1076
14	Athanase	C	30	16/2/1733	30/10/1711	veuve	

Rang	Nom de l'esclave	Caste	Age	Mariage	Naissance	Partage	Prix en £
15	Jeanne	M	35	16/2/1733	Vers 1711	veuve	
16	Léon	C	10		20/7/1735	3eme lot	
17	Pierre-Jean	C	7		7/4/1736	Ant. Auber	1126
18	Francisque (François)	Cafre	42	av. 7/1746	vers 1704	J.-B. Auber	
19	Brigitte	M	30	av. 7/1746	vers 1716	J.-B. Auber	1076
20	Manuel	Cafre	45	1/3/1734	vers 1701	veuve	
21	Marie-Jeanne	C	25	1/3/1734	21/8/1718	veuve	
22	Isabelle	C	4		vers 1742	veuve	
23	Pauline	C	2		vers 1744	veuve	1476
24	François	C	12		17/1/1733	veuve	400
25	Louise	I	40		vers 1706	(veuve)	
26	Geneviève (son enfant)	C	5		16/7/1741	veuve	700
27	Marcelline	M	15		vers 1731	veuve	500
28	Manuel	C	10		vers 1736	2 <sup>ème</sup> lot	350
29	Marie	C	8		21/10/1739	J.-B. Auber	250
30	Thérèse	C	6		vers 1740	veuve	200
31	Jacques	M	60		vers 1686	6 <sup>ème</sup> lot	300
32	Ventour (Vincent)	Cafre	60	3/6/1727	vers 1686	Ant. Auber	
33	Marguerite (paralytique)	M	35	3/6/1727	vers 1711	Ant. Auber	350
34	Chavry (Xavier)	I	70	av. 20/8/1710	vers 1676	veuve	
35	Jeanne	I	70	av. 20/8/1710	vers 1676	veuve	100
36	Avoua (Ana, Ava)	Cafre	40		vers 1706	veuve	300
37	Antoine	I	60	26/11/1718	vers 1686	veuve	
38	Marie-(Anne)	I	50	26/11/1718	vers 1796	veuve	400
39	Henry	M	40	3/6/1727	vers 1706	2 <sup>ème</sup> lot	
40	Catherine	M	40	3/6/1727	vers 1706	2 <sup>ème</sup> lot	1000
41	Joseph	Cafre	30	13/10/1732	vers 1716	Aug. Auber	
42	Ignace	M	35	13/10/1732	vers 1711	Aug. Auber	1076
43	Mathieu	Cafre	30	8/7/1731	vers 1716	veuve	
44	Suzanne	M	45	8/7/1731	vers 1701	veuve	900
45	Manuel (Emmanuel)	C	18		5/6/1729	Et. Auber	576
46	André	M	35	4/3/1737	vers 1711	Et. Auber	
47	Madeleine	C	30	4/3/1737	vers 1716	Et. Auber	
48	Romaine	C	3		3/7/1743	Et. Auber	1100
49	Alexis	C	20		7/9/1726	J.-B. Auber	576
50	Augustin	C	24		28/11/1721	6 <sup>ème</sup> lot	576
51	Claude	C	14		9/1/1732	veuve	576
52	Barthélemy	C	13		2/10/1724	Aug. Auber	500
53	Jacques	C	28		12/4/1718	veuve	500
54	Jean-Jacques	C	9		10/12/1737	Et. Auber	300
55	Michel	C	7		31/10/1739	Aug. Auber	250
56	Apolline (Pauline)	C	4		26/5/1743	veuve	180
57	Allain	C	20		31/12/1725	veuve	576
58	Pierre	C	22		15/8/1728	veuve	576
59	Joseph	C	30		14/1/1716	Aug. Auber	576
60	Paul (mal caduc)	C	35	av. 2/7/1746	15/9/1710	veuve	
61	Claire	C	22	av. 2/7/1746	19/3/1723	veuve	900
62	Vincent	Cafre	23	26/5/1744	vers 1723	veuve	
63	Dauphine	C	21	26/5/1744	vers 1725	veuve	1076
64	Charlotte	M	50		vers 1696	Et. Auber	200
65	Antoine	C	28		7/4/1720	veuve	576
66	Loto (Antoine dit Toto)	C	24		21/4/1724	3eme lot	576
67	Philippe (escadre)	C	21		3/3/1724	veuve	mémo.
[68]	Marguerite (Joseph x Agathe)	C	11		17/1/1734	Aug. Auber	
[69]	Léonore	C	9		Vers 1737	Aug. Auber	

Rang	Nom de l'esclave	Caste	Age	Mariage	Naissance	Partage	Prix en £
[70]	Bernard	M	31	8/8/1737	Vers 1715	Ant. Auber	
[71]	Thérèse	Cafre	35	8/8/1737	Vers 1710	Ant. Auber	
[72]	Francisque (escadre)					Ant. Auber	
[73]	Michel					J.-B. Auber	
[74]	Petit-Jean	C				J.-B. Auber	
[75]	Francisque (François)	M	31	Vers 1742	Vers 1715	3eme lot	
[76]	Marie-Rose	M	21	Vers 1742	Vers 1725	3eme lot	
[77]	Evariste (François x M. Rose)	C	13		12/3/1743	3eme lot	
[78]	Denis	M	41		Vers 1705	3eme lot	
[79]	Pierre	C	17		Vers 1721	2 <sup>ème</sup> lot	
[80]	Joseph	Caf. Moz.	41	5/4/1733	Vers 1706	6 <sup>ème</sup> lot	
[81]	Agathe lamboutique (enceinte)	C	31	5/4/1733	30/701715	6 <sup>ème</sup> lot	
[82]	Jean-Baptiste (Joseph x Agathe)	C	9		30/8/1737	6 <sup>ème</sup> lot	
[83]	Noël (Joseph x Agathe)	C	7		21/12/1739	6 <sup>ème</sup> lot	
[84]	René (Joseph x Agathe)	C	4		8/6/1743	6 <sup>ème</sup> lot	

Les esclaves (1 à 67) figurent dans l'inventaire de la succession Pierre Aubert. Les esclaves n° [68] à [84], ne font pas partie de l'habitation que depuis un an, ils proviennent de la succession de Jacques Auber (1665-1745) étudiée plus haut (voir 3/E/41, *Succession Jacques Auber, Inventaire et partage, 9/6/1745*), grand-père des 7 héritiers, enfants de Pierre Auber (1698-1729), époux de Françoise Folio (1701-1787) (Ricq. p. 31). Nous ne compterons comme esclaves « habitués » de cette habitation que les esclaves allant du n° 1 au n° 67.  
C = Créole ; M = Malgache ; Caf. Moz. = Cafre, Mozambique ; I = Indien, Indienne.

Tableau 7-9 : Succession Pierre Auber, époux de Françoise Folio. Inventaire des esclaves du 25 juillet 1746<sup>468</sup>.

I Charles (n° 1).

o : vers 1720 à Madagascar (ADR. 3/E/10).  
x : 23 septembre 1733 (GG. 13, Saint-Paul, n° 398).  
Scholastique, (n° 2), II-4 (1720- ap. 5/7/1761).  
p. : Xavier, Malabar ; m. : Jeanne, Malabare<sup>469</sup>.  
d'où  
II-1 Bernard (n° 3).  
o : 11 août 1740 (GG. 3, Saint-Paul, n° 1740).  
II-2 François (n° 4).  
o : 10 avril 1742 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3474).  
II-3 Victoire (n° 5).  
o : 14 mars 1744 (GG. 4, Saint-Paul, n° 3790).  
II-4 Henriette.  
o : 5 juillet 1761 (GG. 6, Saint-Paul, n° 6394).  
\*\*\*\*\*

I Germain (n° 6).

o : vers 1722 à Madagascar (24 ans, ADR. 3/E/10).  
x : 26 mai 1744 (GG. 14, Saint-Paul, n° 563).  
Julienne (n° 7)  
o : 5 février 1728 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1765).

<sup>468</sup> ADR. 3/E/10. *Succession de Pierre Auber, époux de Françoise Folio, 42 f°. Inventaire du 2 juillet 1746, f° 7 v° et sq.*

<sup>469</sup> Pour les références intéressant cette famille conjugale, voir : R. Bousquet. *Les esclaves et leurs maîtres à Bourbon (La Réunion), au temps de la Compagnie des Indes, 1665-1767*. Livre I, chapitre : 6.5.1. : Dans l'habitation Launay : les familles Lahératchy, Lamboutique.

m. : Barbe ; p. : inconnu.  
d'où  
II-1 Gaspard (n° 8).  
o : 24 novembre 1745 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4049).  
II-2 Ambroise.  
o : 1 juin 1748 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4424).  
+ : 7 juin 1748, 7 jours (GG. 16, Saint-Paul, n° 2001).  
II-3 Léon.  
o : 17 mai 1749 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4565).  
II-4 Auguste.  
o : 6 mai 1750 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4701).  
+ : 15 mai 1750, 7 jours (GG. 16, Saint-Paul, n° 2119).  
II-5 Louis.  
o : 0 avril 1752 (GG. 5, Saint -Paul, n° 4908).  
II-6 Jeanne.  
o : 16 juillet 1756 (GG. 6, Saint-Paul, n° 5626).  
+ : 23 juillet 1756 (GG. 17, Saint-Paul, n° 2586).  
II-7 Clotilde.  
o : 28 juin 1757 (GG. 6, Saint-Paul, n° 5763).  
II-8 Rose.  
o : 23 septembre 1758 (GG. 6, Saint-Paul, n° 5968).  
II-9 Vincent-de-Paul.  
o : 26 octobre 1759 (GG. 6, Saint-Paul, n° 6114).  
II-10 Célestin.  
o : 8 mars 1761 (GG. 6, Saint-Paul, n° 6329).  
II-11 Romaine.  
o : 26 avril 1762 (GG. 6, Saint-Paul, n° 6546).  
II-12 Toussaint.  
o : 29 octobre 1763 (GG. 7, Saint-Paul, n° 6795).  
II-13 Gratia.  
o : 9 octobre 1768 (GG. 7, Saint-Paul, n° 7610).

\*\*\*\*\*

I René (n° 9).

o : vers 1716 à Madagascar (30 ans, 3/E/10).  
x : 8 août 1737 (GG. 13, Saint-Paul, n° 458).  
Luce, Lucine (n° 10), II-1 (1722- ap. 2 juillet 1746).  
p. : Antoine, Indien (n° 37); m. : Marie-Anne, Indienne (n° 38).

\*\*\*\*\*

I André<sup>470</sup>.

o : vers 1693 en Inde.  
x : 13 septembre 1718 (GG. 13, Saint-Paul, n° 161).  
Suzanne (n° 44).  
o : vers 1701 à Madagascar.  
d'où  
II-1 Jean-Baptiste (n° 12).  
o : 16 novembre 1719.  
x : 13 novembre 1737.  
Anne, Malgache (n° 13) (vers 1721- ap. 25 juillet 1746).  
II-2 Augustin (n° 50).  
o : 28 novembre 1721.  
II-3 Philippe (n° 67).  
o : 3 mars 1724.  
II-4 Alexis (n° 49).  
o : 7 septembre 1726.  
II-5 Emmanuel (n° 45).  
o : 5 juin 1729.

---

<sup>470</sup> Ibidem.

I Athanase (n° 14).

o : 30 octobre 1711 (GG. 1, Saint-Paul, n° 707).  
p. et m. : inconnus.

x : 16 février 1733 (GG. 13, Saint-Paul, n° 384).

Jeanne (n° 15).

o : vers 1711 à Madagascar (35 ans, ADR. 3/E/10).

d'où

II-1 Léon (n° 16).

o : 20 juillet 1735 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2575).

II-2 Pierre-Jean (n° 17).

o : 7 novembre 1736 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2734).

II-3 garçon.

o : 18 novembre 1750 (GG. 16, Saint-Paul, n° 2139).

+ : 18 novembre 1750 (GG. 16, Saint-Paul, n° 2139).

\*\*\*\*\*

I Antoine.

o :

x : 28 janvier 1728 (GG. 13, Saint-Paul, n° 2734).

Brigitte (n° 19).

o : vers 1716 à Madagascar (30 ans, ADR. 3/E/10).

\*\*\*\*\*

I Brigitte (n° 19)

o : vers 1716 à Madagascar (30 ans, ADR. 3/E/10).

b : 30 mars 1720, 12 ans (GG. 2, Saint-Paul, n° 1054).

g : enfants naturels.

IIa-1 Barthélemy (n° 52).

o : 2 octobre 1724 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1472).

IIa-2 Alain (n° 57).

o : 31 décembre 1725 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1582).

\*\*\*\*\*

I Francisque (n° 18).

o : vers 1704, Cafre (42 ans, ADR. 3/E/10).

x : av. 2 juillet 1746 (ADR. 3/E/10).

Brigitte, veuve de Antoine, (n° 19).

o : vers 1716 à Madagascar (30 ans, ADR. 3/E/10).

\*\*\*\*\*

I Manuel, Emmanuel (n° 20).

o : vers 1701, Cafre (45 ans, ADR. 3/E/10).

x : 1 mars 1734 (GG. 13, Saint-Paul, n° 409).

Marie, Marie-Jeanne (n° 21), (1718 - ap. 19 mai 1750), II-3.

p. : Xavier, Malabar ; m. : Jeanne, Malabare<sup>471</sup>.

d'où

II-1 François (n° 24).

o : vers 1734 (12 ans, en compagnie de ses père et mère, à la veuve Pierre Auber. ADR. 3/E/10).

II-2 Isabelle (n° 22).

o : vers 1742 (4 ans, ADR. 3/E/10).

II-3 Pauline (n° 23).

o : vers 1744 (2 ans, ADR. 3/E/10).

II-4 Geneviève.

o : 4 mai 1746 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4127).

---

<sup>471</sup> Ibidem.



II-5 Olympiade.  
o : 19 juillet 1750 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4732).

\*\*\*\*\*

I Louise (n° 25).

o : vers 1706 en Inde (40 ans, ADR. 3/E/10).

g : enfants naturels.

II a-1 Antoine (n° 65).

o : 7 avril 1720 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1056).

IIa-2 Geneviève (n° 26).

o : 16 juillet 1741 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3371).

p. : Jean, esclave de Jacques Auber.

\*\*\*\*\*

I Bonaventure, Ventour (n° 32).

o : vers 1686, Cafre (60 ans, ADR. 3/E/10).

x : 3 juin 1727 (GG. 13, Saint-Paul, n° 297).

Marguerite (n° 33).

o : vers 1711 à Madagascar (35 ans, ADR. 3/E/10).

\*\*\*\*\*

I Xavier (n° 34)<sup>472</sup>.

o : vers 1676 en Inde.

x : av. 20/8/1710.

Jeanne, Malabare (n° 35)

o : vers 1691 en Inde.

d'où

5 enfants, II-1 à 5.

\*\*\*\*\*

I Antoine (n° 37).

o : vers 1686 en Inde (60 ans, ADR. 3/E/10).

x : 26 novembre 1718 (GG. 13, Saint-Paul, n° 164).

Marie-Anne (n° 38).

o : vers 1696 en Inde (ADR. 3/E/10).

b : 17 juillet 1710 (12/13 ans, esclave de Françoise Folio, GG. 1, Saint-Paul, n° 769).

d'où

II-1 Luce, Lucine (n° 10).

o : 14 juillet 1722 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1309).

x : 8 août 1737 (GG. 13, Saint-Paul, n° 458).

René, malgache (n° 9), (1716 - ap. 25 juillet 1746), I.

+ : ap. 25 juillet 1746 (ADR. 3/E/10).

II-2 Antoine dit Toto (n° 66).

o : 21 avril 1724 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1432).

\*\*\*\*\*

I Henry (n° 39).

o : vers 1706 à Madagascar (ADR. 3/E/10).

x : 3 juin 1727 (GG. 13, Saint-Paul, n° 297).

Catherine (n° 40).

o : vers 1706 à Madagascar (ADR. 3/E/10).

\*\*\*\*\*

---

<sup>472</sup> Ibidem.

I Joseph (n°41).

o : vers 1716 à Madagascar (ADR. 3/E/10).  
x : 13 octobre 1732 (GG. 13, Saint-Paul, n° 377).

Ignace (n° 42).

o : vers 1711 à Madagascar (ADR. 3/E/10).

\*\*\*\*\*

I Mathieu (n° 43).

o : vers 1716 à Madagascar (ADR. 3/E/10).

x : 8 juillet 1731 (GG. 13, Saint-Paul, n° 361).

Suzanne (n° 44) (1691- ap. 25 juillet 1746).

veuve de André, Indien.

xa : 13 septembre 1718 (GG. 13, Saint-Paul, n° 161).

André, Indien (1693- av. 8/7/1731), I.

d'où

II-1 Claude (n° 51).

o : 9 janvier 1732 (GG. 2, Saint-Paul, n° 2126).

\*\*\*\*\*

I André (n°46).

o : vers 1711 à Madagascar (35 ans, ADR. 3/E/10).

x : 4 mars 1737 (GG. 13, Saint-Paul, n° 456).

Madeleine ( n° 47).

o : vers 1716 à Bourbon (30 ans, ADR. 3/E/10).

p. et m. : ?.

d'où

II-1 Barbe.

o : 1 novembre 1733 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2871).

II-2 Romaine (n° 48).

o : 3 juillet 1743 (GG. 4, Saint-Paul, n° 3680).

II-3 Léon.

o : 9 janvier 1747 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4228).

II-4 Christophe.

o : 26 novembre 1749 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4638).

II-5 Marie-Joseph.

o : 7 juillet 1752 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4991).

II-6 Dorothée.

o : 2 mars 1755 (GG. 5, Saint-Paul, n° 5428).

\*\*\*\*\*

I Jacques.

o :

x : 24 septembre 1736 (GG. 13, Saint-Paul, n° 443).

Marianne.

b : 23 septembre 1736 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2816).

d'où

II-1 Jean-Jacques (n°54).

o : 10 décembre 1737 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2885).

II-2 Michel (n° 55).

o : 31 octobre 1739 (GG. 2, Saint-Paul, n° 3141).

II-3 Pauline, Apolline (n° 56).

o : 26 mai 1743 (GG. 4, Saint-Paul, n° 3650).

II-4 Jean-Louis.

o : 6 novembre 1746 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4203).

\*\*\*\*\*

III-2-2 Jean Lamboutique (1697 - ap. 9 juin 1745)<sup>473</sup>.  
p. : Jacques Lamboutique ; m. : Marie-Anne Lamboutique.  
x : 8 février 1723 (GG. 13, Saint-Paul, n° 205).  
Anne, Annette, malgache (vers 1707 - av. 9 juin 1745).  
d'où  
IV-2-2-1 Louis.  
o : 25 août 1723.  
IV-2-2-2 Pierre (n° 58).  
o : 15 août 1728.

\*\*\*\*\*

I Vincent (n° 62).

o : vers 1723, Cafre (23 ans, ADR. 3/E/10).  
x : 26 mai 1744 (GG. 14, Saint-Paul, n° 563).  
Dauphine (n° 63).  
o : vers 1725 à Bourbon (21 ans, ADR. 3/E/10).  
d'où  
II-1 Cécile.  
o : 24 janvier 1755 (GG. 5, Saint-Paul, n° 5406).  
+ : 16 février 1755 (GG. 17, Saint-Paul, n° 2454).  
II-2 Théodore.  
o : 12 avril 1756 (GG. 6, Saint-Paul, n° 5577).  
+ : 12 avril 1756 (GG. 17, Saint-Paul, n° 2571).  
II-3 Perrine.  
o : 14 avril 1757 (GG. 6, Saint-Paul, n° 5737).  
II-4 Gaspard.  
o : 7 octobre 1765 (GG. 7, Saint-Paul, n° 7158).  
II-5 Barbe.  
o : 25 septembre 1769 (GG. 8, Saint-Paul, n° 7860).  
II-6 Pélagie.  
o : 28 février 1761 (GG. 6, Saint-Paul, n° 6325).

\*\*\*\*\*

III-2-3 Jacques (n° 53)<sup>474</sup>

o : 12 avril 1718.  
p. : Jacques Lamboutique ; m. : Marie Anne Lahératchy.

\*\*\*\*\*

III-3-1 Paul (n° 60) (1710 - ap. 12 septembre 1748)<sup>475</sup>.

p. : Gilles Lahératchy ; m. : Marie Lamboutique.  
x : av. 2 juillet 1746 (ADR. 3/E/10).  
Claire (n° 61), (1723- ap. 12 septembre 1748), II-5.  
p. : Xavier, Malabar ; m. : Jeanne, Malabare.  
d'où  
deux enfants, IV-3-1-1 à 2.

\*\*\*\*\*

I Edouard.

o :  
x : 4 février 1736 (GG. 13, Saint-Paul, n° 454).  
Luce.  
o :  
d'où  
II-1 Rose-Marie.  
o : 1 décembre 1737 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2882).

<sup>473</sup> Ibidem.

<sup>474</sup> Ibidem.

<sup>475</sup> Ibidem.

- II-2 Marie-Anne (n° 29).  
 o : 21 octobre 1739 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3143).
- II-3 Louise.  
 o : 12 octobre 1741 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3400).
- II-4 Charles.  
 o : 10 août 1746 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4168).  
 + : 4 septembre 1750, 5 ans (GG. 16, Saint-Paul, n° 2123).

\*\*\*\*\*

- n° 11 Raphanne.  
 o : vers 1716 à Madagascar (30 ans, ADR. 3/E/10).
- n° 27 Marcelline.  
 o : vers 1731 à Madagascar ( 15 ans, ADR. 3/E/10).
- n° 28 Manuel.  
 o : vers 1736 à Bourbon (10 ans, ADR. 3/E/10).
- n° 30 Thérèse.  
 o : vers 1740 à Bourbon (6 ans, ADR. 3/E/10).
- n° 31 Jacques.  
 o : vers 1686 à Madagascar (60 ans, ADR. 3/E/10).
- n°36 Avoua, Ana, Ava.  
 o : vers 1706, Cafre (40 ans, ADR. 3/E/10).
- n° 64 Charlotte.  
 o : vers 1696 à Madagascar (50 ans, ADR. 3/E/10).

\*\*\*\*\*

Les 67 esclaves de l'habitation Pierre Auber, fils de Jacques, époux de Françoise Folio, inventoriés le 2 juillet 1746, se répartissent ainsi : 28 esclaves de traite, 14 hommes, 14 femmes et 39 esclaves créoles : 24 hommes, 15 femmes. Cette année là, l'habitation abrite 16 familles conjugales et une famille maternelle (fig. 7.7). Jusqu'à 20 ans, la base démographique de la troupe d'esclaves (fig. 7.6), où l'on note encore l'érosion consécutive à l'épidémie de 1729, est assurée exclusivement par les esclaves créoles. Par la suite, dans les classes d'âges de 20 à 35 ans, le propriétaire à adjoint à ses esclaves créoles : 16 hommes et 6 femmes, 9 esclaves de traite dont 3 femmes. Le reste des esclaves adultes de 35 ans et plus a été importé.

Près de la moitié des 17 familles de cette habitation, sont sans enfants : cinq familles ont deux enfants, deux familles en ont trois, deux autres respectivement quatre et six, le reste, un. En 1746, le taux de natalité des esclaves de cette habitation est de 36 p. 1000, un enfant sur 27,7 esclaves. L'indice de fécondité est de 0,444, soit 1 enfant pour 2,25 femmes de 15 à 49 ans<sup>476</sup>. Les plus anciens esclaves Xavier et Jeanne (n° 34, 35), Paul (n° 60), leur

---

<sup>476</sup> Pour un effectif de 67 esclaves en 1746, dont et 8 enfants de moins de 5 ans et 18 femmes de 15 à 49 ans. Hypothèse : espérance de vie à la naissance de 25 ans.

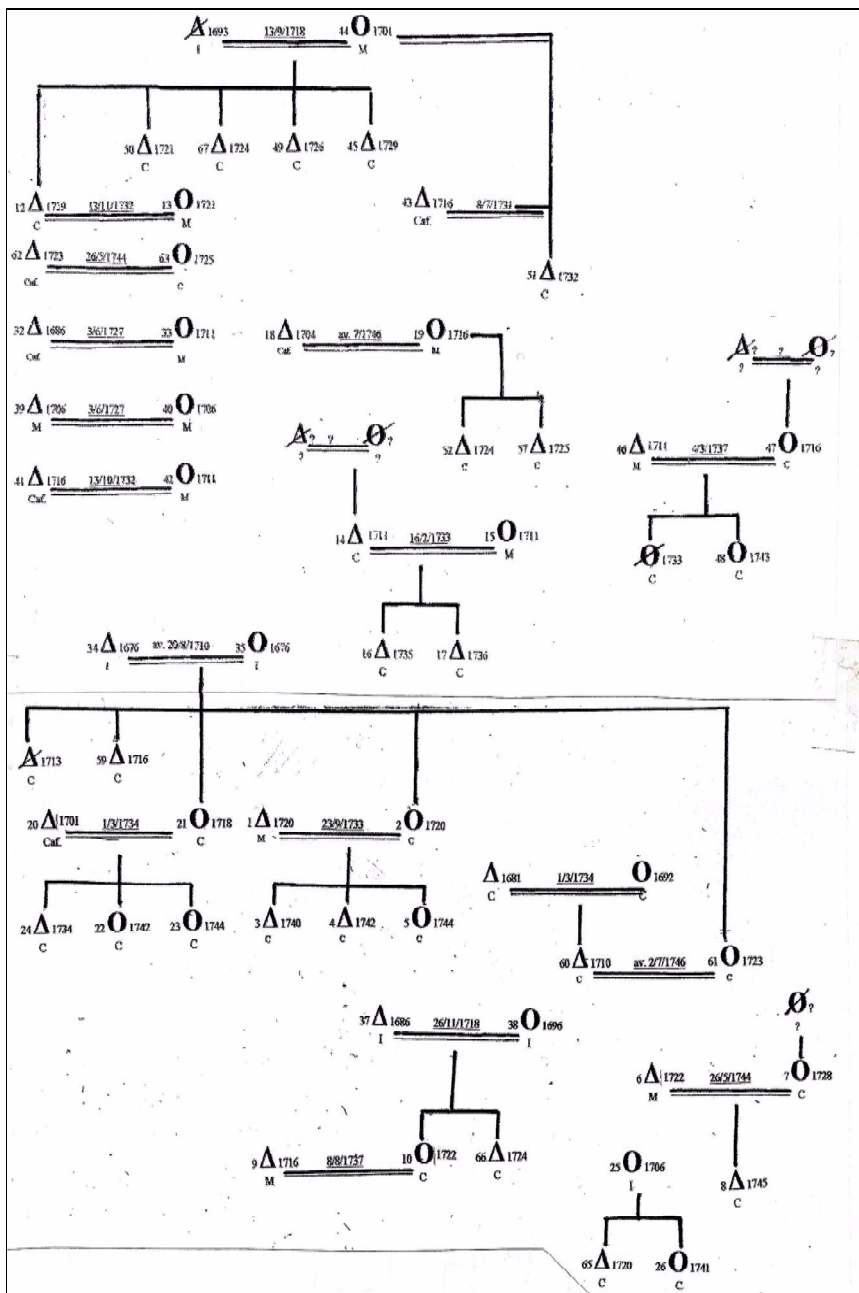


Figure 7-7 : Les esclaves de l'habitation Pierre Auber époux de Françoise Folio, en juillet 1746.

gendre, appartiennent à la famille Folio-Auber depuis, au moins, août-septembre 1710<sup>477</sup>. Cette famille s'est construite sur trois générations. Xavier et Jeanne sont les grands-parents de François (n° 24), Isabelle (n° 22), Pauline (n° 23), Bernard (n° 3), François (n° 4), Victoire (n° 5), fils et filles de Manuel et Marie-Jeanne (n° 20 et 21) et Charles et Scolastique (n° 1 et 2).

Dans ce type d'habitation stable, gouvernée par un maître ou sa veuve, on rencontre des familles d'esclaves solidement établies sur lesquelles prennent modèles les quelques esclaves de traite incorporés à l'habitation pour compenser les pertes. Les règles et coutumes sont ici bien intériorisées. Pour l'esclave étranger qui a, volontairement ou non, renoncé au marronnage, c'est la seule forme d'adaptation possible.

## **7.2. : Habitations du type B.**

### **7.2.1. : Les esclaves de l'habitation François Ricquebourg, époux de Anne Bellon, en janvier 1728.**

Les registres notariés conservent quelques inventaires d'esclaves ayant appartenu à la famille Ricquebourg de 1728 à 1759. Leur analyse permet de découvrir la stratégie mise en oeuvre par les habitants créoles, propriétaires d'esclaves pour remédier aux coups claires suscitées au sein de leur troupe d'esclaves par l'épidémie de 1729.

Le 21 janvier 1728, le notariat de Saint-Paul, procède à l'apposition des scellés sur les biens contenus dans l'habitation François Ricquebourg, père, époux défunt de Anne Bellon<sup>478</sup>. Le 18 août 1729, on procède au partage de la succession entre les six cohéritiers<sup>479</sup>.

L'état des noirs de l'habitation, en date du 29 janvier 1731, ne tient pas compte des esclaves nés postérieurement au décès de leur maître<sup>480</sup>. Le tableau

---

<sup>477</sup> Voir : R. Bousquet. *Les esclaves et leurs maîtres à Bourbon (La Réunion), au temps de la Compagnie des Indes, 1665-1767*. Livre I, chapitre : 6.5.1. : Dans l'habitation Launay : les familles Lahératchy, Lamboutique. Xavier, + : 4 décembre 1747, 80 ans (GG. 16, Saint-Paul, n° 1947). Jeanne, + : 25 septembre 1754, 70 ans (GG. 17, Saint-Paul, n° 2426). Paul, o : 15 septembre 1710 (GG. 1, Saint-Paul, n° 660).

<sup>478</sup> François Ricquebourg, + : 29/1/1728 à Saint-Paul, 83 ans (GG. 15, n° 324).

ADR. 3/E/2. *Succession Ricquebourg François, 21 et 27/1/1728, 29/1/1731 ; Partage de la succession François Ricquebourg, 18/8/1729 ; Inventaire des effets de la communauté de feu Henry Ricquebourg, 17/8/1729.*

<sup>479</sup> Cohéritiers Ricquebourg : Michelle, o : 20/1/1691 (GG. 1, n° 247), passée en France avec son époux en 1712 (ADR. C° 2792, 16/12/1712), Hyacinthe, o : 14/6/1693 (GG. 1, n° 280), + : 27/9/1772 à 79 ans, 3 mois (GG. 18, n° 4773), Jean-Baptiste, o : 1/8/1701 (GG. 1, n° 457), + : 11/7/1788, 87 ans (GG. 20, n° 8420), tous fils et fille de François, et François, o : 7/5/1714 (GG. 1, n° 839), Marianne, o : 3/8/1717 (GG. 1, n° 1017), Hyacinthe, o : 2/4/1721 (GG. 2, n° 1221).

<sup>480</sup> Ainsi pour les enfants de Pierre et Anne, Marc et Thérèse, Thomas et Jeanne, dont la présence est pourtant attestée jusque au recensement de 1735.

7.10 livre donc l'état de la troupe telle qu'elle était dans l'habitation Ricquebourg avant l'épidémie de 1729<sup>481</sup>.

La pyramide des âges (fig. 7.9) se caractérise par un important déséquilibre des sexes : les hommes sont fortement représentés. La stratégie nataliste du propriétaire apparaît lorsque l'on considère la pyramide des âges des deux groupes de population servile. Elles ne sont pas étroitement liées, ce qui indique que les jeunes classes d'âges ne dépendent pas uniquement de l'importation d'esclaves de traite. Le groupe d'âge modal des esclaves de traite se situe bien dans les 20-24 ans, mais il faut ici tenir compte du déséquilibre des sexes. Près de 32% des esclaves importés sont des femmes de plus de 39 ans et plus (7/22). Le groupe des esclaves créoles se trouve concentré dans les groupes d'âges jeunes (groupe d'âge modal de 5 à 9 ans) et près de 22% des créoles sont des femmes de 15 à 34 ans (7/32).

Rang	Nom des esclaves	Caste	Mariages	Naissances	Partage	Prix en £
1	Manuel	Moz.	18/8/1691	vers 1672		
2	Marie	Moz.	18/8/1691	vers 1680		200
3	Michel	M	30/1/1713	vers 1689		
4	Marthe	M	30/1/1713	vers 1676		120
5	Jacques	M	vers 1704	vers 1684	MR	
6	Louise	M	vers 1704	vers 1689	MR	120
7	Antoine	I	vers 1720	vers 1678		
8	Véronique	I	vers 1720	vers 1686		130
9	Mathieu	I	25/7/1722	vers 1691		
10	Madeleine	M	25/7/1722	vers 1689		160
11	Pierre	M	21/7/1721	vers 1701		
12	Annette	M	21/7/1721	vers 1707		200
13	Marc	M	29/9/1723	vers 1697		
14	Thérèse	M	29/9/1723	vers 1689		220
15	François	C	vers 1725	3/5/1700	AB	
16	Catherine	C	vers 1725	5/1/1705	AB	260
17	Nicolas	M	25/7/1722	vers 1707		
18	Margérite	C	25/7/1722	26/11/1704		240
19	Thomas	M	19/9/1727	vers 1707		
20	Jeanne	C	19/9/1727	14/5/1709		260
21	Paul	M	30/7/1727	vers 1707		
22	Jeanne	C	30/7/1727	21/9/1706		200
23	Bernard	M		vers 1705		140
24	Athanase	C		vers 1707		140
25	Louis	M		vers 1711	FR	120
26	Antoine	Cafre		vers 1712		100
27	Claude	M	(2/7/1728)	vers 1711		100
28	Sans-Chagrin	?		?		100
29	Jean	M		?	AB	80
30	Étienne	C		22/9/1714		50

<sup>481</sup> Voir l'état des noirs de l'habitation François Ricquebourg aux différents recensements, de 1690 à 1735, et la généalogie des familles serviles de cette habitation, in : R. Bousquet. *Les esclaves et leurs maîtres à Bourbon (La Réunion), au temps de la Compagnie des Indes, 1665-1767*. Livre I, chapitre : 6-5-3 : Descendance et liens de parenté chez les familles serviles recensés dans l'habitation François Ricquebourg, époux Anne Bellon, en 1690.

ADR. 3/E/2. *Apposition de scellés, 21 janvier 1728, n° 87. Inventaire du 27 janvier 1728. Dénombrement des esclaves du 29 janvier 1728. Ibidem. Inventaire de la succession de feu Henry Ricquebourg, 17 juillet 1729. Partage de la succession de François Ricquebourg, 18 août 1729.*

Rang	Nom des esclaves	Caste	Mariages	Naissances	Partage	Prix en £
31	Joseph	C		12/9/1718	PB	75
32	Augustin	C		28/8/1718	PB	60
33	André	C		2/8/1718	PB	60
34	Laurent	C		8/7/1718	MR	55
35	Sylvestre	C		1/1/1721	PB	55
36	Charles	C		2/8/1722	PB	45
37	René	C		2/12/1721	PB	45
38	Simon	C		26/7/1722	PB	40
39	Ambroise	C		12/8/1723	JBR	40
40	Julien	C		25/5/1725		35
41	Philippe	C		23/3/1724	PB	35
42	Barthélemy	C		vers 1728	FR	28
43	Grégoire	C		27/6/1726		28
44	Germain	C		8/8/1725	AB	28
45	Brigitte	C	(2/7/1728)	20/9/1711		100
46	Isabelle	C		27/11/1702	FR	100
47	Suzanne	C		vers 1715		100
48	Marion (Marie)	C		21/11/1703		100
49	Barbe	C		29/4/1714		100
50	Agathe	C		30/1/1721	FR	45
51	Claire	C		18/8/1724	PB	40
52	Monique	C		2/10/1722		40
53	Thérèse	C		4/3/1698		28
54	Marie	C		26/4/1725		30
55	Alexandre	C		17/6/1726		28
56	Jérôme	C		2/3/1725		28

Nota : MR : donné en avancement d'hoirie à Michelle Ricquebourg, en France. PB : donné à Pierre Baillif, veuf de Geneviève Ricquebourg, pour Anne Baillif (AB), sa fille. FR : donné à Françoise Ricquebourg. JBR : donné à Jean-Baptiste Ricquebourg.

Tableau 7-10 : Les esclaves de l'habitation François Ricquebourg, père en janvier 1728. ADR. 3/E/2.

L'habitation compte 12 familles conjugales ; Claude (n° 27) et Brigitte (n° 45) sont mariés le 2/7/1728 (fig. 7.8). Sur les 16 enfants créoles de la première génération d'esclaves provenant des deux premiers couples d'esclaves mozambicains et malgaches (n° 1 et 2, n° 5 et 6), mariés dans l'habitation en 1691 et 1704, douze sont vivants à la veille de l'épidémie de variole (10 de Manuel, 2 de Jacques), desquels proviendront six autres enfants, légitimes ou naturels. Au total 25 individus et deux familles serviles unies par le mariage de deux de leurs membres : François et Catherine (n° 15 et 16), gouvernées par quatre vieux parents et grands-parents mozambiques et malgaches. C'est ainsi que Charles (n° 36) côtoie quatre grands-parents en lignée paternelle et maternelle : Manuel et Marie (n° 1 et 2), Jacques et Louise (n° 5 et 6) ainsi que cinq de ses oncles : Athanase (n° 24), François (n° 15), Etienne (n° 30), André (n° 33) et Sylvestre (n° 35). Pour  $E_0 = 25$ , le taux de natalité est de 54 p. 1000



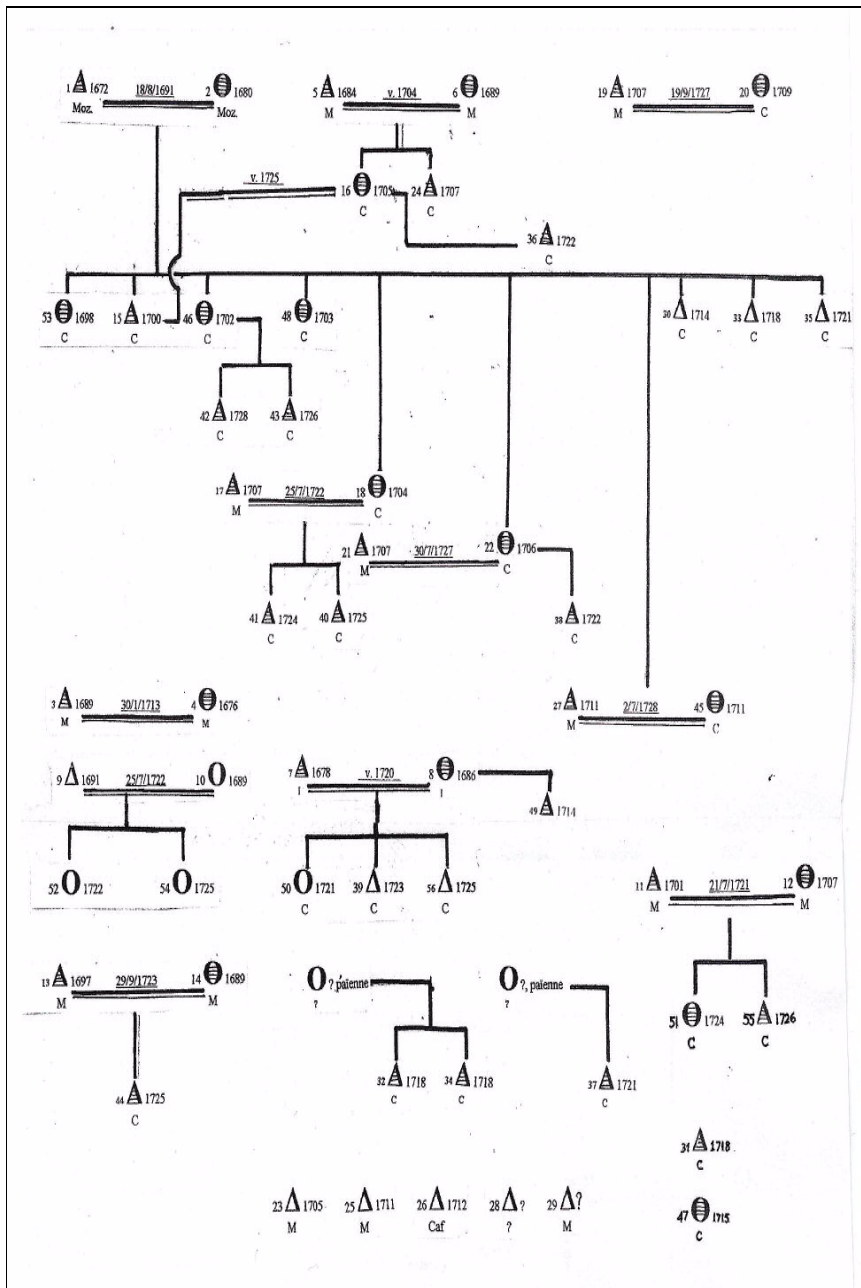


Figure 7-8 : Les familles d’esclaves de l’habitation François Ricquebourg, en janvier 1728.

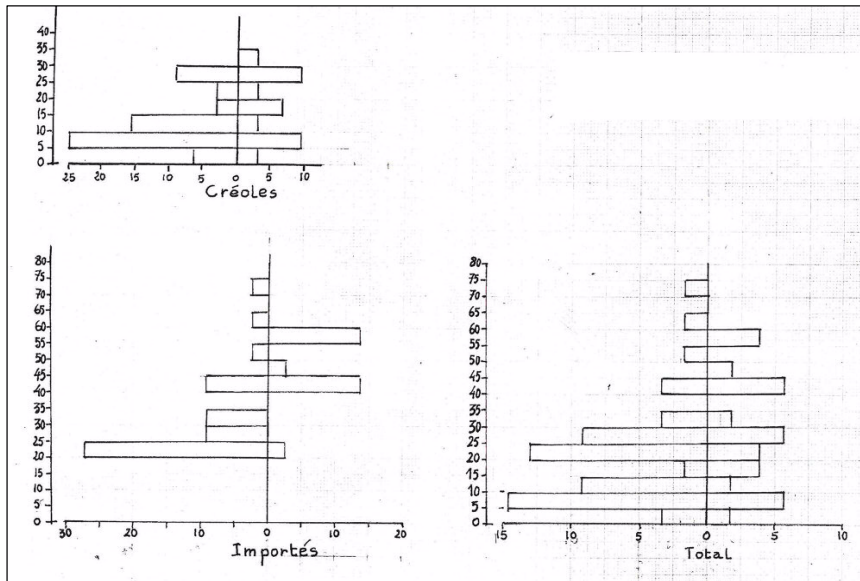


Figure 7-9 : Pyramide des âges des esclaves de l'habitation François Ricquebourg, Anne Bellon, en août 1728.

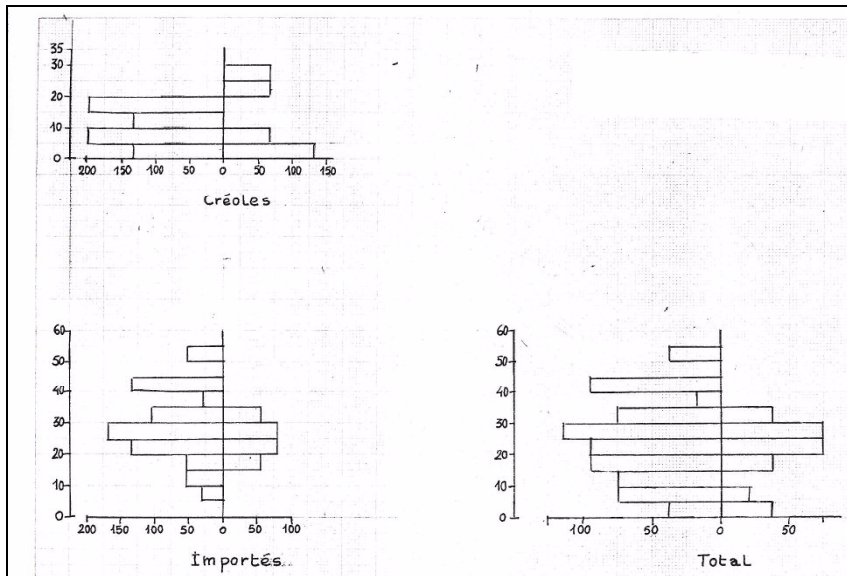


Figure 7-10 : Pyramide des âges des esclaves de l'habitation Hyacinthe Ricquebourg, en janvier 1736.

soit 1 enfant sur 18,5 esclaves. L'indice de fécondité est de 0,714 soit un enfant pour 1,4 femme de 15-49 ans<sup>482</sup>. Le taux de mortalité est de 17,8 p. 1000. L'accroissement naturel est de 4,9%.

Les autres familles conjugales, la plupart unies après 1720, apparaissent comme isolées les unes des autres, avec deux ou trois enfants vivants. Quelques orphelins de mère païenne dont on ne retrouve pas la trace, complètent la troupe des créoles (n° 32, 34, 37). L'habitation a été formée par concession de 80,14 ha de terre, en 1725, alors qu'elle recensait 47 esclaves dont 28 adultes valides. Elle s'est accrue de 63 ha par succession en 1729. En 1732, la veuve Bellon, âgée de 64 ans, déclarait faire valoir directement 142 ha de terre dont 40 ha mis en rapport par une troupe de 41 esclaves dont 21 esclaves adultes valides, soit entre un et deux ha de terre défrichée par esclave. L'habitation produit : vivres, bétail et café. La veuve Ricquebourg, qui a acheté 7 ha de terre supplémentaires en 1734, déclare, en 1735, produire : 1 200 livres de blé, 5 000 livres de maïs et 100 livres de fayots ; élever : une douzaine de boeufs, cinquante moutons et trente cochons. Elle déclare encore une importante basse cour : 30 cochons, 10 dindons, 28 oies, 80 canards, 15 pigeons. Dans la cafétéria de 6 000 caféiers plantés en 1732/33, deux mille caféiers commencent à fournir. Les 40 ha de terre en rapport sont cultivés par 48 esclaves dont 33 adultes valides, soit 1,2 ha par esclave adulte valide<sup>483</sup>.

A la suite du décès de Elisabeth Hibon, puis de Suzanne Bachelier, on dresse en janvier 1736, puis décembre 1759, l'état des noirs de l'habitation Hyacinthe Ricquebourg<sup>484</sup>

### **7.2.2. : Les esclaves de l'habitation Hyacinthe Ricquebourg, en janvier 1736 et décembre 1759.**

On trouvera ci-dessous la généalogie, réduite aux mariages et naissances, des familles serviles dont on signale par leurs n° d'inventaire les membres présents dans l'habitation en janvier 1736 (ex : n° 44) et décembre 1759 (ex : n° 44).

I Bernard (n° 44).

o : vers 1706 à Madagascar (28 ans, rct. 1735).

b : 27/2/1723 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1356).

+ : 15/11/1759 (50 ans, GG. 17, Saint-Paul, n° 2997).

x : 5/10/1733 (GG. 13, Saint-Paul, n° 399).

Françoise (n° 45, n° 38).

o : vers 1716 à Madagascar (20 ans, succession Elisabeth Hibon,

5/1/1736, 3/E/7).

+ : ap. 5/12/1759 (50 ans, « borgne », 3/E/43).

<sup>482</sup> Effectifs au 27 janvier 1728 : 56 esclaves, 14 femmes de 15-49 ans, 10 enfants de moins de cinq ans, 10 décès relevés de 1723 à 1733, sans les décès de 1729 :  $(10/56) \times (1/10) = 17,8$  p. 1000.

<sup>483</sup> ADR. C° 768, 769, 770.

<sup>484</sup> ADR. 3/E/7, *Succession Elisabeth Hibon, épouse Hyacinthe Ricquebourg, 5/1/1736.*  
ADR. 3/E/43. *Succession Suzanne Bachelier, épouse Hyacinthe Ricquebourg, 5/12/1759.*

d'où

II-1 Pélagie (n° 46, n° 1).

o : 19/10/1734 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2481).

+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).

d'où trois enfants naturels, III-1 a-1 à 3.

II-2 Charité.

o : 28/7/1737 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2835).

II-3 Magloire.

o : 31/10/1739 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3142).

II-4 enfant.

o : 17/4/1744 (GG. 4, Saint-Paul, n° 1638).

+ : 17/4/1744 (ondoyé, GG. 4, Saint-Paul, n° 1638).

II-5 Thomas (n° 9)<sup>485</sup>

o : 20/2/1746 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4094).

+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).

II-6 Benoni (n° 8)

o : 3/6/1748 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4430).

+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).

II-7 Dauphine (asthmatique) (n° 51).

o : 12/9/1750 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4753).

+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).

\*\*\*\*\*

II-1 Pélagie (n° 46, n° 1), (1734- ap. 5/12/1759).

p. : Bernard, Malgache ; m. : Françoise, Malgache (n° 45, n° 38).

a : enfants naturels.

III-1 a- 1 Simon (n° 2).

o : 13/2/1754 (GG. 5, Saint-Paul, n° 5389).

+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).

III-1 a-2 Marie-Marthe.

o : 16/12/1759 (GG. 6, Saint-Paul, n° 6128).

III-1 a-3 Françoise.

o : 1/9/1763 (GG. 7, Saint-Paul, n° 6769).

\*\*\*\*\*

I Brigitte (n° 40).

o : vers 1716 à Madagascar (20 ans, 5/1/1736, 3/E/7)

a : enfant naturel.

II a-1 Louise (Louise-Barbe), (n° 41, n° 28).

o : 19/4/1734 (GG. 2, Saint-Paul, n° 2403).

p. : Augustin (n° 42), o : vers 1716 en Inde (20 ans, 5/1/1736, 3/E/7).

+ : ap. 22/7/1761 (GG. 6, Saint-Paul, n° 6399).

x : 3/2/1749 (GG. 14, Saint-Paul, n° 624).

Joseph, Créole (n° 16, n° 27) (1725 -ap. 5/12/1759), II-2.

p. : Maurice, Cafre ; m. : Marie, Malgache.

d'où 4 enfants, III-2-1 à 4.

\*\*\*\*\*

II-8 Madeleine (n° 8).

o : 1/10/1709 (GG. 1, Saint-Paul, n° 635).

p. : Manuel Scière, Cafre ; m. : Marie-Marzel, Cafrine<sup>486</sup>.

a : enfants naturels.

III- 8 a-1 Basile.

o : 11/5/1728 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1799).

<sup>485</sup>Donné par François Ricquebourg en dot à son fils Louis-Joseph à l'occasion de son mariage avec Marie-Hélène Macé. ADR. 3/E/13. Cm. du 23/9/1757.

<sup>486</sup> Voir la généalogie de cette famille in : R. Bousquet. *Les esclaves et leurs maîtres à Bourbon (La Réunion), au temps de la Compagnie des Indes, 1665-1767*. Livre I, chapitre : 6-5-3 : Descendance et liens de parenté chez les familles serviles recensées dans l'habitation François Ricquebourg, époux Anne Bellon, en 1690.

+ : 3/8/1729 (3 ans ?, GG. 15, Saint-Paul, n° 712).  
III- 8 a-2 Basile, Basile Sauxbois (n° 37, n° 73).  
o : 15/5/1730 ( GG. 2, Saint-Paul, n° 1934).  
+ : ap. 5/12/1759 (Succession Suzanne Bachelier, 3/E/43).  
III- 8 a-3 Martin.  
o : 30/3/1734 (GG. 2, Saint-Paul, n° 2394).  
p. : Pierre esclave de Hyacinthe Ricquebourg.

\*\*\*\*\*

I Thomas (n° 12).

o : vers 1714 ( 21 ans rct. 1735 ; 25 ans, 5/1/1736, 3/E/7).  
b. 4/10/1733 (GG. 2, Saint-Paul, n° 2346).  
+ : 27/12/1741 (25 ans, GG. 16, Saint-Paul, n° 1408).  
x : 5/10/1733 (GG. 13, Saint-Paul, n° 399).  
Marianne (n° 13).  
o : vers 1709 à Madagascar (26 ans, rct. 1735).

d'où

II-1 Pierre.

o : 21/4/1736 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2665).

\*\*\*\*\*

I Lahériaine, Variène (Valérienne), (n° 9).

o : vers 1711, à Madagascar, païenne (25 ans, 5/1/1736, 3/E/7).  
+ ap. 5/1/1736 (3/E7).

a : enfant naturel.

II a-1 Charles (n° 10).

o : 30/8/1735 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2585).

+ : 11/1/1736 (1 an, GG. 15, Saint-Paul, n° 2086)<sup>487</sup>.

\*\*\*\*\*

I Marc (n° 51).

o : vers 1696 à Madagascar ( 40 ans, 5/1/1736, 3/E/7).  
x : 20/9/1723 (GG. 13, Saint-Paul, n° 215).

Thérèse.

o : vers 1689 à Madagascar (36 ans, Rct. 1725).

b : 4/4/1722 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1281)<sup>488</sup>.

d'où

II-1 Jérôme.

o : 3/5/1724 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1437).

II-2 Germain.

o : 8/8/1725 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1546).

II-3 Jérôme (n° 11).

o : 16/3/1728 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1777).

\*\*\*\*\*

I Maurice.

o : vers 1685, Cafre ( 45 ans, rct. 1735).

x : vers 1722.

Marie.

o : vers 1685, à Madagascar (40 ans, rct. 1735).

b : 12/4/1721 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1223).

d'où

II-1 Agathe.

<sup>487</sup> Au partage des biens de la succession, les arbitres ignorent le décès de cet esclave qui tombe dans le second lot d'esclaves attribués à Suzanne Bachelier femme de Hyacinthe Ricquebourg. ADR. 3/E/7. *Succession Hyacinthe Ricquebourg, partage, 28/1/1736, f° 11v°-17v°.*

<sup>488</sup> Le couple provient de François Ricquebourg père. Il est estimé 220 livres en 1731, ADR. 3/E/2. *Succession François Ricquebourg, 29/1/1731.*

o : 30/7/1723 (GG. 2, Saint-Paul n° 1381).  
 + : 5/6/1729 (7 ans, GG. 15, Saint-Paul, n° 441).  
 II-2 Joseph (n° 16, n° 27).  
 o : 6/3/1725 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1504).  
 + : ap. 22/7/1761 (GG. 6, Saint-Paul, n° 6399).  
 x : 2/9/1737 (GG. 13, Saint-Paul, n° 460).  
 Barbe, Louise-Barbe, (n° 41, n° 28), (1734 - ap. 5/12/1759), II a-1.  
 m. : Brigitte, Malgache (n° 40) ; p. : Augustin, Malabar (n° 42).  
 d'où 4 enfants, III-2-1 à 4.  
 II-3 Louis (n° 17).  
 o : vers 1728 (3/E/7).  
 + : 4/2/1736 (noyé, GG. 15, Saint-Paul, n° 1089) ?.

\*\*\*\*\*

I Pierre (n° 14).

o : vers 1706 à Madagascar (25 ans, 5/1/1736, 3/E/7).  
 + : 1/5/1748 (50 ans, GG. 16, Saint-Paul, n° 1994).  
 x : 5/10/1733 (GG. 13, Saint-Paul, n° 399).  
 Catherine (n° 15).  
 o : vers 1707 à Madagascar ( 30 ans, 5/1/1736, 3/E/7).

d'où

II-1 Jean (n° 70).  
 o : 14/11/1737 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2876).  
 + : ap. 5/12/1759 (29 ans, Créole, 3/E/43).

\*\*\*\*\*

Rang	Nom des esclaves	Caste	Agés	Mariages	Naissances	Partage	Prix erf
1	Sambapoul	Moz.	25			A	250
2	Marie	M	20			A	400
3	Thérèse	M	18			A	400
4	Geneviève	C	9		17/3/1728	A	200
5	Dauphine	C	20		17/6/1718	C	400
6	Athanase	C	18		8/11/1716	A	500
7	Cotte mal aux yeux	M	12			A	350
8	Madeleine	C	25		1/10/1719	A	400
9	Lahériaine, Variéne.	M	25		vers 1711	A	
10	Charles	C	0,4		30/8/1735	A	475
11	Jérôme	C	8		16/3/1728	A	200
12	Thomas	M	25	5/10/1733		A	
13	Marianne	M	[27]	5/10/1733		A	900
14	Pierre	M	25	5/10/1733		B	
15	Catherine	M	30	5/10/1733		B	900
16	Joseph	C	9		6/3/1725	A	200
17	Louis ou Petit-Louis	C	7		vers 1728	B	180
18	Antoine	Moz.	35	5/10/1733		A	
19	Agathe (estropiée d'une main)	M	25	5/10/1733		A	
20	Hippolyte	[C]	4		26/3/1731	A	900
21	Jacques	M	30			A	500
22	Savane	Gorée	40			C	500
23	Samba	Guin.	30			A	500
24	Léveillé	Yoloff	30			B	500
25	Zèque	M	25			A	500
26	Joseph (haut mal)	Cafre	40			A	250
27	Laventure	I	50			A	300
28	Louis	M	40			B	300
29	Suigue	M	40			C	300
30	Daugue	M	25			A	500
31	Etienne	C	18		9/7/1719	C	500

Rang	Nom des esclaves	Caste	Agés	Mariages	Naissances	Partage	Prix erf
32	Cotte	M	18			C	500
33	Cotte Maya	M	18			C	400
34	André	C	13		23/3/1723	A	300
35	Henry	C	15		7/3/1720	B	350
36	Paul	C	10		17/12/1727	C	200
37	Basile	C	6		15/5/1730	A	150
38	Calle	M	18			A	400
39	Annette (infirme)	M	30			C	250
40	Brigitte	M	20			B	
41	Louise	C	0,18		19/4/1734	B	475
42	Augustin	I	20			A	500
43	Cotte Bary	M	14			A	300
44	Bernard	M	24	5/10/1733		A	
45	Françoise	M	20	5/10/1733		A	
46	Pélagie	C	1		19/10/1734	A	975
47	Francisque (eunuque)	M	25			A	300
48	Cotte l'hermitage	M	13			A	300
49	Sambau	Cafre	30			A	500
50	Lahivos	M	24			B	450
51	Marc	M	40	20/9/1723		A	450
52	Rangoune	M	50			C	300
53	Henry	I	20			A	500
54	Sylvestre <sup>489</sup>	C	[15]		1/1/1721	A	

Notes : Moz., Guin., Gorée = Cafres de Mozambique, de Guinée, de Gorée. A = part de Hyacinthe Ricquebourg père et Suzanne Bachelier, sa femme. B = part de François Ricquebourg fils. C = part de Hyacinthe Ricquebourg fils.

Tableau 7-11 : Esclaves de la succession Elisabeth Hibon, épouse Ricquebourg Hyacinthe, 5 et 28/1/1736, ADR. 3/E/7.

Rang	Nom de l'esclave	Caste	Agés	Mariages	Naissances	Prix en £
1	Pélagie	C	25		19/10/1734	576
2	Simon	C	3		13/12/1754	150
3	Charles	C	12		vers 1747	360
4	Catherine	C	16		8/12/1742	550
5	Brigitte	C	15		vers 1742	550
6	Léon	C	10		5/5/1749	400
7	Henry	C	12		19/12/1746	500
8	Benony	C	8		3/6/1748	360
9	Thomas	C	12		20/2/1746	400
10	Marie	I	55		vers 1704	300
11	Françoise <sup>490</sup>	C	14		19/4/1743	500
12	Jean-Louis	C	11		14/11/1748	320
13	Etienne	C	5		20/10/1754	150

<sup>489</sup> Cet esclave créole ne figure pas dans l'inventaire dressé le 5 janvier. Il est attribué à Hyacinthe Ricquebourg père, au partage de la succession, le 28 janvier suivant. Il s'agit sans doute de Sylvestre, II-14, o : 1/1/1721 (GG. 2, n° 1202), fils de Manoel Scier et Marie Marzel. Voir la généalogie de cette famille in : R. Bousquet. *Les esclaves et leurs maîtres à Bourbon (La Réunion), au temps de la Compagnie des Indes, 1665-1767*. Livre I, chapitre : 6-5-3 : Descendance et liens de parenté chez les familles serviles recensées dans l'habitation François Ricquebourg, époux Anne Bellon, en 1690. Le dit Sylvestre, estimé 55 £, avait auparavant été attribué en avancement d'hoirie, à Pierre Baillif, marié sans contrat à Geneviève Ricquebourg, pour sa fille Anne. ADR. 3/E/2. *Inventaire et partage des biens de la succession Ricquebourg François, 21 au 29/1/1731*.

<sup>490</sup> Enfant d'une esclave nommée Suzanne (?), appartenant à Hyacinthe Ricquebourg, et de André, appartenant à François Ricquebourg (ADR. GG. 4, Saint-Paul, n° 3626).

Rang	Nom de l'esclave	Caste	Agés	Mariages	Naissances	Prix en £
14	Romain	C	8		28/2/1752	150
15	Véronique	C	12		28/6/1746	360
16	Jérôme	M	30	vers 1760	vers 1729	
17	Dominique	I	30	vers 1760	vers 1729	
18	Michel	C	3		vers 1756	
19	Jacques	C	0,18		6/4/1758	1326
20	Antoine	Cafre	58	5/10/1733	vers 1701	
21	Agathe	M	55	5/10/1733	vers 1704	500
22	André	C	35	16/4/1742	23/3/1723	
23	Marie-Madeleine	M	40	16/4/1742	vers 1719	876
24	Basile	C	25	30/4/1759	20/8/1735	
25	Geneviève	C	30	30/4/1759	17/3/1728	
26	Paulin (Paul)	C	2 ½		1/8/1757	1252
27	Joseph	C	35	3/2/1749	6/3/1725	
28	Barbe	C	28	3/2/1749	19/4/1734	
29	Jean-Louis	C	2 ½		28/11/1756	1252
30	Julien	M	35	18/6/1753	vers 1724	
31	Opportune	C	20	18/6/1753	25/1/1737	
32	Henriette	C	15 j.		20/11/1759	1177
33	Philippe	C	25		10/8/1735	576
34	Georges (infirm)	Cafre	50		vers 1709	360
35	Sylvestre	C	45	vers 1737	vers 1714	
36	Marie (infirm)	M	35	vers 1737	vers 1724	876
37	Marianne	M	60		vers 1699	300
38	Françoise (borgne)	M	50	5/10/1730	vers 1709	150
39	Georges	C	23		9/9/1738	576
40	Isidore	C	18		8/8/1737	500
41	Dauphine	C	30	29/5/1758	10/4/1728	
42	Jouan	Cafre	30	29/5/1758	vers 1729	1152
43	Louis	M	35	17/7/1744	vers 1724	
44	Suzanne	C	50	17/7/1744	vers 1709	1200
45	Hilarion	C	4		15/3/1756	150
46	Jean-Baptiste	C	2		3/9/1757	100
47	René (asthmatique)	C	20		29/11/1738	400
48	Alexis	C	10		3/6/1749	400
49	Dominique	Cafre	30	5/5/1755		
50	Thérèse	M	30	5/5/1755		1152
51	Dauphine (asthmatique)	C	8		12/9/1750	250
52	Francisque (infirm)	M	60			100
53	Bruno	C	18		21/2/1741	500
54	Noël	Cafre	40	20/1/1738		
55	Louise	M	40	20/1/1738		1000
56	Pierrot	C	22		21/4/1736	576
57	Baptiste	C	29		27/7/1731	400
58	Antoine dit la Foïne	Cafre	60	28/10/1737		
59	Marguerite	M	60	28/10/1737		600
60	Cotte	M	35			500
61	Gaétan	Cafre	36			500
62	Maurice	Cafre	40			500
63	Bastien	Cafre	35			500
64	Vincent	Cafre	35			500
65	Joseph	Cafre	40			500
66	Jouan Canarie	Cafre	30			500



Rang	Nom de l'esclave	Caste	Agés	Mariages	Naissances	Prix en £
67	Athanase	C	40		8/11/1716	400
68	Baptiste Jeannot (estropié) <sup>491</sup>	C	20		11/7/1738	400
69	Gonzague	Cafre	40			400
70	Jean	C	29		14/11/1737	400
71	Alexis	M	45			400
72	Rose	M	40			500
73	Basile Sauxbois	C	28		15/5/1730	500
74	Jeanneton	M	50			400
75	Grégoire	C	13		3/7/1745	400
76	Christophe	Cafre	36			300
77	Blaise	C	22		19/12/1738	576
78	Ambroise	C	20		7/6/1739	500
79	Marie	C	30	vers 1752	vers 1729	500
80	André (marron depuis plus d'un mois, son mari)	C	35	vers 1752	vers 1724	mémoire
81	Olive	C	8		24/6/1753	200

Tableau 7-12 : Les esclaves de la succession Suzanne Bachelier, épouse Ricquebourg Hyacinthe, 5/12/1759. ADR. 3/E/43.

I Antoine (n° 18, n° 20).

o : vers 1695, au Mozambique, Cafre (40 ans rct. 1735 ; 35 ans, 5/1/1736, 3/E/7).

+ : ap. 5/12/1759 (58 ans, 3/E/43).

x : 5/10/1733 (GG. 13, Saint-Paul, n° 399).

Agathe (n° 19, n° 21), (v. 1710 - ap. 5/12/1759).

d'où

II-1 Olive.

o : 23/6/1738 ( GG. 3, Saint-Paul, n° 2957).

+ : 28/6/1738 (4 jours, GG. 15, Saint-Paul, n° 1292).

II-2 Catherine (n° 4).

o : 8/12/1742 (GG. 4, Saint-Paul, n° 3570).

+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).

II-3 François.

o : 13/1/1746 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4070).

II-4 Magdeleine.

o : 26/12/1748 ( GG. 4, Saint-Paul, n ° 4501).

+ : 2/1/1749 (GG. 16, Saint-Paul, n° 2034).

\*\*\*\*\*

I Agathe (n° 19).

o : vers 1710 à Madagascar (25 ans, 5/1/1736, 3/E/7).

b : 14/5/1730, GG. 2, Saint-Paul, n° 1933).

+ : ap. 5/12/1759 (55 ans, 3/E/43).

a : enfant naturel.

II a- 1 Hyppolithe (n° 20).

o : 26/3/1731 (GG. 2, Saint-Paul, n° 2056).

+ : ap. 28/1/1736 (3/E/7).

\*\*\*\*\*

<sup>491</sup> Jean-Baptiste, II-5, o : 11/7/1738 (GG. 3, n° 2961), fils de Thomas, Malgache et de Jeanne Pangor, donné par François Ricquebourg en dot à son fils Louis-Joseph à l'occasion de son mariage avec Marie-Hélène Macé (ADR. 3/E/13. Cm. du 23/9/1757). Voir la généalogie de cette famille, in : R. Bousquet. *Les esclaves et leurs maîtres à Bourbon (La Réunion), au temps de la Compagnie des Indes, 1665-1767*. Livre I, chapitre 6.5.3 : Descendance et liens de parenté chez les familles serviles recensées dans l'habitation François Ricquebourg, époux de Anne Bellon, en 1690.

I Nègresse chrétienne.

o :

a : enfants naturels.

II a-1 Paul (n° 36).

o : 17/12/1727 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1753).

+ : ap. 28/1/1736 (3/E/7).

II a-2 Geneviève (n° 4, n° 25).

o : 17/3/1728 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1778).

+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).

a : 5 enfants naturels, III a-2 a-1 à 5.

xb : 30/4/1759 (GG. 14, Saint-Paul, n° 576).

Basile (n° 24), (1735 -ap. 5/12/1759), II -1.

p. : Laurent, Malgache ; m. : Suzanne, Créole.

\*\*\*\*\*

II a-2 Geneviève (n° 4, n° 25), (1728- ap. 5/12/1759).

m. : nègresse païenne, I.

a : enfant naturel.

III a- 2-a-1 Charles.

o : 7/12/1746 (GG. 4, Saint-Paul, n° 1778).

p. : Pierre, esclave de Panon.

+ : 13/12/1746 (5 jours, GG. 16, Saint-Paul, n° 1841)

III a-2 a-2 Alexis (n° 48).

o : 3/6/1749 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4578).

p. : François esclave de la Compagnie.

+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).

IIIa-2 a-3 Denis.

o : 23/4/54 (GG. 5, Saint-Paul, n° 5293).

p. : Pierre, esclave de Hyacinthe Ricquebourg ?.

+ : 29/4/1754 (6 jours, GG. 17, Saint-Paul, n° 2388).

III a-2 a-3 Toussaint.

o : 28/5/1755 (GG. 5, Saint-Paul, n° 5461).

p. : Pierre, esclave de Panon.

+ : 1/6/1755 (5 jours, GG. 17, Saint-Paul, n° 2485).

III a-2 a-4 Germain.

o : 2/7/1756 (GG. 6, Saint-Paul, n° 5624).

p. : Basile (n° 24), (1735 - ap. 5/12/1759), esclave de Hyacinthe Ricquebourg, II -1.

+ : av. 5/12/1759 (3/E/43).

III a-2 a-5 Paul, Paulin (n° 26).

o : 1/8/1757 (GG. 6, Saint-Paul, n° 5782).

p. : Basile (n° 24), (1735 - ap. 5/12/1759), esclave de Hyacinthe Ricquebourg, II -1 .

+ : ap. 5/12/1759 (3/E43).

\*\*\*\*\*

I Nègresse païenne.

o :

a : enfants naturels.

II a-1 Athanase (n° 6, n° 67).

o : 8/11/1716 (GG. 1, Saint-Paul, n° 976).

+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).

II a-2 Etienne (n° 31).

o : 9/7/1719 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1114).

+ : 28/1/1736 (3/E/7).

\*\*\*\*\*

I Négresse païenne.

o :  
a : enfants naturels.  
II a-1 Henry (n° 35).  
o : 7/3/1720 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1051).  
+ : ap. 28/1/1736 (3/E/7).  
II a-2 André (n° 34, n° 22).  
o : 23/3/1723 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1355).  
+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).  
xa : 16/4/1742 (GG. 14, Saint-Paul, n° 533).  
Marie-Madeleine (n° 23), (1719 - ap. 5/12/1759).

\*\*\*\*\*

I Laurent.

o : vers 1698 à Madagascar (37 ans, rct. 1735).  
b : 9/5/1734 (GG. 2, Saint-Paul, n° 2414).  
x : 10/5/1734 (GG. 13, Saint-Paul, n° 411).  
Suzanne (n° 44).  
o : vers 1709 à Bourbon (50 ans, 5/12/1759, 3/E/43)<sup>492</sup>.  
+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).  
d'où  
II-1 Basile (n° 24).  
o : 20/8/1735 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2580).  
+ : ap. 13/11/69 (GG. 8, Saint-Paul, n° 7883).  
x : 30/4/1759 (GG. 14, Saint-Paul, n° 576).  
Geneviève (n° 4, n° 25), (1728, ap. 13/11/1769), II a-2.  
m. : négresse païenne, I.  
d'où quatre enfants, III-1-1 à 4.  
II-2 Dauphine.  
o : 4/4/1738 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2924).  
II-3 Denis.  
o : 9/2/1740 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3194).  
II-4 Marie-Thérèse.  
o : 29/12/1741 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3445).  
II-5 Gertrude.  
o : 28/8/1743 (GG. 4, Saint-Paul, n° 3702).  
+ : 5/9/1743 (10 jours, GG. 16, Saint-Paul, n° 1564).

\*\*\*\*\*

II-1 Basile (n° 24), (1735 - ap. 13/11/1769).

p. : Laurent, Madagascar ; m. : Suzanne, Créole.  
x : 30/4/1759 (GG. 14, Saint-Paul, n° 576).  
Geneviève (n° 4, n° 25), (1728 - ap. 13/11/1769), II a-1.  
m. : Négresse païenne.

d'où  
III-1-1 Laurent.  
o : 12/3/1760 (GG. 6, Saint-Paul, n° 6171).  
III-1-2 Agathe.  
o : 7/6/1763 (GG. 7, Saint-Paul, n° 6720).  
+ : 15/6/1763 (8 jours, GG. 17, Saint-Paul, n° 3563).  
III-1-3 Jean-Baptiste.  
o : 8/5/1767 (GG. 7, Saint-Paul, n° 7426).  
III-1-4 Basile.  
o : 13/11/1769 (GG. 8, Saint-Paul, n° 7883).

\*\*\*\*\*

---

<sup>492</sup> Le couple provenant de François Ricquebourg père dans l'habitation duquel on recense Laurent, Malgache, de 1732 à 1735, et Suzanne de caste indéterminée, de 1714 à 1735, de l'âge de 1 à 20 ans environ.

II- ? Suzanne (n° 44), Créole, (1709 -ap. 5/12/1759).

p. : ? ; m. : ?.

a : enfants naturels.

III- ? a-1 Geneviève.

o : 3/3/1731 (GG. 2, Saint-Paul, n° 2050).

+ : av. 25/8/1733 (GG. 2, Saint-Paul, n° 2329).

III-? a-2 Geneviève.

o : 25/8/1733 (GG. 2, Saint-Paul, n° 2329).

xb : 10/5/1734 (GG. 13, Saint-Paul, n° 411).

Laurent, Malgache, (1698- ap. rct. 1735), I.

d'où 5 enfants, II-1 à 5.

xc : 13/7/1744 (GG. 14, Saint-Paul, n° 565).

Louis, Malgache (n° 43), (1724- ap. 5/12/1759), I

d'où 6 enfants, II-1 à 6.

\*\*\*\*\*

I Louis (n° 43).

o : vers 1724 à Madagascar (35 ans, 5/12/1759, 3/E/43).

+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).

x : 13/7/1744 (GG. 14, Saint-Paul, n° 565).

Suzanne, Créole (n° 44), (1709- ap. 5/12/1759), II- ?

d'où

II-1 Véronique (n° 15).

o : 28/6/1746 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4146).

+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).

II-2 Jean-Louis (n° 12).

o : 14/11/1748 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4489).

+ ap. 5/12/1759 (3/E/43).

II-3 Pétronille.

o : 28/6/1751 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4867).

II-4 Méléotide.

o : 27/6/1753 (GG. 5, Saint-Paul, n° 5513).

II-5 Hilarion (n° 45).

o : 15/3/1756 (GG. 6, Saint-Paul, n° 5565).

+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).

II-6 Jean-Baptiste (n° 46).

o : 3/9/1757 (GG. 6, n° Saint-Paul, 5792).

+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).

\*\*\*\*\*

I Jacques (n° 21).

o : vers 1705 à Madagascar (30 ans, rct 1735).

b : 4/10/1733 (GG. 2, Saint-Paul, n° 2387).

+ : 21/11/1748 (40 ans ?, GG. 16, Saint-Paul, n° 2027).

x : 5/10/1733 (GG. 13, Saint-Paul, n° 399).

Hyacinthe.

o : vers 1708 en Inde (26 ans, rct. 1735).

+ : ap. 5/7/1745 (GG. 4, Saint-Paul, n° 3994).

d'où

II-1 Philippe (n° 33).

o : 10/8/1735 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2578).

+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).

II-2 Alexis.

o : 10/5/1738 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2949).

+ : 16/5/1738 (7 jours, GG. 15, Saint-Paul, n° 1285).

II-3 Ambroise (n° 78).

o : 7/6/1739 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3100).

+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).

II-4 Brigitte.

o : 23/12/1742 (GG. 4, Saint-Paul, n° 3577).

+ : 29/12/1742 (6 jours, GG. 16, Saint-Paul, n° 1516).

II-5 Léon.  
o : 16/10/1744 (GG. 4, Saint-Paul, n° 3853).  
+ : 23/7/1744 (7 jours, GG. 16, Saint-Paul, n° 1639).  
II-6 Grégoire (n° 75).  
o : 5/7/1745 (GG. 4, Saint-Paul, n° 3994).  
+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).

\*\*\*\*\*

I Hyacinthe.

o : vers 1708 en Inde (26 ans, rct. 1735).  
+ : 5/7/1745 (GG. 4, Saint-Paul, n° 3994).  
a : enfants naturels.  
II a-1 Jean-Baptiste (n° 57).  
o : 27/7/1731 (GG. 2, Saint-Paul, n° 2081).  
+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).  
II a-2 Rosalie.  
o : 12/5/1733 (GG. 2, Saint-Paul, n° 2305).  
+ : av. 28/1/1736 (3/E/7).

\*\*\*\*\*

II-2 Joseph (n° 16, n° 27), (1725 - ap. 22/7/1761).  
p. : Maurice, Cafre ; m. : Marie, Malgache.  
x : 3/2/1749 (GG. 13, Saint-Paul, n° 624).  
Barbe, Louise-Barbe, Créole, (n° 41, n° 28), (1734 - ap. 22/7/1761), II a-1.  
m. : Brigitte, Malgache (n° 40) ; p. : Augustin, Malabar (n° 42).

d'où  
III-2-1 Léon (n° 6).  
o : 5/5/1749 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4559).  
+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).  
III-2-2 Jean-Louis (n° 29).  
o : 28/11/1756 (GG. 6, Saint-Paul, n° 5686).  
+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).  
III-2-3 Henriette.  
o : 23/2/1759 (GG. 6, Saint-Paul, n° 6011).  
+ : 28/2/1759 (5 jours, GG. 17, Saint-Paul, n° 2903).  
III-2-4 Christostome.  
o : 22/7/1761 (GG. 6, Saint-Paul, n° 6399).

\*\*\*\*\*

II a-1 Barbe, Créole (1714- ap. 10/7/1757).  
m. : Véronique, Indienne (v. 1686 - ap. rct. 1735), esclave de François Ricquebourg.  
x : 5/10/1733 (GG. 13, Saint-Paul, n° 399).  
Jacques, Malgache (1714 - ap. 10/7/1757).  
d'où 11 enfants, II-1 à II-11.<sup>493</sup>  
a : enfant naturel.  
III a-1 a-1 Henry (n° 7).  
o : 19/2/1746 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4219).  
p. : Joseph, Cafre (n° 65), (1719 - ap. 5/12/1759).

\*\*\*\*\*

II a-2 Rose, Créole (1716 - ap. 28/2/1752).  
m. : Véronique, Inde<sup>494</sup>.  
a : enfants naturels.  
III a- 2 a-1 Suzanne.  
o : 18/6/1734 (GG. 2, Saint-Paul, n° 2430).

<sup>493</sup> Voir note 491.

<sup>494</sup> Ibidem.

p. : André, esclave de Hyacinthe Ricquebourg.  
III a- 2 a-2 Bruno.  
o : 3/2/1740 (GG. 2, Saint-Paul, n° 3190).  
p. : André, esclave de Hyacinthe Ricquebourg.  
III a-2 a-3 Romain (n° 14).  
o : 28/2/1752 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4947).  
p. : Louis, soldat.

\*\*\*\*\*

II-1 Agathe, Créole (1721 - ap. 9/9/1738).  
p. : Antoine, Inde ; m. : Véronique, Inde<sup>495</sup>.  
a : enfant naturel.  
III -1 a-1 Georges (n° 39).  
o : 9/9/1738 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2986).  
+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).

\*\*\*\*\*

I Marianne ou Marie (n° 10).  
o : vers 1704 en Inde (55 ans, 5/12/1759, 3/E/43).  
+ : ap. 6/11/1762 (GG. 7, Saint-Paul, n° 6621).  
a : enfants naturels.  
II a-1 René.  
o : 29/4/1735 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2543).  
p. : Henry, esclave de la veuve Brully.  
II a-2 Pierre (n° 56).  
o : 21/4/1736 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2665).  
p. : Antoine, esclave de Hyacinthe Ricquebourg.  
+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).  
II a-3 Léon.  
o : 20/9/1739 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3136).  
p. : Antoine, esclave de Hyacinthe Ricquebourg.  
II a-4 Bruno (n° 53).  
o : 21/2/1741 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3317).  
p. : Antoine, esclave de Hyacinthe Ricquebourg.  
+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).  
II a-5 Etienne (n° 13).  
o : 20/10/1754 (GG. 5, Saint-Paul, n° 5367).  
p. : Lavaleur, esclave de Hyacinthe Ricquebourg.  
+ : 27/10/1754 (GG. 17, Saint-Paul, n° 2432).<sup>496</sup>.  
II a-6 Parfait.  
o : 6/11/1762 (GG. 7, Saint-Paul, n° 6621).

\*\*\*\*\*

I Dominique (n° 17).  
o : vers 1729, en Inde (30 ans, 5/12/1759, 3/E/43).  
+ : ap. 23/9/1765 (GG. 7, Saint-Paul, n° 7076).  
a : enfants naturels.  
II a-1 Michel (n° 18).  
o : vers 1756 (3 ans, 5/12/1759, 3/E/43).  
p. : Jérôme (n° 16), esclave de Hyacinthe Ricquebourg (3/E/43)<sup>497</sup>.

<sup>495</sup> Ibidem.

<sup>496</sup> Un Etienne, fils de Marie Anne et de Lavaleur, esclaves de Madame Ricquebourg, né le 20 octobre 1754 à Saint-Paul, est baptisé le lendemain par Monet ; parrain et marraine : Corneille et Jeanne, tous esclaves de Madame Ricquebourg. Cet enfant âgé de six jours est inhumé par le même Monet à Saint-Paul le 27 octobre suivant. Compte tenu de l'âge déclaré d'Etienne (n° 13) au 5/12/1759, nous avons considéré ici que le décès de cet enfant n'avait pas été enregistré par sa propriétaire.

<sup>497</sup> Cet enfant pourrait être Michel, o : 16/4/1756 (GG. 6, Saint-Paul, n° 5580), fils naturel de Perrine, esclave de Anne Bellon, veuve François Ricquebourg père, et de Alexandre, esclave de Hervé Galenne. Il serait passé à Hyacinthe Ricquebourg au décès de la veuve Ricquebourg (+ : 4/7/1758, Ricq. p. 138).

+ : ap. 5/12/1759 (3/E43).  
II a-2 Jacques (n° 19).  
o : 6/4/1758 (GG. 6, Saint-Paul, n° 5891).  
p. : Jérôme (n° 16), esclave de Hyacinthe Ricquebourg.  
II a-3 Marie-Marthe.  
o : 29/3/1765 (GG. 7, Saint-Paul, n° 7076).  
p. : ?.

\*\*\*\*\*

I Jérôme (n° 16).

o : vers 1729, à Madagascar (30 ans, 5/12/1759, 3/E/43).  
+ : ap. 30/8/1764 (GG. 7, Saint-Paul, n° 7066).  
x : vers 1760.  
Dominique (n° 17), (1729- ap. 29/3/1765).  
d'où  
II-1 Marguerite.  
o : 7/1/1761 (GG. 6, Saint-Paul, n° 6299).  
+ : 12/1/1761 (7 jours, GG. 17, Saint-Paul, n° 3126).  
II-2 Marguerite.  
o : 30/8/1764 (GG. 7, Saint-Paul, n° 7066).

\*\*\*\*\*

II- 1 André (n° 34, n° 22).

o : 23/3/1723 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1355).  
+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).  
m. : négresse païenne.  
x : 16/4/1742 (GG. 14, Saint-Paul, n° 533).  
Marie-Madeleine (n° 23).  
o : vers 1719 à Madagascar (40 ans, 5/12/1759, 3/E/43).  
b : 15/4/1742 (18 ans, Malgache, GG. 3, Saint-Paul, n° 3479).  
+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).

\*\*\*\*\*

I Julien (n° 30).

o : vers 1724, à Madagascar (35 ans, 5/12/1759, 3/E/43).  
+ : ap. 23/11/1763 (GG. 17, Saint-Paul, n° 3224).  
x : 18/6/1753 (GG. 14, Saint-Paul, n° 682).  
Opportune (n° 31), (1737 - ap. 23/11/1763), II a-4.  
m. : Marie, païenne (n° 36) ; p. : Sylvestre (n° 35). Tous deux esclaves de  
Hyacinthe Ricquebourg.  
d'où  
II-1 Théothiste (Rose-Théothiste).  
o : 11/4/1756 (GG. 5, Saint-Paul, n° 5576).  
+ : 15/4/1756 (8 jours, GG. 17, Saint-Paul, n° 2570).  
II-2 fille.  
o : 10/6/1758 (GG. 17, Saint-Paul, n° 2802).  
+ : 10/6/1758 (ondoyée, GG. 17, Saint-Paul, n° 2802).  
II-3 Henriette (n° 32).  
o : 20/11/1759 (GG. 6, Saint-Paul, n° 6169).  
+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).  
II-4 fils.  
o : 23/11/1763 (GG. 17, Saint-Paul, n° 3224).  
+ : 23/11/1763 (GG. 17, Saint-Paul, n° 3224).  
II-5 fils.  
o : 23/11/1763 (GG. 17, Saint-Paul, n° 3224).  
+ : 23/11/1763 (GG. 17, Saint-Paul, n° 3224).

\*\*\*\*\*

I Marie, infirme (n° 36)

o : vers 1724, à Madagascar (35 ans, 5/12/1759, 3/E/43).  
a : enfants naturels.  
II a-1 (inconnu)?  
o : 21/9/1734 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2474).  
p. : ?.  
II a-2 Bruno.  
o : 19/10/1735 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2600).  
p. : de Jean, infidèle, esclave de Hyacinthe Ricquebourg.  
II a-3 Françoise.  
o : 5/8/1736 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2704).  
p. : Jean-Baptiste, esclave de Hyacinthe Ricquebourg.  
II a-4 Opportune (n° 31).  
o : 25/1/1737 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3758).  
p. : Sylvestre (n° 35), esclave de Hyacinthe Ricquebourg.  
+ : ap. 3/11/1763 (GG. 17, Saint-Paul, n° 3224).  
x : 18/6/1753 (GG. 14, Saint-Paul, n° 682).  
Julien, Malgache (n° 30), (1724 - ap. 23/11/1763), I.  
d'où 5 enfants, II-1 à 5.  
II a-5 René (n° 47), asthmatique (3/E/43).  
o : 29/11/1738 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3016).  
p. : Sylvestre (n° 35), esclave de Hyacinthe Ricquebourg.  
+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).

\*\*\*\*\*

I Antoine.

o : vers 1711 à ?.  
b : 12/2/1736 (25 ans, GG. 3, Saint-Paul, n° 2630).  
x : 13/2/1736 (GG. 13, Saint-Paul, n° 434).  
Marthe.  
o :  
d'où  
II-1 Isidore (n° 40).  
o : 8/8/1737 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2839).  
+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).

\*\*\*\*\*

I Elisabeth.

o :  
a : enfant naturel.  
II a-1 Dauphine (n° 41).  
o : 10/4/1728 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1718).  
+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).  
x : 19/5/1758 (GG. 14, Saint-Paul, n° 749).  
Jouan, Cafre, (n° 42), (1729- ap. 5/12/1759), I.

\*\*\*\*\*

I Jouan (n° 42).

o : vers 1729, Cafre (30 ans, 5/12/1759, 3/E/43).  
+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).  
x : 29/5/1758 (GG. 14, Saint-Paul, n° 749).  
Dauphine, Créole (n° 41), (1728- ap. 5/12/1759), II a-1.  
m. : Elisabeth.

\*\*\*\*\*

I Dominique (n° 49).

o : vers 1729, Cafre (30 ans, 5/12/1759, 3/E/43).  
+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).  
x : 5/5/1755 (GG. 14, Saint-Paul, n° 708).



Thérèse (n° 50).

o : vers 1729, à Madagascar (30 ans, 5/12/1759, 3/E/43).  
+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).

\*\*\*\*\*

I Noël (n° 54).

o : vers 1719, Cafre (40 ans, 5/12/1759, 3/E/43).  
+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).

x : 20/1/1738 (GG. 13, Saint-Paul, n° 470).

Louise (n° 55).

o : vers 1719, à Madagascar (40 ans, 5/12/1759, 3/E/43).  
+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).

\*\*\*\*\*

I Antoine, dit la Foïne (n° 58).

o : vers 1699, à Madagascar (60 ans, 5/12/1759, 3/E/43).  
b : 27/10/1737 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2869).  
+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).

x : 28/10/1737 ? (ap. b. de Antoine, GG. 3, Saint-Paul, n° 2869).

Marguerite (n° 59).

o : vers 1699, à Madagascar (60 ans, 5/12/1759, 3/E/43).  
b : 22/9/1737 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2853).  
+ : 5/12/1759 (3/E/43).

d'où

II-1 Geneviève.

o : 15/7/1740 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3237).  
+ : 22/7/1740 (6 jours, GG. 16, Saint-Paul, n° 1381).

II-2 Perrine.

o : 15/7/1740 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3227).

\*\*\*\*\*

I Marguerite (n° 59).

o : vers 1699, à Madagascar (60 ans, 5/12/1759, 3/E/43).  
+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).

a : enfant naturel.

II a-1 Antoine.

o : 29/8/1734 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2463).  
+ : av. 28/1/1736 (3/E/7).  
p. : Jean, esclave de Madame Ricquebourg.

\*\*\*\*\*

I Thérèse, païenne.

o :

a : enfants naturels.

II a-1 Blaise (n° 77).

o : 19/12/1738 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3027).  
+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).  
p. : Cotte, Malgache, (n° 60).  
o : vers 1724, à Madagascar (35 ans, E/3/43).  
+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).

II a-2 Pierre.

o : 14/2/1742 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3476).  
p. : François (au décès).  
+ : 21.4.1742 (8 jours, GG. 16, Saint-Paul, n° 1478).

II a-3 Brigitte.

o : 1/9/1744 (GG. 4, Saint-Paul, n° 3878).  
p. : Gasparique, esclave païen de Hyacinthe Ricquebourg.

II a-4 Jacques.

o : 4/2/1749 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4527).

p. : Grégoire, esclave de Hyacinthe Ricquebourg.  
+ : 24/2/1750 (1 an, GG. 16, Saint-Paul, n° 2103).

II a-5 Denis.

o : 8/11/1751 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4906).  
p. : Grégoire, esclave de Hyacinthe Ricquebourg.

II a-6 Casimir.

o : 13/10/1754 (GG. 5, Saint-Paul, n° 5363).  
p. : Jacques, esclave de Lemoine.

\*\*\*\*\*

I André (n° 80).

o : vers 1724, à Bourbon (35 ans, Créole, marron, 5/12/1759, 3/E/43).  
+ : ap. 12/5/1766 (GG. 7, Saint-Paul, n° 7263).

x : vers 1752.

Marie (n° 79).

o : vers 1729, à Bourbon (30 ans, 5/12/1759, 3/E/43)<sup>498</sup>.  
+ : 12/5/1766 (GG. 7, Saint-Paul, n° 7263).

d'où

II-1 Olive (n° 81).

o : 24/6/1753 (GG. 5, Saint-Paul, n° 5149).  
+ : ap. 5/12/1759 (3/E/59).

II-2 Marcelline.

o : 8/12/1756 (GG. 6, Saint-Paul, n° 5683).  
+ : 12/12/1756 (7 ans, GG. 17, Saint-Paul, n° 2624).

II-3 Pierre.

o : 3/7/1758 (GG. 6, Saint-Paul, n° 5935).  
+ : 18/10/1758 (GG. 17, Saint-Paul, n° 2830).

II-4 Antoine.

o : 19/12/1762 (GG. 6, Saint-Paul, n° 6505).  
+ : 23/2/1762 (6 jours, GG. 17, Saint-Paul, n° 3440).

II-5 Antoine.

o : 12/2/1765 (GG. 7, Saint-Paul, n° 7036).

II-6 Léon.

o : 12/5/1766 (GG. 7, Saint-Paul, n° 7263).

\*\*\*\*\*

II-8. Madeleine, Marie-Madeleine.

o : 1/10/1709 (GG. 1, Saint-Paul, n° 635).  
+ : ap. 30/3/1734 (GG. 2, Saint-Paul, n° 2394).  
p. : Manuel Scière, Mozambique ; m. : Marie Marzel, Mozambique, tous esclaves de François Ricquebourg, père<sup>499</sup>.

a : enfants naturels.

III-8a-1 Basile.

o : 11/5/1728 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1799).  
+ : 3/8/1729 (3 ans ?, GG. 15, Saint-Paul, n° 712).

III-8a-2 Basile Sauxbois (n° 73).

o : 15/5/1730 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1934).  
+ : ap. 5/12/1759 (3/E/43).

III-8a-3 Martin.

o : 30/3/1734 (GG. 2, Saint-Paul, n° 2394).  
p. : Pierre, esclave de Hyacinthe Ricquebourg.

\*\*\*\*\*

<sup>498</sup> Ce couple d'esclaves créoles : André, 30 ans et Marie, 20 ans, accompagnés de leur fille, Olive, 5 ans, est donné en dot, par François Ricquebourg, à son fils Louis-Joseph, à l'occasion de son mariage avec Marie-Hélène Macé. ADR. 3/E/13. *Cm. du 23/9/1757*.

<sup>499</sup> Voir note 491

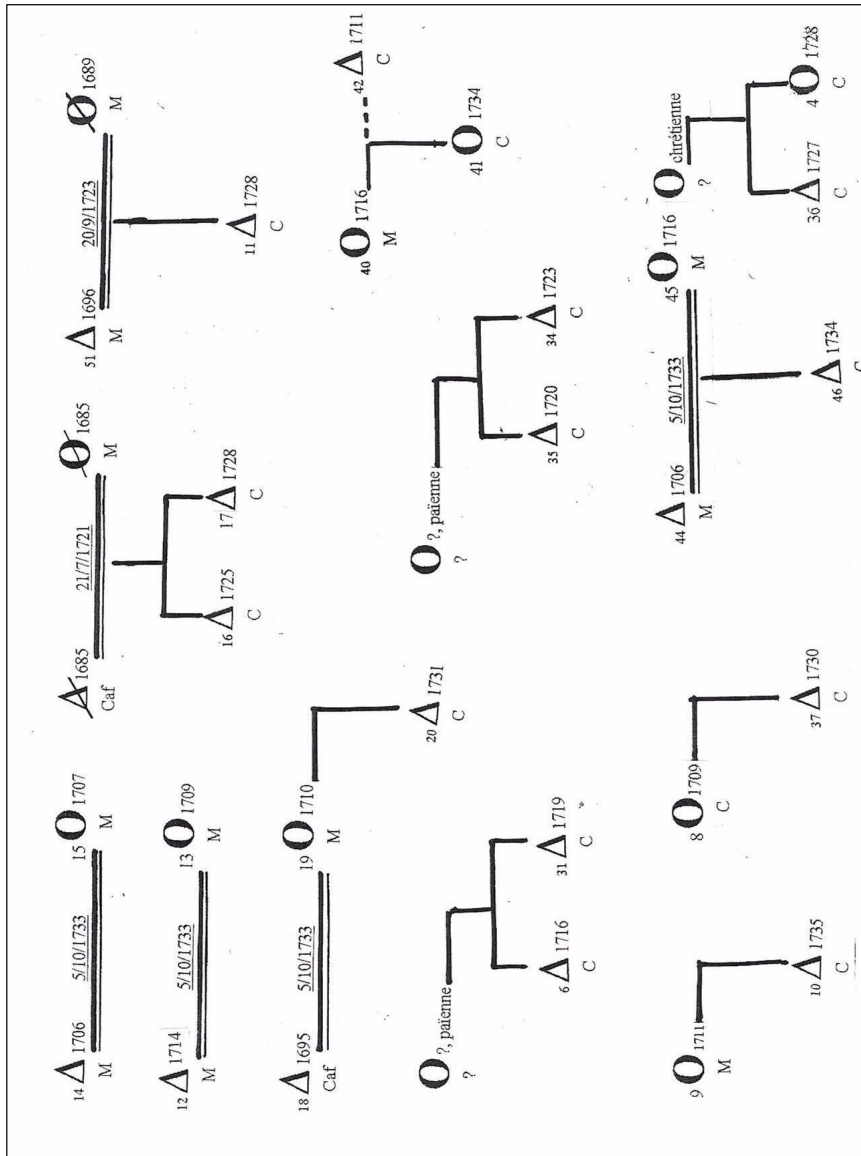


Figure 7-11 : Les familles d'esclaves de l'habitation Hyacinthe Ricquebourg, en janvier 1736.

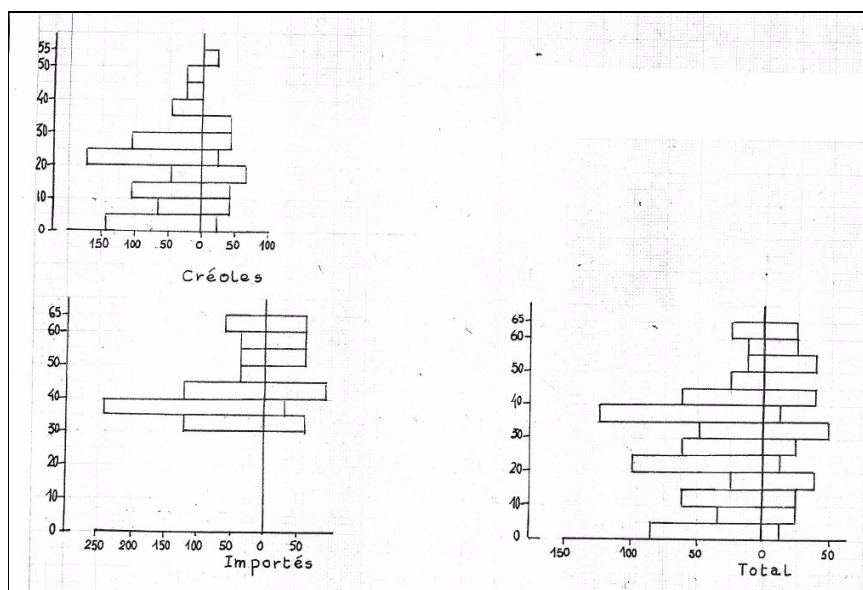


Figure 7-12 : Pyramide des âges des esclaves de l'habitation Hyacinthe Ricquebourg, en décembre 1759.

Esclaves	Données brutes						Pour 1000					
	Créoles		de traite		Ensemble		Créoles		de traite		Ensemble	
Âges	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
0 à 4	2	2			2	2	133	133			38	38
5 à 9	3	1	1		4	1	200	67	26		75	19
10 à 14	2		2		4		133		53		75	
15 à 19	3		2	2	5	2	200		53	53	94	38
20 à 24		1	5	3	5	4		67	132	79	94	75
25 à 29		1	6	3	6	4		67	158	79	113	75
30 à 34			4	2	4	2			105	53	75	38
35 à 39			1		1				26		19	
40 à 44			5		5				132		94	
45 à 49												
50 à 54			2		2				53		38	
55 à 59												
60 à 64												
65 à 69												
70 à 74												
75 à 79												
80 et +												
	10	5	28	10	38	15	667	333	737	263	717	283

Tableau 7-13 : Structure par âges des esclaves de l'habitation Ricquebourg, au 5/1/1736 (ADR. 3/E/7).

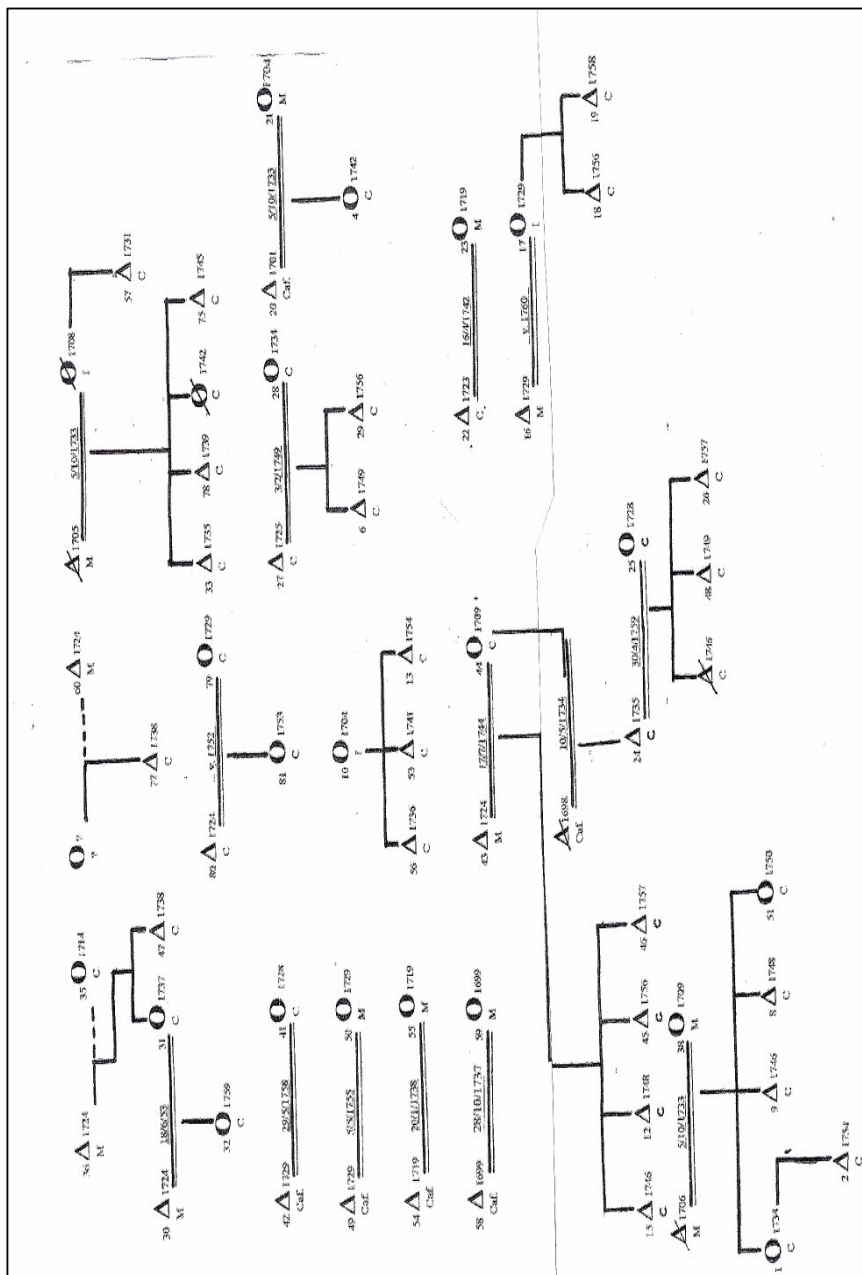


Figure 7-13 : Les esclaves de l'habitation Hyacinthe Ricquebourg, en décembre 1759.

Esclaves	Données brutes						pour 1000					
	Créoles		de traite		Ensemble		Créoles		de traite		Ensemble	
Ages	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
0 à 4	7	1			7	1	146	21			86	12
5 à 9	3	2			3	2	63	42			37	25
10 à 14	5	1			5	1	104	21			62	12
15 à 19	2	3			2	3	42	63			25	37
20 à 24	8	1			8	1	167	21			99	12
25 à 29	5	2			5	2	104	42			62	25
30 à 34		3	4	2	4	5		63	121	61	49	62
35 à 39	2		8	1	10	1	42		242	30	123	12
40 à 44	1		4	3	5	3	21		121	91	62	37
45 à 49	1		1		2		21		30		25	
50 à 54		1	1	2	1	3		21	30	61	12	37
55 à 59			1	2	1	2			30	61	12	25
60 à 64			2	2	2	2			61	61	25	25
65 à 69												
70 à 74												
75 à 79												
80 et +												
	34	14	21	12	55	26	708	292	636	364	679	321

Tableau 7-14 : Structure par âges des esclaves de l'habitation Ricquebourg au 5/12/1759 (ADR. 3/E/43).

En janvier 1736, Les 53 esclaves de la succession Elisabeth Hibon, veuve de Hyacinthe Ricquebourg, se répartissent sur trois emplacements ou habitations : des numéros 1 à 5 : sur les Sables de Saint-Paul ; 6 à 39 : à l'habitation entre la Ravine Bernica et Hibon ; 40 à 41 : à l'habitation entre les bras de la Ravine Hibon ; 42 à 53 : au Boucan de Laleu, à l'endroit appelé l'Hermitage. Les arbitres ont procédé à l'estimation de chaque tête d'esclave et ont veillé à évaluer ensemble les couples et leurs jeunes enfants. L'habitation en faire valoir direct, formée par succession en 1725 et concession en 1729, couvre, sur cinq emplacements, 268 ha environ dont à peine 68 ha, parmi lesquels 42 ha de terre à jardin, sont mis en valeur en 1735. Elle est plantée en cafétérie : 4 000 caféiers jeunes et 12 000 rapportant. Elle produit 4 000 livres de blé et 10 000 livres de maïs. On y trouve le cheptel habituel : 20 boeufs, 50 moutons, 12 cabris, 50 cochons ainsi que la basse-cour traditionnelle. Sa troupe d'esclaves compte 40 hommes pour 19 femmes ; 59 esclaves parmi lesquels 39 adultes valides, soit 1,15 à 1,74 ha de terre en rapport par esclave<sup>500</sup>.

Le couple Ricquebourg-Bellon s'est marié en 1712. Il est en 1736 à la tête de 53 esclaves, estimés à 18 905 livres, parmi lesquels une majorité d'esclaves de traite : 28 hommes et 10 femmes, et 15 esclaves créoles dont 10 hommes et 5 femmes. La structure par âges de la troupe d'esclaves créoles, où l'on ne compte plus que deux femmes de 20 à 24 ans, témoigne des ravages de l'épidémie de 1729. L'achat d'esclaves de traite a permis de combler les vides, particulièrement chez les hommes de plus de 20 ans et les femmes de plus de 15 ans, sans doute importées en compagnie de jeunes garçons de 5 à 14 ans, comme le montre la pyramide des âges correspondante, exceptionnellement fournie dans les classes d'âges juvéniles (tableau 7.10 et figure 7.10). Il a fallu instruire religieusement les esclaves avant que de les marier. Cela explique que dans cette habitation les familles conjugales se sont formées tardivement par quatre mariages collectifs (fig. 7.11) célébrés le 5 octobre 1733 (GG. 13, Saint-Paul, n° 299), d'où proviennent deux enfants seulement (n° 46 et 20), le dernier, né antérieurement au mariage de ses parents. Trois autres enfants créoles (n° 11, 16, 17) proviennent de deux couples mariés dans l'habitation de François Ricquebourg père en 1722 et 1723, dont un seul des époux, maintenant veuf (n° 51) est passé à Hyacinthe Ricquebourg. Des neuf enfants créoles restant, cinq (n° 6, 10, 31, 34, 35) proviennent d'au moins trois négresses païennes ; le reste provient d'esclaves chrétiennes, dont une, Madeleine (II-8 : o: 1/10/1709) est fille de Manuel Scièrè et Marie Marzel, un couple d'esclaves ayant appartenu à François Ricquebourg père<sup>501</sup>. En 1736, dans l'hypothèse de  $E0 = 25$ , le taux de natalité est de 22 p. 1000. Il est né dans cette habitation un enfant pour 3 femmes de 15 à 49 ans (indice de fécondité 0,333)<sup>502</sup>.

---

<sup>500</sup> ADR. C° 769, 770.

<sup>501</sup> Bien que Louise (n° 41), o : 19/4/1734 ( GG. 2, n° 2403) soit présentée dans le registre des baptêmes de Saint-Paul, comme fille légitime de Augustin (n° 42) et Brigitte (n° 40), suivant en cela les arbitres, nous la tenons comme fille naturelle.

<sup>502</sup> Effectif : 54 esclaves, 12 femmes de 15 à 49 ans, 4 enfants de moins de 5 ans. Hypothèse : espérance de vie à la naissance de 25 ans.

Les résultats de la stratégie nataliste des propriétaires de l'habitation, apparaissent vingt-trois ans plus tard. Lorsque le 5 décembre 1759, les arbitres dressent la liste des esclaves de la succession Suzanne Bachelier, son époux se trouve à la tête de 81 esclaves, estimés 32 703 livres (tableau 7. 12), parmi lesquels 48 créoles : 34 hommes, 14 femmes, et 33 esclaves de traite : 21 hommes, 12 femmes. L'habitation des Sables de Saint-Paul abrite 42 esclaves (n° 1 à 42). On recense encore 34 autres esclaves (n° 43 à 76) aux habitations de la Montagne, particulièrement à l'habitation nommée « chez Rault »<sup>503</sup>. Les cinq derniers esclaves (n° 77 à 81) servent à la maison de Saint-Paul<sup>504</sup>. Parmi les 42 esclaves que compte l'habitation des Sables de Saint-Paul, on note 8 familles conjugales et une famille maternelle (fig. 7.13). Une famille conjugale sert à la maison de Saint-Paul. Quatre familles conjugales vivent aux habitations de la Montagne Saint-Paul. Exception faite d'un manifeste déséquilibre des sexes au profit du sexe masculin (fig. 7.12), les structures par âges des esclaves créoles et importés présentent maintenant leur profil habituel : un maximum de jeunes chez les créoles, avec un âge modal de 20 à 24 ans, une concentration chez les plus de 30 ans chez les esclaves de traite, avec un âge modal de 35 à 39 ans. Le taux de natalité est de 30 p. 1000, soit un enfant pour 33 esclaves environ. L'indice de fécondité est de 0,533. Entre les deux successions, de 1736 à 59 inclus, on relève dans les registres paroissiaux, 64 naissances pour 30 décès, dont un tiers environ de nouveau-nés de quelques jours<sup>505</sup>.

<sup>503</sup> Les terres se composent : d'un terrain situé à la Montagne du quartier Saint-Paul, « au Guillaume », entre le premier bras de la Ravine Bernica et un autre bras qui y tombe, acheté de Pierre Boisson le 31 décembre 1735 ; d'un emplacement sur les Sables contenant 300 pieds de longueur sur 400 de hauteur, borné par en bas du grand chemin du bord de l'étang et par en haut d'un autre chemin longeant les terres de Servais Donnard et Georges Noël (Concession du 22 janvier 1734) ; d'un terrain vendu par Laval, le 5 juin 1734, situé le long de l'étang, un trapèze ayant pour bases 11 et 21 gaullettes, sur 20 de haut ; d'un terrain situé entre la Grande-Ravine et la Ravine à Jacques, vendu le 27 décembre 1734 par Agathe Nativel, veuve Jacques Pitou. On inventorie à la montagne :

- les outils : 28 grattes, 29 pioches, 14 haches, 19 serpes, 6 scies de long, 2 « mauvaises » scies à main, 12 couteaux flamands « à demi usés », 1 tarière, 1 gouge, 1 ciseau à mortaiser, 1 lime demi ronde.
- le matériel : 1 moulin à maïs monté sur sa table, 1 auge de bois de natte, à blé et à maïs, 1 auge de bois de natte, 1 moulin à moudre à maïs, 2 frangouriniers, 2 pigeonniers et 16 paires de pigeons, 3 tables de bois de pomme et leurs pliants, 6 chaises de bois de natte.
- Les vivres : 65 milliers de maïs à 4 livres le cent, 3 milliers de blé à 10 livres le cent.
- les cases : 1 cuisine de bois rond de 14 x 10 x 6 pieds, 1 case de bois rond, 1 porte, 1 fenêtre, de 11 ½ x 14 x 4 pieds.
- Le couchage : 3 matelas remplis de laine, 1 « mauvaise » couverture, 1 couverture de « pagne », 1 « mauvais » tapis de Bancoul, 2 traversins.
- La vaisselle : 1 vieux chaudron de cuivre jaune, 1 casserole à anses de cuivre rouge, 3 petits « barbeaux » de grès, 1 petite potiche, 5 bols, 3 soucoupes, 4 gobelets et leurs soucoupes, le tout de faïence avec 3 gobelets de « cristal ». ADR. 3/E/43, f° 8 v°- 12 r°. *Succession Suzanne Bachelier épouse Hyacinthe Ricquebourg, 5 décembre 1759.*

<sup>504</sup> Dont André, créole âgé de 35 ans, époux de Marie, esclave créole de 30 ans, marron depuis plus de un mois et estimé pour mémoire. ADR. 3/E/43, f° 11 r°. *Succession Suzanne Bachelier épouse Hyacinthe Ricquebourg, 5 décembre 1759.*

<sup>505</sup> Effectifs en 1759 : 81 esclaves, dont 15 femmes de 15 à 49 ans et 8 enfants de moins de 5 ans. Hypothèse : espérance de vie à la naissance de 25 ans. Les décès sont manifestement sous évalués : pour un effectif moyen de 67,5 individus, l'observation portant sur 24 ans (1736-1759), ne permet de relever que 30 décès, ce qui donnerait un taux de mortalité de 18,5 p. 1000, pour la période.



Comme souvent, le concubinage se transforme dans un plus ou moins bref délais en mariage chrétien. C'est la cas, en 1759, dans les familles : Basile et Geneviève (n° 24 et 25), Jérôme et Dominique (n° 16 et 17). Alors que quelques créoles se trouvent orphelins de père et de mère (cf. les enfants de Jacques et Hyacinthe, x : 5/10/1733), la troupe d'esclaves compte plusieurs grands-parents. Malgré la mortalité infantile, Sylvestre (n° 35) et Marie (n° 36) sa concubine, Françoise (n° 38) et Suzanne (n° 44) sont à la tête de quelques 11 enfants et 5 petits enfants vivants.

### 7.2.3. : Les esclaves de l'habitation Pierre Nativel en 1760.

Rang	Nom des esclaves	Caste	Age	Malade	Mariage	Naissance	Prix en £	Partage
1	Mathieu	I	60		9/2/1728		932	1
2	Louise	M	49		9/2/1728			1
3	François	M	55	infirm	23/1/1725		700	1
4	Marianne	M	60	infirm	23/1/1725			1
5	Etienne	M	50		21/8/1730		1 000	8
6	Marie	M	45		21/8/1730			8
7	Henry	M	40		9/11/1733	b : 27/7/1730		1
8	Geneviève	M	34		9/11/1733			1
9	Madeleine	C	8			12/8/1752	2 012	1
10	Raymond [Simon]	C	6			30/11/1755		1
11	Elisabeth	C	2			10/10/1758		1
12	Pierrot	C	45		vers 1744			6
13	Suzanne	C	35		vers 1744			6
14	Georges	C	15			vers 1745		1
15	Olivier	C	16			vers 1744		4
16	Benoît	C	11			2/2/1748		7
17	Augustin	C	9			vers 1750	3 838	3
18	Antoine	C	7			vers 1752		11
19	Valentin	C	5			14/7/1754		6
20	Grégoire	C	3			17/9/1756		6
21	Thomas	M	33		vers 1746			10
22	Brigitte	C	30		vers 1746			10
23	Jean	C	13			vers 1747		10
24	Philippe	C	11			11/1/1750		12
25	Germain	C	9			29/1/1752		10
26	Marc	C	7			20/3/1754	3 846	10
27	Dominique	C	5			12/1/1756		9
28	Janvier	C	2,5			8/2/1758		10
29	Mathieu (à la mamelle)	C				vers 1760		10
30	Joseph	Cafre	38	infirm	14/8/1752			1
31	Dauphine	M	35		14/8/1752			1
32	Etienne	C	9			vers 1751		1
33	Christophe	C	7			2/5/1753		1
34	Marthe	C	5			6/9/1754	2 500	1
35	Clément	C	3			16/5/1756		1
36	Véronique	C	2			5/7/1758		1
37	Lucine	C	0,3			vers 1760		1
38	Charles	M	50		9/6/1732			1
39	Marguerite	M	49		9/6/1732			1

Rang	Nom des esclaves	Caste	Age	Malade	Mariage	Naissance	Prix en £	Partage
40	Martin	C	16			vers 1744	2 650	9
41	Bruno	C	9			23/12/1749		1
42	Lespérance	C	7			vers 1753	3 126	1
43	Alain (Alexis)	C	34		18/2/1751	18/6/1726		4
44	Anne	C	25		18/2/1751			4
45	Hilaire	C	8			3/1/1752		1
46	Maurice	C	6			27/2/1754		7
47	Catherine	C	4			27/1/1756		7
48	Léon	C	2			30/11/1757		4
49	Julien	C	0,4			vers 1760		4
50	Hélène	I	40				3 312	1
51	Toussaint	C	18			vers 1742		1
52	Pierre-Joseph	C	16			vers 1744		11
53	Agathe-Hélène	C	12			vers 1748		1
54	Marion	C	6	infirm		vers 1754		1
55	Jean-Baptiste Sadoc	C	7			vers 1753		1
56	René	C	5			vers 1755		1
57	Charité	C	2			17/2/1758		1
58	André	C	26		30/1/1752		1 926	1
59	Clotilde	C	20		30/1/1752			1
60	Julie	C	4			vers 1756		1
61	Ursule	C	2			13/2/1758		1
62	Simon	M	45				576	2
63	Denis	C	20				576	8
64	Dorothee	C	12				500	5
65	La Foy	C	10				400	8
66	Hélène	I	40					1
67	Louison	C	10			vers 1750		7
68	Marie	C	7			vers 1753	1 560	1
69	Anne	C	3			vers 1757		1
70	Jean-Baptiste	M	45		9/11/1733		1 496	1
71	Julienne	M	40	infirm	9/11/1733			1
72	Sylvestre	C	10			21/3/1749		5
73	Noël	C	16					9
74	Toussaint	M	35		30/1/1751		1 276	1
75	Pélagie	C	34		30/1/1751			1
76	Michel	C	34		?		1 176	5
77	Claire	I	20		?			5
78	Alexandre	M	30		30/1/1752	b : 21/5/1730	1 152	3
79	Rose	C	25		30/1/1752			3
80	Paul	M	32		21/6/1757		1 152	5
81	Agathe	M	35		21/6/1757			5
82	Dominique	Cafre	36		14/8/1752	b : 12/8/1752	976	7
83	Perrine [Pétronille]	C	40		14/8/1752			7
84	Joachim	Cafre	35		21/6/1757	b : 18/6/1757	1 276	11
85	Perrine	C	20		21/6/1757			11
86	Jérôme	C	20		21/6/1757		1 276	12
87	Cécile	C	20		21/6/1757			12
88	Florent	C	20		?		1 152	1
89	Sabine	C	18		?			1
90	Théodore	C	22		?		1 176	9
91	Angélique	C	17		?			9
92	Hyacinthe	C	22		?		1 152	1
93	Rosalie	C	18		?			1
94	Robert	M	25		21/6/1757	b : 18/6/1757		1
95	Barbe	C	24		21/6/1757		1 512	1

Rang	Nom des esclaves	Caste	Age	Malade	Mariage	Naissance	Prix en £	Partage
96	Marcelline	C	2			12/7/1758		1
97	Nicolas	C	21		vers 1759 (?)		1 536	1
98	Jeanne	C	18		vers 1759 (?)			1
99	Ignace	C	2			15/10/1758		1
100	Louis	C	25			25/9/1730	700	1
101	Lazare	C	25				500	8
102	Gaspard	C	20				576	6
103	Athanaze	C	18				576	1
104	Mathurin	C	20	infirm			360	?
105	François (Petit-François)	C	30				576	1
106	Aman	C	18				576	1
107	Gabriel	C	17				576	1
108	Bonnaventure	C	15	estropié			150	5
109	Jacques	M	18				576	1
110	Basile	C	18	estropié			150	3
111	Olive	I	25				500	6
112	Blandine	M	25				576	1
113	Fanchon	M	25				576	3
114	Bernard (Henry et Geneviève)	C	8			vers 1751	400	1
115	Gilles (Etienne et Marie)	C	10			vers 1750	400	?
116	Michel	Guinée	80		14/8/1752		360	1
117	Thérèse	M	65		14/8/1752			1
118	Alexandre	I	29		12/11/1753		1 000	1
119	Brigitte	I	40		12/11/1753			1
120	Basile	M	20				576	10
121	Christine	Cafre	60		20/2/1724		360	4
122	Vincent (mari)	M	50		23/5/1730		360	1
123	Marianne	C	50		23/5/1730		360	1
124	Romain							1
125	Barthélemy							12
126	Grégoire	[C]				18/4/1732		12
127	Lucine							12
128	Jacques				?			2
129	Apolline (Pauline)				?			2
130	Hélène							2
131	Claude	[C]				7/3/1752		2

Nota : Partage 1, 2, 3, etc... : l'esclave passe au partage aux héritiers Nativel : 1 à la veuve ; 2 à Pierre ; 3 à Jean ; 4 à André ; 5 à Antoine ; 6 à Mathieu ; 7 à Joseph ; 8 à Noël ; 9 à Henriette ; 10 à Marianne ; 11 à Sabine ; 12 aux mineurs Hoarau.

Tableau 7-15 : Les esclaves de l'habitation Pierre Nativel, au 9 juin 1760 (ADR. 3/E/14).

D'où la généalogie réduite aux dates de naissances et mariages des 28 familles conjugales et maternelles d'esclaves vivant sur l'habitation :

I Mathieu (n° 1).

o : vers 1700 en Inde (60 ans, 3/E/14).  
x : 9/2/1728 (GG. 13, Saint-Paul, n° 2488).  
Louise (n° 2).  
o : vers 1711 à Madagascar (49 ans, 3/E/14).  
d'où  
II-1 Dauphine.  
o : 7/11/1734 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2488).

\*\*\*\*\*

I François-Xavier Diogre (n° 3).

o : vers 1700, Cafre (Cafre, 30 ans, rct. 1730 ; Malgache, infirme, 55 ans, 3/E/14)<sup>506</sup>.  
x : 23/11/1725 (GG. 13, Saint-Paul, n° 247).  
Marie-Anne (n° 4).  
o : vers 1705 à Madagascar (20 ans rct. 1725 ; 60 ans, infirme, 3/E/14).  
d'où  
II-1 Marguerite.  
o : 17/7/1727 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1723).  
II-2 Jacques.  
o : 21/9/1729 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
II-3 Laurent.  
o : 17/8/1733 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

\*\*\*\*\*

I Etienne (n° 5).

o : vers 1710 à Madagascar (50 ans, 3/E/14).  
b : 20/8/1730 (22 ans, GG. 1-1, Saint-Pierre).  
x : 21/8/1730 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
Marie-Anne (n° 6)  
o : vers 1715 à Madagascar (45 ans, 3/E/14).  
b : 20/8/1730 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
d'où  
II-1 Grégoire (n° 126 ?).  
o : 18/4/1732 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
II-2 Gilles (n° 115).  
o : vers 1750 (10 ans, 3/E/14).

\*\*\*\*\*

I Henry (n°7).

o : vers 1720 à Madagascar (40 ans, 3/E/14).  
b : 27/7/1730 (ondoyé en danger de mort, 15 ans, GG. 1-1, Saint-Pierre).  
x : 9/11/1733 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
Geneviève (n° 8).  
o : vers 1726 à Madagascar (34 ans, 3/E/14).  
b : 8/11/1733 (18 ans, GG. 1-1, Saint-Pierre).  
d'où  
II-1 Bernard (n°114).  
o : vers 1751 (8 ans, 3/E/14).

<sup>506</sup> Esclaves de Antoine Cadet et Louise Nativel, Diogre et Marianne, échoient à Etienne Cadet, au partage des esclaves de la succession Antoine Cadet. ADR. 3/E/2, *Transaction entre les héritiers de feu Antoine Cadet, 7 juillet 1728*. En 1732, le couple Diogre, Cafre et Marianne sa femme Malgache, 25 ans, sont estimés ensemble 705 livres. ADR. 3/E/6. *Succession Marie Payet, épouse Etienne Cadet, 21 juillet 1732*.

II-2 Madeleine (n° 9).  
o : 12/8/1752 (Saint-Louis, CAOM.).  
II-3 Simon (n° 10).  
o : 30/11/1755 (Saint-Louis, CAOM.).  
II-4 Elisabeth (n° 11).  
o : 10/10/1758 (Saint-Louis, CAOM.).

\*\*\*\*\*

II-1 Pierrot (n° 12).

o : vers 1708 à Bourbon (1 an, rct. 1709 ; 45 ans, 3/E/14).  
p. : Antoine Omar, Malgache : m. : Jeanne Lahal, Malgache.  
x : 18/8/1704 (GG. 13, Saint-Paul, n° 78).  
x : vers 1744 à Saint-Louis (?).

Suzanne (n° 13).

o : vers 1725 à Bourbon (35 ans, 3/E/14).  
p. : ? ; m. : ?.

d'où

III-1-1 Olivier (n° 15).  
o : vers 1744 (16 ans, 3/E/14).

III-1-2 Georges (n° 14).  
o : vers 1745 (15 ans, 3/E/14).

III-1-3 Benoît (n° 16).  
o : 2/2/1748 (Saint-Louis, CAOM.).

III-1-4 Augustin (n° 17).  
o : vers 1750 (9 ans, 3/E/14).

III-1-5 Antoine (n° 18).  
o : vers 1752 (7 ans, 3/E/14).

III-1-6 Valentin (n° 19).  
o : 14/7/1754 (Saint-Louis, CAOM.).

III-1-7 Antoine (n° 20).  
o : 17/9/1756 (Saint-Louis, CAOM.).

\*\*\*\*\*

I Thomas (n° 21).

o : vers 1726 à Madagascar (33 ans, 3/E/14).  
x : vers 1746 à Saint-Louis (?).

Brigitte (n° 22).

o : vers 1730, à Bourbon (30 ans, 3/E/14).  
p. : ? ; m. : ?.

d'où

II-1 Jean (n° 24).  
o : vers 1747 (13 ans, 3/E/14).

II-2 Philippe (n° 23).  
o : 11/1/1750 (Saint-Louis, CAOM.).

II-3 Germain (n° 25).  
o : 29/1/1752 (Saint-Louis, CAOM.).

II-4 Marc (n° 26).  
o : 20/3/1754 (Saint-Louis, CAOM.).

II-5 Dominique (n° 27).  
o : 12/1/1756 (Saint-Louis, CAOM.).

II-6 Janvier (n° 28).  
o : 8/2/1758 (Saint-Louis, CAOM.).

II-7 Mathieu (n° 29).  
o : vers 1760 (à la mamelle, 3/E/14).

\*\*\*\*\*

I Joseph (n° 30).

o : vers 1722, Cafre (Infirme, 38 ans, 3/E/14).  
b : 12/8/1752 (Saint-Louis, CAOM.).  
x : 14/8/1752 (Saint-Louis, CAOM.).

Dauphine (n° 31), Malgache (vers 1725 - ap. 28/6/1760).  
b : 12/8/1752 (Saint-Louis, CAOM.).

d'où

II-1 Christophe (n° 33).  
o : 2/5/1753 (Saint-Louis, CAOM.).

II-2 Marthe (n° 34).  
o : 6/9/1754 (Saint-Louis, CAOM.).

II-3 Marcelline.  
o : 24/4/1755 (Saint-Louis, CAOM.).  
+ : av. 9/6/1760 (3/E/14).

II-4 Clément (n° 35).  
o : 16/5/1756 (Saint-Louis, CAOM.).

II-5 Véronique (n° 36).  
o : 5/7/1758 (Saint-Louis, CAOM.).

II-6 Lucine (n° 37).  
o : vers 1760 (3 mois, 3/E/14).

\*\*\*\*\*

I-Dauphine (n° 31).

o : vers 1725 à Madagascar (35 ans, 3/E/14).

a : enfant naturel.

II a-1 Etienne (n° 32).  
o : vers 1751 (9 ans, 3/E/14).

\*\*\*\*\*

I Charles (n° 38).

o : vers 1710 à Madagascar (50 ans, 3/E/14).

x : 9/6/1732 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

Marguerite (n° 39).  
o : vers 1711 à Madagascar (49 ans, 3/E/14).

d'où

II-1 Martin (n° 40).  
o : vers 1744 (16 ans, 3/E/14).

II-2 Bruno (n° 41).  
o : 23/12/1749 (Saint-Louis, CAOM.).

II-3 Lespérance (n° 42).  
o : vers 1753 (7 ans, 3/E/14).

\*\*\*\*\*

I Alain (Alexis) (n° 43).

o : 18/6/1726 à Bourbon (18 jours, GG. 2, Saint-Paul, n° 1627 ; 34 ans, 3/E/14).

par. : Alexis ; mar. : Christine (n° 121) ; tous esclaves cafres des héritiers Durongouët, x : 20/2/1724, Abot (GG. 13, n° 226).

p. : ? ; m. : ?.

x : 18/2/1751 (Saint-Louis, CAOM.).

Anne (n° 44).  
o : vers 1735 à Bourbon (25 ans, 3/E/14).  
p. ? ; m. ?.

d'où

II-1 Hilaire (n° 45).  
o : 3/1/1752 (Saint-Louis, CAOM.).

II-2 Alexis ou Maurice (n° 46).  
o : 27/2/1754 (Saint-Louis, CAOM.).

II-3 Catherine (n° 47).  
o : 27/1/1756 (Saint-Louis, CAOM.).

II-4 Léon (n° 48).  
o : 30/11/1757 (Saint-Louis, CAOM.).

II-5 Julien (n° 49).  
o : vers 1760 (4 mois, 3/E/14).

\*\*\*\*\*

I Hélène (n° 50).

o : vers 1720 en Inde (40 ans, 3/E/14).  
a : enfants naturels.  
II a-1 Toussaint (n° 51).  
o : vers 1742 (18 ans, 3/E/14).  
II a-2 Pierre-Joseph (n° 52).  
o : vers 1744 (16 ans, 3/E/14).  
II a-3 Agathe Hélène (n° 53).  
o : vers 1748 (12 ans, 3/E/14).  
II a-4 Jean-Baptiste Sadoc (n° 55).  
o : vers 1753 (7 ans, 3/E/14).  
II a-5 Marion, infirme (n° 54).  
o : vers 1754 (6 ans, 3/E/14).  
II a-6 René (n° 56).  
o : vers 1755 (5 ans, 3/E/14).  
II a-7 Charité (n° 57).  
o : 17/2/1758 (Saint-Louis, CAOM.).  
p. : Joseph Boilon.

\*\*\*\*\*

I André (n° 58).

o : vers 1734, à Bourbon (26 ans, 3/E/14).  
x : 30/1/1752 (Saint-Louis, CAOM.).  
Clotilde (n° 59).  
o : vers 1740 à Bourbon (20 ans, 3/E/14).  
d'où  
II-1 Louis.  
o : 2/12/1752 (Saint-Louis, CAOM.).  
+ : 2/12/1752 (1 jour, Saint-Louis, CAOM.).  
II-2 Julie (n° 60).  
o : vers 1756 (4ans, 3/E/14).  
II-3 Ursule (n° 61).  
o : 13/2/1758 (Saint-Louis, CAOM.).

\*\*\*\*\*

I Simon (n° 62).

o : vers 1715 à Madagascar (45 ans, 3/E/14).  
b : 20/8/1730 (20 ans, GG. 1-1, Saint-Pierre).  
x : 21/8/1730 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
Catherine.  
b : 20/8/1730 (23 ans, GG. 1-1, Saint-Pierre).  
a : enfant naturel.  
II a-1 Ambroise.  
o : vers 1729.  
+ : 10/5/1732 (2 ans, GG. 1-1, Saint-Pierre).  
d'où  
II-1 Pélagie.  
o : 18/11/1730 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
+ : 7/10/1731 (10 mois, GG. 1-1, Saint-Pierre).  
II-2 Germain.  
o : 15/4/1732 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
II-3 René.  
o : 6/9/1733 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

\*\*\*\*\*

I Hélène (n° 66).

o : vers 1720 en Inde (40 ans, 3/E/14).

a : enfants naturels.

II a-1 Louison (n° 67).

o : vers 1750 (10 ans, 3/E/14).

II a-2 Marie (n° 68).

o : vers 1753 (7 ans, 3/E/14).

II a-3 Anne (n° 69).

o : vers 1757 (3 ans, 3/E/14).

\*\*\*\*\*

I Jean-Baptiste, Baptiste (n° 70).

o : vers 1715 à Madagascar (45 ans, 3/E/14).

b : 6/5/1728 (16 ans, GG. 1-2, Saint-Pierre).

x : 9/11/1733 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

Julienne (n° 71).

o : vers 1720 à Madagascar (40 ans, 3/E/14).

d'où

II-1 Sylvestre (n° 72).

o : 21/3/1749 (Saint-Louis, CAOM.).

\*\*\*\*\*

I Toussaint (n° 74).

o : vers 1725 à Madagascar (35 ans, 3/E/14).

x : 30/1/1751 (Saint-Louis, CAOM.).

Pélagie (n° 75).

o : vers 1726 à Bourbon (34 ans, 3/E/14).

p. : ? ; m. : ?

\*\*\*\*\*

I Michel (n° 76).

o : vers 1726 à Bourbon (34 ans, 3/E/14).

p. : ? ; m. : ?.

x :

Claire (n° 77).

o : vers 1740 en Inde (20 ans, 3/E/14).

\*\*\*\*\*

I Alexandre (n° 78).

o : vers 1730 à Madagascar (30 ans, 3/E/14).

b : 21/7/1730 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

x : 30/1/1752 (Saint-Louis, CAOM.).

Rose (n° 79).

o : vers 1735 à Bourbon (25 ans, 3/E/14).

p. : ? ; m. : ?.

\*\*\*\*\*

I Paul (n° 80).

o : vers 1728 à Madagascar (32 ans, 3/E/14).

x : 21/6/1757 (Saint-Louis, CAOM.).

Agathe (n° 81).

o : vers 1725 à Madagascar (25 ans, 3/E/14).

\*\*\*\*\*



I Dominique (n° 82).

o : vers 1724, Cafre (36 ans, 3/E/14).  
b : 12/8/1752 (Malgache, Saint-Louis, CAOM.).  
x : 14/8/1752 ( Saint-Louis, CAOM.).

Perrine (Pétronille) (n° 83).

o : vers 1720 à Bourbon (40 ans, 3/E/14).  
p. : ? ; m. : ?.

d'où

II-1 Dominique.

o : 5/12/1752 (Saint-Louis, CAOM.).  
+ : 23/12/1752 (7 jours, Saint-Louis, CAOM.).

II-2 Gertrude

o : 26/9/1755 (Saint-Louis, CAOM.).

\*\*\*\*\*

I Joachim (n° 84).

o : vers 1725, Cafre (35 ans, 3/E/14).  
b : 18/6/1757 (Malgache, Saint-Louis, CAOM.).  
x : 21/6/1757 (Saint-Louis, CAOM.).

Perrine (n° 85).

o : vers 1740 à Bourbon (20 ans, 3/E/14).  
p. : ? ; m. : ?.

\*\*\*\*\*

I Jérôme (n° 86).

o : vers 1740 à Bourbon (20 ans, 3/E/14).  
p. : ? ; m. : ?.  
x : 21/6/1757 (Saint-Louis, CAOM.).

Cécile (n° 87).

o : vers 1740 à Bourbon (20 ans, 3/E/14).  
p. : ? ; m. : ?.

\*\*\*\*\*

I Florent (n° 88).

o : vers 1740 à Bourbon (20 ans, 3/E/14).  
p. : ? ; m. : ?.

x :

Sabine (n° 89).

o : vers 1742 à Bourbon (18 ans, 3/E/14).

\*\*\*\*\*

I Théodore (n° 90).

o : vers 1738 à Bourbon (22 ans, 3/E/14).  
p. : ? ; m. : ?.

x :

Angélique (n° 91).

o : vers 1743 à Bourbon (17 ans, 3/E/14).  
p. : ? ; m. : ?.

\*\*\*\*\*

I Hyacinthe (n° 92).

o : vers 1738 à Bourbon (22 ans, 3/E/14).  
p. : ? ; m. : ?.

x :

Rosalie (n° 93).

o : vers 1742 à Bourbon (18 ans, 3/E/14).  
p. : ? ; m. : ?.

I Robert (n° 94).

o : vers 1735 à Madagascar (25 ans, 3/E/14).  
b : 18/6/1757 (Malgache, Saint-Louis, CAOM.).

x : 21/6/1757 (Saint-Louis, CAOM.).

Barbe (n° 95).

o : vers 1736 à Bourbon (24 ans, 3/E/14).  
p. : ? ; m. : ?.

d'où

II-1 Marcelline (n° 96).

o : 12/7/1758 (Saint-Louis, CAOM.).

\*\*\*\*\*

I Nicolas (n° 97).

o : vers 1739 à Bourbon (21 ans, 3/E/14).  
p. : ? ; m. : ?.

x : vers 1759 (?).

Jeanne (n° 98).

o : vers 1742 à Bourbon (18 ans, 3/E/14).

d'où

II a-I Ignace (n° 99).

o : 15/10/1758 (naturel de « Jeannette », esclave de la veuve Pierre Nativel,  
Saint-Louis, CAOM.).

\*\*\*\*\*

I Vincent (n° 122).

o : vers 1710 à Madagascar (50 ans, 3/E/14).  
esclave de Durongouët Letoullec au mariage.

x : 23/5/1730 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

esclave de Durongouët Letoullec au mariage<sup>507</sup>.

Marianne (n° 123).

o : vers 1710 à Madagascar (50 ans, 3/E/14).  
veuve d'Alexandre.

d'où

II-1 Louis (n° 100).

o : 25/9/1730 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

II-2 Pierre.

o : 29/5/1732 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

\*\*\*\*\*

I Michel (n° 116).

o : vers 1680, Cafre de Guinée (80 ans, 3/E/14).

x : 14/8/1752 (Saint-Louis, CAOM.).

Thérèse (n° 117).

o : vers 1695 à Madagascar (65 ans, 3/E/14).  
b : 12/8/1752 (Sous le nom de Marianne, Saint-Louis, CAOM.).

\*\*\*\*\*

---

<sup>507</sup> Le couple et ses deux enfants sont au mariage comme aux naissances déclarés esclaves appartenant à Durongouët Letoullec, d'Auray, né vers 1664 (68 ans rct. 1732) ; + : av. 20/2/1724 (GG. 13, Saint-Paul, n° 226). Pierre Nativel, époux de Henriette Héros, s'est engagé en 1723, pour 9 ans, à faire valoir l'habitation Letoullec, « près de la Rivière Saint-Etienne, haut et bas [...] [pour] s'appliquer capitalement à la culture du véritable café de Moka », en échange de quoi Durongouët s'oblige à lui fournir « dix noirs ou négresses tant grands que petits [...] ». Il signe comme témoin au mariage de Vincent et Marianne et en l'absence du curé Carré, il se charge, le 8 février 1730, de l'enterrement, au cimetière de la Rivière Saint-Etienne, d'Etienne esclaves de l'habitation Letoullec. ADR. C° 2794, f° 75 r°. *Acte de société de Durongouët avec Pierre Nativel... du 3 novembre 1721*. ADR. GG. 1-1, Saint-Pierre. Habitation Letoullec en 1732 : 171 ha dont 23,27 en rapport ; 50 vaches, 100 moutons, 1200 caféiers. ADR. C° 768.

I Alexandre (n° 118).

o : vers 1731 en Inde (29 ans, 3/E/14).  
 x : 12/11/1753 (Saint-Louis, CAOM).  
Brigitte (n° 119).

o : vers 1720 en Inde (40 ans, 3/E/14).

\*\*\*\*\*

I Jacques (n° 128).

o :

x :  
Pauline, Apolline (n° 129).

o :

d'où  
 II-1 Claude (n° 131).

o : 7/3/1752 (Saint-Louis, CAOM).

\*\*\*\*\*

Esclaves âges	Données brutes						Pour 1000					
	Créoles		de traite		Ensemble		Créoles		de traite		Ensemble	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
0 à 4	8	9			8	9	91	102			64	72
5 à 9	15	5			15	5	170	57			120	40
10 à 14	5	4			5	4	57	45			40	32
15 à 19	11	4	1		12	4	125	45	27		96	32
20 à 24	8	4	1	1	9	5	91	45	27	27	72	40
25 à 29	4	2	2	3	5	5	45	23	54	81	48	40
30 à 34	3	2	3	1	6	3	34	23	81	27	48	24
35 à 39		1	4	2	4	3		11	108	54	32	24
40 à 44		1	1	4	1	5		11	27	108	8	40
45 à 49	1		2	3	3	3	11		54	81	24	24
50 à 54		1	3		3	1		11	81		24	8
55 à 59			1		1				27		8	
60 à 64			1	2	1	2			27	54	8	16
65-69				1		1				27		8
80 et +			1		1				27		8	
	55	33	20	17	75	50	625	375	541	459	600	400

Tableau 7-16 : Structure par âges des esclaves de l'habitation Pierre Nativel (quartier de Saint-Louis), au 9/6/1760.

L'habitation Pierre Nativel a été formée par concession de terre en 1725 et 1727 et par achat en 1731 et 1732. Au total Nativel déclare en 1733-34, trois cent trente-quatre hectares dont 34 en rapport, sur lesquels l'année suivante travaillent 61 esclaves dont 33 adultes valides. Son cheptel consiste en : boeufs, moutons, cabris, cochons. On y élève la basse-cour habituelle de poules, dindons, oies et canards. Elle produit des vivres : 2 000 livres de blé, 5 000 de maïs, 2 000 de haricots. Sa caféterie de 16 000 caféiers dont 4 500 rapportant doit fournir 6 000 livres de café<sup>508</sup>. En juin 1760, 123 esclaves, estimés 56 546

<sup>508</sup> En 1732, Pierre Nativel a sans doute racheté les 72 000 g<sup>2</sup> de son associé Durongouët. ADR. 768, 769, 770.

livres, vivent sur l'habitation Pierre Nativel<sup>509</sup>. On compte parmi eux 88 créoles : 55 hommes, 33 femmes, et 37 esclaves de traite : 20 hommes et 17 femmes. La population créole est légèrement déséquilibrée au profit des hommes (fig. 7.15). Sur l'ensemble de la population servile, les enfants de 5 à 9 ans (20), tous créoles, sont les plus nombreux. La présence d'esclaves importés jeunes dans les tranches d'âges de 15 à 29 ans ( $8/37 = 21,6\%$ ), parmi lesquels 4 femmes, explique la base relativement élargie de la population servile de l'habitation. Elle témoigne également de la stratégie nataliste mise en oeuvre par les propriétaires de cette habitation qui n'ont pas hésité à investir pour acheter 54% de leurs esclaves de traite dans les classes d'âge de 25 à 44 ans.

Sur les 28 familles de cette habitation on ne compte que deux familles maternelles (fig. 7.14) et seul deux couple : Joseph et Dauphine, Nicolas et Jeanne, ont eu un enfant naturel avant le mariage, Bien que le défunt Pierre Nativel ait assidûment appliqué à la troupe d'esclaves de son habitation une politique matrimoniale, dans leur ensemble les familles serviles n'ont que peu d'enfants vivants. On compte en moyenne 1,75 enfants vivants par famille. La moitié d'entre elles demeurent sans enfant. Pour  $E0 = 25$ , le taux de natalité est de 41 p. 1000, soit un enfant pour 24 esclaves environ l'indice de fécondité est de 0,607, ou un enfant pour 1,6 femmes de 15-49 ans. Il reste 49 enfants aux 14 autres familles parmi lesquelles deux familles maternelles. A elles seules, trois familles (10,7 % des familles) ont eu 21 enfants, près de 43% de l'ensemble des enfants.

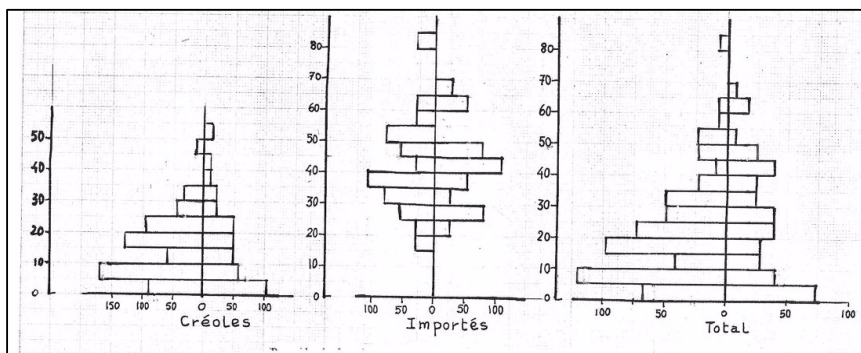


Figure 7-14 : Pyramides des âges des esclaves de l'habitation Pierre Nativel, en juin 1760.

<sup>509</sup> Pierre Nativel (o : 8/2/1685, ADR. GG. 1, Saint-Paul, n° 152 ; + : 16/6/1758, Saint-Louis, Ricq. p. 2023), époux de Henriette Héros (x : 29/4 1727, ADR. GG. 13, Saint-Paul, n° 293). C'est à tort que l'inventaire indique le nombre de 122 esclaves montant ensemble à la somme de 56 704 livres. Pour l'occasion, les arbitres ne se montrent pas d'une très grande compétence puisque au partage, 130 esclaves sont répartis entre les cohéritiers. Soixante-sept d'entre eux demeurent à la veuve. Gilles fils de Etienne et Marie (n° 115) n'a pas été attribué, et l'on a ajouté : Romain (n° 124), Barthélemy (n° 125), Grégoire (n° 126), Lucine (n° 127), Hélène (n° 130), Jacques, Apolline et leur fils Claude (n° 128, 129, 131). ADR. 3/E/14. *Succession Pierre Nativel, 9 juin 1760 (f 8 r° et sq.). Partage entre la veuve et ses enfants (f° 12 r° à 24 v°)*

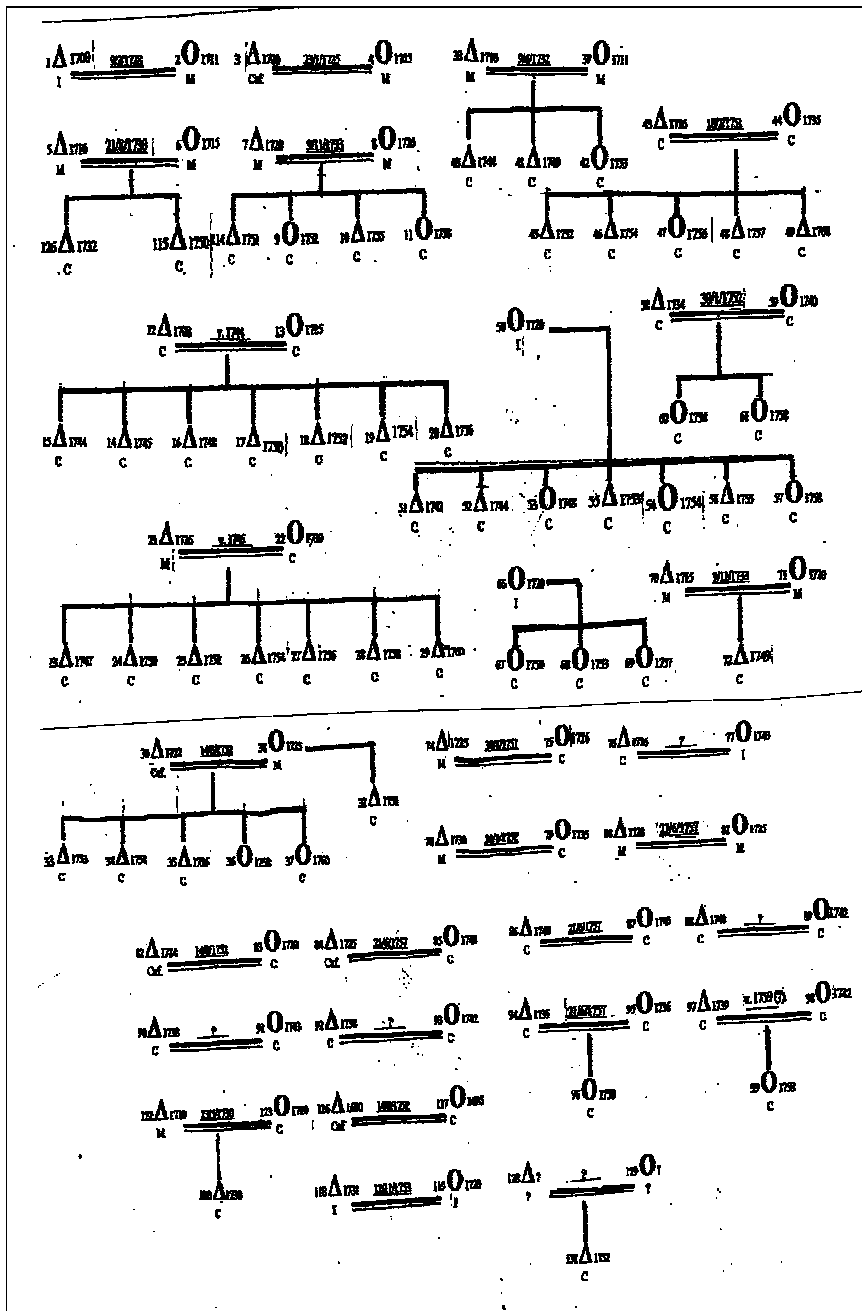


Figure 7-15 : Les familles d'esclaves de l'habitation Pierre Natel, en juin 1760.

Vingt-six des vingt-sept familles conjugales sont formées par 9 hommes créoles et 17 esclaves de traite (10 Malgaches, 5 Cafres, 2 Indiens) et 14 femmes créoles, 10 Malgaches et 2 Indiennes. Plus de la moitié de ces familles sont constituées de conjoints de même caste (8 de Créoles, 6 de Malgaches, une d'Indiens). Elles apparaissent comme isolées les unes des autres. Sans doute que les lacunes des registres paroissiaux des quartiers Saint-Pierre et Saint-Louis, ne nous ont-elles pas permis de retrouver les liens de parenté unissant certains des esclaves créoles de cette habitation. Cependant, cette troupe d'esclaves n'est pas dépourvue d'histoire ni de tradition puisque en 1760, elle compte en son sein plusieurs individus dont la présence est attestée dans l'habitation depuis 27 à 35 ans<sup>510</sup>.

#### **7.2.4. : Les esclaves de l'habitation Henry Justamond, Luce Payet, en 1745.**

Justamond Henry, arrivé à Bourbon en 1711, épouse le 5 juillet 1712, à Saint-Paul, Luce Payet veuve Pierre Boucher. Les deux contrats de mariage, dressés les 19 mai et 10 juin de la même année, stipulent que Justamond reçoit de son épouse le cheptel, les terres et maisons ainsi que les noirs qui lui reviennent de son premier mari. Le dit se charge également de la tutelle de Pierre Boucher, fils du premier lit, dont les noirs et négresses travailleront au profit de son beau-père, et pour son entretien, Justamond s'engageant en contrepartie de « *les nourrir habiller et entretenir, de toute chose quelconque sains et malades* » comme s'il s'agissait de ses propres esclaves<sup>511</sup>.

L'habitation a été formée en 1716 par l'achat de 256 ha dont 52 étaient en rapport en 1735. Sa troupe de 125 esclaves, dont 54 adultes valides, entretient sous la direction de Pascal puis de François Pignolet, tous deux nés vers 1717 à Hennebon, une importante cafétérie de 40 000 caféiers, élève le cheptel habituel et récolte, cette année-là, 35 000 livres de maïs, 40 000 livres de riz.

En 1745, la veuve Justamond déclare 133 ha de terre, sans doute en rapport, et une cafétérie de 45 000 caféiers, sous la direction de Pierre Garnier dit

---

<sup>510</sup> Mathieu (n° 1) et Louise (n° 2) : 32 ans de mariage ; François (n° 3) et Marianne (n° 4) : 35 ans de mariage ; Etienne (n° 5) et Marie (n° 6), leurs fils Grégoire, 28 ans (n° 126), ainsi que Vincent (n° 122) et Marianne (n° 123) : 30 ans de mariage ; Charles (n° 38) et Marguerite (n° 39) : 28 ans de mariage ; Henry (n° 7) et Geneviève (n° 8), ainsi que Jean-Baptiste (n° 70) et Julienne (n° 71) : 27 ans de mariage.

<sup>511</sup> Procureur fiscal et secrétaire de la Compagnie, Justamond, commandant par intérim, a gouverné l'île du 13 novembre 1715 au 18 novembre 1718. Procureur général en 1718, il décède à Sainte-Suzanne, le 11 février 1735 (GG.1). ADR. C° 2792. *Inventaire et partage des biens meubles et immeubles ayant appartenu à Pierre Boucher, 3 juillet 1710, Lot de la veuve, f° 20 v.*

Ibidem. *Contrat de mariage Henry Justamond et Luce Payet, veuve Pierre Boucher, 19 mai 1712.*

Ibidem. *Contrat de mariage Henry Justamond et Luce Payet, veuve Pierre Boucher, 10 juin 1712.*

Pour les recensements des esclaves de cette habitation, voir : CAOM. G. 1, 477. n° 25. *Recensement des habitants de l'Isle de Bourbon en 1714. Recensement du quartier de Saint-Paul jusqu'au mois de Mars 1714.* Voir également au quartier de Saint-Denis les recensements de 1732 à 1765. Voir encore ADR. 3/E/49. *Succession de Henry Justamond, époux de Luce Payet. Partage des biens meubles et immeubles délaissés par Henry Justamond. Sainte-Marie, le 12 janvier 1745. 65 feuillets.* Pour la généalogie de cette famille, voir : Ricq. p. 1441, 2126.

Boulangier, né à Riom vers 1690, qui, en janvier 1745, sert sur l'habitation depuis plus de trois ans et demi au moins. La masse générale de la communauté Henry Justamond (+ : 11/2/1735 à Sainte Suzanne), s'élève à 270 163 livres 17 sols 7 deniers. Les dettes passives montent à 39 524 livres 9 sols. Luce Payet veuve de Henry Justamond, est à la tête de 146 esclaves gouvernés par son commandeur<sup>512</sup>. Cette troupe d'esclaves est partagée en trois lots :

- 1 : premier lot échu à Antoine Mazade Desisles, époux de Anne Justamond pour 7 720 livres.
- 2 : second lot échu à François Justamond, époux de Henriette Thérèse Zilvaiguer pour la somme de 11 228 livres.
- 3 : troisième lot échu à Michel Philippe Dachery, époux de Catherine Justamond pour 8 012 livres.

Une soulte de 7 190 livres est servie à Anne Renard, veuve Henry Justamond fils.

Ces esclaves figurent dans l'acte de succession et partage des biens meubles et immeubles de Henry Justamond, époux de Luce Payet, ainsi qu'aux différents recensements des esclaves de cette habitation effectués de 1714 à 1765. D'où le tableau 7.17, récapitulatif des esclaves recensés dans l'habitation Justamond de 1714 à 1765, le tableau 7.18, récapitulatif des esclaves de la succession Justamond en janvier 1745, la généalogie des 31 familles conjugales ou maternelles inventoriées dans l'habitation Justamond en janvier 1745.

---

<sup>512</sup> Pour Pascal, voir : ADR. 768 et 769. Il sert ensuite chez Valentin. Le Conseil Supérieur le renvoie en France à cause de ses excès et déportements envers les négresses. ADR. C° 2537. *Délibération du 26 février 1736*. Pour François Pignolet, voir : ADR. C° 770. Pour Pierre Garnier, voir : ADR. C° 786, 787, 789, 790. Ibidem. C° 1231. *Août 1742*. ADR. C° 2521. *Arrêt du Conseil Supérieur en faveur de Pierre Garnier contre Jean-Baptiste Féry; 24 mars 1743*. Ibidem. *Arrêt du Conseil Supérieur en faveur de Luce Payet contre Antoine Mazade Desisles, 6 février 1745*.

Les esclaves de l'habitation Justamond Henry, époux de Luce Payet, aux différents recensements de 1714 à 1765.																													
Esclaves hommes	caste	14	32	34	35	40	41	42	43	44	45	46	47	49	50	51	53	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	
Charles Amboua <sup>513</sup>	M	25	46	48	70																								
Jacques Henry		26																											
Jacques Hille (Guinée) <sup>514</sup>	Caf	28																											
Claude <sup>515</sup>	I	30																											
Richard <sup>516</sup>		25																											
Michel	I	19																											
Laurent		12																											
Nicolas <sup>517</sup>	Caf		45	46	50	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	70if	72	74											
Jérôme <sup>518</sup>	M		37	38	45	48	49	50	51	52																			
André <sup>519</sup>	Caf		39	40	55	60	61	62	63	64																			
Antoine Coq <sup>520</sup>	Caf		42	44	55	60	61	62	63	64																			
Antoine Miniot (Invalide)	Caf		46if																										
Antoine	I		35	37	60																								
Antoine Gourmand	Caf		26	28																									
Antoine	M		24																										
Manuel	Caf		20																										
Dame ou Romain	M		41	43	50	53	54																						
Simarande	M		30																										
Philippe <sup>521</sup>	M		35	37	50	53	54	55	56	57	58	59	60	62	63														

<sup>513</sup> Esclave de Pierre Boucher, époux de Luce Payet, comme Jacques Henry et Jacques Hille. b : 26 janvier 1698, Saint-Paul, 6 ans. xa : 5 novembre 1712, avec Madeleine. GG. 13, n° 116 ; xb : 16 juin 1721, avec Françoise. GG. 22, Saint-Denis.

<sup>514</sup> Jacques Hille ou Fangan, mari de Marie Andrée, x : 24/10/1708 (GG. 13, Saint-Paul, n° 116).

<sup>515</sup> Esclave de Pierre Boucher, époux de Luce Payet, o : 12 novembre 1699 (GG. 1, Saint-Paul, n° 443). Acheté à Henry Justamond par Le Gentil et La Maulière pour être donné « en pur don » à Nicolas Rouloff et Barbe Guichard, « pour favoriser » leur futur mariage. ADR. C° 2793. *Cm. Nicolas Rouloff, Barbe Guichard. 26 juillet 1717.* Idem, C° 2794.

<sup>516</sup> x : avec Marie. + : 27 juillet 1716, 30 ans (GG. 27, Saint-Denis).

<sup>517</sup> b : 19/12/1706, 22 ans (GG. 1, Saint-Denis), « natif de l'île de la Bermude en Amérique », déclare « ne vouloir adhérer à aucune hérésie dont il sait que ses maîtres, les Anglais sont infectés ». Cafre au x : 27 avril 1722, avec Marie (GG. 22, Saint-Denis). Passe au fils après 1755, 76 ans, rct. 1765.

<sup>518</sup> Mari de Marguerite, Créole. Le couple et ses trois enfants, estimé 1 650 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert). Lot de Dachery (3/E/49).

<sup>519</sup> b : 4 avril 1722. 25/26 ans. GG. 1, Saint-Denis. x : 27 avril 1722, avec Radegonde. GG. 22, Saint-Denis. Couple estimé 1 000 livres le 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>520</sup> Mari de Marthe, Malgache (3/E/49). Couple estimé 1 150 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>521</sup> Mari de Cécile, Malgache (3/E/49). Couple estimé 1 150 livres, 12/10/1744 (CAOM. n° 2048, Rubert).



Les esclaves de l'habitation Justamond Henry, époux de Luce Payet, aux différents recensements de 1714 à 1765.																												
Esclaves hommes	caste	14	32	34	35	40	41	42	43	44	45	46	47	49	50	51	53	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65
Rayone ou Denis <sup>522</sup>	M		38	40	45if	48	49																					
Rayouble	M		20	22	30	35																						
Michel (Créole en 1733)	M		6	7																								
Jean <sup>523</sup>	C		5	6	7			14	15	16																		
Louis <sup>524</sup>	C		5	6	6	11	12	13	14	15	16e	17e	17e	20e	21e													
Paul <sup>525</sup>	C		2	4	4	9	10	11	12		14	15	16	18	19	24	26	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38
Pédro	Caf		42																									
Marc <sup>526</sup>	Caf		32	33	40	45																						
Augustin <sup>527</sup>	Caf		25	27	40	45	46	47	48	49	50	51	52	54	55	50	52	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64
Jean-Baptiste <sup>528</sup>	Caf		20	22	35	33	34	35	36	37	36	39	40	42	43	48	50	51	53	54	55	56	57	64	65	66	67	68
Tobiche, Jacques Pioche (1753)	Caf		18	20																								
Mathieu <sup>529</sup>	M		30	32	40	45	46	47	48	49	50	51	52	54	55													
Jacques <sup>530</sup>	C		16	17	30	35	26	27	28	29						36	38	40	41	42	43	44	45	40	47	48	48	49
Cot	M		12																									
Simandel	M		35	37																								
Etienne <sup>531</sup>	C		4	5	5	10	12	13	14	15																		
Hippolyte <sup>532</sup>	C		3	4	5	10	12	13	14	15	16e	17e	18e	20e	21e													
Georges <sup>533</sup>	C		2	3	4	9	10	11	12	13	14	15	16	18	19	26	28			24	25	26	27	28	29	30	31	32

<sup>522</sup> + : 6/11/1741, CAOM., Sainte-Marie.

<sup>523</sup> Donné par la veuve à Henry Justamond en avancement d'hoirie, « accepté » pour son remplacement des quatre Cafres que Beauvoilier, gouverneur, a donné à ses frères et sœurs, 10 mars 1743 (CAOM., n° 2046, Rubert). Jean-Baptiste, 17 ans, estimé 300 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>524</sup> 16 ans, estimé 576 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>525</sup> 14 ans, estimé 576 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>526</sup> Mari de Suzanne, Malgache (3/E/49). + : 17/9/1741 (CAOM., Sainte-Suzanne).

<sup>527</sup> Mari de Marie-Anne, Indienne (3/E/49). Estimé 1 150 livres avec sa femme, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>528</sup> Mari de Thérèse, Malgache (3/E/49). Estimé 1 400 livres avec sa femme et ses trois enfants, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>529</sup> b : 12 avril 1721, 14 ans (GG. 1, Saint-Denis). x : 27 avril 1722, avec Geneviève (GG. 22, Saint-Denis). Estimé 1 150 livres avec sa femme, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>530</sup> Mari de Louise, Indienne (3/E/49). Estimé 1 250 livres avec sa femme et sa fille, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert). Au fils en 1765.

<sup>531</sup> 16 ans, estimé 576 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>532</sup> 16 ans, estimé 576 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>533</sup> 14 ans, estimé 576 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

Les esclaves de l'habitation Justamond Henry, époux de Luce Payet, aux différents recensements de 1714 à 1765.																												
Esclaves hommes	caste	14	32	34	35	40	41	42	43	44	45	46	47	49	50	51	53	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65
François	C		1	3		7 ?																						
Bambara	Caf		30f		35f	14f																						
Marc	Caf		30																									
Lambo	Caf		20	22																								
Mengal, Mengane, Thomas (1741)	Caf		18	40	30	35	36																					
Julien <sup>534</sup>	Caf		3	4	3	8	9	10	11	12																		
Barrica Grand	M		30																									
Mengapoue, Jean (1745) <sup>535</sup>	M		20	22	31	36	37	38	39	40	41	42	43	45	46	45	47											
Pouile	M		18	20	30	36																						
Lambau	M		10	11																								
Fau, Faau, Faut, Etienne (1745).	M		11	12	10	15	16	17	18	19	20																	
Daniel <sup>536</sup>	C		4	2	2	7	8	9	10	11	12	13	14	16+														
Mathieu <sup>537</sup>	C		1	2	3	8	9	10	11	12	13	14	15	17	18	24	26	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38
Silvestre <sup>538</sup>	C		30	32	40																							
Jean-Baptiste <sup>539</sup>	C			0,1	2	7	8	9	10	11	10	11	12	14	15	16	18	20	21	21	22	23	24	25	26	27	28	29
Lique, Lime (1741), Noël (?) <sup>540</sup>	Caf			10	9	14	15	16	17	18																		

Les esclaves de l'habitation Justamond Henry, époux de Luce Payet, aux différents recensements de 1714 à 1765.																											
Esclaves hommes	caste	35	40	41	42	43	44	45	46	47	49	50	51	53	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65		
Antoine Galine <sup>541</sup>	Caf	50	55	56	57	58	59	60	61	62	64	65	60	62													
Pierre	Caf	30	33																								
René <sup>542</sup>	Caf	30	33	34	35	36	37	38	39	40	42	43	50	52	54	55	56	57	58	59	58	59	60	60	61		

<sup>534</sup> 12 ans, estimé 576 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>535</sup> b : 6/11/1741, CAOM., Sainte-Marie. Mari de Marie-Madeleine, Créole (3/E/49). Estimé 1 500 livres avec sa femme et ses deux filles, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>536</sup> Appartient à Henriette Noisy (1732, 1733/34). 12 ans, estimé 400 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>537</sup> Appartient à Henriette Noisy (1732, 1733/34). 12 ans, estimé 200 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>538</sup> Appartient à Henriette Noisy de 1732 à 1735. b : 12 avril 1721, 13 ans (GG. 1, Saint-Denis).

<sup>539</sup> 10 ans, estimé 400 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>540</sup> Mari de Barbe, Créole (3/E/49). Le couple estimé 1 150 livres au 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>541</sup> Marie de Anne, Cafre (3/E/49). Estimé 1 250 livres avec sa femme et son fils, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

Les esclaves de l'habitation Justamond Henry, époux de Luce Payet, aux différents recensements de 1714 à 1765.																									
Esclaves hommes	caste	35	40	41	42	43	44	45	46	47	49	50	51	53	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65
Jean-Louis, Louis (1740) <sup>543</sup>	M	25	30	31	32	33	34	35	36	37	39	40	33	35	37										
Cuiziniér	M	30																							
Gall, Paul (1741) <sup>544</sup>	M	35	41		43	44	45																		
Frappe Dabord, Manuel (1741) <sup>545</sup>	M	33	39		41+																				
Maréchal	M	44																							
Thélélaouque (Télémaque ?)	M	29																							
Tumequitteras	Caf	25	30																						
Tibarie	M	24																							
Laverdure	M	21	30																						
Lendormy <sup>546</sup>	M	23	28	39	40	41	42																		
Infante	M	32	36																						
Marteau (Martin) <sup>547</sup>	M	40	43	44	45	46	47																		
Xavier <sup>548</sup>	I	20	25	26	27	28	29																		
César <sup>549</sup>	M	10	15																						
Augustin	M	10	15																						
Cot <sup>550</sup>	M	9	14	15	16	17	18																		
Jérôme <sup>551</sup>	C	1	6					8	9	10	12														
Antoine <sup>552</sup>	C	1	6	7	8	9	10	11	12	13	15	16	18	20	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32
Jacques <sup>553</sup>	C	1	5	6	7	8	9																		

<sup>542</sup> Mari de Catherine, Créole (3/E/49). Couple estimé 1 150 livres au 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert). Au fils en 1765.

<sup>543</sup> Mari de Brigitte, Indienne (3/E/49). Le couple et son enfant, estimés 1 230 livres au 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>544</sup> 46 ans, estimé 576 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>545</sup> b : 25/10/1737 (CAOM., Sainte-Marie). Mari de Pélagie, Créole, 4/11/1737 (GG. 1, Sainte-Marie).

<sup>546</sup> 43 ans, estimé 576 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>547</sup> 45 ans, estimé 576 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>548</sup> Malgache en 1735, Indien par la suite.

<sup>549</sup> Cafre en 1740.

<sup>550</sup> Donné par la veuve en avancement d'hoirie à Henry Justamond, 10/3/1743 (CAOM., n° 2046, Rubert).

<sup>551</sup> 8 ans, estimé 300 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>552</sup> 11 ans, estimé 400 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>553</sup> A Henriette Noisy en 1735. Passe au fils (3/E/49).

Les esclaves de l'habitation Justamond Henry, époux de Luce Payet, aux différents recensements de 1714 à 1765.																										
Esclaves hommes	caste	35	40	41	42	43	44	45	46	47	49	50	51	53	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	
Basile	C		4	5	6+																					
Henry <sup>554</sup>	C		4	5	6	7	8																			
Martin <sup>555</sup>	C		2	2	3	4	5																			
Athanase <sup>556</sup>	C		2																							
Athanase autre	C		1,6	2	3	4	5																			
Philippe François, Philippe (1741) <sup>557</sup>	C		1,8	2	3	4	5																			
Marcel <sup>558</sup>	C		1,5	2																						
Janvier ou Xavier <sup>559</sup>	C		1,1	2	3	4	5																			
Evariste ou Xavier <sup>560</sup>	C		1,1	2	3	4	5	3	4	5	7	8	12	14	16											
Isidore (Théodore, 1744, 3/E/49) <sup>561</sup>	C		1,3	2	3	4	5	5	6	7	9	10	8	10												
Joseph <sup>562</sup>	C		1,6	2	3	4	5																			
Hilaire <sup>563</sup>	C		1,9	2	3	4	5																			
Alexandre <sup>564</sup>	C		1,6	3	4	5	6	6	7	8	10	11	10	12		10	11	12	13	14	13	19	20	21	22	
Henry	C		12																							
Louis Dominique ou Louis <sup>565</sup>	C		7	7	8	9	10						20	22	24	25	26	27	27	28	29	30	31	32	33	
Antoine Augustin <sup>566</sup>	C		5	6	7	8	9																			

<sup>554</sup> 9 ans, estimé 300 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>555</sup> Fils de Bernard et Isabelle, o : 27/12/1738 (CAOM., Sainte-Marie).

<sup>556</sup> Fils de Paul et Angélique, Malgaches, o : 28/3/1739 (CAOM., Sainte-Marie).

<sup>557</sup> Fils de Jérôme et Marguerite (3/E/49).

<sup>558</sup> Fils de Louis et Brigitte, o : 4/9/1739 (CAOM., Sainte-Marie).

<sup>559</sup> Fils de Rose (3/E/49).

<sup>560</sup> o : 28/8/1739, de Jean-Baptiste et Thérèse (GG. 2, Sainte-Marie). Estimé avec ses parents et deux frères et sœur 1 440 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>561</sup> o : 6/8/1739, de Antoine et Marguerite (GG. 2, Sainte-Marie).

<sup>562</sup> o : 15/5/1739, de Henry et Anne Marguerite (GG. 2, Sainte-Marie). Estimé 1 500 livres avec ses parents et son frère, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>563</sup> Fils de Germain et Cécile (3/E/49).

<sup>564</sup> 6 ans, estimé 300 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>565</sup> 11 ans, estimé 400 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>566</sup> 10 ans, estimé 400 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

Les esclaves de l'habitation Justamond Henry, époux de Luce Payet, aux différents recensements de 1714 à 1765.																										
Esclaves hommes (suite)	caste	40	41	42	43	44	45	46	47	49	50	51	53	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65		
Thomas <sup>567</sup>	Caf	35	36	37	38	39																				
Antoine <sup>568</sup>	I	53	54	55	56	57	58	59	60	62	63	60	62	64												
Charles	M	58	59	60	61																					
Rene <sup>569</sup>	M	45	46	47	48	49	50	51	52	54	55	54	56	58	59	60	61	62	63							
Joseph <sup>570</sup>	M	44	45	46	47	48																				
Henry <sup>571</sup>	M	46	47	48	49	50																				
Louis <sup>572</sup>	M	41	42	43	44	45	46																			
Laurent <sup>573</sup>	M	36	37	38	39	40																				
Jean-Baptiste <sup>574</sup>	M	35	36	37	38	39																				
Louis	M	34	35	36	37	38																				
Fabrice	M	34																								
Georges	M	36																								
Pierre-Jean <sup>575</sup>	M	33	34	35	36	37																				
Gaspard <sup>576</sup>	M	33	34	35	36	37	38	39	40	42	43	38	40	42												
Daphnis puis François <sup>577</sup>	I	10	12	13	14	15	12		14	16	17	22	24	26	27	28	29	30	31							
Christophe <sup>578</sup>	Caf		36	37	38	39	40	41	42	44	45	45	47	49	50	51	52									
Pedre <sup>579</sup>	I		13	14	15	16																				
Langata ou Pierre-Jean (1756) <sup>580</sup>	I		12	13	14	15	16	17	18	20	21	25	27	29	30	31	32	33	34							

<sup>567</sup> Epoux de Rosalie. Le couple estimé 1 250 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert). + : 7/11/1744 (CAOM. Sainte-Marie). Mort ap. l'inventaire du 12/1/1745. ADR. C° 2521. *Arrêt du Conseil Supérieur de l'île en faveur de Luce Payet, 6/2/1745*

<sup>568</sup> Mari de Marguerite, Créole (3/E/49). Le couple et ses enfants, est estimé 1 550 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>569</sup> Mari de Etienne, Malgache (3/E/49). Le couple est estimé 1 150 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert). Passe au fils, 66 ans, rct. 1765.

<sup>570</sup> Mari de Marie-Louise, Malgache (3/E/49). Le couple est estimé 1 150 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>571</sup> Epoux de Anne-Marguerite, Malgache (3/E/49). Le couple et ses deux enfants, estimé 1 500 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>572</sup> Mari de Marie-Joseph, Créole (3/E/49). Le couple estimé 1 150 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>573</sup> Epoux de Marcelline. Donné en avancement d'hoirie par la veuve, 10/3/1743 (CAOM., n° 2046, Rubert).

<sup>574</sup> Epoux de Dauphine, x : 6/11/1741 (CAOM., Sainte-Marie). Epoux de Agathe, Indienne, donné en avancement d'hoirie, 10/3/1743 (CAOM., n° 2046, Rubert).

<sup>575</sup> Epoux de Brigitte, Créole. Donné en avancement d'hoirie, 10/3/1743 (CAOM., n° 2046, Rubert).

<sup>576</sup> Mari de Marie-Joseph, Malgache (3/E/49). Le couple et son fils, estimé 1 250 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>577</sup> Daphnis barré en 1753, date où il apparaît sous le nom de François. Estimé 500 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>578</sup> Mari de Marie-Anne, Cafrine (3/E/49). Le couple estimé 1 150 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>579</sup> Estimé 576 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

Les esclaves de l'habitation Justamond Henry, époux de Luce Payet, aux différents recensements de 1714 à 1765.																									
Esclaves hommes (suite)	caste	40	41	42	43	44	45	46	47	49	50	51	53	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	
Langata Autre, Langata Rouge(1744) <sup>581</sup>	I		10	11	12	13																			
Romain <sup>582</sup>	M		54	55	56	57	58	59	60	62	63	60if	62												
Denis <sup>583</sup>	M		49	50	51	52	53	54	55	57if	58if	63	67+												
Jean <sup>584</sup>	M		37	38	39	40																			
Benoît <sup>585</sup>	M		36	37	38	39																			
Germain <sup>586</sup>	M		35	36	37	38	29	40	41	43															
Léveillé, Mathurin (1751) <sup>587</sup>	M		12	13	14	15	16b	17b	18	24	25	29	31	33	30	31	32	33	34						
Jean	C		13																						
Jean-Baptiste autre	C		8	9	10	11																			
François	C		8	9	10	11																			
Denis	C		2	3	4	5																			
René <sup>588</sup>	C		0,2	1	2	3	4	5	6	8	9	8	10	12	18	19	20	21	2é	25	26	27	28	29	
Gaspard <sup>589</sup>	C		2	3	4	5	4	5	6	8	9	8	10	12											
Pierre <sup>590</sup>	C			1	2	3																			
Pierre-Michel <sup>591</sup>	C			15j	1	2																			
Hubert <sup>592</sup>	C			20j	1	2																			
Gallot, Gallon (1749)	I						60	61	62	64	65														
Barthélemy <sup>593</sup>	C						7	8	9	11	12														

<sup>580</sup> Estimé 576 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>581</sup> Estimé 576 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert). 16 ans au 12/1/1745 (3/E/49).

<sup>582</sup> Mari de Catherine, Indienne (3/E/49). Estimé 1 500 livres avec son épouse et ses deux enfants, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>583</sup> Mari de Julienne, Malgache (3/E/49). Estimé 900 livres avec sa femme, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>584</sup> Malgache, 26 ans (?), estimé 576 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>585</sup> Mari de Monique, Malgache (3/E/49). Le couple estimé 1 150 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>586</sup> Mari de Cécile, Indienne (3/E/49). Le couple et ses deux enfants estimé 1 550 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>587</sup> 16 ans, estimé 576 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert). Passe au fils, 45 ans, rct. 1765.

<sup>588</sup> Fils de René et Catherine (3/E/49).

<sup>589</sup> Fils de Gaspard et Marie-Joseph, o : 24/8/1741 (CAOM., Sainte-Marie).

<sup>590</sup> 4 ans, fils de Jérôme et Marguerite, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>591</sup> 3 ans, fils de Jérôme et Marguerite, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>592</sup> 2 ans, fils de Thomas et Rosalie, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>593</sup> 8 ans, estimé 250 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

Les esclaves de l'habitation Justamond Henry, époux de Luce Payet, aux différents recensements de 1714 à 1765.																									
Esclaves hommes (suite)	caste	40	41	42	43	44	45	46	47	49	50	51	53	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	
Romain <sup>594</sup>	C						1	2	3	5	6	7	9												
Bernard <sup>595</sup>	C						1	2	3	5															
Louis <sup>596</sup>	C						0,1	1	2	4	5	4	6	8											
Louis, Jean-Louis (1755) <sup>597</sup>	M							47	48	50	51	39	41	43	44	45	46	47	48	35	36	37	38	39	
Etienne	M							21	22	43	44	36	38												
Jean-Jacques	C								1	3	4	5	7	14	15	16	17								
Laurent	C											2	4												
Jean-Louis »	C											5	7												
Nicolas	C											3													
Hilaire	C											2	4	6											
Gilles-René, Gilles (1756) <sup>598</sup>	C											13	15	17	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	
Laurent	C												4												
André	C												5												
Jacques-Mathieu	C														1	2	3								
Louis <sup>599</sup>	C														1	2	2	4	5						
Isidore	C																	8	9						
Louis	I																	4	5						
Jean-Jacques	C																	10	11	12	13	14	15	16	
Mathieu	C																	6	7	8	9	10	11	12	
Isidore	M																			49	50	51	52	53	
Mathurin	?																			6	7	8	9	10	
René	?																			10	11	12	13	14	
Louis	?																			32	33	34	34	35	
François	?																			35	36	37	38	39	
Pierre-Jean	?																			6	7	8	9	10	

<sup>594</sup> 8 mois ( ?), fils de Romain et Catherine, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>595</sup> Fils de Oichau et de père inconnu, o : 4 août 1744, CAOM. Sainte-Marie. Estimé avec sa mère 580 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>596</sup> Fils de Jean-Louis et Brigitte, 2 mois, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>597</sup> Epoux de Marie-Jeanne, Malgache (3/E/49).

<sup>598</sup> Passe au fils, 38 ans, rct. 1765.

<sup>599</sup> Malgache en 1759. Passe au fils, 9 ans, rct. 1765.

Les esclaves de l'habitation Justamond Henry, époux de Luce Payet, aux différents recensements de 1714 à 1765.																												
Esclaves femmes	Caste	14	32	34	35	40	41	42	43	44	45	46	47	49	50	51	53	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65
Magdeleine <sup>600</sup>	M	15																										
Marianne, Marie-André <sup>601</sup>	I	20	37	39	50																							
Marie <sup>602</sup>		21	35	37	45																							
Geneviève	C	4																										
Catherine, Thérèse-Catherine (1747) <sup>603</sup>	C	2,6	21	23	26if	33	30	31	32	33	34	35	36	38	39	41	42+											
Louise <sup>604</sup>	C	2	19	21	25	30																						
Françoise <sup>605</sup>	M		31	33	40	45	46	47	48	49	50	51	52	54	55	58	60	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72
Marguerite <sup>606</sup>	C		29	31	25	40	41	42	43	44																		
Radegonde <sup>607</sup>	M		34	36	55	60	61	62	63	64	60	61	62	64	65	64	66+											
Marthe <sup>608</sup>	M		31	33	55	60	61	62	63	64																		
Geneviève <sup>609</sup>	M		26																									
Marguerite	C		18	20	25	30	28	29	30	31	30	36	32	34	35	38	[?]	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52
Suzanne	M		27	29																								
Faten	M		25	27																								
Elisabeth	M		26																									
Cécile <sup>610</sup>	M		32	34	45	45	46	47	48	49	52	53	54	56	57													
Anne	M		65		80	85	86	87	88	89																		
Thérèse <sup>611</sup>	M		17	19	25	30	31	32	33	34	36	37	38	40	41	45	47	49	50	51	32	33	33	34	35	36	37	38

<sup>600</sup> Esclave de Pierre Boucher. b : 10 juin 1710, 9/10 ans. x : 5/11/1712 (GG. 13, Saint-Paul, n° 116), femme de Charles Amboua.

<sup>601</sup> Acheté par Antoine Payet au transport du *Saint-Louis*, 600 livres, 10/12/1707. ADR. C° 2791. Vendu à Pierre Boucher, le 20/10/1708, 16 ans, Indienne, Catholique, 200 écus. ADR. C° 2791. Esclave de Pierre Boucher. Marie-Andrée de Madras, femme de Jacques de Guinée, (Hille ou Matan), 24/10/1708, GG. 13, Saint-Paul, n° 94.

<sup>602</sup> Femme de Richard.

<sup>603</sup> De Jacques Fangan et Andrée (Marie-Andrée), Malabare, o : 29/9/1711 (GG. 1, Saint-Paul, n° 704), femme de René, Cafre (3/E/49).

<sup>604</sup> Femme d'Antoine, + : 25/7/1741 (CAOM., Sainte-Marie).

<sup>605</sup> b : 11 avril 1716, 14 ans (GG. 1, Saint-Denis). 50 ans, estimé 500 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert). Passe au fils.

<sup>606</sup> Femme de Antoine, Indien (3/E/49).

<sup>607</sup> b : 4 avril 1722, 27/28 ans, (GG. 1, Saint-Denis), femme de André ; Cafre, x : 27/4/1722, (GG. 22, Saint-Denis).

<sup>608</sup> b : 4 avril 1722, 21/22 ans, (GG. 1, Saint-Denis), femme de Antoine Coq, Cafre (3/E/49).

<sup>609</sup> b : 12 avril 1721, 15/16 ans, (GG. 1, Saint-Denis), femme de Mathieu, Malgache, x : 27 avril 1722 (GG. 22, Saint-Denis).

<sup>610</sup> Femme de Philippe, Malgache (3/E/49).

<sup>611</sup> Femme de Jean-Baptiste, Cafre (3/E/49).



Les esclaves de l'habitation Justamond Henry, époux de Luce Payet, aux différents recensements de 1714 à 1765.																											
Esclaves femmes (suite)	Caste	32	34	35	40	41	42	43	44	45	46	47	49	50	51	53	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65
Fort, Refort (1733)	M	32	34	60?																							
Zeimande, Zeimanne (1735)	M	18	20																								
Augumanne	M	18																									
Angathe	M	16																									
Madeleine, Marie-Madeleine (1740), Angélique-Madeleine (1747) <sup>612</sup>	C	9	10	9	14	15	16	17	18	25	26	27	29	30	29	[30]											
Pélagie <sup>613</sup>	C	7	8	10	13	14	15	16	17																		
Dauphine <sup>614</sup>	C	5	7	8	13																						
Julienne	C	3	5																								
Agathe, Claire-Agathe (1742) <sup>615</sup>	C	3	5	5	19	11	12	13	14	19	20	21	23	24	26	28	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
Marie-Rose <sup>616</sup>	C	4	5	6	11	12	13	14	15																		
Brigitte <sup>617</sup>	C	4	5	6	11	12	13	14	15																		
Dorothée <sup>618</sup>	C	2	3	3	8	9																					
Luce, Françoise-Luce (1747) <sup>619</sup>	C	1	2	3	8	9	10	11	12	15	16	17	19	10													
Anne-Marguerite	C	1																									
Lapuisane	Caf	22	24	25																							
Margot	Caf	15	17	14	19																						
Houachau, Watchau/Wacho	Caf	32	32	50	55																						
Catherine	Caf	30	22	50																							

<sup>612</sup> Femme de Jean, Malgache (3/E/49).

<sup>613</sup> Femme de Manuel, Malgache (3/E/49), x : 4/11/1737 (CAOM., Sainte-Marie).

<sup>614</sup> Cafre en 1740.

<sup>615</sup> 19 ans, estimée 500 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>616</sup> Fille de Noël et Barbe, sous le nom de Rosalie. Donnée en avancement d'hoirie, 10/3/1743 (CAOM, 2046, Rubert).

<sup>617</sup> 16 ans, estimée 500 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>618</sup> Fille de Marc et Suzanne, + : 4/11/1741 (CAOM., Sainte-Marie).

<sup>619</sup> 15 ans, estimée 500 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

Les esclaves de l'habitation Justamond Henry, époux de Luce Payet, aux différents recensements de 1714 à 1765.																												
Esclaves femmes (suite)	Caste	32	34	35	40	41	42	43	44	45	46	47	49	50	51	53	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	
Houachau, Wache, Watcho (1733), Wachane (1740), Anne (1753) <sup>620</sup>	Caf	32	33	40	45	46	47	48	49	48	49	50	52	53	63	65+												
Jeanne <sup>621</sup>	M	26	28	30																								
Caze <sup>622</sup>	M	25	27	35																								
Gertrude <sup>623</sup>	C	2	4	5																								
Catau ou Catho ou Cate	Caf	25	27	30	35	36	37	38	39																			
Lapinda	Caf	19																										
Ambrica	Caf	36																										
Rose <sup>624</sup>	I	25	27	35	39	40	41	42	43																			
Catherine <sup>625</sup>	I	25	27	30	35	36	37	38	39	40	41	42	44	45	39	41												
Anne <sup>626</sup>	I	25	26	25	29	30	31	32	33	40	41	42	44															
Louise <sup>627</sup>	I	26	28	30	39	40	41	42	43																			
Natale <sup>628</sup>	I	20	22	38	39	40	41	42	43																			
Marie-Charlotte, Charlotte (1740) <sup>629</sup>	C	0,2	2	3	8	9	10	11	12	12	13	14	16		19	21	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	
Marie-Jeanne <sup>630</sup>	C		1	2																								
Autide, Rosalie ( ?) <sup>631</sup>	C		7	4	9	10	11	12	13																			
Pauline, Apolline (1741). <sup>632</sup>	C		1	2	7	8	9	10	11	10	11	12	14		22		35	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	

<sup>620</sup> Femme de Antoine Galline ( ?).

<sup>621</sup> Appartient à Henriette Noisy de 1732 à 1735.

<sup>622</sup> Ibidem.

<sup>623</sup> Appartient à Henriette Noisy de 1732 à 1735.

<sup>624</sup> Estimée 650 livres avec son fils, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>625</sup> Femme de Romain, Malgache (3/E/49).

<sup>626</sup> Femme de Mathieu, Malgache (3/E/49).

<sup>627</sup> Femme de Jacques, Créole (3/E/49).

<sup>628</sup> Femme de Alexis, Indien (3/E/49).

<sup>629</sup> Estimée 500 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>630</sup> Appartient à Henriette Noisy de 1733/34 à 1735.

<sup>631</sup> 12 ans, estimée 400 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert) ( ?).

<sup>632</sup> 10 ans, estimée 400 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

Les esclaves de l'habitation Justamond Henry, époux de Luce Payet, aux différents recensements de 1714 à 1765.																											
Esclaves femmes (suite)	Caste	32	34	35	40	41	42	43	44	45	46	47	49	50	51	53	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65
Marie	C		1																								
Blandine <sup>633</sup>	C		2	5	10	11	12	13	14	15	16	17	19		29		34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44
Geneviève	M		30																								
Françoise	C		25																								
Suzanne <sup>634</sup>	M		30	35	36	37	38		36	37	38	40	41	41	43												
Isabelle <sup>635</sup>	M		35	40																							
Vau	M		40																								
Marianne <sup>636</sup>	M		25	30	31	32	33	34	40	41	42	44	45														
Raphan	M		40																								
Françoise	M		40																								
Magdeleine	C		8																								
Pic, Pique (1740) <sup>637</sup>	M		8	12	13	14	15	16																			
Marianne	C		1																								
Marie-Louise, Marie (1749) <sup>638</sup>	C		1	6	7	8	9	10	14	15	16	18	[?]														
5 jeunes enfants <sup>639</sup>			[?]																								
Hyacinthe <sup>640</sup>	C		1																								
Jeanne <sup>641</sup>	C		2																								

<sup>633</sup> 15 ans, estimée 500 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert). Passe au fils.

<sup>634</sup> Femme de Marc, Cafre (3/E/49). 36 ans, estimée 500 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>635</sup> + : 12/2/1741, épouse de feu Bernard (CAOM., Sainte-Marie).

<sup>636</sup> Femme de Christophe, Cafre (3/E/49). Cafrine de 1742 à 1750.

<sup>637</sup> 19 ans, estimée 300 livres sous le nom de Claire, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>638</sup> Estimée 500 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>639</sup> Cinq jeunes enfants dont on n'indique ni le sexe, ni la caste, ni l'âge.

<sup>640</sup> Appartient à Henriette Noisy.

<sup>641</sup> Ibidem.

Les esclaves de l'habitation Justamond Henry, époux de Luce Payet, aux différents recensements de 1714 à 1765.																										
Esclaves femmes (suite)	Caste	40	41	42	43	44	45	46	47	49	50	51	53	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65		
Rayfan, Julienne (1741)	M	60	61	62	63	64																				
Rayflan, Angélique (1741)	M	45	46	47	48																					
Marie-Louise <sup>642</sup>	M	45	46	47	48	49																				
Etiennette <sup>643</sup>	M	40	41	42	43	44	55	56	57	59	60															
Vau	M	40																								
Barbe <sup>644</sup>	C	13	14	15	16	17																				
Rose	C	11																								
Marie <sup>645</sup>	C	8	9	10	11	12	12	13	14	16																
Autre Luce <sup>646</sup>	C	8	9	10	11	12																				
Marie-Brigitte <sup>647</sup>	C	8	8	9	10	11																				
Catherine, Suzanne <sup>648</sup>	C	5	6	7	8	9																				
Pauline <sup>649</sup>	C	5																								
Opportune	C	5	6	7	8	9																				
Rosalie <sup>650</sup>	C	5	6	7	8	9	12	13	14	16																
Henriette <sup>651</sup>	C	4	5	6	7	8		10	11	13	[?]	14	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	30?		
Marie-Cécile <sup>652</sup>	C	4																								
Perrine <sup>653</sup>	C	4	5	6	7	8	8	9	10	12	[?]	14	16	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28		
Sabine <sup>654</sup>	C	2,8																								

<sup>642</sup> Femme de Joseph, Malgache (3/E/49).

<sup>643</sup> Femme de René, Malgache (3/E/49).

<sup>644</sup> Femme de Noël, Cafre (3/E/49).

<sup>645</sup> Estimée 500 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>646</sup> 16 ans, estimée 500 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>647</sup> 12 ans, estimée 500 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>648</sup> 10 ans, estimée 300 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>649</sup> + : 15/9/1741, 7 ans (CAOM., Sainte-Marie).

<sup>650</sup> Fille de Noël et Barbe

<sup>651</sup> 9 ans, estimée 500 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>652</sup> Fille de Antoine et Louise, + : 2/9/1741, 7 ans (CAOM., Sainte-Marie).

<sup>653</sup> 8 ans, estimée 300 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>654</sup> De Romain et Catherine, + : 23/1/1741 (CAOM., Sainte-Marie).

Les esclaves de l'habitation Justamond Henry, époux de Luce Payet, aux différents recensements de 1714 à 1765.																									
Esclaves femmes (suite)	Caste	40	41	42	43	44	45	46	47	49	50	51	53	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	
Julienne	C	2,5																							
Marie-Geneviève <sup>655</sup>	C	1,7	3	7+																					
Aure <sup>656</sup>	C	1,6	3	4	5	6						10	[?]												
Théodore <sup>657</sup>	C	1,5	2	3	4	5	5	6	7	9	[?]	10	12	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	
Hélène <sup>658</sup>	C	1,4	2	3	4	5																			
Ursule <sup>659</sup>	C	1,1	2	3	4	5	5	6	7	8	[?]	7	9												
Victoire <sup>660</sup>	C	1,6	2	3	4	5																			
Jeanne	Caf	11																							
Marie-Marguerite	Caf	12																							
Vitaline	M	12																							
Aryaza, Argaiillac (Cafre en 1742) <sup>661</sup>	M	50	51	52 folle	53 folle	54 folle																			
Marie-Joseph <sup>662</sup>	M	30	31	32	33	34																			
Brigitte <sup>663</sup>	C	39	41	42	43	44																			
André	I	55	50	51	52	53																			
Cécile (C en 1742) <sup>664</sup>	I	34	35	36	37	38																			
Agathe (C en 1742) <sup>665</sup>	I	29	30	31	31	32																			
Brigitte (C en 1744) <sup>666</sup>	I	34	35	36	37	38																			
Marie-Joseph	M	39	40	41	42	43																			
Anne-Marguerite <sup>667</sup>	M	35	36	37	38	39																			

<sup>655</sup> Fille de Gaspard et Marie-Joseph, o : 28/5/1739 (CAOM., Sainte-Marie).

<sup>656</sup> Fille de Jacques et Louise, o : 17/6/1739 (GG. 2, Sainte-Marie).

<sup>657</sup> Fille de Antoine et Marguerite, o : 6/8/1739 (GG. 2, Sainte-Marie).

<sup>658</sup> Fille de Jean et Marie-Madeleine, o : 26/6/1739 (GG. 2, Sainte-Marie).

<sup>659</sup> Fille de Suzanne, o : 20/10/1739 (CAOM., Sainte-Marie), 5 ans, estimée 200 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>660</sup> Fille de Manuel et Palagie ( ?) (3/E/49). 6 ans, estimée 150 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>661</sup> Estimée 100 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>662</sup> Femme de Gaspard, Malgache (3/E/49).

<sup>663</sup> Femme de Pierre-Jean. Donnée en avancement d'hoirie (CAOM., n° 2046, Rubert).

<sup>664</sup> Femme de Germain, Malgache (3/E/49).

<sup>665</sup> Femme de Jean-Baptiste. Donnée en avancement d'hoirie (CAOM., n° 2046, Rubert).

<sup>666</sup> Femme de Louis, Malgache (3/E/49).

Les esclaves de l'habitation Justamond Henry, époux de Luce Payet, aux différents recensements de 1714 à 1765.																									
Esclaves femmes (suite)	Caste	40	41	42	43	44	45	46	47	49	50	51	53	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	
Rosalie	M	35	36	37	38	39																			
Chambrillon	M	35																							
Geneviève	M	35																							
Madeleine	C	9	10	11	12	13																			
Basilice <sup>668</sup>	C		0,1	1	2	3	4	5	6	8	[?]	6	8												
Clotilde	C		0,3	1 ¼	2 ¼	3																			
Marie-Isabelle <sup>669</sup>	C		0,2	3	4	5																			
Monique <sup>670</sup>	M		36	37	38	39																			
Eulalie	M		12	13	14	15																			
Bonne <sup>671</sup>	Caf		56	57	58	59	50	51	52	54	55	61	43	45											
Jeanneton <sup>672</sup>	I		14	15	16	17																			
Marcelline <sup>673</sup>	M		35	36	37	38																			
Geneviève	C			0,2	1,2	2																			
Anne, Agnès <sup>674</sup>	C						0,6	1,6	2,6	4	[?]	6	8	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
Marie-Joseph <sup>675</sup>	C						36	37	38	40	41														
Marie-Jeanne, autre Marie-Joseph (1755) <sup>676</sup>	M						20	21	22	24	25	30	32	34											
Julienne <sup>677</sup>	M						60	61	62	64	65	63	65+												
Eulalie <sup>678</sup>	M						20	21	22	24	25	30	32												
Geneviève	Caf						40	41	42	44															

<sup>667</sup> Femme de Henry, Malgache (3/E/49).

<sup>668</sup> Fille de Bernard et Isabelle, o : 19/7/1740 (CAOM., Sainte-Marie).

<sup>669</sup> 6 ans, 300 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>670</sup> Femme de Benoît, Malgache (3/E/49).

<sup>671</sup> Femme de Nicolas, Cafre (3/E/49). Passe au fils, 69 ans, rct. 1765.

<sup>672</sup> 18 ans, 500 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

<sup>673</sup> Femme de Laurent, Malgache. Donnée en avancement d'hoirie (CAOM., n° 2046, Rubert).

<sup>674</sup> Fille de Jérôme et Marguerite, o : 19/8/1744 (CAOM., Sainte-Marie).

<sup>675</sup> Femme de Louis, Malgache (3/E/49).

<sup>676</sup> Femme de Jean-Louis, Malgache (3/E/49).

<sup>677</sup> Femme de Denis, Malgache (3/E/49).

<sup>678</sup> 20 ans, estimée 500 livres, 12/10/1744 (CAOM., n° 2048, Rubert).

Les esclaves de l'habitation Justamond Henry, époux de Luce Payet, aux différents recensements de 1714 à 1765.																									
Esclaves femmes (suite)	Caste	40	41	42	43	44	45	46	47	49	50	51	53	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	
Marie-Anne <sup>679</sup>	I						50	51	52	54															
Catherine <sup>680</sup>	C						3	4	5	7	[?]														
Anne-Marguerite, Anne (1758) <sup>681</sup>	C						3	4	5	7	[?]	8	10	12	13	14	15	14	15	16	17	18			
Henriette	C						2																		
Thérèse <sup>682</sup>	C						1	2	3	5	[?]	4	6	8	9	10	11	12	13	11	12	13	14	15	
Hélène <sup>683</sup>	C						5	6	7	9	[?]	10	12												
Marthe <sup>684</sup>	C						2	3	4	6	[?]	8	10												
Christine <sup>685</sup>	C						8	9	10	12	[?]														
Charité <sup>686</sup>	C							0,6	1,6	3	[?]	6	8	10	11	12	13	12	13	13	14	15	16	17	
Luce	C							0,8	1,8	4	[?]														
Dauphine	C							0,9																	
Marie-Anne	Caf						41																		
Marie-Joseph, Jeanne-Marie (1755)	M								37	39	40	39	41	43	44	47	46	47	48	49	50	51	52	53	
Marguerite	C								0,3	2	[?]	4	6												
Brigitte	C								0,2	2	[?]														
Marie	C										[?]	3	5	7	8	9	10	11	12	14	15	16	17	18	
Javotte	C											8	10	11	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	
Elisabeth	C											3	5		10	11	12	14	15	16	17	18	19	20	
Marie-Rose	C											4	[?]	8	9	10	11	12	13	12	13	14	15	16	
Louise	I											59	61	63	64	65	66	67	60	61	63	64	65	66	
Andrese	I											58	60	7?											
Marie-Joseph, autre M. Joseph (1753)	C											34	36	38											

<sup>679</sup> Femme de Augustin, Cafre (3/E/49).

<sup>680</sup> Fille de Antoine et Marguerite (3/E/49).

<sup>681</sup> Fille de René et Catherine, o : 20/10/1741 (CAOM., Sainte-Marie).

<sup>682</sup> Fille de Jean-Baptiste et Thérèse, o : 12/4/1744 (CAOM., Sainte-Marie).

<sup>683</sup> Fille de Jean et Marie Madeleine (3/E/49).

<sup>684</sup> Fille de Jean et Marie Madeleine (3/E/49).

<sup>685</sup> Fille de Germain et Cécile (3/E/49).

<sup>686</sup> Fille de Henry et Jeanne, o : 30/11/1744 (CAOM., Sainte-Marie). Passe au fils.

Les esclaves de l'habitation Justamond Henry, époux de Luce Payet, aux différents recensements de 1714 à 1765.																								
Esclaves femmes (suite)	Caste	40	41	42	43	44	45	46	47	49	50	51	53	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65
Pélagie <sup>687</sup>	C											2	[?]	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	18
Dauphine, <del>Dauphine</del> (1753)	C											1	[?]											
Jeanne	C											6	8	10										
Françoise	C											3	5	7										
Marie-Louise <sup>688</sup>	C											21	23	25	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
Norine	C														19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
Brigitte	C														9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
<del>Anne</del>	C														13									
Marcelline	C														14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
Gertrude	C														6	7	8	9	10	14	15	16	16	17
Rosalie <sup>689</sup>	C														[?]	8	9	10	11	6	7	8	9	10
Basilice	C														1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Anne-Luce	C														1	2	3	3	4	5	6	7	8	9

Note : pour l'ensemble des tableaux :

Première ligne : 32, 35, 40, etc... = 1732, 1735, 1740, etc...

Gilles-René, Gilles (1756) = nouveau nom à la date indiquée.

C en 1733 = créole à partir du rct. 1733 ; Refort (1753) = recensée(e) sous ce nom à partir de 1753.

16e = 16 ans dans l'escadre ou dans l'Inde ; 30f = 30 ans, marron ; 41+ = 41 ans, mort(e) ; 67 = 67 ans, barré(e) au rct. ; 60if = 60 ans, infirme ; 53 fol = 53 ans, fou ; 16b = 16 ans, estropié(e).

15j = 15 jours ; 1,3 = 1 an 3 mois ; 30 ? = âge incertain ; [ ? ] = âge non signalé.

~~Dauphine~~ (1753) = barrée à cette date.

Tableau 7-17 : Les esclaves de l'habitation Henry Justamond, époux de Luce Payet, veuve Pierre Boucher, aux différents recensements de 1714 à 1765.

<sup>687</sup> Passe au fils.

<sup>688</sup> Passe au fils.

<sup>689</sup> Passe au fils.



Rang	Nom de l'esclave	Caste	Age	Rang	Nom de l'esclave	Caste	Age	Partage
1	Antoine	I	58	75	Charlotte	[C]	[12]	
2	Marguerite sa femme	C	45	76	Henriette	C	9	
3	Théodore enfant	C	5	77	Christine	C	8	
4	Catherine enfant	C	3	78	Rosalie	C	12	
5	Mathieu	M	50	79	Pauline	C	10	
6	Anne sa femme	I	40	80	Germain (Antoine Coq)	Caf	65	1
7	Augustin	Caf	50	81	Marthe sa femme	M	65	1
8	Marie-Anne sa femme	I	50	82	Henry	M	51	1
9	Louis	M	46	83	Anne sa femme	M	40	1
10	Marie-Joseph sa femme	C	36	84	Joseph enfant	C	5	1
11	René	Caf	38	85	Jean enfant	C	4	1
12	Catherine sa femme	C	34	86	Germain	M	39	1
13	René enfant	C	5	87	Cécile sa femme	I	39	1
14	Anne Marguerite enfant	C	3	88	Hilaire enfant	C	6	1
15	Luce	C	15	89	Christine enfant	C	8	1
16	Françoise	M	50	90	Etienne	C	16	1
17	Romain	M	58	91	François	C	11	1
18	Catherine sa femme	I	40	92	Luce	C	15	1
19	Louise enfant	C	7	93	Argaillac	C	?	1
20	Romain enfant	C	1	94	Catherine	C	10	1
21	Jean-Baptiste	Caf	36	95	Louis	M	35	2
22	Thérèse sa femme	M	36	96	Brigitte sa femme	I	35	2
23	Evariste enfant	C	5	97	Louis enfant	C	1	2
24	Thérèse enfant	C	1	98	Alexis	I	40	2
25	Pierre enfant	C	5	99	Nathale sa femme	I	40	2
26	André	Caf	65	100	Pétronille enfant	C	9	2
27	Radegonde sa femme	M	60	101	Julien	Caf	12	2
28	Jean-Louis	M	46	102	L'endormi	M	43	2
29	Marie-Jeanne sa femme	M	20	103	Pédre	I	17	2
30	Nicolas	Caf	64	104	Jean-Baptiste	C	17	2
31	Bonne sa femme	Caf	50	105	Jacques	C	10	2
32	Philippe	M	58	106	Pierrot	C	30	2
33	Cécille sa femme	M	52	107	Henry	C	9	2
34	René	M	50	108	Pélagie	C	18	2
35	Etiennette sa femme	M	55	109	Manuel	C	3	2
36	Jean	M	41	110	Victoire	C	6	2
37	Marie-Madeleine	C	25	111	Brigitte	C	16	2
38	Hélène enfant	C	5	112	Marie-Brigitte	C	12	2
39	Marthe enfant	C	2	113	Marie-Isabelle	[C]	6	2
40	Antoine gallines	Caf	60	114	Claire	[C]	19	2
41	Anne sa femme	Caf	48	115	Antonique	[C]	?	2
42	Isidore enfant	C	5	116	Perrine	[C]	8	2
43	Gaspard	M	38	117	Jacques	C	30	3
44	Marie-Joseph sa femme	M	35	118	Louise sa femme	I	44	3
45	Gaspard enfant	C	4	119	Aure enfant	C	5	3
46	Christophe	Caf	40	120	Noël	Caf	19	3
47	Marie-Anne sa femme	Caf	40	121	Barbe sa femme	C	18	3
48	Denis	M	53	122	Rosalie enfant	C	12	3
49	Julienne sa femme	M	60	123	Hubert enfant	C	3	3
50	Faux	M	20	124	Paul	M	46	3
51	Magapousse	M	41	125	Langata	I	16	3
52	Sangata rouge	I	16	126	Marie-Madeleine	C	40	3
53	Léveillé	M	16	127	Jeanneton	I	18	3
54	Hipolythe	C	16	128	Antoine	C	10	3
55	Georges	C	14	129	Martin	C	6	3
56	Paul	C	14	130	Gillot	C	?	3

Rang	Nom de l'esclave	Caste	Age	Rang	Nom de l'esclave	Caste	Age	Partage
57	Mathieu	C	12	131	Athanase	C	6	3
58	Daphné	I	12	132	Joseph	M	49	4
59	Daniel	C	12	133	Marie-Louise sa femme	M	50	4
60	Antoine	C	11	134	Benoît	M	40	4
61	Jérôme	C	8	135	Monique sa femme	M	40	4
62	Louis	C	11	136	Jérôme	M	53	4
63	Alexandre	C	6	137	Marguerite sa femme	C	30	4
64	Jean-Baptiste	C	10	138	Philippe enfant	C	6	4
65	Barthélemy	C	7	139	Pierre enfant	C	4	4
66	Suzanne	M	36	140	Michel enfant	C	3	4
67	Ursule enfant	C	5	141	Agnès enfant	C	0,6	4
68	Honeton	Caf	40	142	Louis	C	16	4
69	Bernard enfant	C	1	143	Marteau	M	45	4
70	Agathe	C	19	144	Rose	I	44	4
71	Eulalie	C	20	145	Janvier enfant	C	6	4
72	Blandine	C	15	146	Thomas (mort)	Caf	39	
73	Marie-Louise	[C]	[14]	147	Charité	C	1	
74	Marie	[C]	[12]					

Partage 1, 2, 3, etc. ; 1 = à Antoine Mazade des Isle, époux M. Justamond ; 2 = à Frs. Justamond ; 3 = à Michel Philippe Dachery, époux de Cath. Justamond ; 4 = à Anne Renard, veuve de Henry Justamond fils.

Tableau 7-18 : Succession et partage des biens meubles et immeubles de Henry Justamond époux de Payet Luce, 12/1/1745<sup>690</sup>.

I Antoine (n°1).

o : vers 1687, en Inde (35 ans, rct. 1732, 58 ans, rct. 1745).  
+ : ap. 1755 (64 ans, rct. 1755).

x : ?

Marguerite (n° 2).

o : vers 1700 à Bourbon (29 ans, rct 1732, 44 ans, rct. 1744).  
+ : ap. 12/1/1745 (3/E/49).

Le couple et ses enfants II-1 à 2, estimés 1 550 livres, 12/10/1744<sup>691</sup>.

d'où

II-1 Théodore (n° 3).

o : 6/8/1739 (GG. 1, Sainte Marie, 1,5 an, rct. 1740).  
+ : ap. 1765 (24 ans, rct. 1765).

II-2 Catherine (n° 4).

o : vers 1743 (3 ans, rct. 1745).  
+ : ap. 1750 ([8 ans], rct. 1750).

\*\*\*\*\*

I Mathieu (n° 5).

o : vers 1695 à Madagascar (30 ans, rct. 1732, 50 ans, rct. 1745).  
b : 12/4/1721 (14 ans, GG. 1, Saint-Denis).  
+ : ap. 1750 (55 ans, rct. 1750).

xa : 24/4/1722 (GG. 22, Saint-Denis).

Geneviève.

o : vers 1706 à Madagascar (26 ans, rct. 1732).  
b : 12/4/1721 (15/16 ans, GG. 1, Saint-Denis).

<sup>690</sup> ADR. 3/E/49. *Succession de Henry Justamond, époux de Luce Payet. Partage des biens meubles et immeubles délaissés par Henry Justamond. Sainte-Marie, le 12 janvier 1745. 65 feuillets. ADR. C° 2521. Arrêt du Conseil Supérieur en faveur de Luce Payet contre Antoine Mazade Desisles, 6 février 1745.*

<sup>691</sup> CAOM., n° 2048, Rubert. *Inventaire des effets de la communauté d'entre veuve Justamond Henry, ancien commandant de cette Ile, 12/10/1744.*

+ : ap. 1732 (26 ans, rct. 1732).  
xb :ap. rct. 1732  
Anne (n° 6).  
o : vers 1705 en Inde (25 ans, rct. 1732, 40 ans, rct. 1745).  
+ : ap. 1749 (44 ans, rct. 1749).  
Le couple estimé 1 150 livres, 12/10/1744<sup>692</sup>.

\*\*\*\*\*

I Augustin (n° 7).

o : vers 1690, Cafre (25 ans, rct. 1732, 50 ans, rct. 1745).  
+ : ap. 1765 (64 ans, rct. 1765).  
x : ?  
Marie-Anne (n° 8).  
o : vers 1710 en Inde (50 ans, rct. 1745).  
+ : ap. 1749 (54 ans, rct. 1749).  
Le couple estimé 1 150 livres, 12/10/1744<sup>693</sup>.

\*\*\*\*\*

I Louis (n° 9).

o : vers 1699 à Madagascar (41 ans, rct. 1740, 46 ans, rct. 1745).  
+ : ap. 12/1/1745 (3/E/49).  
x : vers 1739.  
Marie-Joseph (n° 10).  
o : vers 1709 à Bourbon (36 ans, rct. 1745).  
+ : ap. 1750 (41 ans, rct. 1750).  
Le couple estimé 1 150 livres, 12/10/1744<sup>694</sup>.

d'où

II-1 Gertrude.

o : 7/2/1740 (GG. 2, Sainte-Marie).  
+ : ?

II-1 Fin.

o : vers 1740.  
+ : 14/1/1742 (2 ans, CAOM., Sainte-Marie).

\*\*\*\*\*

I René (n° 11).

o : vers 1705, Cafre (30 ans, rct. 1735, 38 ans, rct. 1745).  
+ : ap. 1765 (61 ans, rct. 1765).  
x : av. 1740  
Catherine (n° 12), II-2.  
o : 29/9/1711 (GG. 1, Saint-Paul, n° 704).  
+ : ap. 1742.  
p. : Jacques de Guinée ; m. : Andrée, Indienne. x : 24/10/1708 (GG. 13, Saint-Paul, n° 94).  
Le couple et ses deux enfants II-1 à 2 estimés 1 500 livres, 12/10/1744<sup>695</sup>.

d'où

II-1 René (n° 13).

o : vers 1741 (2 mois, rct. 1741).  
+ : ap. 1765 (29 ans, rct. 1765).

II-2 Anne-Marguerite (n° 14).

o : vers 1742 (3 ans, rct. 1745).  
+ : ap. 1763 (18 ans, rct. 1763).

\*\*\*\*\*

---

<sup>692</sup> Ibidem.

<sup>693</sup> Ibidem.

<sup>694</sup> Ibidem.

<sup>695</sup> Ibidem.

I Romain (n° 17).

o : vers 1687 à Madagascar (54 ans, rct. 1741, 58 ans, rct. 1745).  
+ : ap. 1753 (62 ans, barré, rct. 1753).

x : vers 1738.

Catherine (n° 18).

o : vers 1705 en Inde (25 ans, rct. 1732, 40 ans, rct. 1745).  
+ : ap. rct. 1753 (41 ans, rct. 1753).

Le couple et ses enfants II-2 à 3 estimés 1 500 livres, 12/10/1744<sup>696</sup>.

d'où

II-1 Sabine.

o : vers 1739.  
+ : 23/1/1741 (2 ans, CAOM., Sainte-Marie).

II-2 Louise (n° 19).

o : vers 1742.  
+ : ap. 12/1/1745 (7 ans, 3/E/49).

II-3 Romain (n° 20).

o : 29/1/1744 (Jean-Simon, CAOM. Sainte-Marie; 1 an, rct. 1745).  
+ : ap. 1753 (9 ans, rct. 1753).

\*\*\*\*\*

I Jean-Baptiste (n° 21).

o : vers 1709, Cafre (20 ans, rct. 1732, 36 ans, rct. 1745).  
+ : ap. 1765 (68 ans, rct. 1765).

x : ?

Thérèse (n° 22).

o : vers 1709 à Madagascar (17 ans, rct. 1732, 36 ans, rct. 1745).  
+ : ap. 1757 (51 ans, rct. 1757).

Le couple et ses trois enfants II-1 à 3 estimés 1 400 livres, 12/10/1744<sup>697</sup>.

d'où

II-1 Evariste (n° 23).

o : 28/8/1739 (GG. 2, Sainte-Marie).  
+ : ap. 1755 (16 ans, rct. 1755).

II-2 Pierre (n° 25).

o : vers 1741 (1 an, rct. 1742).  
+ : ap. 12/1/1745 (3/E/49).

II-3 Thérèse (n° 24).

o : 12/4/1744 (CAOM., Sainte-Marie, 1 an, rct. 1745).  
+ : ap. 1765 (23 ans, rct. 1765).

\*\*\*\*\*

I André (n° 26).

o : vers 1680, Cafre (39 ans, rct. 1732, 64 ans, rct. 1744).  
b : 4/4/1722 (25/26 ans, GG. 1, Saint-Denis).  
+ : ap. 12/1/1745 (3/E/49).

x : 27/4/1722 (GG. 22, Saint-Denis).

Radegonde (n° 27).

o : vers 1685 à Madagascar (34 ans, rct. 1732, 60 ans, rct. 1745).  
b : 4/4/1722 (27/28 ans, GG. 1, Saint-Denis).  
+ : ap. 1753 (66 ans, barré, rct. 1753).

Le couple estimé 1 000 livres, 12/10/1744<sup>698</sup>.

\*\*\*\*\*

I Jean-Louis (n° 28).

o : vers 1699 à Madagascar (47 ans, rct. 1746).

---

<sup>696</sup> Ibidem.

<sup>697</sup> Ibidem.

<sup>698</sup> Ibidem.

+ : ap. 1750 (51 ans, rct. 1750).  
x : ?  
Marie-Jeanne (n° 29).  
o : vers 1725 à Madagascar (20 ans, rct. 1745).  
+ : ap. 1755 (34 ans, rct. 1755).

\*\*\*\*\*

I Nicolas (n° 30).

o : vers 1687, Cafre (45 ans, rct. 1732, 64 ans, rct. 1745).  
b : 19/12/1706 (22 ans, d'un flibustier anglais, GG. 1, Saint-Denis).  
+ : ap. 1755 (74 ans, rct. 1755).

xa : 27/4/1722 (GG. 22, Saint-Denis).

Marie.

o : vers 1700.  
b : 25/2/1718, Mozambique (18 ans, ondoyée, GG. 1, Saint-Denis).  
+ : av. 16/8/1740.

xb : 16/8/1740 (GG. 2, Sainte-Marie).

Bonne (n° 31).

o : vers 1695, Cafrine (56 ans, rct. 1741, 50 ans, rct. 1745).  
+ : ap. 12/1/1745 (3/E/49).

Le couple estimé 1 000 livres, 12/10/1744<sup>699</sup>.

\*\*\*\*\*

I Philippe (n° 32).

o : vers 1687 à Madagascar (35 ans, rct. 1730, 58 ans, rct. 1745).  
+ : ap. 1750 (63 ans, rct. 1750).

x : ?

Cécile (n° 33).

o : vers 1693 à Madagascar (32 ans, rct. 1732, 52 ans, rct. 1745).  
+ : ap. 1750 (57 ans, rct. 1750).

Le couple estimé 1 150 livres, 12/10/1744<sup>700</sup>.

\*\*\*\*\*

I René (n° 34).

o : vers 1695 à Madagascar (45 ans, rct. 1740, 50 ans, rct. 1745).  
+ : ap. 1760 (60 ans, rct. 1750).

x : ?

Etiennette (n° 35).

o : vers 1690 à Madagascar (40 ans, rct. 1740, 55 ans, rct. 1745).  
+ : ap. 1750 (60 ans, rct. 1750).

Le couple estimé 1 150 livres, 12/10/1744<sup>701</sup>.

\*\*\*\*\*

I Jean (36).

o : vers 1704 à Madagascar (37 ans, rct. 1741; 40 ans, rct. 1740).  
+ : ap. 12/1/1745 (3/E/49).

x : ?

Marie-Madeleine (n° 37).

o : vers 1720 à Bourbon (9 ans, rct. 1732, 25 ans, rct. 1745).  
+ : ap. 1753 ([30] ans, rct. 1753).

Le couple et ses deux enfants II-1 à 2 estimés 1 500 livres, 12/10/1744<sup>702</sup>.

d'où

II-1 Hélène (n° 38).

---

<sup>699</sup> Ibidem.

<sup>700</sup> Ibidem.

<sup>701</sup> Ibidem.

<sup>702</sup> Ibidem.

o : 26/6/1739 (GG. 2, Sainte-Marie, 1,4 an, rct. 1740).  
+ : ap. 12/1/1745 (3/E/49).

II-2 Marthe (n° 39).

o : vers 1743 (2 ans, rct. 1745).  
+ : ap. 1753 (10 ans, barré, rct. 1753).

\*\*\*\*\*

I Antoine Galline (n° 40).

o : vers 1685, Cafre (50 ans, rct. 1735, 60 ans, rct. 1745).  
+ : ap. 1753 (62 ans, barré, rct. 1753).

x : ?

Anne ou Watcho (n° 41).

o : vers 1697, Cafrine (32 ans, rct. 1732, 48 ans, rct. 1745).  
+ : ap. 1753 (65 ans, barré, rct. 1753).

Le couple et son enfant II-1 estimés 1 250 livres, 12/10/1744<sup>703</sup>.  
d'où

II-1 Isidore (n° 42).

o : 21/8/1739 (CAOM. Sainte-Marie, 1,3 an, rct. 1740).  
+ : ap. 1753 (10 ans, barré, rct. 1753).

\*\*\*\*\*

I Gaspard (n° 43).

o : vers 1707 à Madagascar (33 ans, rct. 1740, 38 ans, rct. 1745).  
+ : ap. 1755 (42 ans, rct. 1755).

x : ?

Marie-Joseph (n° 44).

o : vers 1710 à Madagascar (30 ans, rct. 1740).  
+ : 5/10/1750 (CAOM., Sainte-Marie ?, 35 ans, rct. 1745).

Le couple et son enfant II-1 estimés 1 250 livres, 12/10/1744<sup>704</sup>.  
d'où

II-1 Gaspard (n° 45).

o : vers 1739 (2 ans, rct. 1741).  
+ : ap. 1755 (12 ans, rct. 1755).

\*\*\*\*\*

I Christophe (n° 46).

o : vers 1705, Cafre (36 ans, rct. 1741, 40 ans, rct. 1745).  
+ : ap. 1758 (52 ans, rct. 1758).

x : ?

Marie-Anne (n° 47).

o : vers 1705, Cafrine (25 ans, rct. 1735, 40 ans, rct. 1745).  
+ : 5/10/1750 (CAOM., Sainte-Marie, 45 ans, rct. 1750).

Le couple estimé 1 150 livres, 12/10/1744<sup>705</sup>.

\*\*\*\*\*

I Denis (n° 48).

o : vers 1692 à Madagascar (49 ans, rct. 1741, 53 ans, rct. 1745).  
+ : 6/7/1752 (CAOM. Sainte-Marie, 67 ans, mort, rct. 1753).

x : ?

Julienne (n° 49).

o : vers 1685 à Madagascar (60 ans, rct. 1745).  
+ : 1752 (65 ans, morte, 1753).

Le couple estimé 900 livres, 12/10/1744<sup>706</sup>.

---

<sup>703</sup> Ibidem.

<sup>704</sup> Ibidem.

<sup>705</sup> Ibidem.

<sup>706</sup> Ibidem.

I Suzanne (n° 66).

o : vers 1709 à Madagascar (30 ans, rct. 1735, 36 ans, rct. 1745).  
+ : ap. 1754 (43 ans, rct. 1753).  
Suzanne estimée 500 livres, 12/10/1744<sup>707</sup>.  
a : enfants naturels.  
II a-1 Dorothée.  
o : vers 1730 (2 ans, rct. 1732, 9 ans, rct. 1741).  
p. : Marc.  
o : vers 1700, Cafre (32 ans, rct. 1732).  
+ : 17/9/1741 (époux de Suzanne, CAOM. Sainte-Marie).  
+ : 4/11/1741 (CAOM., Sainte-Marie).  
II a-2 Ursule (n° 67).  
o : 20/10/1739 (GG. 2, Sainte-Marie).  
p. : Marc (1700 - 1741).  
Ursule estimée 200 livres, 12/10/1744<sup>708</sup>.

\*\*\*\*\*

I Honeton ou Catho, Oichau (n° 68).

o : vers 1705, Cafrine (25 ans, rct. 1732, 39 ans, rct. 1744).  
+ : ap. 12/1/1745 (3/E/49).  
a : enfant naturel.  
II a-1 Bernard (n° 69).  
o : vers 1744 (1 an, rct. 1745).  
+ : ap. 1749 (5 ans, rct. 1749).  
La mère et son enfant IIa-1, estimés 580 livres, 12/10/1744<sup>709</sup>.

\*\*\*\*\*

I Antoine Coq, Germain (n° 80).

o : vers 1680, Cafre (42 ans, rct. 1732, 64 ans, rct. 1744).  
+ : ap. 12/1/1745 (3/E/49).  
x : ?  
Marthe (n° 81).  
o : vers 1680 à Madagascar (31 ans, rct. 1732, 64 ans, rct. 1744).  
b : 4/4/1721 (21/22 ans, GG. 1, Saint-Denis).  
+ : ap. 12/1/1745 (3/E/49).  
Le couple estimé 1 150 livres, 12/10/1744<sup>710</sup>.

\*\*\*\*\*

I Henry (n° 82).

o : vers 1694 à Madagascar (46 ans, rct. 1740, 50 ans, rct. 1744).  
+ : ap. 12/1/1745 (3/E/49).  
x : ?  
Anne ou Anne-Marguerite (n° 83).  
o : vers 1705 à Madagascar (35 ans, rct. 1740, 39 ans, rct. 1744).  
+ : ap. 12/1/1745 (3/E/49).  
Le couple et ses deux enfants II-1 et 2 estimés 1 500 livres, 12/10/1744<sup>711</sup>.  
d'où  
II-1 Joseph (n° 84).  
o : 15/5/1739 (GG. 2, Sainte-Marie, 1,5 an, rct. 1740, 5 ans, rct. 1744).  
+ : ap. 12/1/1745 (3/E/49).  
II-2 Jean (n° 85).

---

<sup>707</sup> Ibidem.

<sup>708</sup> Ibidem.

<sup>709</sup> Ibidem.

<sup>710</sup> Ibidem.

<sup>711</sup> Ibidem.

o : vers 1741  
+ : ap. 12/1/1745 (4 ans, 3/E/49).  
II-3 Charité (n° 147).  
o : 30/11/1744 (CAOM., Sainte-Marie).  
+ : ap. 1765 (17 ans, rct. 1765).

\*\*\*\*\*

I Germain (n° 86).

o : vers 1706 à Madagascar (35 ans, rct. 1741, 39 ans, rct. 1745).  
+ : ap. 1749 (43 ans, rct. 1749).

x : ?

Cécile (n° 87).

o : vers 1706 en Inde (34 ans, rct. 1740, 38 ans, rct. 1745).  
+ : ap. 12/1/1745 (3/E/49).

Le couple et deux enfants II-1 à 2 estimés 1 550 livres, 12/10/1744<sup>712</sup>.  
d'où

II-1 Christine (n° 89).

o : vers 1737 (8 ans, rct. 1745).  
+ : ap. 1750, ([13] ans, rct. 1750).

II-2 Hilaire (n° 88).

o : vers 1738 (1,9 an, rct. 1740).  
+ : ap. 12/1/1745 (3/E/49).

\*\*\*\*\*

I Louis (n° 95).

o : vers 1710 à Madagascar (25 ans, rct. 1735, 35 ans, rct. 1745).  
+ : ap. 1750 (39 ans, rct. 1755, chez François Justamond).

x : ?

Brigitte (n° 96).

o : vers 1710, en Inde ( 35 ans, rct. 1745, chez François Justamond).  
+ : ap. 1765 (43 ans, rct. 1765).

Le couple et son enfant II-1 estimés 1 230 livres, 12/10/1744<sup>713</sup>.

d'où

II-1 Marcel.

o : 4/9/1739 ( GG. 2, Sainte-Marie, 1,5 an, rct. 1740).  
+ : 27/11/1741 (2 ans, CAOM., Sainte-Marie).

II-2 Louis (n° 97).

o : 3/9/1744 (CAOM., Sainte-Suzanne, 1 mois, rct. 1745).  
+ : ap. 1765 (21 ans, rct. 1765, chez François Justamond).

\*\*\*\*\*

I Alexis (n° 98).

o : vers 1705 en Inde (40 ans, rct. 1745).  
+ : ap. 1751 (38 ans, rct. 1751, chez François Justamond).

x : ?

Nathal, Natale (n° 99).

o : vers 1701 en Inde (20 ans, rct. 1732, 43 ans, rct. 1744).  
+ : ap. 1747 (42 ans, rct. 1747, chez François Justamond).

Le couple et sa fille II-1 estimés 1 250 livres, 12/10/1744<sup>714</sup>.

d'où

II-1 Pétronille (n° 100).

o : vers 1736 (9 ans, rct. 1745, chez François Justamond).  
+ : ap. 1751 (16 ans, rct. 1751, chez François Justamond).

\*\*\*\*\*

---

<sup>712</sup> Ibidem.

<sup>713</sup> Ibidem.

<sup>714</sup> Ibidem.



I Manuel ou Frappe d'Abord

o : vers 1700 à Madagascar (35 ans, rct. 1735).  
+ : 1743 (41 ans, mort, rct. 1742).  
x : 4/11/1737 (GG. 1, Sainte-Marie).  
Pélagie (n° 108).  
o : vers 1727 à Bourbon (7 ans, rct. 1732, 17 ans, rct. 1744).  
+ : ap. 12/1/1745 (3/E/49).  
La veuve et son fils II-3 estimés 580 livres, 12/10/1744<sup>715</sup>.  
d'où  
II-1 Antoine  
o : 6/7/1740 (GG. 2, Sainte-Marie).  
+ :  
II-2 Victoire (n° 110).  
o : vers 1741 (3 ans, rct. 1745, chez François Justamond).  
+ : ap. 1751 (10 ans, rct. 1751, chez François Justamond).  
Victoire estimée 150 livres, 12/10/1744<sup>716</sup>.  
II-3 Manuel (n° 109).  
o : vers 1742 (3 ans, rct. 1745, chez François Justamond).  
+ : ap. 1751 (8 ans, rct. 1751, chez François Justamond).

\*\*\*\*\*

I Jacques (n° 117).

o : vers 1715 à Bourbon (16 ans, rct. 1732, 29 ans, rct. 1744).  
+ : 12/1/1745 (3/E/49).  
x : ?  
Louise (n° 118).  
o : vers 1705 en Inde (26 ans, rct. 1732, 40 ans, rct. 1745).  
+ : 12/1/1745 (3/E/49).  
Le couple et sa fille II-1 estimés 1 250 livres, 12/10/1744<sup>717</sup>.  
d'où  
II-1 Aure (n° 119).  
o : 17/6/1739 (GG. 2, Sainte-Marie, 1,6 an, rct. 1740).  
+ : ap. 1753 (11 ans, rct. 1753).

\*\*\*\*\*

I Noël ou Lime (?) (n° 120).

o : vers 1726, Cafre (10 ans, rct. 1733/34, 18 ans, rct. 1744).  
+ : ap. 12/1/1745 (3/E/49).  
x : ?  
Barbe (n° 121).  
o : vers 1727 à Bourbon (13 ans, rct. 1740, 17 ans, rct. 1744).  
+ : ap. 12/1/1745 (3/E/49).  
Veuve de Thomas (146), + : 17/11/1744, CAOM, Sainte-Marie).  
Le couple et ses enfants II-1 et 2 estimés 1 150 livres, 12/10/1744<sup>718</sup>.  
d'où  
II-1 Rosalie (n° 122).  
o ; vers 1735 (5 ans, rct. 1740, 12 ans, rct. 1745).  
ap. 1749 (16 ans, rct. 1749).  
II-2 Hubert (n° 132).  
o : vers 1742 (20 jours, rct. 1742, 2 ans, rct. 1744).  
+ : ap. 12/1/1745 (3/E/49).

\*\*\*\*\*

---

<sup>715</sup> Ibidem.

<sup>716</sup> Ibidem.

<sup>717</sup> Ibidem.

<sup>718</sup> Ibidem.

I Joseph (n° 132).

o : vers 1696 à Madagascar (44 ans, rct. 1740, 48 ans, rct. 1744).  
+ : ap. 12/1/1745 (3/E/49).

x : ?

Marie Louise (n° 133).

o : vers 1695 à Madagascar (45 ans, rct. 1740, 49 ans, rct. 1744).  
+ : ap. 12/1/1745 (3/E/49).

Le couple estimé 1 150 livres, 12/10/1744<sup>719</sup>.

d'où

II-1 Marie-Françoise.

o : 11/9/1741 (GG. 2, Sainte-Marie).  
+ : av. 12/10/1744<sup>720</sup>.f

\*\*\*\*\*

I Benoît (n° 134).

o : vers 1695 à Madagascar (36 ans, rct. 1741, 39 ans, rct. 1744).  
+ : ap. 12/1/1745 (3/E/49).

x : ?

Monique (n° 135).

o : vers 1705 à Madagascar (36 ans, rct. 1741, 39 ans, rct. 1744).  
+ : ap. 12/1/1745 (3/E/49).

Le couple estimé 1 150 livres, 12/10/1744<sup>721</sup>.

d'où

II-1 Marie-Françoise.

o : 11/9/1741 (GG. 2, Sainte-Marie).  
+ : av. 12/1/1745 (3/E/49).

\*\*\*\*\*

I Jérôme (n° 136).

o : vers 1692 à Madagascar (37 ans, rct. 1732, 52 ans, rct. 1744).  
+ : ap. 12/1/1745 (3/E/49).

x : ?

Marguerite (n° 137).

o : vers 1714/15 à Bourbon (18 ans, rct. 1732, 30 ans, rct. 1745).  
+ : ap. 1765 (52 ans, rct. 1765).

Le couple et ses quatre enfants II-1 à 4 estimés 1 650 livres, 12/10/1744<sup>722</sup>.

d'où

II-1 Philippe (n° 138).

o : 1/5/1739 (CAOM, Sainte-Suzanne; 1,8 an, rct. 1740).  
+ : ap. 12/1/1745 (3/E/49).

II-2 Pierre (n° 139).

o : vers 1740 (1 an, rct. 1742).  
+ : ap. 12/1/1745 (3/E/49).

II-3 Michel (n° 140).

o : 1742 ( 15 jours, rct. 1742, 2 ans, rct. 1744).  
+ : ap. 12/1/1745 (3/E/49).

II-4 Agnès (n° 141).

o : 18/8/1744 (CAOM, Sainte-Marie, 6 mois, rct. 1745).  
+ : ap. 1764 (20 ans, rct. 1764).

\*\*\*\*\*

---

<sup>719</sup> Ibidem.

<sup>720</sup> Ibidem.

<sup>721</sup> Ibidem.

<sup>722</sup> Ibidem.

I Rose (n° 144).

o : vers 1701 en Inde (25 ans, rct. 1732, 43 ans, rct. 1744).  
+ : ap. 12/1/1745 (3/E/49).

Rose et son fils Ila-1 estimés 650 livres, 12/10/1744<sup>723</sup>.

a : enfant naturel.

II a -1 Janvier, Xavier (n° 145).

o : vers 1739 (1,1 an, rct. 1740).

+ : ap. 12/1/1745 (3/E/49).

\*\*\*\*\*

Esclaves	Données brutes						Pour 1000					
	Créoles		de traite		Ensemble		Créoles		de traite		Ensemble	
âges	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
0 à 4	10	6			10	6	118	71			68	41
5 à 9	15	11			15	11	176	129			102	75
10 à 14	10	11	5		15	11	118	129	81		102	75
15 à 19	4	8		2	4	10	47	94		32	27	68
20 à 24		1	1	1	1	2		12	16	16	7	14
25 à 29		1	1		1	1		12	16		7	7
30 à 34	2	2			2	2	24	24			14	14
35 à 39		1	5	5	5	6		12	81	81	34	41
40 à 44			5	11	5	11			81	177	34	75
45 à 49		1	5	1	5	2		12	81	16	34	14
50 à 54			6	5	6	5			97	81	41	34
55 à 59			3	1	3	1			48	16	20	7
60 à 64			2	2	2	2			32	32	14	14
65 à 69		2		1		3		24		16		20
70 à 74												
75 à 79												
80 et +												
	41	44	33	29	74	73	482	518	532	468	503	497

Tableau 7-19 : Structure par âges des esclaves de l'habitation Justamond.

Au total 147 esclaves : 74 hommes pour 73 femmes, 85 Créoles et 62 esclaves de traite (tableau 7.19, fig. 7.17). Parmi les Créoles, 49,5% (42/85) ont moins de 10 ans, 38,8% (33/85) ont entre 10 et 19 ans. Chez les esclaves de traite, les sexes sont relativement bien équilibrés : 33 hommes pour 29 femmes. Leur groupe ne compte que 16% d'esclaves de moins de 30 ans (10/62), alors que 69% (43/62) d'entre eux ont entre 35 et 54 ans.

<sup>723</sup> Ibidem.

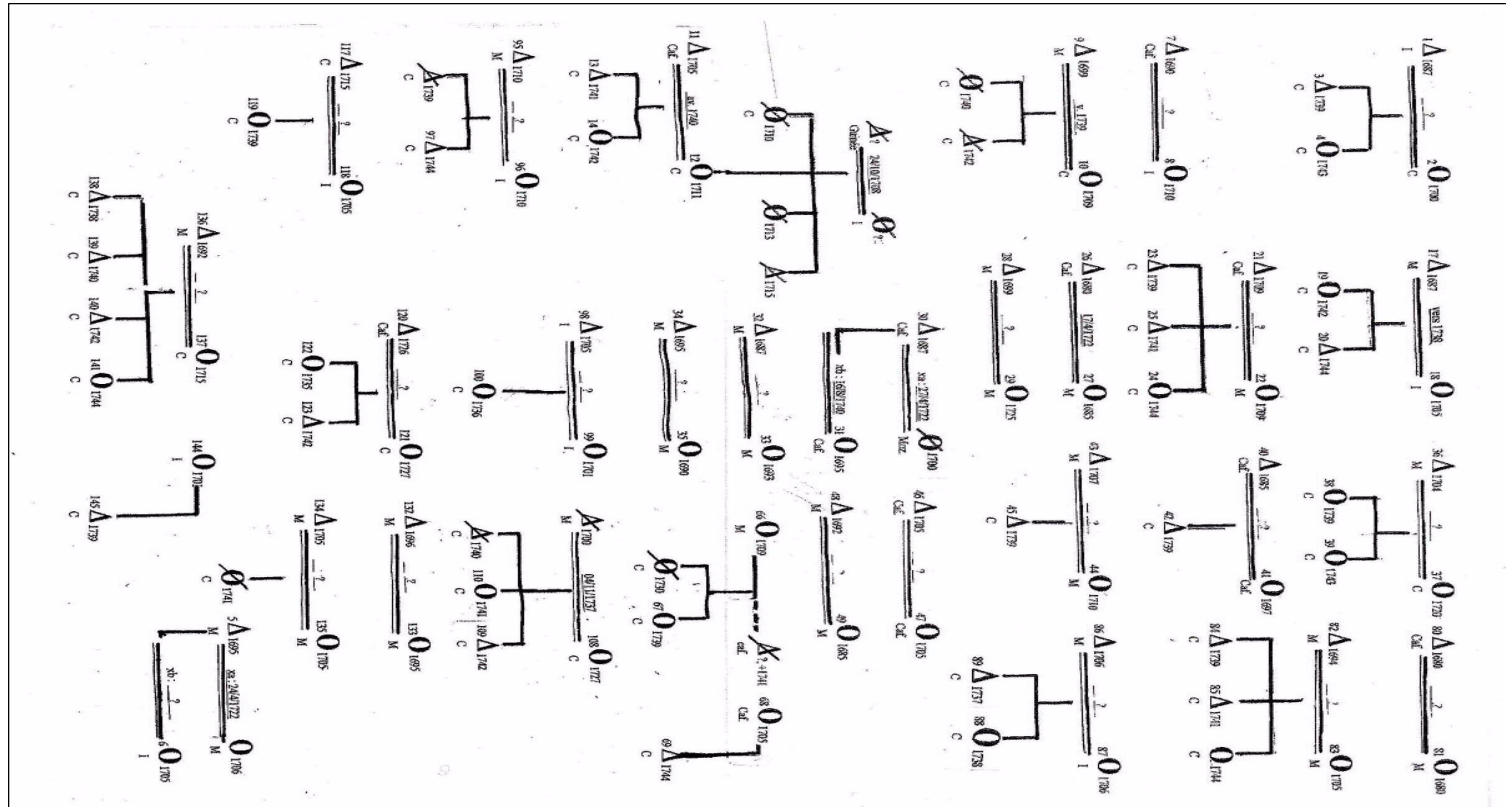


Figure7- 16 : Les familles d'esclaves de l'habitation Henry Justamond, en janvier 1745.

	Hommes	Malgache	Indiennes	Cafrines	Créoles	Total femmes	p. 1000
Femmes							
Malgaches		9		3		12	44,4%-
Indiens		3	1	1	1	6	22,2%
Cafres				3		3	11,1%-
Créoles		3	1	2		6	22,2%
Total hommes	15	2	9	1		27	100
P. 1000		60%	7,4%	33,3%	3,7%		

Tableau 7-20 : Habitation Justamond : caste des esclaves mariés ou concubins au 12/1/1745.

Hommes	15-19	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65-69	Total femmes
Femmes										
15-19	1									1
20-24					1					1
25-29				1						1
30-34			1			1				2
35-39			4		1					5
40-44		1		3		2	1			7
45-49							1	1		2
50-54					1	1	1	1		4
55-59						1				1
60-64						1			1	2
65-69									1	1
Total hommes	1	1	5	4	3	6	3	2	2	27

Tableau 7-21 : Habitation Justamond : âge combinés des époux ou concubins esclaves, au 12/1/1745.

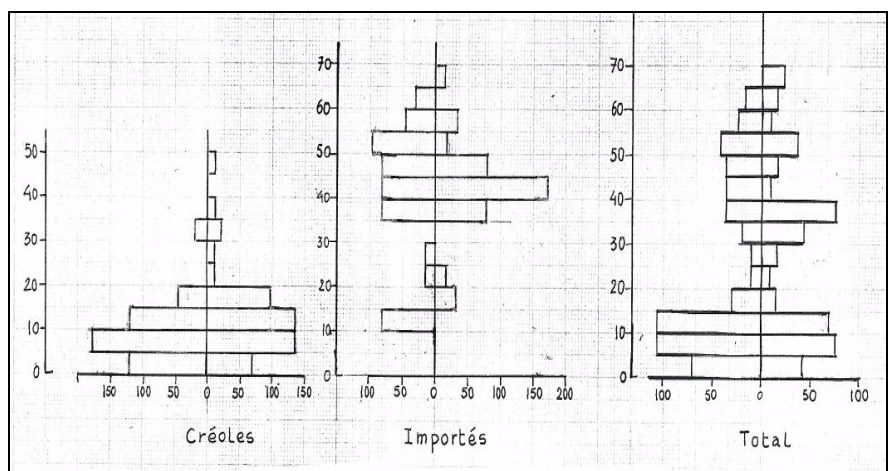


Figure 7-17 : pyramide des âges des esclaves de l'habitation Justamond en janvier 1745.

La troupe compte 27 familles conjugales (fig. 7.16) dont 14 ont des enfants vivants, et 4 familles maternelles, dont une gouvernée par Pélagie, veuve de Frappe d'Abord. Moins de la moitié, 48% (13/27) des conjoints sont de la même ethnie. Parmi les conjoints (tableau 7.20), les Malgaches représentent 60% des époux (15/27) et 44,4% des femmes (12/27), quant aux Créoles et Indiennes (22,2% des familles conjugales), elles sont préférées aux Cafrines. Un seul Créole, Jacques, est uni à Louise Indienne. On est frappé par l'âge élevé des époux (tableau 7.21). Un seul des couples est compris dans la tranche d'âges 15 à 19 ans, 48% des maris (13/27), et 29,6% des femmes (8/27) ont entre 50 et 69 ans. Près de 52 % des épouses (14/27) ont été choisies dans le groupe d'âge 35 à 49 ans. Il semble que ces différentes unions aient été autorisées moins pour servir une politique nataliste que dans un but d'apaisement ou de récompense. D'ailleurs, de l'ensemble de ces 31 familles serviles, sont issus 32 enfants vivants, soit, en moyenne, un enfant par famille. Le taux de natalité est de 33 p. 1000, soit un enfant pour 30 esclaves. L'indice de fécondité est de 470 p. 1000 soit un enfant pour 2,12 femmes en âge de procréer<sup>724</sup>.

### 7.2.5. : Les esclaves de l'habitation Claude Perrine Abeille, veuve Dulac, en 1762.

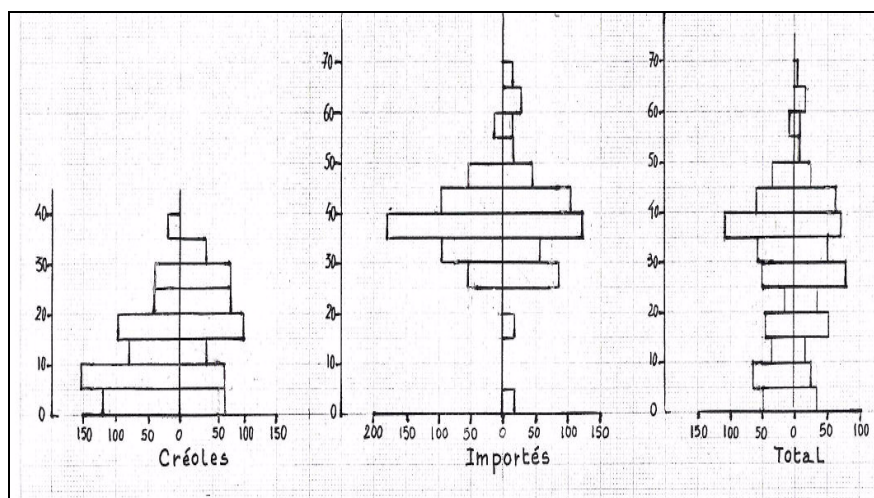


Figure 7-18 : Pyramide des âges des esclaves de l'habitation Claude Perrine Abeille, veuve Dulac, en novembre 1762.

<sup>724</sup> Effectifs : 147 esclaves, 16 enfants de moins de cinq ans, 34 femmes de 15-49 ans. Hypothèse : espérance de vie à la naissance de 25 ans.

Rang	Nom de l'esclave	Caste	Agés	Piastres	Rang	Nom de l'esclave	Caste	Agés	Piastres
					67	Henry	Caf.	40	
1	Alexandre	M	35	600	68	Suzanne sa fme.	Caf.	38	
2	Geneviève sa femme.	M	35	400	69	Alexis enfant	C	12	
3	Joseph menuisier	C	20		70	Lafoy enfant	C	8	
4	Gaspard	C	35		71	Xavier enfant	C	6	900
5	Louise sa femme	C	28		72	Henriette	C	17	300
6	Joachim enfant	C	12	650	73	Pierre menuisier , charpentier	M	33	
7	Jérôme	Caf.	45		74	Marie-Brigitte sa femme	M	38	700
8	Louise sa femme	M	40	500	75	François gardien	Caf.	32	
9	Marie-Jeanne	C	20		76	Catherine sa fme.	Caf.	38	600
10	Barthélemy enfant	C	4	400	77	Luce	M	36	
11	Martin charpentier	M	40		78	Pierre-Louis enfant	C	7	
12	Brigitte sa femme	M	40	650	79	Madeleine enfant	C	3	
13	Gilles	Caf.	30		80	Boniface enfant	C	0,9	600
14	Marianne sa fme.	C	23	600	81	Georges	I	36	
15	Pierre-Jean	M	42		82	Marie-Rose sa femme	M	25	
16	Thérèse sa femme	M	40		83	Etienne enfant	C	10	750
17	Marie enfant	C	12		84	Espérance x Jean-Marie (n° 121)	C	30	
18	Rémy enfant	C	8		85	Gilles enfant	C	10	
19	Romain enfant	C	5		86	Clotilde enfant	C	8	
20	Philippe enfant	C	1	1200	87	Lazare enfant	C	5	
21	Marguerite enfant	C	15	200	88	Jean-Marie enfant	C	1	
22	Pierre	M	35		89	Marie-Brigitte enfant	C	3	800
23	Marie sa femme	M	40	400	90	Germain enfant	C	15	300
24	Jean-Baptiste scieur	C	25		91	Martin	M	40	
25	Louise sa femme	C	22	700	92	Agathe sa femme	M	45	600
26	François Bardotier	M	38	400	93	Jérôme	Caf.	45	
27	Sylvestre	C	6 ou 10	100	94	Pauline sa femme	Caf.	38	
28	Pélagie	C	18	300	95	Geneviève enfant	C	10	700
29	Annette	C	15	300	96	Jérôme fils	C	23	300
30	Ariane	M	33	200	97	Bernard	M	45	
31	Marie-Théodore	M	18	300	98	Thérèse sa femme	M	60	400
32	Michel	Caf.	35		99	Germain	M	38	
33	Geneviève sa femme.	C	28	600	100	Louise sa femme	M	46	600
34	Jacques	M	40		101	Jean-Louis	M	36	
35	Barbe sa femme	M	38	500	102	Marie-Jeanne sa femme	M	40	600
36	Charles	M	40		103	Marie-Joseph	M	34	
37	Marie-Rose sa femme		50	400	104	Hyacinthe enfant	C	9	
38	Alexandre	M	35	300	105	Charité enfant	C	6	600
39	Hyacinthe (femme)	C	25		106	Laurent gardien	M	40	
40	Lizette enfant	C	2	400	107	Perrine sa femme	M	45	600

Rang	Nom de l'esclave	Caste	Agés	Piastres	Rang	Nom de l'esclave	Caste	Agés	Piastres
41	Pierrot scieur	M	32		108	Noël	M	55	
42	Rose sa femme cuisinière		40	700	109	Jeanneton sa fine.	M	55	400
43	Fanchon	M	28		110	Louis gardien	Caf.	36	
44	Clément enfant	C	2	400	111	Marie sa femme	C	32	600
45	Julien	M	32		112	Aimat	M	28	
46	Marianne sa fine.	M	28	700	113	Jean enfant	C	4	400
47	Pompée	M	35	300	114	Christine	Caf.	32	300
48	Dauphine	M	28	300	115	Jean-Baptiste	C	17	300
49	Julie	M	25	300	116	Suzanne	M	38	250
50	Françoise	M	65	100	117	Madeleine	Caf.	40	250
51	André	M	35		118	Mathurin	M	32	250
52	Marguerite sa femme.	M	35		119	Caval (femme)	Caf.	32	300
53	Annette enfant	C	6	700	120	Marie (chancre à la gorge)	M	3	100
54	Pierre-Jean enfant	C	15	300	121	Jean-Marie x Espérance (n° 84)	M	30	300
55	Augustin, gardien à Sainte-Marie	M	45	250	122	Lauvergne ou Joseph (test. <sup>725</sup> )	C	28	
56	Françoise sa fine.	I	60	150	123	Annette la blonde (testament.)	C	17	
57	Denis	C	18	300					
58	Alexis	M	25	300					
59	Baptiste	C	25	300					
60	Henriette sa fine.	C	20	300					
61	Vincent	M	28						
62	Marie-Joseph sa femme	C	25	600					
63	Noël	C	18	300					
64	Antoine		28	300					
65	Paul	M	35						
66	Sabine sa femme		40	600					

Sa fine. = sa femme ; test. = testament.

Tableau 7-22 : Les esclaves de l'habitation Perrine Abeille, veuve Lacroix Moy et Dulac, au 6/11/1762<sup>726</sup>.

<sup>725</sup> Le testament de la veuve porte qu'elle donne à sa mère les nommés : Lauvergne ou Joseph (cf. rct. 1750) et Annette « la blonde », « un noir et une négresse de confiance ». De plus, en récompense des bons services qu'elle a reçus de l'Auvergne, la succession sera tenue de lui fournir chaque année les « habillements nécessaires » et il sera libre de choisir de s'attacher au service de celui des héritiers Lacroix qui aura sa préférence. Enfin quatre « bons noirs avec la voiture » devront être mis au service de sa mère pour la transporter où elle leur dira. En dépit de Pierre Henry Lacroix Moy de Boisbrun, officier d'infanterie demeurant à Saint-Benoît qui conteste le testament, le Conseil ordonne que ce dernier soit exécuté en tout son contenu. ADR. 3/E/49. *Succession Claude Perrine Abeille, veuve en premières noces de Lacroix Moy et en secondes noces de Dulac. Testament du 26 janvier 1763, Contestation entre François Coutenot, prêtre de la Congrégation, exécuteur testamentaire de la défunte et Pierre Henry Lacroix Moy de Boisbrun...*, 22 juin 1763.

Thomase Martel, mère de Claude Perrine Abeille, décède à Saint-Benoît, le 27 juin 1763, à 87 ans. Ricq. p. 2000.

<sup>726</sup> ADR. 3/E/49. *Succession Claude Perrine Abeille, veuve en premières noces de Lacroix Moy et en secondes noces de Dulac. Inventaire des esclaves f° 26 v° à 34 r°, 6 novembre 1762.* Lacroix Moy : employé de la Compagnie, greffier, + 25/1/1737, assassiné par les noirs marrons près de son habitation à la Ravine Sèche (ADR. C° 815, Saint-Benoît). François Dulac, écuyer, arrivé en 1734, marié le 10 août 1738 (Ricq. p. 781), Lieutenant aide-major des troupes. Embarqué sur le *Bourbon*, il décède le 5 juillet 1746, emporté par un boulet de canon dans le combat livré à l'escadre anglaise. Correspondance, t. 5, p.



Esclaves âges	Données brutes						Pour 1000					
	Créoles		de traite		Ensemble		Créoles		de traite		Ensemble	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
0 à 4	6	3		1	6	4	118	59		14	49	33
5 à 9	8	3			8	3	157	59			65	24
10 à 14	4	2			4	2	78	39			33	16
15 à 19	5	5		1	5	6	98	98		14	41	49
20 à 24	2	4			2	4	39	78			16	33
25 à 29	2	4	4	6	6	10	39	78	56	83	49	81
30 à 34		2	7	4	7	6		39	97	56	57	49
35 à 39	1		12	9	13	9	20		167	125	106	73
40 à 44			7	8	7	8			97	111	57	65
45 à 49			4	3	4	3			56	42	33	24
50 à 54				1		1				14		8
55 à 59			1	1	1	1			14	14	8	8
60 à 64				2		2				28		16
65 à 69				1		1				14		8
70 à 74												
75 à 79												
80 et +												
	28	23	35	37	63	60	549	451	486	514	512	488

Tableau 7-23 : Structure par âges des esclaves de l'habitation Claude Perrine Abeille au 6 novembre 1762 (3/E/49).

Depuis 1743, François Dulac et Claude Perrine Abeille déclarent chacun leur habitation. En 1745, le premier, aidé de Jean Marchand, du Mans, son commandeur et d'un menuisier nommé Baptiste, de Bayonne, est à la tête de 281 arpents  $\frac{1}{4}$  plantés de 25 000 caféiers. Son épouse, elle, déclare : 154 arpents  $\frac{3}{4}$  : 65 ha, plantés de 25 000 caféiers, sous la direction de son commandeur, le nommé Saint-Simon, de Verdun. La superficie des terres ne varie pas jusqu'en 1751, date à laquelle, dans l'habitation Claude Perrine Abeille, aux 25 000 pieds de Café s'ajoutent : 5 000 livres de blé et 2 000 de riz, 25 boeufs et 50 moutons<sup>727</sup>.

Depuis au moins 1732, différents commandeurs gouvernent les esclaves des habitations Lacroix Moy Tanguy et Dulac. Chez Lacroix : René Lemery (Emery) de 1732 à 1735<sup>728</sup> ; Louis Tardenlieu en 1735<sup>729</sup> ; La Mote en 1742<sup>730</sup>. Chez Dulac François et Claude Perrine Abeille : les Bretons, François Marchand, en 1740-41<sup>731</sup>, Jean Doustalet, en 1741<sup>732</sup>, Jean

40. A Messieurs les Syndics et Directeurs de la Compagnie des Indes. A l'île de Bourbon, le 15 mars 1747.

<sup>727</sup> ADR. C° 791, f° 22 r°, 24 r° ; C° 792 à 796.

<sup>728</sup> Recensements ADR. C° 768, 769, 770. Serait le père de Isaac, fils de Marcelline esclave de Lacroix Moy le jeune, b : 29/7/1735, C° 815, Saint-Benoît.

<sup>729</sup> ADR. C° 770.

<sup>730</sup> Signe à la sépulture de Marie, 35 ans, esclave de Lacroix, + : 17/11/1742, C° 824, Saint-André.

<sup>731</sup> ADR. C° 786, 787.

<sup>732</sup> ADR. C° 787.

Marchand du Mans de 1742 à 1745<sup>733</sup>, Saint-Simon, de Verdun, en 1745, Joseph Germeux, de Saint-Malo, en 1744<sup>734</sup>, Saint-Clou, Bourguignon, en 1747<sup>735</sup>, Sans Façon, en 1756<sup>736</sup>.

En 1762, la veuve Dulac possède 123 esclaves prisés 29 550 piastres : 63 hommes et 60 femmes, parmi lesquels on relève, compte tenu des indéterminations de caste ou d'âge, 51 créoles pour 72 esclaves de traite qui se répartissent comme aux tableaux 7.22 et 23 : 51% des esclaves créoles ont moins de 15 ans (26/51), 63% environ des esclaves de traite ont de 25 à 39 ans (42/72). On a du mal à croire que la troupe entière doive s'abriter dans les onze cases de bois rond couvertes en feuilles qui figurent à l'inventaire de la succession<sup>737</sup>.

Le défaut de recensement et les lacunes dans les registres paroissiaux des quartiers au vent de l'île, ne nous permet de retrouver qu'un très petit nombre de naissances et de mariages. Dans l'état actuel de nos recherches, la généalogie des familles d'esclaves appartenant à la veuve est la suivante :

I Alexandre (n° 1).

o : vers 1725 à Madagascar (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

x : ?

Geneviève (n° 2).

o : vers 1727 à Madagascar (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

\*\*\*\*\*

I Gaspard (n° 4).

o : vers 1727 Créole (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

x : 24/11/1749 (CAOM., Sainte-Marie).

Louise (n° 5).

o : vers 1734 à Bourbon (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

d'où

II-1 Joachim (n° 6).

o : 21/12/1750 (CAOM., Sainte-Marie).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

II-2 Claude Perrine

o : 11/8/1752 (CAOM., Sainte-Marie).  
+ : 2/3/1762 (9 ans, CAOM., Sainte-Marie).

\*\*\*\*\*

I Jérôme (n° 7).

o : vers 1717, Cafre (3/E/49).

<sup>733</sup> Témoin au mariage de 7 couples d'esclaves appartenant à Dulac, le 22/1/1742, C° 815, Saint-Benoît ; 40 ans au rct. 1745. Commandeur de l'habitation François Dulac, rct. 1745. ADR. C° 791.

<sup>734</sup> ADR. C° 790

<sup>735</sup> ADR. C° 793.

<sup>736</sup> Commandeur sur l'habitation de Claude Perrine Abeille, épouse de François Dulac, témoin au mariage de deux de ses esclaves, le 8 novembre 1756. ADR. C° 822, Saint-Benoît.

<sup>737</sup> On a compté les quatre esclaves de caste indéterminée parmi les esclaves importés. « Neufs cases de bois rond couvertes en feuilles et servant de logement aux esclaves, prisées ensemble », 100 piastres, auxquelles s'ajoutent « deux cases de bois rond couvertes en feuilles, servant pour les noirs... ». ADR. 3/E/49. *Succession Claude Perrine Abeille, veuve en premières nocces de Lacroix Moy et en secondes nocces de Dulac. Inventaire f° 26 r°, 34 r°, 6 novembre 1762.*

+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).  
x : ?  
Louise ou Marie-Louise (n° 8).  
o : vers 1722 à Madagascar (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).  
d'où  
II-1 Pierre.  
o : 1/12/1745 (C° 815, Saint-Benoît).  
\*\*\*\*\*

I Marie-Jeanne (n° 9).  
o : vers 1742 à Bourbon (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).  
a : enfant naturel.  
II a-1 Barthélemy (n° 10).  
o : vers 1758 (4 ans 3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).  
\*\*\*\*\*

I Martin (n° 11).  
o : vers 1722 à Madagascar (3/E/49).  
Charpentier.  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).  
x : ?  
Brigitte (n° 12).  
o : vers 1722 à Madagascar (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).  
d'où  
II-1 Rosalie.  
o : 20/4/1747 (C° 817, Saint-Benoît).  
+ :  
\*\*\*\*\*

I Gilles (n° 13).  
o : vers 1732, Cafre (3/E/49).  
b : 22/7/1753 (30 ans, Cafre, C° 821, Saint-Benoît).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).  
x : 23/7/1753 (C° 821, Saint-Benoît).  
Marianne, ou Marie (n° 14).  
o : vers 1739 à Bourbon.  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).  
\*\*\*\*\*

I Pierre-Jean (n° 15).  
o : vers 1720 à Madagascar (3/E/49).  
b : 12/4/1739 (C° 815, Saint-Benoît).  
veuf de Agathe, esclave de Lacroix Moy ; b : 12/4/1739 ; x : 13/4/1739  
(C° 815, Saint-Benoît).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).  
x : ?  
Thérèse (n° 16).  
o : vers 1722 à Madagascar (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).  
d'où  
II-1 Agathe  
o : 5/10/1741 (CAOM., Sainte-Marie).  
+ : 19/10/1741 ? (sous le nom de Pélagie, CAOM., Sainte-Marie).  
II-2 Marguerite (n° 21).  
o : 4/9/1748 (CAOM., Sainte-Marie).

+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).  
II-3 Marie (n° 17).  
o : vers 1750 (12 ans, 3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).  
II-4 Marc.  
o : 24/4/1751 (CAOM., Sainte-Marie).  
+ : ?  
II-5 Henry (n° 18).  
o : vers 1754 (8 ans, 3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).  
II-6 Dorothée.  
o : 13/8/1756 (C° 822, Saint-Benoît).  
+ : 24/6/1756 (2 mois, C° 822, Saint-Benoît).  
II-7 Romain (n° 19).  
o : vers 1757 (5 ans, 3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).  
II-8 Philippe (n° 20).  
o : vers 1761 (1 an, 3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

\*\*\*\*\*

I Pierre (n° 22).

o : vers 1727 à Madagascar (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

x : ?

Marie (n° 23).

o : vers 1722 à Madagascar (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

\*\*\*\*\*

I Jean-Baptiste (n° 24).

o : vers 1737 à Bourbon (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

x : ?

Louise (n° 25).

o : vers 1740 à Bourbon (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

\*\*\*\*\*

I François.

o :

x : ap. 21/1/1742 ?

Claire.

o :

b : 21/1/42 (C° 815, Saint-Benoît).

Veuve de Manuel, x : 22/1/1742 (C° 815, Saint-Benoît).

d'où

II-1 Sylvestre (n° 27).

o : 8/5/1749 (C° 817, Saint-Benoît).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

II-2 Sabine.

o : 14/3/1752 (C° 820, Saint-Benoît).  
+ : 25/5/1753 (C° 821, Saint-Benoît).

\*\*\*\*\*

I Michel (n° 32).

o : vers 1727, Cafre (3/E/49).  
b : 15/10/1752 (Cafre, C° 820, Saint-Benoît).  
Veuf de Françoise, x : 16/10/1752 (C° 820, Saint-Benoît).

+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).  
x : 8/11/1756 (C° 822, Saint-Benoît).  
témoins : Sans-façon, commandeur de l'habitation, Jacques, esclave des  
missionnaires, et Charles, esclave de la veuve Dulac. Coutenot, prêtre missionnaire.  
Geneviève (n° 33)  
o : vers 1734 à Bourbon (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

\*\*\*\*\*

I Jacques (n° 34).

o : vers 1722 à Madagascar (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

x : ?

Barbe (n° 35).

o : vers 1724 à Madagascar (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

\*\*\*\*\*

I Charles (n° 36).

o : vers 1722 à Madagascar (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

x : 21/7/1749 (CAOM., Sainte-Marie).

Marie-Rose (n° 37).

o : vers 1707 à ? (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

\*\*\*\*\*

I Alexandre (n° 38).

o : vers 1727 à Madagascar (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

x : ?

Hyacinthe (n°39).

o : vers 1737 à Bourbon (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

d'où

II-1 Lizette (n° 40).

o : vers 1760 (2 ans, 3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

\*\*\*\*\*

I Pierrot (n° 41).

o : vers 1730 à Madagascar (3/E/49).  
Scieur.  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

x : ?

Rose (n° 42).

o : vers 1722 à ? (3/E/49).  
Cuisinière.  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

\*\*\*\*\*

I Fanchon (n° 43).

o : vers 1734 à Madagascar (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

a : enfant naturel.

II a-1 Clément (n° 44).

o : vers 1760 (2 ans, 3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

\*\*\*\*\*

I Julien (n° 45).

o : vers 1730 à Madagascar (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).  
x : 28/1/1754 (C° 821, Saint-Benoît).  
Marianne (n° 46).  
o : vers 1734 à Madagascar (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

\*\*\*\*\*

I André (n° 51).

o : vers 1727 à Madagascar (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).  
x : 16/11/1744 (CAOM., Sainte-Marie).  
Marguerite (n° 52).  
o : vers 1707 à Madagascar (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

d'où

II-1 Jean-Pierre (n° 54).

o : vers 1747 (15 ans, 3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

II-2 Annette (n° 53).

o : 26/8/1752 (CAOM., Sainte-Marie).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

\*\*\*\*\*

I Augustin (n° 56).

o : vers 1706 à Madagascar (?) (39 ans, rct. 1745, 45 ans, rct. 1751).  
Gardien de l'emplacement de Sainte-Marie.  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

x : ?

Françoise (n° 55).

o : vers 1701 en Inde (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

\*\*\*\*\*

I Baptiste (n° 59).

o : vers 1737 à Bourbon (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

x : ?

Henriette (n° 60).

o : vers 1737 à Bourbon (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

\*\*\*\*\*

I Vincent (n° 61).

o : vers 1734 à Madagascar (3/E/49).  
b : 15/10/1752 (Cafre ?, C° 820, Saint-Benoît).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).  
x : 16/10/1752 (C° 820, Saint-Benoît).  
Marie-Joseph (n° 62).  
o : vers 1737 à Bourbon (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

\*\*\*\*\*

I Jeanne

o :  
+ ?  
a : enfant naturel.  
II a-1 Noël (n° 63).  
o : 22/7/1746 (GG. 8, Saint-Denis).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

\*\*\*\*\*

I Paul (n° 65).

o : vers 1727 à Madagascar (3/E/49).  
b : 6/9/1744 (C° 815, Saint-Benoît).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).  
x : 7/9/1744 (C° 815, Saint-Benoît).  
Sabine (n° 66).  
o : vers 1718 à ? (3/E/49).  
b : 6/9/1744 (C° 815, Saint-Benoît).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

\*\*\*\*\*

I Suzanne (n° 68).

o : vers 1724, Cafrine (3/E/49).  
Concubine de Henry (n° 67 ?), et sa femme par la suite.  
b : 22/7/1753 (30 ans, Cafrine, C° 821, Saint-Benoît).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).  
a : enfants naturels.  
II a-1 Henriette (n° 72).  
o : 28/10/1745 (C° 815, Saint-Benoît).  
par. : Pierre, païen ; mar. : Suzanne, païenne.  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).  
II a-2 Alexis (n° 69).  
o : 26/8/1750 (C° 818, Saint-Benoît).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

\*\*\*\*\*

I Henry (n° 67).

o : vers 1722, Cafre (3/E/49).  
b : 22/7/1753 (40 ans, Cafre, C° 821, Saint-Benoît).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).  
x : 23/7/1753 (C° 821, Saint-Benoît).  
Suzanne (n° 68), Cafrine (v. 1724- ap. 6/11/1762).  
d'où  
II-1 Lafoy (n° 70).  
o : 30/9/1753 (C° 821, Saint-Benoît).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).  
II-2 Xavier (n° 71).  
o : 28/6/1756 (C° 822, Saint-Benoît).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

\*\*\*\*\*

I Pierre (n° 73).

o : vers 1729 à Madagascar (3/E/49).  
Menuisier, Charpentier.  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).  
x : 22/1/1742 (C° 815, Saint-Benoît).  
Marie-Brigitte (n° 74).  
o : vers 1724 à Madagascar (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

d'où  
II-1 Jean-Baptiste (n° 115).  
o : 28/6/1747 (C° 816, Saint-Benoît).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

\*\*\*\*\*

I François (n° 75).

o : vers 1730, Cafre (3/E/49).  
b : 10/10/1748 (esclave des mineurs Dulac, CAOM., Sainte-Marie)  
Gardien.  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

x : 14/10/1748 (CAOM., Sainte-Marie).

Catherine (n° 76).

o : vers 1724, Cafrine (3/E/49).  
b : 21/1/1742 (C° 815, Saint-Benoît).  
veuve de Sylvestre ; b : 21/1/1742 ; x : 22/1/1742 (C° 815, Saint-Benoît).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

d'où  
II-1 Christine.  
o : 30/8/1749 (CAOM., Sainte-Marie).

\*\*\*\*\*

I Luce (n° 77).

o : vers 1726 à Madagascar (3/E/49).  
Veuve de Jean-Louis, b : 23/11/1749 ; x : 24/11/1749 (CAOM., Sainte-  
Marie).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

b : enfants naturels.

II b-1 Pierre-louis (n° 78).

o : vers 1755 (7 ans, 3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

II b-2 Madeleine (n° 79).

o : vers 1759 (3 ans, 3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

II b-3 Boniface (n° 80).

o : vers 1762 (9 mois, 3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

\*\*\*\*\*

I Marie-Rose, Rose (n° 82).

o : vers 1737 à Madagascar (3/E/49).  
b : 22/7/1753 (30 ans, Malgache, C° 821, Saint-Benoît).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49)

a : enfant naturel.

II a-1 Etienne (n° 83).

o : 6/11/1752 (CAOM., Sainte-Marie).  
p. : Pierre, esclave du sieur Maître.  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

\*\*\*\*\*

I Georges (n° 81).

o : vers 1726 en Inde (3/E/49).  
b : 22/7/1753 (25 ans, Malabar, C° 821, Saint-Benoît).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

x : 23/7/1753 (C° 821, Saint-Benoît).

Marie-Rose, Rose (n° 82), Malgache (vers 1737- ap. 6/11/1762).



I Philippe

o :  
b : 6/9/1744 (C° 815, Saint-Benoît).  
+ : av. 3/11/1756 (C° 822, Saint-Benoît).  
x : 7/9/1744 (C° 815, Saint-Benoît).  
L'Espérance (n° 84).  
o : vers 1732 à Bourbon (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).  
d'où  
II-1 Germain (n° 90).  
o : 23/3/1747 (C° 817, Saint-Benoît).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).  
II-2 Marie.  
o : 22/5/1750 (C° 818, Saint-Benoît).  
+ : ?  
II-3 Philippe.  
o : 2/8/1751 (C° 819, Saint-Benoît).  
+ : 16/2/1752 (1 an, C° 820, Saint-Benoît).  
II-4 Gilles (n° 85).  
o : 24/1/1753 (C° 821, Saint-Benoît).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).  
II-5 Clotilde (n° 86).  
o : vers 1754 (8 ans, 3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

\*\*\*\*\*

I L'Espérance (n° 84), Créole (v. 1732 - ap. 6/11/1762).

Veuve de Philippe ; b : 6/9/1744 ; x : 7/9/1744 (C° 815, Saint-Benoît).  
a : enfant naturel.  
IIa-1 Lazare (n° 87).  
o : 3/11/1756 (C° 822, Saint-Benoît).  
p. : Etienne, esclave de Madame Dulac.  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

\*\*\*\*\*

I Jean Marie (n° 121)

o : vers 1732 à Madagascar (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).  
x : ?  
L'Espérance (n° 84), Créole (v. 1732 - ap. 6/11/1762).  
d'où  
II-1 Marie-Brigitte (n° 89).  
o : vers 1759 (3 ans, 3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).  
II-2 Jean-Marie (n° 88).  
o : vers 1761 (1 ans, 3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

\*\*\*\*\*

I Martin (n° 91).

o : vers 1722 à Madagascar (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).  
x : ?  
Agathe (n° 92).  
o : vers 1717 à Madagascar (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

\*\*\*\*\*

I Jérôme (n° 93).

o : vers 1717, Cafre (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

x : ?

Pauline (n° 94).

o : vers 1724, Cafrine (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

D'où

II-1 Marie-Louise

o : 7/4/1745 (C° 815, Saint-Benoît).  
+ :

II-2 Geneviève (n° 95).

o : vers 1752 (10 ans, 3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

\*\*\*\*\*

I Bernard (n° 97).

o : vers 1717 à Madagascar (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

x : ?

Thérèse (n° 98).

o : vers 1702 à Madagascar (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

\*\*\*\*\*

I Germain (n° 99).

o : vers 1724 à Madagascar (3/E/49).  
b : 10/10/1748 (esclave des mineurs Dulac, CAOM., Sainte-Marie)  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

x : 14/10/1748 (CAOM., Sainte-Marie).

Louise (n° 100).

o : vers 1718 à Madagascar (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

\*\*\*\*\*

I Jean-louis (n° 101).

o : vers 1726 à Madagascar (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

x : ?

Marie-Jeanne (n° 102).

o : vers 1722 à Madagascar (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

\*\*\*\*\*

I Pierre.

o :  
b : 6/9/144 (C° 815, Saint-Benoît).

x : 7/9/1744 (C° 815, Saint-Benoît).

Marie-Joseph (n° 103).

o : vers 1728 à Madagascar (3/E/49).  
b : 6/9/1744 (C° 815, Saint-Benoît).

D'où

II-1 Jacques.

o : 26/2/1745 (C° 815, Saint-Benoît).  
+ :

II-2 Louise.

o : 21/4/1753 (C° 815, Saint-Benoît).  
+ : 29/4/1753 (C° 815, Saint-Benoît).

I Marie-Joseph (n° 103), Malgache (v. 1728 - ap. 6/11/1762).  
Veuve de Pierre, b : 6/9/1744 ; x : 7/9/1744 (C° 815, Saint-Benoît).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).  
a : enfants naturels.  
II a-1 Hyacinthe (n° 104).  
o : vers 1754 (9 ans, 3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).  
II a-2 Charité (n° 105).  
o : vers 1756 (6 ans, 3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

\*\*\*\*\*

I Laurent (n° 106).  
o : vers 1722 à Madagascar (3/E/49).  
b : 21/2/1742 (C° 815, Saint-Benoît).  
Veuf de Geneviève ; x : 22/1/1742 (C° 815, Saint-Benoît).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

x : ?

Perrine (n° 107).  
o : vers 1717 à Madagascar (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

\*\*\*\*\*

I- Noël (n° 108).  
o : vers 1705 à Madagascar (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

x : ?

Jeanneton (n° 109).  
o : vers 1705 à Madagascar (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

\*\*\*\*\*

I Louis (n° 110).  
o : vers 1726, Cafre (3/E/49).  
b : 22/7/1753 (30 ans, C° 821, Saint-Benoît).  
Gardien.  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

x : 23/7/1753 (C° 821, Saint-Benoît).

Marie (n° 111).  
o : vers 1730 à Bourbon (3/E/49).  
b : 22/7/1753 (30 ans, C° 821, Saint-Benoît).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

\*\*\*\*\*

I Aimat (n° 112).  
o : vers 1734 à Madagascar (3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

a : enfant naturel.

II a-1 Jean (n° 113).  
o : vers 1758 (4 ans, 3/E/49).  
+ : ap. 6/11/1762 (3/E/49).

\*\*\*\*\*

La pyramide des âges des esclaves de l'habitation (fig. 7.18), présente un profil de population migrante : elle repose sur une base étroite d'esclaves créoles, la classe des adultes importés de 35 à 39 ans domine. Les créoles les plus âgés ne dépassent pas les quarante ans. Au sommet de la pyramide on trouve les rares esclaves importés survivants, âgés d'environ 55 à 70 ans. La sous représentation des hommes créoles dans les tranches d'âge 20-24 ans est la conséquence de la plus forte mortalité masculine, d'où, sans doute, la présence de plusieurs veuves (n° 77, 84, 103) avec enfants dont une, Espérance, s'est remariée.

L'habitation abrite 32 familles conjugales (fig. 7.19), dont 23 sont sans enfants vivants, et 5 familles maternelles. Les époux malgaches sont majoritaires : 62% environ. On compte 50% d'épouses malgaches et 28% de créoles. Les mariages homoethniques sont les plus nombreux : 62% unissent des conjoints Malgaches (44%), Cafres (9%) et Créoles (9%). Toutes ces familles demeurent isolées les unes des autres, aucun liens familiaux ne semble les réunir. Les trois esclaves créoles les plus âgés n'ont pas atteint la quarantaine. Les esclaves de plus de quarante ans sont tous des esclaves importés. Dans ces conditions, difficile pour les esclaves de s'habituer à une habitation sans traditions ni histoire, de constituer des solidarités aussi ténues soient elles. Cette troupe d'esclaves souffre, elle est sans aucun doute sévèrement gouvernée.

De ces 37 familles proviennent 31 enfants vivants, soit en moyenne, moins d'un enfant vivant par famille. La troupe d'esclaves de cette habitation se reproduit par achat, non pas en raison de la stérilité des femmes, mais en raison d'une importante mortalité qui touche les enfants les plus jeunes comme les adolescents de 10-15 ans. Exception faite de Françoise, esclave malgache âgée d'environ 65 ans, restent à « marier » deux fois plus de femmes que d'hommes. Six hommes de 25 à 33 ans : trois créoles, trois malgaches et douze femmes de 18 à 40 ans : 2 Créoles, 3 Cafrines et 8 Malgaches

Les propriétaires qui font partie des plus importants caféiculteurs déclarés, de 1740 à 1764, au quartier de Saint-Denis, comptent manifestement plus sur l'importation d'esclaves de traite que sur les naissances créoles pour renouveler leur main d'œuvre servile. Le taux de natalité est faible : 24,6 pour mille, soit une naissance pour 40,6 esclaves. L'indice de fécondité de même 0,217, soit un enfant pour 4,6 femmes en âge de procréer<sup>738</sup>.

---

<sup>738</sup> Effectif : 123 esclaves, dont 46 femmes de 15 à 49 ans et 10 enfants de moins de 5 ans. Hypothèse : espérance de vie à la naissance de 25 ans.

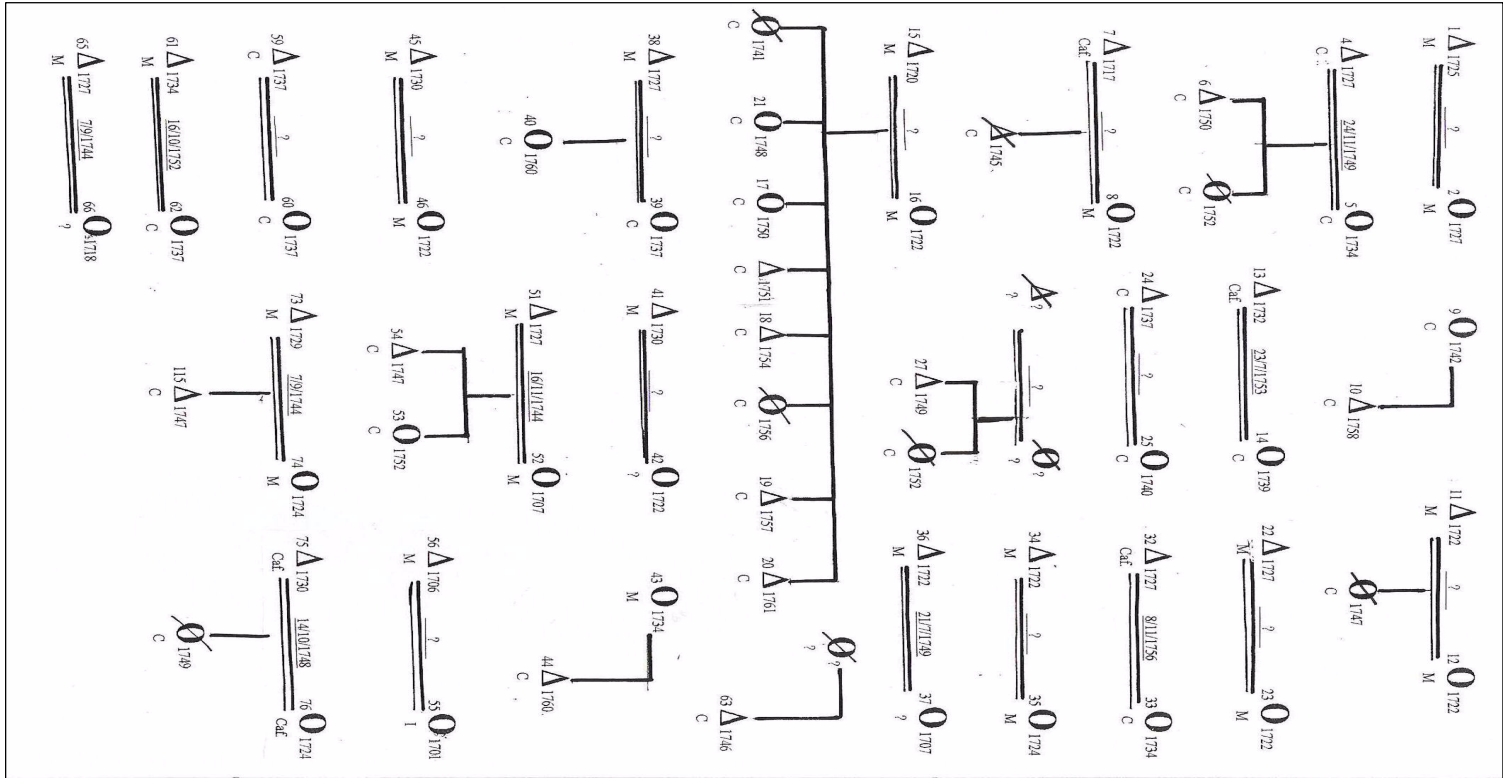


Figure 7-19 : Les familles d'esclaves de l'habitation Claude Perrine Abeille, veuve Dulac, en novembre 1762.

Du point de vue du propriétaire, l'habitation semble efficacement gérée : on y voit apparaître une certaine division du travail servile : en plus du sexe de l'âge et de la caste, l'emploi qualifie maintenant certains esclaves qui, de ce fait, sortent du lot : Martin (n° 11) charpentier, Joseph (n° 3) menuisier, Pierre (n° 73) menuisier, charpentier; Pierrot (n° 41) scieur, François (n° 26) bardotier, Rose (n° 42) cuisinière, Augustin (n° 56), Louis (n° 110), Laurent (106) et François (n° 75) gardiens.

### **7.3. : Habitations de type C.**

#### **7.3.1. : Les esclaves de l'habitation Adam Jams en 1749.**

En 1725, au premier recensement de ses esclaves, Adam Jams, arrivé à Bourbon l'année précédente<sup>739</sup>, déclare en posséder 20 : 12 hommes et 8 femmes, tous issus de la traite, parmi lesquels 2 cafres et 17 malgaches. Tous sont célibataires. Cinquante cinq pour cent de la troupe d'esclaves est constituée d'hommes et de femmes de 10 à 24 ans. Le reste ayant moins de 9 ans<sup>740</sup>.

Au lendemain de l'épidémie de variole de 1729 (tableau 7.24), Adam Jams est à la tête de 25 esclaves : 15 hommes, 10 femmes, tous célibataires, parmi lesquels 84% d'esclaves de traite. Des quatre esclaves créoles que compte la troupe attachée à l'habitation : deux négrillons et deux négrittes, trois proviennent de l'habitation Claude Ruelle, son beau-père : Lucie (n° 24), Agathe (n° 23) et Gaspard (n° 14), Barthélemy (n° 2) étant sans doute le fils de l'esclave malgache Mahef (n° 16)<sup>741</sup>.

Une active politique nataliste de mariages d'esclaves, mise en oeuvre dès le mois de mai 1730, permet à Adam Jams de gouverner, dans les années 1748-49 (tableau 7.25), une troupe d'une soixantaine d'esclaves composée d'environ 49% de créoles, dont on trouvera ci-dessous la généalogie<sup>742</sup>.

---

<sup>739</sup> Adam Jams, né à Ostende vers 1701, forban, abjure le 22 juillet 1725 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1536). Marié en premières noces, le 21 août 1725 (GG. 13, Saint-Paul, n° 255), à Françoise Ruelle, + : 12/6/1729 (GG. 15, Saint-Paul, n° 483). Marié en secondes noces, le 14 février 1730 (GG. 12, Saint-Paul, n° 335), à Agathe Lautret.

<sup>740</sup> ADR. C° 782.

<sup>741</sup> Lucie : o : 16/9/1720 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1080), Gaspard, o : 24/4/1723 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1365), enfants de Louise, esclave à Claude Ruelle ; Agathe, o : vers 1717 (1 ans ½ au rct de 1719), esclave à Claude Ruelle ; Barthélemy, o : 26/2/1728 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1772), enfant de négresse non baptisée, Mahef (?), esclave de Adam Jams.

<sup>742</sup> Voir, outre les différents recensements de l'habitation Adam Jams de 1725, 1730, 32, 33/34 et 35, ADR. 3/E/2. *Partage des biens de la succession Monique Caron, veuve Ruelle. 14 et 20 juillet 1728.* Ibidem. *Inventaire des esclaves de feu Françoise Ruelle. 29 août 1729.* ADR. 3/E/3. *Inventaire des biens de la succession Adam Jams et Françoise Ruelle. 6 février 1730.* ADR. 3/E/11. *Succession Adam Jams, veuf de Françoise Ruelle. Inventaire, Saint-Paul, 23 septembre 1748.* ADR. 3/E/12. *Succession Françoise Ruelle, épouse en premières noces de Adam Jams. Partage, 26 février 1749.* ADR. 3/E/44. *Inventaire des biens meubles et immeubles de la succession Jean-Baptiste Adam Jams, veuf de Catherine Maillot, 8 septembre 1760.*

Rang	Nom de l'esclave	Caste	Age	Mariages	Naissances	Prix en £
1	Antoine	Cafre	20			600
2	Jacques	Cafre	18			500
3	Dominique (imbécile)	Cafre	30			300
4	Michel	M	20			400
5	Pierre	M	18			400
6	Nicolas	M	20			350
7	Sylvestre	M	18			350
8	Jean-Baptiste	M	18			400
9	Etienne	M	20			400
10	Laurent	M	22			400
11	Mathieu	M	18			350
12	Paul	M	14			300
13	Manuel	M	12/13			300
14	Gaspard	C	4		24/4/1723	150
15	Barthélemy	C	2		26/2/1728	100
16	Mahef	M	40			280
17	Annette	M	18			350
18	Geneviève	M	16/17			350
19	Marie	M	15			350
20	Catherine	M	30			300
21	Thérèse	M	18			300
22	Isabelle	M	12			160
23	Agathe	C	13		vers 1717	160
24	Lucie	C	8/10		16/9/1720	210
25	Barbe	M	16/18			350
					Total de la prisee	8 110

Tableau 7-24 : Les esclaves de l'habitation Adam Jams, Françoise Ruelle, au 6/2/1730. ADR. 3/E/3.

Rang	Nom de l'esclave	Caste	Age	Mariages	Naissances	Prix en £
1	Grégoire	M	45	?		
2	Françoise	M	35	?		1200
3	Antoine (fleur de lys)	Cafre	50	30/5/1730		
4	Geneviève	M	40	30/5/1730		1000
5	Sylvestre	M	46	5/6/1730		
6	Barbe	M	40	5/6/1730		1200
7	Jean-Baptiste	M	36	5/6/1730		
8	Marie	M	30	5/6/1730		1200
9	Jacques	Cafre	36	18/1/1734		
10	Louise	Cafrine	28	18/1/1734		1200
11	Pierre	M	36			600
12	Agathe (veuve de François)	C	26	8/8/1737	vers 1722	600
13	Antoine <sup>743</sup>	I	30	8/8/1737		
14	Marie	I	26	8/8/1737		1000
15	Thérèse (veuve de Laurent)	M	45	5/6/1730		
16	Hyacinthe	C	2		14/1/1745	690
17	Félice	C	9		12/11/1739	250
18	Isabelle	M	35			
19	Dauphine	C	4		2/5/1743	

<sup>743</sup> Antoine, + : 6/10/1748 (30 ans, GG. 16, Saint-Paul, n° 2020). Signalé « mort depuis l'inventaire », au partage, le 26/2/1749. ADR. 3/E/12.

Rang	Nom de l'esclave	Caste	Age	Mariages	Naissances	Prix en £
20	Alexis	C	2		20/8/1745	710
21	Mahef	M	60			200
22	Christine	C	15		18/3/1736	500
23	Rosalie	C	9		10/9/1738	250
24	Marcelline	C	15		19/10/1731	500
25	Sabine	M	30			
26	Marthe	C	3		6/7/1743	
27	Lucine	C	1		27/8/1746	710
28	Julienne	C	4		17/11/1742	
29	Augustin	C	2		14/12/1745	200
30	Annette (veuve de Michel)	M	40	5/6/1730		600
31	Madeleine	C	18		13/3/1731	600
32	Cécile	C	3		11/5/1743	
33	Claudine	C	0,18		26/9/1746	110
						13 320

Tableau 7-25 : Les esclaves de l'habitation Adam Jams, Françoise Ruelle, à Saint-Paul, au 23 septembre 1748. ADR. 3/E/11.

Rang	Nom de l'esclave	Caste	Age	Mariages	Naissances	Partage
1	Jean-Baptiste	M	37	5/6/1730		1
2	Marie	M	31	5/6/1730		1
3	Mathieu	M	37			1
4	Thérèse (v. de Laurent)	M	46	5/6/1730		1
5	Sabine	M	31			1
6	Mahef	M	61			1
7	Jacques	Cafre	37	18/1/1734		1
8	Louise	Cafre	29	18/1/1734		1
9	Dominique	M				1
10	Thomas (600 £)	M	49			1
11	Jeanne (600 £)	M	33			1
12	Joseph	Cafre				1
13	Martin dit Cabrit	C	28		5/10/1720	1
14	André	C	19		13/6/30	1
15	Marthe	C	4		6/7/1743	1
16	Lucine	C	2		27/8/1746	1
17	Claudine [Clotilde]	C	0,20		26/9/1746	1
18	Rosalie	C	9		10/9/1738	1
19	Pauline (200 £)	C	8		10/12/1741	1
20	Hyacinthe	C	3		14/1/1745	1
21	Sylvestre	M	47	5/6/1730		2
22	Barbe	M	41	5/6/1730		2
23	Grégoire	M	46	?		2
24	Françoise	M	36	?		2
25	Pierre	M	37			2
26	Noël	M	30		b. 26/5/1749	2
27	Annette	M	41			2
28	Cotte	M	20		6 ans rct. 1735	2
29	Pierrot (250 £)	M	37			2
30	Martin	C	18		17/6/1731	2
31	Madeleine	C	19		13/3/1731	2
32	Germain	C				2
33	Cécile	C	3		10/11/1743	2
34	Clotilde [Christine]	C	13		18/3/1736	2
35	Félix	C	10		12/11/1739	2
36	Ursule (200 £)	C	5		11/8/1744	2



Rang	Nom de l'esclave	Caste	Age	Mariages	Naissances	Partage
37	La Violette	I				2
38	Marie (v. d'Antoine)	I	27			2
39	Athanase	Cafre				2
40	Francisque <sup>744</sup>	Cafre	51			2
41	Jacob	Cafre				2
42	Antoine	Cafre	51	30/5/1730		3
43	Geneviève	M	41	30/5/1730		3
44	Manuel	Cafre				3
45	Léveillé	M				3
46	Alexandre (350 £)	M				3
47	Isabelle	M	36			3
48	Gaspard	C	26		24/4/23	3
49	Barthélemy	C	21		26/2/1728	3
50	Paul	C	14		21/7/1735	3
51	Henry	C	17		29/3/1732	3
52	Joseph	C	11		4/2/1738	3
53	Alexis	C	4		20/5/1745	3
54	Dauphine	C	5		2/5/1743	3
55	Marcelline	C	16		19/10/1731	3
56	Lucie	C	29		16/9/1720	3
57	Georges	C	5		18/4/1744	3
58	Philippe	C	3		25/7/1746	3
59	Agathe (x. de François)	C	27	8/8/1737		3
60	Julienne	C	5		17/11/1742	3
61	Augustin	C	3		14/12/1745	3

Nota : Partage, 1 : esclave échu à Jean-Baptiste Jams, o : 28/11/1727 (ADR. GG.2, Saint-Paul, n° 1749) ; 2 : au Sieur Adam Jams ; 3 : à Agathe Lautret, son épouse en secondes noces.

Tableau 7-26 : Les esclaves de la succession Françoise Ruelle, épouse en premières noces de Adam Jams, au 26/2/1749. ADR. 3/E/12.

I Grégoire (n° 23).

o : vers 1703 à Madagascar (45 ans, 3/E/11).

x : ?.

Françoise (n° 24).

o : vers 1713 à Madagascar (35 ans, 3/E/11).

\*\*\*\*\*

I Antoine (n° 42).

o : vers 1705, Cafre (20 ans, rct. 1725).

marqué de la fleur de lys.

+ : ap. 26/2/49 (3/E/12).

x : 30/5/1730 (GG. 13, Saint-Paul, n° 342).

Geneviève (n° 43).

o : vers 1710 à Madagascar (17 ans, rct 1730).

provient de Claude Ruelle (20/7/1728, 3/E/2).

b : 14/5/1730 (20 ans, GG. 2, Saint-Paul, n° 1933).

+ : ap. 26/2/1749 (3/E/12).

\*\*\*\*\*

I Sylvestre (n° 21).

o : vers 1712 à Madagascar (18 ans, rct. 1730).

+ : ap. 26/2/1749 (3/E/12).

<sup>744</sup> Francisque, + : 30/10/1753 (Cafre, ondoyé, 55 ans, GG. 16, n° 2363).

x : 5/6/1730 (GG. 13, Saint-Paul, n° 343).  
Barbe (n° 22).  
o : vers 1714 à Madagascar (16 ans, rct. 1730).  
+ : ap. 26/2/1749 (3/E/12).  
d'où  
II-1 Madeleine (n° 31).  
o : 13/3/1731 (GG. 2, Saint-Paul, n° 2052).  
+ : ap. 26/2/1749 (3/E/12).  
II-2 enfant.  
o : 17/11/1742 (GG. 16, Saint-Paul, n° 1508).  
+ : 17/11/1742 (ondoyé, GG. 16, Saint-Paul, n° 1508).  
II-3 Ursule (n° 36).  
o : 11/8/1744 (GG. 4, Saint-Paul, n° 3869).  
+ : ap. 26/2/1749 (3/E/12).  
II-4 Pierre.  
o : 22/5/1746 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4134).  
+ : 1/6/1746 (6 jours, GG. 16, Saint-Paul, n° 1800).

\*\*\*\*\*

I Jean-Baptiste (n° 1).

o : vers 1712 à Madagascar (18 ans, rct. 1730).  
b. 4/6/1730 (22 ans, GG. 2, Saint-Paul, n° 1945<sup>745</sup>).  
+ : ap. 8/9/1760 (3/E44).  
x : 5/6/1730 (GG. 13, Saint-Paul, n° 343).  
Marie (n° 2).  
o : vers 1715 à Madagascar (15 ans, rct 1730).  
b. 14/5/1730 (Adulte, GG. 2, Saint-Paul, n° 1933).  
+ : ap. 8/9/1760 (3/E/44).  
d'où  
II-1 Martin (n° 30).  
o : 17/6/1730 (GG. 2, Saint-Paul, n° 2074).  
+ : ap. 26/9/1749 (3/E/12).  
II-2 Jean-Baptiste.  
o : 24/6/1749 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4785).  
+ : ap. 8/9/1760 (3/E/44).

\*\*\*\*\*

I Jacques (n° 7).

o : vers 1712, Cafre (18 ans, rct. 1730).  
+ ap. 8/9/1760 (3/E/44).  
x : 18/1/1734 (b. de Louise).  
Louise (n° 8).  
o : vers 1716, Cafrine (19 ans, rct. 1735).  
b. 17/1/1734 (GG. 2, Saint-Paul, n° 2374).  
+ : ap. 8/9/1760 (3/E/44).

\*\*\*\*\*

I Antoine.

o : vers 1718 en Inde (30 ans, 3/E/11).  
+ : 6/10/1748 (30 ans, GG. 16, Saint-Paul, n° 2020).  
x : 8/8/1737 (GG. 13, Saint-Paul, n° 458).  
Marie (n° 38).  
o : vers 1722, en Inde (26 ans, 3/E11).  
+ ap. 25/4/1749 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4556).  
d'où  
II-1 Cécile (n° 33).  
o : 11/5/1743 (GG. 4, Saint-Paul, n° 3644).  
+ : ap. 26/2/1749 (3/E/12).

---

<sup>745</sup> Et non 4 mai 1730 comme noté par erreur par le copiste.

II-2 Clotilde (n° 17).  
o : 26/9/1746 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4185).  
+ : ap. 26/2/1749 (3/E/12).

II-3 François.  
o : 25/4/1749 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4556).  
+ :

\*\*\*\*\*

I Thérèse (n° 4) (vers 1712 - ap. 8/9/1760).

veuve de Laurent, Malgache (vers 1708 - ap. 1733).  
Concubine de Mathieu (n° 3) (femme de Mathieu, 3/E/44).

a : enfants naturels.

II a-1 Christine (n° 34).

o : 18/3/1736 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2649).

+ : ap. 8/9/1760 (3/E44).

p. : Mathieu (n° 3).

o : vers 1712 à Madagascar (37 ans, 3/E/12).

b : 27/5/1754 (30 ans, GG. 5, Saint-Paul, n° 5306).

+ : ap. 8/9/1760 (asthmatique, 3/E/44).

II a-2 Félix (n° 35).

o : 12/11/1739 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3153).

+ : ap. 26/9/1749 (3/E/12).

II a-3 Hyacinthe (n° 20).

o : 14/1/1745 (GG. 4, Saint-Paul, n° 3922).

+ : 8/9/1760 (3/E/44).

p. : Mathieu (n° 3).

II a-4 Césaire.

o : 24/11/1747 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4350).

+ : 29/11/1747 (6 jours, GG. 16, Saint-Paul, n° 1947).

p. : Mathieu (n° 3).

II a-5 Anne.

o : 14/7/50 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4731).

+ : ap. 8/9/1760 (3/E44).

p. : Mathieu (n° 3).

II a-6 Romaine.

o : 9/11/1755 (GG. 5, Saint-Paul, n° 5221).

+ : ap. 8/9/1760 (3/E/44).

\*\*\*\*\*

I Laurent.

o : vers 1708 à Madagascar (22 ans, rct. 1730).

b : 4/6//1730 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1945<sup>746</sup>).

+ : 8/7/1733 (GG. 15, n 982).

x : 5/6/1730 (GG. 13, Saint-Paul, n° 343).

Thérèse (n° 4).

o : vers 1712 à Madagascar (23 ans, rct. 1735).

b : 4/6/1730 (20 ans, GG. 2, Saint-Paul, n° 1945<sup>747</sup>).

+ : ap. 8/9/1760 (45 ans, 3/E44).

d'où

II-1 Henry (n° 51).

o : 29/3/1732 (GG. 2, Saint-Paul, n° 2145).

+ : ap. 26/9/1749 (3/E/12).

\*\*\*\*\*

I Isabelle (n° 47).

o : vers 1717 à Madagascar (8 ans, rct 1725).

b : 14/5/1730 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1933).

<sup>746</sup> Ibidem.

<sup>747</sup> Ibidem.

+ : ap. 26/2/1749 (3/E/12).

a : enfants naturels.

II a-1 Dauphine (n° 54).

o : 2/5/1743 (GG. 4, Saint-Paul, n° 3635).

+ : ap. 26/2/1749 (3/E/12).

p. : Martin (n° 13) à la veuve Touchard, Angélique Caron, II a-2.

o : 5/10/1720 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1082).

m. : Catherine, Malgache.

b : 1/12/1715 (GG. 1, Saint-Paul, n° 927).

+ : ap. 2/12/1751 (60 ans, infirme, 100 livres. Succession

Angélique Caron, veuve Athanase Touchard, 3/E/12)

II a-2 Alexis (n° 53).

o : 20/8/1745 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4011).

+ : ap. 26/2/1749 (3/E/12).

p. : Martin (n° 13), à la veuve Touchard.

\*\*\*\*\*

I Mahef (n° 6).

o : vers 1690 à Madagascar (40 ans, rct. 1730).

+ : ap. 8/9/1760 (« hors d'âge et très infirme », prisee 50 livres, 3/E44).

A l'habitation de la Montagne avec Thomas (n° 10) (3/E44).

a : enfants naturels.

II a-1 Barthélemy (n° 49).

o : 26/2/1728 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1772).

m. : négresse non baptisée (Mahef ?).

+ : ap. 26/2/1749 (3/E/12).

II a-2 André (n° 14).

b. 13/6/1730 à 15 mois (GG. 2, Saint-Paul, n° 1942).

m. : « négresse païenne » (Mahef ?).

+ : ap. 26/2/1749 (3/E/12).

x : 27/5/1754 (GG. 14, Saint-Paul, n° 695).

Sabine (n° 5), (vers 1718 -ap. 8/9/1760).

II a-3 Marcelline (n° 55).

o : 19/10/1731 (GG. 2, Saint-Paul, n° 2102).

m. : « négresse païenne » (Mahef ?).

+ : ap. 26/2/1749 (3/E/12).

\*\*\*\*\*

I Jeanne (11).

o : vers 1715 à Madagascar (18 ans, rct. 1733/34).

+ : ap. 10/9/1738 (la mère « non baptisée », GG. 3, Saint-Paul, n° 2987).

a : enfant naturel.

II a-1 Rosalie (n° 18).

o : 10/9/1738 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2987).

+ : ap. 8/9/1760 (3/E/44).

p. : Thomas (n° 10).

o : vers 1700 à Madagascar (49 ans, 3/E/12).

+ : ap. 8/9/1760 (A l'habitation de la Montagne, « hors d'âge et de service », estimé 50 livres, 3/E/44).

\*\*\*\*\*

I Sabine (n° 5).

o : vers 1718 à Madagascar (17 ans, rct. 1735).

+ : ap. 8/9/1760 (femme d'André (n° 14), 3/E/44).

a : enfants naturels.

II a-1 Paul (n° 50).

o : 21/7/1735 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2571).

+ : ap. 26/2/1749 (3/E/12).

p. : Manuel, Cafre (n° 44).

o : vers 1705 (44 ans, cafre, 3/E/12).

+ : ap. 26/2/1749 (3/E/12).

II a-2 Joseph (n° 52).  
 o : 4/2/1738 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2904).  
 + : ap. 26/2/1749 (3/E/12).  
 p. : Manuel, Cafre (n° 44), (vers 1705- ap. 26/2/1749).

II a-3 Pauline (n° 19).  
 o : 10/2/1741 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3311).  
 + : ap. 8/9/1760 (3/E/44).

II a-4 Marthe (n° 15).  
 o : 6/7/1743 (GG. 4, Saint-Paul, n° 3681).  
 + : ap. 8/9/1760 (3/E/44).  
 p. : Pierre (n° 25).  
 o : vers 1712 à Madagascar (37 ans, 3/E/12).  
 + : ap. 26/9/1749 (3/E/12).

II a-5 Lucine (n° 16).  
 o : 27/8/1746 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4177).  
 + : ap. 8/9/1760 (3/E/44).  
 p. : Pierre (n° 25), Malgache, (vers 1712- ap. 26/9/1749).  
 d'où un enfant naturel, IIIa-5a-1, Félicité, o : 25/6/1764 (GG. 7, Saint-Paul, n° 6923).

II a-6 Gertrude.  
 o : 27/12/1750 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4790).  
 p. : André (n° 14) (1729 - ap. 8/9/1760), esclave de Jean-Baptiste Jams (au décès).  
 + : 2/1/1751 (Chez Jean-Baptiste Jams ; 6 jours, GG. 16, Saint-Paul, n° 2145).

\*\*\*\*\*

I André (n° 14).

b : 13/6/1730 à Bourbon (15 mois, GG. 2, Saint-Paul, n° 1949).  
 m. : « négresse païenne », (Mahef (n° 6) ?).  
 + : ap. 8/9/1760 (35 ans, 3/E/44).  
 x : 27/5/1754 (Chez Jean-Baptiste Jams, GG. 14, Saint-Paul, n° 695).  
Sabine (n° 5)(v. 1718-ap. 8/9/1760).

\*\*\*\*\*

II a-5 Lucine (n° 16).

o : 27/8/1746 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4177).  
 + : ap. 8/9/1760 (3/E/44).  
 m. : Sabine, Malgache (n° 5) ; p. : Pierre, Malgache (n° 25).

a : enfant naturel.

III a-5a-1 Félicité.

o : 25/6/1764 (esclave de Jean-Baptiste Jams, GG. 7, Saint-Paul, n° 6923).  
 + :

\*\*\*\*\*

I François<sup>748</sup>

o : vers 1710 à Madagascar (50 ans, esclave au Parc à Jacques, 3/E/44).  
 + : ap. 8/9/1760 (3/E/44).  
 x : 8/8/1737 (GG. 13, Saint-Paul, n° 448)  
Agathe (n° 59).  
 o ; vers 1717 à Bourbon (1 an ½, rct. 1719 de l'habitation Claude Ruelle, 7 ans, rct 1725 de l'habitation Adam Jams).  
 + : ap. 8/9/1760 (3/E/44).  
 d'où  
 II-1 Julien (n° 60).  
 o : 17/11/1742 (GG. 4, Saint-Paul, n° 3556).  
 + : ap. 8/9/1760 (3/E/44).

<sup>748</sup> Omis aux inventaires de septembre 1748 et février 1749. ADR. 3/E/11 et 12.

II-2 Augustin (n° 61).  
o : 14/12/1745 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4055).  
+ : ap. 8/9/1760 (3/E/44).

\*\*\*\*\*

I Michel.

o : vers 1710 à Madagascar (20 ans, rct 1730).  
b : 4/6/1730 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1945<sup>749</sup>).  
+ : ap. 1735 (25 ans, rct. 1735).  
x : 5/6/1730 (GG. 13, Saint-Paul, n° 343).

Annette (n° 27).

o : vers 1712 à Madagascar (18 ans, rct. 1730).  
b : 14/5/1730 (25 ans, GG. 2, Saint-Paul, n° 1933).  
+ : ap. 26/9/1749 (3/E/12).

\*\*\*\*\*

I Louise.

o : vers 1696 à Madagascar (15 ans, rct. 1714 chez Claude Ruelle).  
b : 7/6/1710 (10/11 ans, GG. 1, Saint-Paul, n° 758).  
+ : ap. 1/10/1742 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3529).

a : enfants naturels.

II a-1 Lucie (n° 56).

o : 17/9/1720 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1080).  
passe à Adam Jams, le 6/2/1730 (8/10 ans, prisée 210 livres, 3/E/3).  
+ : ap. 26/2/1749 (3/E/12).

II a-2 Gaspard (n° 48).

o : 24/4/1723 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1365).  
+ : ap. 26/2/1749 (3/E/12).

II a-3 Marguerite.

o : 3/2/1725 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1497).  
+ :

\*\*\*\*\*

I Ambroise.

o : vers 1687, Cafre (25 ans, rct. 1722, chez Claude Ruelle).  
x : 24/2/1727 (GG. 13, Saint-Paul, n° 292).  
Louise, Malgache (vers 1696 - ap. 1/10/1742).  
Le 20/7/1728, le couple passe à Jean-Baptiste Grimaud, époux de Marie Ruelle (3/E/2).  
d'où

II-1 Joseph.

o : 20/8/1729 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1901).  
+ :

II-2 Catherine.

o : 22/10/1731 (GG. 2, Saint-Paul, n° 2104).  
+ :

II-3 Suzanne.

o : 7/5/1734 (GG. 2, Saint-Paul, n° 2413).  
+ :

II-4 Charles.

o : 5/9/1736 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2714).  
+ :

II-5 Théodore.

o : 1/10/1742 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3529).  
+ :

\*\*\*\*\*

---

<sup>749</sup> Ibidem.

- II a-1 Lucie (n° 56), (1720 - ap. 26/2/1749).  
 m. : Louise, Malgache à Claude Ruelle.  
 a. : enfants naturels.
- III a -1a-1 Georges (n° 57).  
 o : 18/4/1744 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3529).  
 + : ap. 26/2/1749 (3/E/12).  
 p. : Léveillé (n° 45), esclave malgache de Dain.
- III a-1a-2 Philippe (n° 58).  
 o : 25/7/1746 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4156).  
 + : ap. 26/2/1749 (3/E/12).  
 p. : Léveillé (n° 45), esclave malgache de Adam Jams.
- III a-1a-3 Charité.  
 o : 5/11/1748 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4486).  
 + : 11/11/1748 (7 jours, GG. 16, Saint-Paul, n° 2024).  
 p. : Léveillé (n° 45), esclave malgache de Adam Jams.
- III a-1a-4 Marie-Jeanne.  
 o : 21/12/1749 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4685).  
 + : 1/1/1750 (GG. 16, Saint-Paul, n° 2090).  
 p. : Léveillé (n° 45), esclave malgache de Adam Jams.
- III a-1a-5 Modeste.  
 o : 18/12/1750 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4788).  
 + :  
 p. : Léveillé (n° 45), esclave malgache de Adam Jams.
- III a-1a-6 Balthazar.  
 o : 14/9/1753 (GG. 5, Saint-Paul, n° 5191).  
 + :  
 p. : André (n° 14) (1729-ap. 26/2/1749), esclave de Adam Jams.

\*\*\*\*\*

D'où 10 familles conjugales (fig. 7.21), c'est à dire avec père et mère, mariages et concubinages confondus, dont 7 ont des enfants vivants, et trois familles maternelles avec enfants vivants, dont une gouvernées par Marie (n° 38) veuve d'Antoine. Annette (n° 27), veuve de Michel, demeure sans enfants. A l'exception des familles formées par Mahef (n° 6) et Sabine (n° 5), ces familles apparaissent isolées les unes des autres<sup>750</sup>. De ces unions proviennent 24 enfants vivants, soit 1,7 enfants par famille conjugale ou maternelle. Quelques douze hommes, Malgaches et Cafres pour la plupart, ne sont liés à aucune de ces familles. Nous ne connaissons pas l'âge de tous les esclaves importés. La pyramide des âges des esclaves de l'habitation Jams (fig. 7.20) présente un profil de population migrante. On note chez les jeunes créoles de 0-9 ans une légère sous représentation des garçons. La classe d'âge 20-24 ans a pratiquement disparu, victime de l'épidémie de 1729. Les esclaves créoles les plus âgés n'ont pas trente ans. Chez les esclaves importés, les hommes sont les plus nombreux, ceux de 25-30 ans dominant. Au sommet de la pyramide, deux esclaves de traite, Thomas (n° 10) et Mahef (n° 6), vont en 1760 achever leur vie, « hors d'âge et de service », au Parc à Jacques, chez Jean-Baptiste Jams. En 1749 (tab. 7. 26) le taux de natalité est de 39 p. 1000, soit une naissance

<sup>750</sup> En 1760, chez Jean-Baptiste Jams, Mahef (n° 6), du fait de André (n° 14) époux de Sabine (n°18), sera grand-mère de Pauline (n° 19), Marthe (n° 25) et Lucile (n° 16).

pour 25 esclaves. L'indice de fécondité est de 0,533, un enfant pour 1,9 femme en âge de procréer<sup>751</sup>.

Au partage des esclaves de la succession chacun des trois héritiers devient propriétaire du tiers des esclaves pris dans l'ordre où ils étaient couchés sur l'état dressé pour l'occasion. Ce faisant les arbitres ont tranché sans tenir compte des dispositions de l'article XLII des Lettres patentes de 1723, les héritiers vivant sous le même toit, ils ont jugé le partage sans conséquences directes sur la vie des esclaves de l'habitation. Or, l'année suivante Jean Baptiste Adam Jams épouse, à Sainte-Suzanne, Catherine Maillot<sup>752</sup>, ce qui, a terme, sauf arrangement particulier qui ne nous est pas parvenu, implique l'éclatement de quelques unes des familles d'esclaves formées dans l'habitation. André (n° 14) et Sabine (n°5) conservent leurs plus jeunes enfants : Pauline (n° 19), Marthe (n° 15) et Lucine (n° 16), respectivement 8, 7 et 4 ans environ, mais Joseph (n° 52), moins de 13 ans et Paul (n° 50), 15 ans, leur sont enlevés. Martin dit Cabrit (n° 13) est séparé de sa concubine Isabelle (47) et de ses deux enfants, Dauphine (n° 54) et Alexis (n° 53), 5 et 7 ans environ. Clotilde (n° 17), 4 ans, est séparée de sa mère Marie (n° 38), veuve d'Antoine, et de sa soeur Cécile (n° 33), âgée de moins de 7 ans. Mathieu (n° 3) n'est pas séparé de Thérèse (n° 4), mais cette dernière, si elle garde Hyacinthe (n° 20), son enfant le plus jeune, moins de 6 ans, perd ses trois autres parmi lesquels Félix (n° 35) n'a pas 11 ans. Le sort a été favorable au couple de concubins Thomas (n° 10) et Jeanne (n° 11) et à leur fille Rosalie, moins de 11 ans : ils demeurent ensemble.

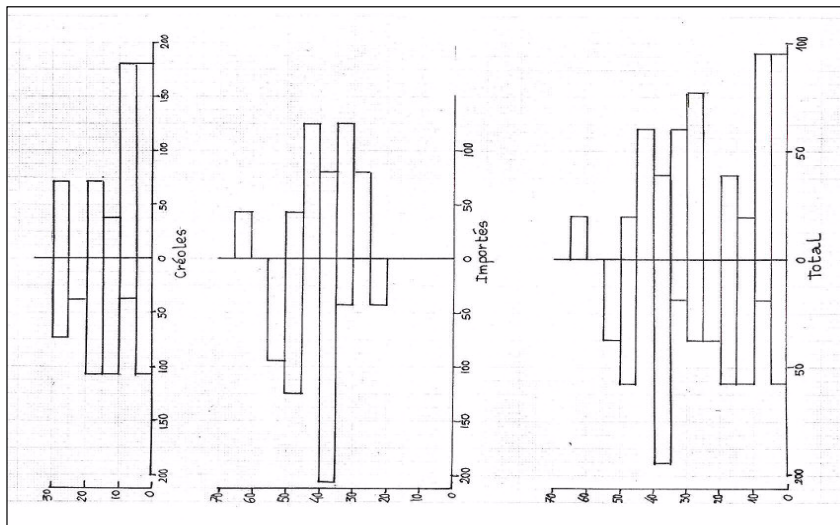


Figure 7-20 : Les esclaves de la succession Adam Jams, au 2 février 1749.

<sup>751</sup> Effectif : 61 esclaves, 8 enfants de moins de cinq ans, 15 femmes de 15-49 ans. Hypothèse : espérance de vie à la naissance de 25 ans.

<sup>752</sup> x : 13 octobre 1750. ADR. GG. 1, Sainte-Suzanne. Ricq. p. 1413.



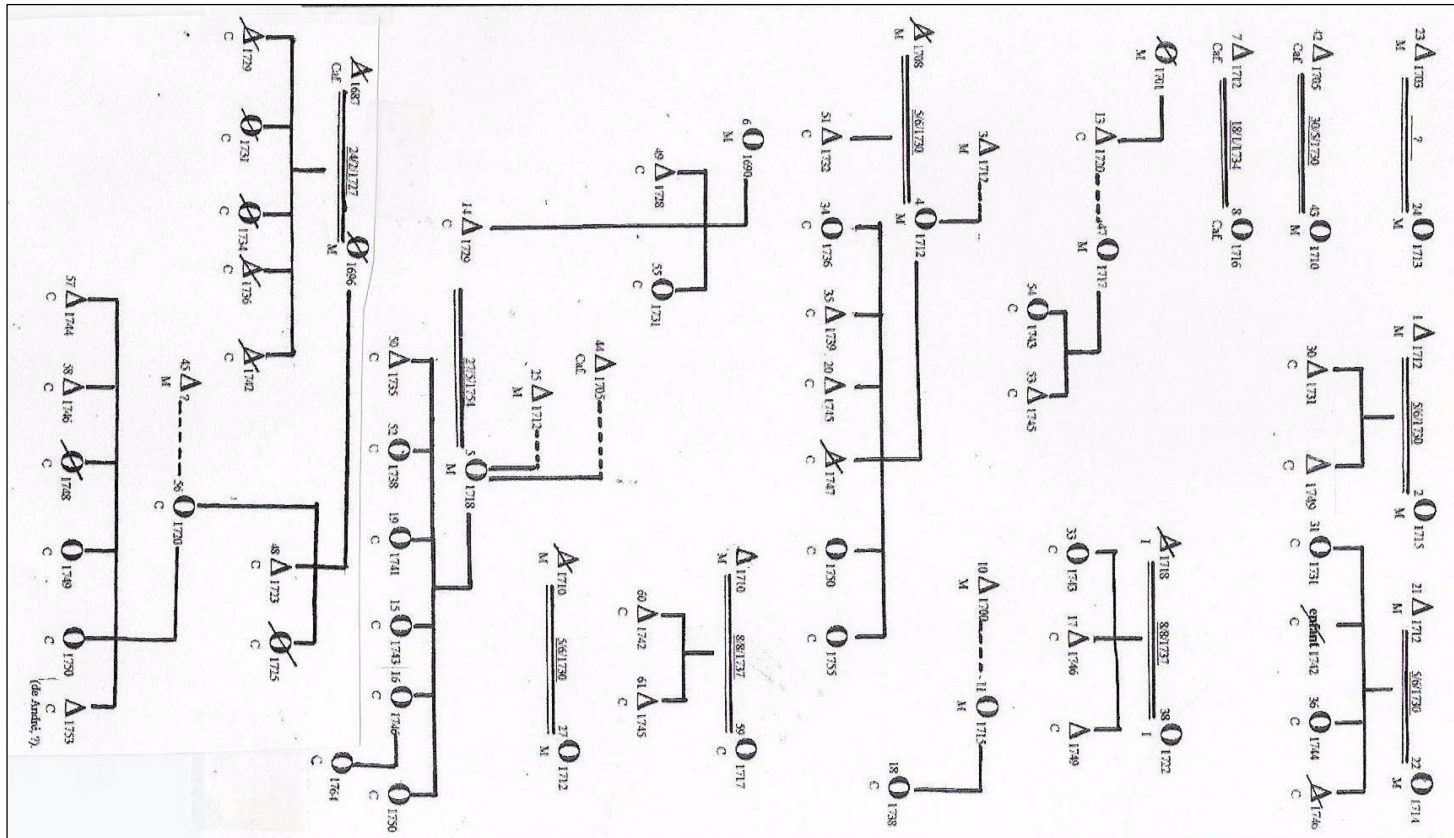


Figure 7-21 : Les familles d'esclaves de l'habitation Adam Jams, Françoise Ruelle, en février 1749.

**7.3.2. : Les esclaves de l'habitation Etienne Baillif père en novembre 1731.**

Rang	Nom de l'esclave	Caste	Age	Mariages	Naissances	Partage	prix en £
1	Francisque	Chinois	35	2/9/1720		Veuve	
2	Marguerite	M	25	2/9/1720		Veuve	
3	Antoine (une descende)	M	50	6/7/1724		Veuve	720
4	Jacques	M	36	19/10/1733	b. 18/10/1733	Veuve	450
5	Henry	M	30		b. 13/4/1734	3	414
6	Jean-Baptiste (aux fers à vie)	C	40		10/10/1693	Veuve	144
7	Pierre	M	25			1	432
8	Pierre	C	23		11/1/1711	Veuve	432
9	Grégoire (païen)	M	20			2	396
10	Julien	M	22			Veuve	360
11	Henry	C	15		20/6/1717	5	414
12	Philippe (borgne)	M	18			7	216
13	Joseph	C	17		13/3/1714	4	300
14	André	M	11/12			3	300
15	Louis	C	9		14/5/1721	3	250
16	Thomase (borgne)	I	55			Veuve	90
17	Marthe	I	55			6	90
18	Louise (une descende)	I	50			Veuve	108
19	Catherine	M	40			9	216
20	Marthe	M	22	19/10/1733	b. 18/10/1733	Veuve	360
21	Madeleine	M	18			4	360
22	Agathe	C	16		7/10/1716	1	360
23	Dauphine (païenne)	M	11			Veuve	288
24	Suzanne (lépreuse)	?	44			Veuve	non prisee
25	Annette (ulcère incurable)	M	35			Veuve	non prisee
26	Gabriel	M	25			Veuve	marron
27	Bernard	M	24			Veuve	marron
28	Paul	M	26			Veuve	marron
						Total de la prisee	6 880

Note : Veuve : part de la veuve ; 1 : part de René Baillif ; 2 : part de Michel Baillif ; 3 : part de Marianne Baillif ; 4 : part de Marie Baillif ; 5 part de Paul-François Baillif ; 6 : part de François Gonneau, époux de Thérèse Baillif ; 7 : part de Julien Gonneau, époux de Jeanne Baillif.

Tableau 7-27 : Les esclaves de l'habitation Etienne Baillif père au 6/11/1731 (ADR. 3/E/5).

L'habitation Etienne Baillif père<sup>753</sup> abrite en novembre 1731, vingt-huit esclaves estimés 6 880 livres. La troupe compte 22 esclaves de traite (78,5 % de l'ensemble), pour 6 esclaves créoles. Grâce aux recensements des esclaves de cette habitation et à l'inventaire dressé pour servir à la succession d'Etienne Baillif père (tab. 7.27 et 28)<sup>754</sup>, on peut dresser la généalogie succincte de ces différents esclaves.

I François, Francisque (n° 1).

o : vers 1693, Chinois (32 ans, rct. 1725).  
+ : ap. 1735 (50 ans, Inde, « hors d'état de service », rct. 1735).  
x : 2/9/1720 (GG. 13, Saint-Paul, n° 780).  
Marguerite (n° 2)<sup>755</sup>.  
o : vers 1702 à Madagascar.  
b : 18/5/1720 (18 ans, GG. 2, Saint-Paul, n° 1060).  
+ : ap. 6/11/1731 (3/E/5).

d'où

II-1 Louis (n° 15).  
o : 14/5/1721 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1229).  
+ : ap. 1735 (13 ans, rct. 1735).

\*\*\*\*\*

I Antoine (n° 3).

o : vers 1681 à Madagascar (50 ans, 3/E/5).  
+ : ap. 1735 (50 ans, « hors d'état de servir », rct. 1735).  
x : 6/7/1724 (GG. 13, Saint-Paul, n° 324).  
Agathe.  
o : vers 1702 à Madagascar.  
b ; 19/4/1710 (8 ans, GG. 1, Saint-Paul, n° 753).  
+ : ap. 1730, av. 1731 (30 ans, rct. 1730, 3/E/5).

\*\*\*\*\*

I Jacques (n° 4).

o : vers 1699 à Madagascar (32 ans, rct. 1732).  
b : 18/10/1733 (GG. 2, Saint Paul, n° 2351).  
+ : ap. 18/10/1737 (ADR. C° 958)<sup>756</sup>.  
x : 19/10/1733 (GG. 13, Saint-Paul, n° 400).  
Marthe (n°20).  
o : vers 1709 à Madagascar (23 ans, rct. 1732).  
b : 18/10/1733 (GG. 2, Saint-Paul, n° 2351).  
+ : ap. 18/10/1737 (ADR. C° 958).

\*\*\*\*\*

<sup>753</sup> Etienne Baillif dit l'Angevin, ci-devant flibustier (rct. 1711), époux de Marie Hibon, + : 13/8/1731 (GG. 15, Saint-Paul, n° 794).

<sup>754</sup> ADR. 3/E/5. *Succession Etienne Baillif père, époux de Marie Hibon. Inventaire, 6/11/1731.*

Ibidem. *Partage entre Marie Hibon, veuve d'Etienne Baillif père, et les héritiers, 20/11/1731.*

<sup>755</sup> On ne trouve pas de Marguerite parmi les esclaves recensées dans cette habitation. Il doit s'agir de Diane de Neuf dont la présence est attestée dès 1719 et que l'on signale mariée en 1725 et âgée de 24 ans au rct. de 1730.

<sup>756</sup> Ces deux esclaves sont gardiens de l'habitation du Boucan La Leu lorsque, le 30 septembre 1737, ils sont attaqués par une bande d'environ vingt noirs marrons. ADR. C° 958. *Déclaration de Pierre Hibon et René Baillif au sujet des vols faits au Boucan de Laleu, 18 octobre 1737.*

II-1 Jean-Baptiste (n° 6) <sup>757</sup>.

o : 10/10/1693 à Bourbon (GG. 1, Saint-Paul, n° 211).  
p. : Jean Mones, ou Jouanis, Indien nègre du Roi ; m. : Marguerite, Créole.  
+ : ap. 6/11/1731 (3/E/5).

Pour vol et marronnage, il est condamné, le 29 avril 1716, à avoir le pied coupé, à recevoir la fleur de lys sur l'épaule au quartier de Saint-Paul (ADR. C° 2792). Il récidive quelques temps après. Le 29 octobre 1716, on le condamne à avoir l'autre pied coupé, à être flétri d'une nouvelle fleur de lys et à porter une chaîne de 25 livres aux deux pieds, sa vie durant (ADR. C° 2794). L'inventaire après décès des esclaves de l'habitation Baillif, dressé le 6 novembre 1731, le signale « condamné aux fers sa vie durant » ADR. 3/E/5.

\*\*\*\*\*

II-13 Pierre (n° 8).

o : 11/1/1711 à Bourbon (GG. 1, Saint-Paul, n° 671).  
p. : Joseph Ambosse, Malgache ; m. : Marie Mitif, Créole<sup>758</sup>.  
+ : ap. 1735 (25 ans, rct. 1735).

\*\*\*\*\*

II-3 Henry (n° 11).

o : 20/6/1717 à Bourbon (GG. 1, Saint-Paul, n° 1007).  
p. : Rodrigue Fuet, Mozambique ; m. : Rose Ambossé, Créole<sup>759</sup>.  
+ : ap. 1735 (22 ans, rct. 1735).

\*\*\*\*\*

I Henry (n° 5).

o : vers 1705 à Madagascar (20 ans, marié, rct. 1725).  
b : 23/4/1724 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1433).  
marron au moins six fois<sup>760</sup>.  
+ : ap. 1735 (35 ans, rct. 1735).

x : vers 1724 à Saint-Paul.

Marianne.

o : vers 1705 à Madagascar (20 ans, mariée, rct. 1725).  
+ : ap. 1725 (rct. 1725).

\*\*\*\*\*

I Julien (n° 10).

o : vers 1710 à Madagascar (20 ans, rct. 1730).  
marron, seconde fois le 17/10/1734. Récidive le 20/12/1734<sup>761</sup>.  
+ : ap. 1735 (23 ans, marron, rct. 1735).

\*\*\*\*\*

I Grégoire (n° 9).

o : vers 1710 à Madagascar (20 ans, rct. 1730).  
non baptisé au 6/11/1731 (3/E/5).  
marron à au moins cinq reprises<sup>762</sup>.

<sup>757</sup> Joanis, domestique des gouverneurs Bastide puis Laval. (ADR. C° 2792, 1/12/1713), époux de Marguerite Mangue, x : 24/2/1691 (GG. 13, Saint-Paul, n° 11). Pour cette famille, voir : R. Bousquet. *Les esclaves et leurs maîtres à Bourbon (La Réunion), au temps de la Compagnie des Indes, 1665-1767*. Livre 1, chapitre 6.5.2. : Descendance et liens de parenté chez les familles serviles recensées dans l'habitation Hibon en 1690.

<sup>758</sup> Ibidem. Pierre esclave de Pierre Hibon puis de Etienne Baillif père à compter du rct. 1714.

<sup>759</sup> Ibidem.

<sup>760</sup> Henry, déclaré marron les 26/9 et 17/10/1730 ; 24/6 et 3/9/1733 ; [3]/8 et 10/11/1734. ADR. C° 943.

<sup>761</sup> ADR. C° 941.

<sup>762</sup> Grégoire, déclaré marron pour la première fois le 29/6 et pour la seconde fois le 29/9/1730, puis les 10/3, 14/10 et 17/11/1734. ADR. C° 943. Marron au rct. 1735.

+ : ap. 1735 (marron, 24 ans, rct. 1735).

\*\*\*\*\*

I Marthe (n° 17).

« non baptisée ».

o : vers 1676/1685 en Inde (45 ans, rct. 1730, 55 ans, 3/E/5).

+ : ?.

II a-1 Joseph (n° 13).

o : 16/3/1714 à Bourbon (GG. 1, Saint-Paul, n° 834).

légue par Etienne Baillif, « par préciput et avance d'hoirie, à sa fille Marie à cause de son imbécillité ».

\*\*\*\*\*

I André (n° 14).

o : vers 1721 à Madagascar (11 ans, rct. 1732).

+ : ap. 1735 (18 ans, rct. 1735).

\*\*\*\*\*

I Thomase (n° 16).

o : vers 1675/1688 ( 20 ans, rct. 1708 ; 60 ans, rct. 1735).

+ : ap. 1735 (rct.).

\*\*\*\*\*

I Paul.

o : vers 1690 en Inde.

b. 25/2/1714 (GG. 1, Saint-Paul, n° 833).

+ : ap. 1725 (35 ans, marié, rct. 1725).

x : 6/7/1724 (GG. 13, Saint-Paul, n° 234).

Louise (n° 18).

o : vers 1677 en Inde (48 ans, mariée, rct. 1725).

+ : ap. 1731 (50 ans, « incommodée d'une descente », 3/E/5).

\*\*\*\*\*

I Catherine (n° 19).

o : vers 1691/1694 à Madagascar (25 ans, rct. 1719 ; 40 ans, 3/E/5).

+ : ap. 6/11/1731 (3/E/5).

a : enfant naturel.

II a-1 Joachim.

o : 4/10/1723 (GG. 2, Saint -Paul, n° 1401).

+ : ap. 1725 (1 an, rct. 1725).

\*\*\*\*\*

I Madeleine (n° 21).

o : vers 1710, à Madagascar (20 ans, rct. 1730).

+ : ap. 1735 (19 ans, rct. 1735).

\*\*\*\*\*

II-4 Agathe (n° 22).

o : 6/10/1716 à bourbon (GG. 1, Saint-Paul, n° 974).

p. : Barthélemy Lambou, Malgache ; m. : Marie Ambossé, Créole<sup>763</sup>.

+ : ap. 1735 (23 ans, rct. 1735).

---

Un premier esclave malgache nommé Grégoire : o : vers 1720 (12 ans au rct. 1714) ; + : 25/1/1725 (GG. 15, Saint-Paul, n° 261), « convaincu de vol et marronnage par récidives, de fracture de maison, vol d'armes et évasion de prison », est condamné à être pendu au quartier de Saint-Paul, le 23/1/1725. ADR. C° 2517.

<sup>763</sup> Pour cette famille, voir : R. Bousquet. *Les esclaves et leurs maîtres à Bourbon (La Réunion), au temps de la Compagnie des Indes, 1665-1767*. Livre I, chapitre 6.5.2.

I Dauphine (n° 23).

o : vers 1720 à Madagascar (15 ans, rct. 1735).  
non baptisée au 6/11/1731 (3/E/5).  
+ : ap. 1735 ( rct.).

\*\*\*\*\*

I Suzanne (n° 24).

o : vers 1690/1694 à Madagascar (28 ans, rct. 1722 ; 45 ans, rct. 1735).  
« Malade de la lèpre » n'a pas été prisee à l'inventaire (3/E/5).  
+ : ap. 1735 (rct.).

\*\*\*\*\*

I Annette (n° 25).

o : vers 1685/1686 à Madagascar ( 45 ans, rct. 1730 ; 50 ans, rct. 1735).  
« incommodée d'un ulcère incurable » (3/E5).  
+ : ap. 1735 (rct.).

\*\*\*\*\*

I Gabriel (n° 26).

o : vers 1706 à Madagascar (25 ans, 3/E/5).  
« marron depuis environ deux ans » (3/E5).  
+ : ap. 1731 (3/E/5).

\*\*\*\*\*

I Bernard (n° 27).

o : vers 1707 à Madagascar (24 ans, 3/E/5).  
« marron depuis environ deux ans » (3/E/5) ; marron en 1732 (rct.).  
+ : ap. 1732 (rct.).

\*\*\*\*\*

I Paul (n° 28).

o : vers 1708 à Madagascar (22 ans, rct. 1730).  
« marron depuis environ deux ans » (3/E/5).  
« marron » au rct. 1732 et 1733/34<sup>764</sup>.  
+ : ap. 1734 (rct. 1733/34).

\*\*\*\*\*

Au total deux familles conjugales (fig. 7.22) dont une avec un enfant (n° 1, 2 et 15), deux veufs (n° 3 et 5), une veuve (n° 18) dont les conjoints ont sans doute disparu durant l'épidémie de variole de 1729. Une famille maternelle avec enfant (n° 17, 13). Des déclarations faites par la veuve Baillif et ses enfants mineurs, en 1732, 33/34 et 35, il ressort que, sur 122 à 128 ha, ses esclaves lui élèvent une vingtaine de boeufs, autant de moutons et de cochons plus quelques poules, dindons et canards. Ils cultivent également près de 2 000 caféiers dont près du quart sont en rapport en 1735, ainsi que du blé, du riz et du maïs. Si l'on rapporte le nombre des esclaves valides de plus de 14 ans en 1731 : 19 sur 28, aux 122 hectares déclarés en rapport au recensement de l'année suivante, on constate, à moins que la veuve ne loue d'autres esclaves à d'autres particuliers ou qu'une grande partie des terres soit vouée à la pâture extensive, que la mise en valeur des terres déclarées en rapport exigerait des

<sup>764</sup> Marron pour la première fois le 29/6/1730. ADR. C° 943.

esclaves un travail qui excéderait leurs forces : chacun des 28 esclaves de l'habitation se voyant, dans le meilleur des cas, astreint à mettre en valeur 4 ha de terre<sup>765</sup>.

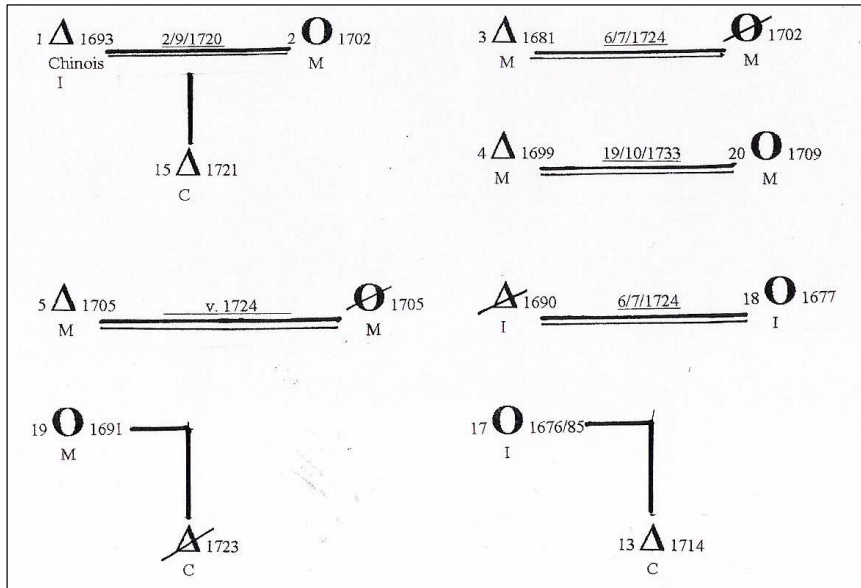


Figure 7-22 : Les familles esclaves de l'habitation Etienne Baillif père, en novembre 1731.

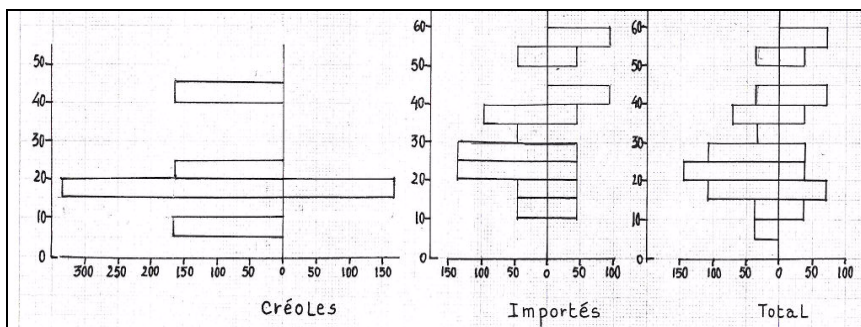


Figure 7-23 : Pyramides des âges des esclaves de l'habitation Etienne Baillif père, en novembre 1731.

<sup>765</sup> De 1732 à 1735, la veuve déclare de 51 709 à 54 109 g<sup>2</sup> de terre en rapport, 34 à 15 bovins..., blé, riz et maïs. Ce qui donnerait 6,4 ha pour chacun des 19 à 20 esclaves adultes valides de plus de 14 ans recensés dans l'habitation en 1731 et 1735. Voir recensements en : ADR. C<sup>o</sup> 768, 769, 770.

Les esclaves de l'habitation Etienne Baillif époux de Marie Hibon.						Recensements et inventaires de											
Hommes	Caste	Naissance, baptême	Age	Mariage	Conjoint	1704	1708	1709	1714	1719	1722	1725	1730	1731 3/E/5	1732	1733/34	1735
François	Cafre					30	34	34	45	53	56	65					
Nicolas	Cafre	b. 14/8/1699	21			28	32	32	38								
Marc (domestique esclave)	M	23/3/1701	20			22											
Antoine	M			6/7/1724	Agathe	18	22	22	28	33	36	38 x	46	50 (3)	50	50 HS.	51 HS.
Jean-Baptiste, aux fers à vie. <sup>766</sup>	C	10/10/1693				9	13	13	18	23	25	30	40	40 (6)	43	44 HS.	45 HS.
Pierre <sup>767</sup>	Cafre						20	20	30	33							
Pierre dit Cascavel <sup>768</sup>	I								15	21							
Paul	I	b. 25/2/1714	ad.	6/7/1724	Louise				25	30	33	35 x					
François, Francisque	Chin.			2/9/1720	Marguerite n° 2					27	30	32 x	46	35 (1)	48	40 Inde	50 Inde
Jacques	M	b. 18/10/1733	ad	19/10/1733	Marthe n°20					15	18	26	30	36 (4)	33		
Henry <sup>769</sup>	M	b. 23/4/1724	ad.	v. 25/4/1724	Marianne					13	16	20 x	27	30 (5)		34	35
Baptiste	M									12	15		20				
Michel	M									10	13						
Grégoire <sup>770</sup>	M									10	12						
Sylvestre <sup>771</sup>	M	b. 30/3/1720	8							10							

<sup>766</sup> Malabar au rct. 1704 ; Créole à partir du rct. 1722 ; Créole (3/E/5). Condamné pour vol et marronnage, 29/4/1716. ADR. C° 2792.

<sup>767</sup> Condamné pour vol à 200 coups de fouet et une fleur de lys sur la joue, 26/11/1711. ADR. C° 2792. « Mort subitement » le 5/6/1722, à 40 ans environ (GG. 15, Saint-Paul, n° 201).

<sup>768</sup> Natif de Pondichéry, âgé de 18/19 ans, plusieurs fois marron, condamné, le 20 avril 1718, pour vol et rapt d'une petite négresse à cent coups de fouet, deux fleurs de lys et à porter une chaîne de 20 livres l'espace de 5 ans, faute de quoi il sera confisqué au profit de la Compagnie et perdu pour son maître. Esclave de la Compagnie, condamné le 6 juin de la même année, pour marronnage, vol et récidives à avoir le pied coupé. ADR. C° 2794.

<sup>769</sup> Marron par récidives de 1730 à 1734. ADR. C° 943.

<sup>770</sup> Condamné pour marronnage à être pendu le 23/1/1725, ADR. C° 2517. + : 25/1/1725 à 17 ans (GG. 15, Saint-Paul, n° 1725).

<sup>771</sup> Passe à Pierre Baillif à l'occasion de son mariage avec Geneviève Ricquebourg, x : 27/2/1722 à Saint-Paul (Ricq. p. 61). On le recense de 12 à 14 ans en 1722 et 1725. Il figure à l'inventaire dressé le 12 février 1723 après le décès de Geneviève Ricquebourg. ADR. C° 2794.



Les esclaves de l'habitation Etienne Baillif époux de Marie Hibon.						Recensements et inventaires de											
Hommes	Caste	Naissance, baptême	Age	Mariage	Conjoint	1704	1708	1709	1714	1719	1722	1725	1730	1731 3/E/5	1732	1733/34	1735
Pierre [Ambossé], II-13.	C	11/1/1711								8	11	13	19	23 (8)	23	24	25
Joseph [de Marthe] <sup>772</sup>	C	16/3/1714								5	8	10	15	17 (13)	18	20	21
Louis [de François et Marguerite]	C	10/5/1721									1	3	7	9 (9)		12	13
Jean	I										24						
Philippe <sup>773</sup>	M											5		18 (12)			
Joachim [de Catherine]	C	14/10/1723										1					
Bernard	M											13	20	24 mar. (27)	mar.		
Julien <sup>774</sup>	M												20	22 (10)	24	22	23
Henry [de Rodrigue et Rose]	C	20/6/1717											18	15 (11)	21	21	22
Gabriel	M													25 mar. (26)			
Paul	M												22	26 mar. (28)	23 mar.	24 mar.	
André	M													11/12 (14)		17	18
Grégoire	M													20 (9)	(?)	23	24 mar.
Pierre	M													25 (7)			
Paul	M															20	21
Philippe	M															14	15
Mathieu	M															22	23
Augustin	M																24 HS.

<sup>772</sup> Marron avec plusieurs autres esclaves au Boucan de Laleu. ADR. C° 984. *Déclaration du 7/4/1741.*

<sup>773</sup> Borgne d'un oeil et incommode de l'autre. ADR. 3/E/5.

<sup>774</sup> Marron pour la seconde fois le 10/10/1734 ; récidive le 20/12/1734. ADR. C° 941.

Les esclaves de l'habitation Etienne Baillif époux de Marie Hibon.						Recensements et inventaires de											
Hommes	Caste	Naissance, baptême	Age	Mariage	Conjoint	1704	1708	1709	1714	1719	1722	1725	1730	1731 3/E/5	1732	1733/34	1735
Jérôme	M																20
Charles (naturel de Jeanneton et Julien)	C	28/7/1734															1

Les esclaves de l'habitation Etienne Baillif époux de Marie Hibon.						Recensements et inventaires de											
Femmes	Caste	Naissance, baptême	Age	Mariage	Conjoint	1704	1708	1709	1714	1719	1722	1725	1730	1731 3/E/5	1732	1733/ 34	1735
Thomase <sup>775</sup>	I						20	20	35	41	44	50	55	55 (16)	58	59	60
Louise de Madras <sup>776</sup>	I			6/7/1724	Paul		20	28	35	40	43	48 x	53	50 (18)			
Marthe	I								28	33	36	40	45	55 (17)			
Barbe [de Marthe]	C	16/5/1716								3							
Agathe	M	b. 19/4/1710	8	6/7/1714	Antoine n° 3				11	17	20	23 x	30				
Geneviève	C	?							2 ms.	5 ½	8 ½	10					
Suzanne <sup>777</sup>	M									25	28	40	45	44 (24)	48	49	
Catherine	M									25	28	40	38	40 (40)			
Marianne	M			v. 24/4/1724	Henry n° 5					15	18	20 x					
Diane de Neuf (Marguerite ?)	M			2/9/1720 ?	François n° 1 ?					9	15	17 x	24	25 (2)			
Françoise	M	b. 29/7/1714	ad.							6 ½	9 ½	11					
Marthe	M	b. 18/10/1733	ad.	19/10/1733	Jacques n° 4								20	22 (20)	23	24	25
Annette <sup>778</sup>	M												45	35 (25)	48	49	50

<sup>775</sup> Vendue par Antoine Cadet et Louise Nativel, âgée de 25 ans, pour 245 écus, le 15/5/1708. ADR. C° 2791. Borgne d'un oeil, prisée 90 livres. ADR. 3/E/5. 6/11/1731.

<sup>776</sup> Incommodée d'une descente. ADR. 3/E/5. 6/11/1731.

<sup>777</sup> Malade de la lèpre. ADR. 3E/5. 6/11/1731.

<sup>778</sup> Incommodée d'un ulcère incurable. ADR. 3/E/5. 6/11/1731.

Les esclaves de l'habitation Etienne Baillif époux de Marie Hibon.						Recensements et inventaires de											
Femmes	Caste	Naissance, baptême	Age	Mariage	Conjoint	1704	1708	1709	1714	1719	1722	1725	1730	1731 3/E/5	1732	1733/ 34	1735
Agathe [de Barthélemy et Marie]	C	7/10/1716											14	16 (22)		22	23
Madeleine	M												20	21 (21)	23	18	19
Dauphine	M													11 (23)	13	14	15
Françoise	M														23	24	25
Jeanne	M														10	21	22
Catherine	M															30	31
Marcelline	M															12	13
Brigitte	M															22	23
Pélagie <sup>779</sup>	M															20	21 mar.
Geneviève	M															22	23
Hélène	M																20
Julie	M																20

Note : Chin. = Chinois. HS. = hors de service. 18 x = 18 ans, marié, mariée. ad. = adulte. 26 mar. = 26 ans et marron ou marronne. 22 (20) = 22 ans, vingtième rang dans l'inventaire. 2 ms. = 2 mois.

Tableau 7-28 : Les esclaves de l'habitation Etienne Baillif de 1704 à 1735, selon les recensements et les inventaires, 1704-1735.

<sup>779</sup> Marronne, au 22/11/1734. ADR. C° 943. Condamnée pour marronnage, le 28/7/1738, à recevoir 50 coups de fouet, la fleur de lys et à avoir le jarret coupé. ADR. C° 1018 et C° 2520.

Le profil de la pyramide des âges des esclaves de cette habitation (fig. 7.23) est celui d'une population migrante. La variole a pratiquement éliminé les jeunes créoles de moins de 15 ans. Seuls quelques adolescents et jeunes adultes nés entre 1706 et 16 ont survécus. Les plus âgés des Créoles : Antoine (n° 3), veuf de Agathe et Jean-Baptiste, condamné aux fers à perpétuité, vivent dans cette habitation depuis respectivement 27 et 38 ans. Parmi les esclaves provenus de la traite, 58% des hommes et 40% des femmes sont arrivés dans l'habitation depuis moins de trois ans et n'y ont trouvé que travail exténuant, mauvais traitements et insécurité. L'intégration des hommes est d'autant plus difficile que, sur onze femmes, on compte trois indiennes dont une veuve (n° 16, 17, 18), de cinquante ans et plus, deux malgaches célibataires de 40 et 44 ans dont une lépreuse (n° 19 et 24) et que c'est aux esclaves les plus anciennement arrivés dans l'habitation que le maître destine les nouvelles arrivées comme Marthe (n° 20), après qu'elles ont été religieusement instruites.

On remarque, non seulement le très petit nombre et la très faible fécondité des familles conjugales de cette habitation, mais aussi le mauvais état sanitaire des esclaves célibataires et l'importance des marronnages. Francisque (n° 1) est hors de service en 1735 (rct.), Antoine (n° 3) a « *une descente* », les recensements de 1733 et 1735 le déclarent « *hors de service* », Jean-Baptiste (n° 6) est hors de service de 1733 à 1735 (rct.), Philippe (n° 12) est « *borgne d'un oeil et est incommodé de l'autre* », Thomase (n° 16) est « *borgne d'un oeil* », Louise est « *incommodée d'une descente* », Suzanne (n° 24) est lépreuse, Annette (n° 25) souffre d'un ulcère incurable. D'autres indices : les « *quatre fers à prisonniers et la cheville de fer* » qui figurent à l'inventaire, le nombre d'esclaves marrons célibataires, près de 21,5 % de l'ensemble, montrent que la troupe d'esclave de l'habitation Baillif est des plus mal et des plus durement gouvernées. D'ailleurs, avant que de procéder au partage, les héritiers prient la veuve de garder ceux des noirs qui risqueraient de tomber à leur charge et seraient incapables de leur rendre service<sup>780</sup>.

---

<sup>780</sup> « Quatre fers à prisonniers et une cheville de fer estimés le tout ensemble cinq écus ». ADR. 3/E/5. *Succession Etienne Baillif père, époux de Marie Hibon. Inventaire, 6 novembre 1731*. Marie Hibon consent « pour faire plaisir à ses enfants », à garder cinq des noirs les plus « vieux et infirmes », à condition que les héritiers se chargent de nourrir les dits esclaves, lesquels ne lui seront point comptés comme « faisant nombre de bons noirs, ni en déduction de ceux qui lui sont dus pour sa moitié ». On procède ensuite au partage des 23 esclaves répartis en deux lots de 11 et 12 esclaves, estimés respectivement 3 274 livres et 3 606 livres. ADR. 3/E/5. *Partage entre Marie Hibon, veuve Etienne Baillif, et les héritiers, 20 novembre 1731*.

**7.3.3. : Les esclaves de l'habitation Jean Martin époux de Marianne Royer en novembre 1737.**

Rang	Nom de l'esclave	Caste	Age	Mariage	Naissances	Prix en £
1	Bernard	Cafre	60			360
2	Antoine	M	20			540
3	Etienne (mal caduc)	M	60			150
4	André (naturel de Marguerite)	C	8		vers 1728	200
5	Georges (naturel de négresse païenne)	C	4		24/4/1732	120
6	Louis (naturel de négresse inconnue)	C	7		25/4/1730	180
7	Marguerite	M	35			450
8	Dulcinée ou Marie	M	22			500
9	Paul	M	30			marron
10	Joseph	M	25	vers 1732		marron
11	François	M	25			marron
12	Jacques	M	20			marron
13	Alexis	M	18			marron
14	[Suza]nne	M	25			marronne
15	Rose	M	26	vers 1732		marronne
16	Barbe	M	29			marronne
17	Catherine	M	23			marronne

Tableau 7-29 : Les esclaves de l'habitation Jean Martin époux de Marianne Royer au 14/11/1737. ADR. 3/E/8.

Nom	n° 1737	caste	15/11/ 1730	13/11/ 1731	13/8/ 1732	13/10/ 1732	6/3/ 1733	20/4/ 1734	2/10 1734	14/11/ 1737	1/3/ 1743	total
Paul	9	M						Mar	Mar	Mar		3
François	11	M		Mar					Mar	Mar		3
Alexis	13	M			Mar				Mar	Mar		3
joseph	10	M	Mar.			Mar			Mar	Mar	Mar	5
Barbe	16	M			Mar			Mar	Mar	Mar		4
Dauphine de Barbe		M			Mar							1
Suzanne	14	M		Mar					Mar	Mar		3
Catherine	17	M							Mar	Mar		2
Jacques	12	M		Mar	Mar			Mar		Mar		4
Rose	15	M			Mar					Mar		2
Augustine, Marguerite	7	M			Mar		Mar					2
André de Marguerite		M			Mar							1
Calle, Cal		M			Mar							1
			1	3	8	1	1	3	7	9	1	34

Note : n° 1737 = n° de rang des esclaves dans l'inventaire après décès, des esclaves, au 14 novembre 1737.

Tableau 7-30 : Les esclaves marrons (Mar.) de l'habitation Jean Martin relevés dans les déclarations de marronnage de 1730 à 1743.

Les 17 esclaves qui servent dans l'habitation Jean Martin sont majoritairement (82%) issus de la traite malgache. Soixante quatre pour cent de ces esclaves importés ont entre 20 et 29 ans. Des trois enfants créoles : André, Louis, Georges, donnés pour âgés de 8, 7 et 4 ans<sup>781</sup>, deux sont naturels provenant d'une des trois esclaves non baptisées : Marguerite, Anne ou Suzanne. La troupe d'esclaves ne compte qu'une seule famille conjugale : Joseph et Rose, sans doute mariés vers 1732. Leur fils Joseph, le seul enfant légitime, né le 19 décembre 1733 (ADR. GG. 2, Saint-Paul, n° 2364), décède dès avant le recensement de 1735. Là encore, à la quasi absence de couples serviles répond à partir des années 1730, un important, petit et grand marronnage.

Mais cette condition, si elle semble nécessaire n'est pas suffisante, comme le montre le destin de Joseph, époux de Rose. Déclaré, le 15 novembre 1730, par le fils de son maître, marron pour la seconde fois, Joseph (n° 10), se rend dès le lendemain à Antoine Avril. Il fugue à nouveau dès le 13 octobre suivant. Un détachement le reprend cinq jours plus tard. Marron pour la troisième fois, le 2 octobre 1734, avec six autres esclaves de l'habitation, il se rend le 28 mai de l'année suivante<sup>782</sup>. Le Conseil Supérieur le condamne à recevoir le fouet et à être flétri d'une fleur de lys des mains de Jean Millet<sup>783</sup>. L'inventaire des esclaves de l'habitation, dressé après le décès de sa maîtresse, le 14 novembre 1737, indique sous la signature de Jean Martin, qu'à cette date, Joseph est marron dans les bois, en compagnie de huit autres esclaves malgaches de l'habitation. En mars 1743, Joseph et Françoise, une autre esclave de son maître, font partie de la bande à Dimitil. D'après le témoignage de Jeanneton, esclave mozambique de l'habitation Henry Hibon, à la Grande Pointe, Joseph marqué de la fleur de lys, Malgache à Jean Martin a trouvé la mort à la Rivière du Galet, tué par un détachement<sup>784</sup>.

Ainsi, à partir des années 1730, comme le montre le tableau 7.31, c'est en groupe que s'enfuient la plupart des esclaves de cette habitation. Ce qui, ajouté aux « deux chaînes avec leurs anneaux, le tout de fer, pour les esclaves » qui figurent à l'inventaire, est un bon indice des mauvais traitements qu'ils subissent. Le travail demandé aux esclaves de cette habitation ne semble pourtant pas disproportionné : 7 ha environ sont mis en valeur, en 1735, par 6 esclaves adultes valides qui entretiennent 3 000 jeunes caféiers, élèvent 7 boeufs et 20 poules et récoltent 1 000 livres de blé<sup>785</sup>.

<sup>781</sup> Les âges déclarés sont notés comme à l'inventaire. Au 14 novembre 1737, Louis (5) et Georges (6) sont en réalité âgés de respectivement : 7 ans ½ et 5 ans ½ ..

<sup>782</sup> ADR. C° 943. *Registre pour les déclarations des noirs marrons. Janvier 1730.*

<sup>783</sup> ADR. C° 1017. *Extrait de ce qui est dû à Jean Millet, exécuteur de la Haute Justice..., 14 juin 1736.*

<sup>784</sup> Jeanneton, esclave de Henry Hibon, a été enlevée dans l'habitation de son maître à la Grande Pointe, par la bande à Dimitil, un noir à Criais. ADR. C° 986. *Déclaration de la nommée Jeanneton, 21 mars 1743.*

<sup>785</sup> Jean Martin, de Saint-Malo, arrivé en 1715, xa : 5/11/1715 à Marianne Royer décédée en 1729 ; xb : 14/4/1733 avec Clémence Fournier, veuve Claude Laplace. ADR. GG. 13, Saint-Paul, n° 135 et 387. Pour cette famille voir Ricq. p. 1844.

3/E/8	Les esclaves de l'habitation Jean Martin, époux de Marianne Royer.							Recensements et inventaires de							
Rang	Hommes	Caste	Naissance	réf. GG.	Age	Mariage	Conjoint	1719	1722	1725	1730	1732	1733/34	1735	1737
	Thomas <sup>786</sup>	M	b. 15/4/1699	1/396				43	46	42					
	Antoine	Cafre							15						
10	Joseph	M				vers 1732	Rose				20	22	24	24 marron	25 marron
4	André	C	vers 1728								1	3	4	[5]	8
1	Bernard	M										51	52	50	60 cafre
11	François	M										21	22 marron	22 marron	25 marron
12	Jacques	M										21	22 marron	20 marron	20 marron
2	Antoine	M										16	17	18	20
6	Louis	C	25/4/1730	2/1925								2	3	4	7
13	Alexis	M										12	13 marron	15 marron	18 marron
5	Georges (d'esclave païenne)	C	24/4/1732	2/2152								5 mois	2	3	4
	Etienne	M											13	14	
	Joseph (de Joseph et Rose)	C	19/12/1733	2/2364									2 mois		
9	Paul	M											30 marron	30 marron	30 marron
	Laurent	M											14		
	André	M												53	
3	Etienne (mal caduc)	M													60

<sup>786</sup>Thomas, esclave de Madagascar, appartenant à Guy [Royer] au baptême (GG. 1, Saint-Paul, n° 396), 30 ans, appartenant en propre à Marianne Royer, provenant d'un don d'Etienne Baillif, son parrain. ADR. C° 2792. *Cm. de Jean Martin et Marianne Royer, 18/10/1715*. Idem. ADR. C° 2793.

3/E/8	Les esclaves de l'habitation Jean Martin, époux de Marianne Royer.							Recensements et inventaires de							
Rang	Femmes	Caste	Naissance	réf. GG.	Age	Mariage	Conjoint	1719	1722	1725	1730	1732	1733/34	1735	1737
	Cal	M						12	15	17		marronne			
	Marguerite	M								27	35				
	Anne	M									25	27	28	29 marron	
14	Suzanne	M									20	22	23	24	25 marron
15	Rose	M				vers 1732	Joseph					26	27	28 marron	26 marron
16	Barbe (Delphine au b.)	M	b. 28/9/1722	2/2201								30	31	32 marron	29 marron
7	Augustine dite Marguerite	M										30	31	32	35
17	Catherine	M	b. 16/1/1734	2/2374	ad.								20	21 marron	23 marron
	Geneviève (naturelle de Suzanne et François)	C	28/7/1734	3/2443										†	
8	Dulcinée ou Marie	M													22

Note : Rang : N° attribué à l'esclave au nomment de la succession (cf. tableau 7.29). Réf : GG. : n° de référence de la date de naissance ou de baptême dans le registre paroissial (GG. 1, n° 396). ad. : adulte. 1737 = ADR. 3/E/8.

Tableau 7-31 : Les esclaves de l'habitation Jean Martin de 1719 à 1737, selon les recensements et les inventaires.



Le 13 novembre 1731, Grosset déclare la fugue de François (n° 11), Jacques (n° 12) et Suzanne (n° 14), tous Malgaches appartenant à Jean Martin. Le 20, Jacques et Suzanne se rendent suivis quelque temps après de François. Le 13 août 1732, Marguerite (n° 7), André, son fils de quatre ans (n° 4), Barbe (n° 16), Dauphine, sa fille de un mois, Rose (n° 15), Calle, Jacques (n° 12) et Alexis (n° 13), tous Malgaches de l'habitation Jean Martin, sont déclarés marrons pour la première fois. Le 15, Barbe, sa fille, et Alexis sont repris par les esclaves de Etienne Baillif, dit Langevin. Le lendemain, Rose et Calle se rendent à leur maître. Le 19, Marguerite et son fils André se rendent à leur tour en compagnie de Jacques. Le 6 mars 1733, Marguerite est déclarée marronne pour la troisième fois. Elle se rend le lendemain. Le 20 avril 1734, Jacques (n° 12), Paul (n° 9) et Barbe (n° 16), sont déclarés marrons par récidives. Le 20 mai suivant, Jacques est repris par Jean Boucher et mis au blocq. Le Conseil Supérieur le condamne à recevoir le fouet et la fleur de lys sur l'épaule. Le 31 du même mois, Jean Souheteman, le commandeur de Morel, capture Barbe sur l'habitation et la met au blocq. Paul se rend le premier juin suivant. Les Archives départementales de La Réunion conservent la trace d'un dernier départ en groupe des esclaves de cette habitation, le 2 octobre 1734. Ce jour là, Martin déclare la fugue de plusieurs esclaves malgaches : Paul (n° 9), François (n° 11), Alexis (n° 13), Joseph (n° 10), Barbe (n° 16), Catherine (n° 17) et Suzanne (n° 14). Circonstances aggravantes, Paul, Joseph et Suzanne sont marrons récidivistes. Le 6 octobre suivant, Suzanne se rend à son maître. Le 8 novembre de la même année, François et Alexis l'imitent. Le 28 mai 1735 enfin, le greffier enregistre la reddition de Joseph et Catherine<sup>787</sup>.

---

<sup>787</sup> ADR. C° 943. *Registre pour les déclarations des noirs marrons. Janvier 1730.*

## 7.4. : Habitations de type D

### 7.4.1. : Les esclaves de l'habitation Dumesnil en 1761.

Rang	Nom de l'esclave	Caste	Age	Mariages	Naissances	Age au x	Piastres
1	Philippe	M	46	19/11/1736	vers 1715	21	650
2	Angélique	M	44	19/11/1736	vers 1717	19	
3	Claire	C	17		26/1/1744		
4	Modeste	C	2		vers 1759		
5 *	Jean	M	81	1/6/1733	vers 1680	53	470
6 *	Christine	M	58	1/6/1733	vers 1703	30	
7	Marguerite	C	8		vers 1753		
8 *	Louis	Cafre	51	10/5/1734	vers 1710	24	800
9 *	Béatrice	I	41	10/5/1734	vers 1720	14	
10	Etienne	C	24		15/11/1738		
11	Denis	C	9		31/1/1741		
12 *	Catherine [veuve de Crescence]	M	52	16/7/1727	vers 1709	18	1400
13	Morice (Maurice)	C	17		9/1/1744		
14	Benoît	C	20		4/6/1740		
15	Crescence	C	16		11/10/1745		
16	Jeanneton	C	19		12/5/1742		
17	Goude (Bonne)	C	11		16/3/1748		
18	Victoire	C	9		17/8/1751		
19 *	Grand Mathieu	M	58	19/11/1736	vers 1703	33	850
20	Elaine (Hélène)	M	48	19/11/1736	vers 1713	23	
21	Thérèse	C	18		14/11/1743		
22	Petit Médar son enfant	C	1		vers 1760		
23	Grand Médar	C	17		6/3/1746		
24 *	Grand Laurent	M	56	10/5/1734	vers 1705	29	650
25 *	Ursule	M	48	10/5/1734	vers 1713	21	
26	Marcelline	C	17		19/6/1743		600
27	François	M	45	19/5/1739	vers 1716	23	
28	Jeanne	M	46	19/5/1739	vers 1715	24	
29	Pierrot	C	25		vers 1736		
30	Dominique	M	46	3/5/1745	vers 1715	30	950
31	Marie	C	31	3/5/1745	1/8/1732	12	
32 *	Charité	C	11		vers 1751		
33	Charlotte	C	9		11/12/1750		
34	Noël	C	7		14/12/1753		600
35 *	Mathurin	C	25	22/6/1759	vers 1736	23	
36	Pauline	C	18	22/6/1759	vers 1743	16	
37	Dauphine	C	2		vers 1758		
38	Rosalie	C	4		15/10/1757		700
39 *	Petit René	C	31	vers 1750	17/6/1730	20	
40 *	Marie	C	29	vers 1750	vers 1732	18	
41	Louison	C	10		16/3/1751		550
42	Laurence	C	4		vers 1756		
43	Paul	Cafre	34	10/5/1755	vers 1727	28	
44	Magdeleine	C	17	10/5/1755	23/8/1741	14	
45	Michelle	C	4		vers 1757		550
46	Manon	C	2		vers 1759		

Rang	Nom de l'esclave	Caste	Age	Mariages	Naissances	Age au x	Piastres
47	Barthélemy	M	41	4/7/1746	vers 1720	26	550
48 *	Agathe	C	27	4/7/1746	8/2/1734	12	
49	Joseph	C	5		22/12/1755		
50	Gilbert	C	0,1		?/2/1761		
51	Petit Laurent	M	40	26/6/1747	vers 1721	26	600
52 *	Anne	C	27	26/6/1747	4/6/1733	14	
53	Gaspard	C	10		17/12/1750		
54	Henry	M	36	29/9/1749	vers 1725	24	580
55 *	Sabine	C	28	29/9/1749	20/1/1734	15	
56	Agnès	C	8		vers 1753		
57	Antoine	M	36	29/10/1742	vers 1725	17	400
58	Monique	M	46	29/10/1742	vers 1715	27	400
59 *	Toussaint	M	35	26/1/1750	vers 1726	24	
60	Julienne	C	27	26/11/1759	16/1/1735	15	
61	Gilles	M	56	19/11/1736	vers 1705	31	400
62	Michelle	M	44	19/11/1736	vers 1717	19	400
63	Grégoire	M	46	26/6/1747	vers 1715	31	
64	Pélagie	M	44	26/6/1747	vers 1717	29	
65	Alexandre	I	25	?	vers 1736	?	400
66	Petite Angélique	C	23	?	20/3/1737	?	400
67	Joseph	M	44	17/2/1738	vers 1717	21	
68	Isabelle	M	46	17/2/1738	vers 1715	23	
69	Ambroise	M	44	17/2/1738	vers 1717	21	400
70	Cécile	M	38	17/2/1738	vers 1723	15	400
71	Augustin	Cafre	44	26/1/1750	vers 1717	33	
72	Pélagie	M	58	26/1/1750	vers 1703	47	
73	Théodore	M	51	26/6/1736	vers 1710	26	400
74	Catherine	M	44	26/6/1736	vers 1717	19	300
75	Nicolas invalide	M	46	1/6/1733	vers 1715	18	
76	Marie	M	40	1/6/1733	vers 1721	12	
77 *	Petit Mathieu [v. de M.-Thérèse]	C	34	vers 1741	vers 1727	14	400
78	Casimir	C	14		vers 1747		200
79	Timothée	C	22		vers 1739		
80	Papeingaye (Papegaye)	Cafre	38		vers 1723		
81	Francisque	Cafre	33		vers 1728		200
82	Dorothee [veuve de Jean-Charles]	M	38	17/2/1738	vers 1723	15	200
83	Fanchon	M	64		vers 1697		160
84	Raine (Reine)	C	14		24/2/1747		250
85	Françoise	C	7		29/11/1753		180
86	Alexis	C	22		16/7/1738		500
87 *	Charlot	I	46	16/11/1739	vers 1715	24	400
88	Rose	M	41	16/11/1739	vers 1720	19	160
89 *	Grand René [veuf de Geneviève]	M	61	6/3/1726	vers 1703	26	
90	André	Cafre	44	4/7/1746	vers 1717	29	
91	Louise	Cafre	62	4/7/1746	vers 1699	47	360

Note : Age au x : âge au mariage. Piastres : estimation en Piastres. Les couples, les familles et leurs enfants sont estimés ensemble, par exemple : Philippe, Angélique, Claire et Modeste (n° 1 à 4), prisés 650 piastres ; Antoine et Monique (n° 57, 58), prisés 400 Piastres. 90 \* = recensé en 1730, 32, 33/34 ou 35. ADR. C° 783, 768 à 770.

Tableau 7-32 : Les esclaves de l'habitation Elisabeth Gouzeronne, veuve Feydeau Dumesnil, à la Rivière Saint-Etienne, en mars 1761 (ADR. 3/E/15).

Cet état regroupe les conjoints et leurs jeunes enfants, il nous permet d'établir la généalogie réduite aux mariages et naissances des familles d'esclaves servant dans l'habitation en mars 1761.

I Philippe (n°1)

o : vers 1715 à Madagascar (3/E/15).  
b : 18/11/1736 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
x : 19/11/1736 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

Angélique (n° 2).

o : vers 1717 à Madagascar (3/E/15).  
b : 18/11/1736 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

d'où

II-1 Noël.

o : 24/11/1739 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

II-2 Claire (n° 3).

o : 26/1/1744 (GG. 1-2, Saint-Pierre).

II-3 Modeste (n° 4).

o : vers 1759 (3/E/15).

\*\*\*\*\*

I Jean (n° 5).

o : vers 1680 à Madagascar (3/E/15).  
b : 31/5/1733 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
x : 1/6/1733 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

Christine (n° 6).

o : vers 1703 à Madagascar (3/E/15).

d'où

II-1 Anne (n° 52).

o : 4/6/1733 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

x : 8/6/1747 (GG. 1 -2, Saint-Pierre).

Laurent (Petit Laurent), Malgache (n° 51).

d'où 2 enfants, II-1 à 2.

II-2 Magdeleine (n° 44).

o : 23/8/1741 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

x : 10/2/1755 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

Paul, Cafre (n° 43).

d'où 2 enfants, II-1 à 2.

II-3 Marie-Anne.

o : 30/8/1751 (GG. 1-2, Saint-Pierre).

II-4 Marguerite (n° 7).

o : vers 1753 (3/E/15).

\*\*\*\*\*

I Louis (n° 8).

o : vers 1710, Cafre (3/E15).  
x : 10/5/1734 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

Béatrice (n° 9).

o : vers 1720, en Inde (3/E/15).

d'où

II-1 Barbe.

o : 6/2/1736 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

II-2 Angélique (n°66).

o : 20/3/1737 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

x : vers ?

Alexandre, Indien (n° 65) (1736- ?).

II-3 Etienne (n° 10).

o : 15/11/1738 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

II-4 Denis (n° 11).

o : 31/1/1741 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
II-5 Rose.  
o : 29/8/1750 (GG. 1-2, Saint-Pierre).  
II-6 Armande.  
o : 10/2/1754 (GG. 1-2, Saint-Pierre).

\*\*\*\*\*

I Crescence dit Manombre.

o : vers 1705 à Madagascar.  
b : 15/6/1727 (22 ans, GG. 2, Saint-Paul, n° 1710).  
Affranchi, Malgache, 32 ans environ, le 7/12/1735 (ADR. C° 1040).  
x : 16/7/1727 (GG. 13, Saint-Paul, n° 299).  
Catherine (n° 12).  
o : vers 1709 à Madagascar (3/E/15).  
b : 15/6/1727 (15 ans, GG. 2, Saint-Paul, n° 1710).  
d'où  
II-1 René (n° 39).  
o : 17/6/1730 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1952).  
x : vers 1750.  
Marie, Créole (n° 40).  
d'où 2 enfants, III-1-1 à 2.  
II-2 Magdeleine.  
o : 22/2/1733 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
+ : 1/5/1740 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
II-3 Alexis (n° 86).  
o : 16/7/1738 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
II-4 Benoît (n° 14).  
o : 4/6/1740 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
II-5 Jeanne (n° 16).  
o : 12/5/1742 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
II-6 Maurice (n° 13).  
o : 9/1/1744 (GG. 1-2, Saint-Pierre).  
II-7 Crescence (n° 15).  
o : 11/10/1745 (GG. 1-2, Saint-Pierre).  
II-8 Bonne (Goude) (n° 17)<sup>788</sup>.  
o : 16/3/1748 (CAOM. 85 MIOM, Saint-Louis).  
II-9 Victoire (n° 18).  
o : 17/8/1751 (GG. 1-2, Saint-Pierre).  
par. : René (n° 39) ; mar. : Perette (?), ses frère et soeur.

\*\*\*\*\*

I Grand Mathieu (n° 19).

o : vers 1703 à Madagascar (3/E/15).  
x : 19/11/1736 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
Hélène (n° 20).  
o : vers 1713 à Madagascar (3/E/15).  
b : 18/11/1736 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

d'où  
II-1 Thérèse (n° 21).  
o : 14/11/1743 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
d'où 1 enfant naturel, III-1a-1.

II-1 Médard (n° 23).  
o : 6/3/1746 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
\*\*\*\*\*

II-1 Thérèse, Créole (1743- ap. 16/3/1761) (n° 21).  
p. : Grand Mathieu, Malgache (n° 19) ; m. : Hélène, Malgache (n° 20).  
a : enfant naturel.  
III-1a-1 Médard, Petit Médard (n° 22).

<sup>788</sup> Bonne, de Manombre « affranchi » et F(oi)e ? , ou Catherine, son épouse. Parrain : François Rivière qui signe ; marraine : Geneviève (...). La Perdrix. CAOM. 85 MIOM.

o : vers 1760 (3/E/15).

\*\*\*\*\*

I Grand Laurent (n° 24).

o : vers 1705 à Madagascar (3/E/15).  
b : 9/5/1734 (20 ans, GG. 1-1, Saint-Pierre).

x : 10/5/1734 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

Ursule (n° 25).

o : vers 1713 à Madagascar (3/E/15).  
b : 9/5/1734 (20 ans, GG. 1-1, Saint-Pierre).

d'où

II-1 Jérôme.

o : 3/6/1734 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

II-2 Marcelline (n° 26).

o : 19/6/1743 (GG. 1-2, Saint-Pierre).

II-3 Brigitte.

o : 24/4/1745 (GG. 1-2, Saint-Pierre).

+ : 30/4/1745 (GG. 1-2, Saint-Pierre).

\*\*\*\*\*

I François (n° 27).

o : vers 1716 à Madagascar (3/E/15).  
b : 18/5/1739 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

x : 19/5/1739 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

Jeanne (n° 28).

o : vers 1715 à Madagascar (3/E/15).  
b. 18/5/1739 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

d'où

II-1 Pierrot (n° 29).

o : vers 1736 (3/E/15).

\*\*\*\*\*

I Dominique (n° 30).

o : vers 1715 à Madagascar (3/E/15).

x : 3/5/1745 (GG. 1-2, Saint-Pierre).

Marie (n° 31).

o : 1/8/1732 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
m. : Marie.

d'où

II-1 Tarsille.

o : 11/12/1748 (GG. 1-2, Saint-Pierre).

II-2 Charlotte (n° 33).

o : 11/12/1750 (GG. 1-2, Saint-Pierre).

II-3 Charité (n° 32).

o : vers 1751 (3/E/15).

II-4 Noël (n° 34).

o : 14/12/1753 (GG. 1-2, Saint-Pierre).

\*\*\*\*\*

I Mathurin (n° 35).

o : vers 1736 à Bourbon (3/E/15).

x : 5/6/1759 (GG. 1-3, Saint-Pierre).

Pauline (n° 36).

o : vers 1743 à Bourbon (3/E/15).

d'où

II-1 Rosalie (n° 38).

o : 15/10/1757 (GG. 1-3, Saint-Pierre).

II-2 Dauphine (n° 37).

o : vers 1758 (3/E/15).

II-3 Athanase.  
o : 22/6/1759 (GG. 1-3, Saint-Pierre).

\*\*\*\*\*

II-1 René, Petit René (n° 39), Créole (1730- ap. 16/3/1761).  
p. : Crescence dit Manombre, Malgache ; m. : Catherine, Malgache.  
x : vers 1750  
Marie, Créole (n° 40).  
o : vers 1732 à Bourbon (3/E/15).  
d'où  
III-1-1 louison (n° 41).  
o : 16/3/1751 (GG. 1-2, Saint-Pierre).  
III-1-2 Laurence (n° 42).  
o : vers 1756 (3/E/15).

\*\*\*\*\*

I Paul (n° 43).  
o : vers 1727, Cafre (3/E/15).  
x : 10/2/1755 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
Magdeleine (n° 44), Créole, (1741- ap. 16/3/1761), II-3.  
p. : Jean, Malgache ; m. : Christine, Malgache.  
d'où  
II-1 Michelle (n° 45).  
o : vers 1757 (3/E/15).  
II-2 Manon (n° 46).  
o : vers 1759 (3/E/15).

\*\*\*\*\*

I Barthélemy (n° 47).  
o : vers 1720 à Madagascar (3/E/15).  
b : 3/7/1746 (25 ans, GG. 1-2, Saint-Pierre).  
x : 4/7/1746 (GG. 1-2, Saint-Pierre).  
Agathe (n° 48).  
o : 8/2/1734 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
p. : René : m. : Suzanne.  
d'où  
II-1 Joseph (n° 49).  
o : 22/12/1755 (GG. 1-3, Saint-Pierre).  
II-2 Gilbert (n° 50).  
o : ?/2/1761 (1 mois, 3/E/15).

\*\*\*\*\*

I Petit Laurent (n° 51).  
o : vers 1721 à Madagascar (3/E/15).  
b : 25/6/1747 (GG. 1-2, Saint-Pierre).  
x : 26/6/1747 (GG. 1-2, Saint-Pierre).  
Anne, Créole, (n° 52), (1733 - ap. 16/3/1761).  
p. : Jean, Malgache (n° 5) ; m. : Christine, Malgache (n° 6).  
d'où  
II-1 Gaspard (n° 53).  
o : 17/12/1750 (GG. 1-2, Saint-Pierre).  
II-2 Isidore.  
o : 26/11/1754 (GG. 1-2, Saint-Pierre).

\*\*\*\*\*

I Henry (n° 54).  
o : vers 1725 à Madagascar (3/E/15).  
b : 29/9/1749 (GG. 1-2, Saint-Pierre).

x : 29/9/1749 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
Sabine (n° 55).  
o : 20/1/1734 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
m. : Catherine.

d'où  
II-1 Agnès (n° 56).  
o : vers 1753 (3/E/15).

\*\*\*\*\*

I Antoine (n° 57).

o : vers 1725 à Madagascar (3/E/15).  
b : 28/10/1742 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
x : 29/10/1742 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

Monique (n° 58).  
o : vers 1715 à Madagascar (3/E/15).

\*\*\*\*\*

I Toussaint (n° 59).

o : vers 1726 à Madagascar (3/E/15).  
b : 25/1/1750 (GG. 1-2, Saint-Pierre).  
x : 26/1/1750 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

Julienne (n° 60).  
o : 16/1/1735 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
m. : Marie.

\*\*\*\*\*

I Gilles (n° 61).

o : vers 1705 à Madagascar (3/E/15).  
b : 18/11/1736 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
x : 19/11/1736 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

Michelle (n° 62).  
o : vers 1717 à Madagascar (3/E/15).  
b : 18/11/1736 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

\*\*\*\*\*

I Grégoire (n° 63).

o : vers 1715 à Madagascar (3/E/15).  
b : 25/6/1747 (20 ans, GG. 1-2, Saint-Pierre).  
x : 26/6/1747 (GG. 1-2, Saint-Pierre).

Pélagie (n° 64).  
o : vers 1717 à Madagascar (3/E/15).  
b : 25/6/1747 (GG. 1-2, Saint-Pierre).

\*\*\*\*\*

I Alexandre (n° 65).

o : vers 1736, en Inde (3/E/15).

x : ?

Angélique, Petite Angélique (n° 66), Créole, (1737 - ap. 16/3/1761), II-2.  
p. : Louis, Cafre (n° 8) ; m. : Béatrice, Indienne (n° 9).

\*\*\*\*\*

I Joseph (n° 67).

o : vers 1717 à Madagascar (3/E/15).  
b : 16/2/1738 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
x : 17/2/1738 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

Elisabeth, Isabelle (n° 68).  
o : vers 1715 à Madagascar (3/E/15).



b : 16/2/1738 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

\*\*\*\*\*

I Ambroise (n° 69).

o : vers 1717 à Madagascar (3/E/15).  
b : 16/2/1738 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

x : 17/2/1738 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

Cécile (n° 70).

o : vers 1723 à Madagascar (3/E/15).  
b : 16/2/1738 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

\*\*\*\*\*

I Augustin (n° 71).

o : vers 1717, Cafre (3/E/15).  
b : 25/1/1750 (GG. 1-2, Saint-Pierre).

x : 26/1/1750 (GG. 1-2, Saint-Pierre).

Pélagie (n° 72).

o : vers 1703 à Madagascar (3/E/15).

\*\*\*\*\*

I Théodore (n° 73).

o : vers 1710 à Madagascar (3/E/15).  
b : 24/6/1736 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

x : 26/6/1736 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

Catherine (n° 74).

o : vers 1717 à Madagascar (3/E/15).  
b : 24/6/1736 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

\*\*\*\*\*

I Nicolas (n° 75).

o : vers 1715 à Madagascar (Invalide, 3/E/15).  
b : 31/5/1733 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

x : 1/6/1733 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

Marie -Anne (n° 76).

o : vers 1721 à Madagascar (3/E/15).  
b : 31/5/1733 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

d'où

II-1 Julien.

o : 31/10/1733 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

\*\*\*\*\*

I Petit Mathieu (n° 77).

o : 12/9/1727 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
m. : négresse païenne.

x : vers 1741.

Marie (Marie-Thérèse).

o : ?

d'où

II-1 Thérèse.

o : 14/11/1742 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

II-2 Casimir (n° 78).

o : vers 1747 (14 ans, 3/E/15).

\*\*\*\*\*

I Jean-Charles.

o : ?  
x : 17/2/1738 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
Dorothee (n° 82).  
o : vers 1723 à Madagascar (3/E/15).  
b : 16/2/1738 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

\*\*\*\*\*

I André (n° 90).

o : vers 1717, Cafre (3/E/15).  
x : 4/7/1746 (GG. 1-2, Saint-Pierre).  
Louise (n° 91).  
o : vers 1699, Cafrine (3/E/15).

\*\*\*\*\*

I Charles, Charlot (n° 87).

o : vers 1715, en Inde (3/E/15).  
x : 16/11/1739 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
Rose (n° 88).  
o : vers 1720 à Madagascar (3/E/15).  
b : 15/11/1739 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

\*\*\*\*\*

I Rose (n° 88)

o : vers 1720 à Madagascar (3/E/15).  
b : 15/11/1739 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
a : enfants naturels<sup>789</sup> ..  
II a-1 Reine (n° 84).  
o : 24/2/1747 (GG. 1-2, Saint-Pierre).  
II a-2 Françoise (n° 85).  
o : 29/11/1753 (GG. 1-2, Saint-Pierre).  
p. : Nalosse (?)

\*\*\*\*\*

I Grand René (n° 89).

o : vers 1703 à Madagascar (27 ans, ret 1730)<sup>790</sup>.  
b : 5/5/1726 (20 ans, GG. 2, Saint-Paul, n° 1613).  
x : 6/5/1726 (GG. 13, Saint-Paul, n° 277).  
Geneviève.  
o : vers 1709 à ?.  
b : 5/5/1726 (17 ans, GG. 2, Saint-Paul, n° 1613).

\*\*\*\*\*

<sup>789</sup> Ces deux enfants de Rose, épouse de Charlot, sont déclarés comme naturels. Ils sont compris parmi les enfants du couple.

<sup>790</sup> Déclaré marron le 11 septembre 1734, revenu le 12 du même mois et an. ADR. C° 943. Déclaré marron depuis quelques jours au recensement de 1735.

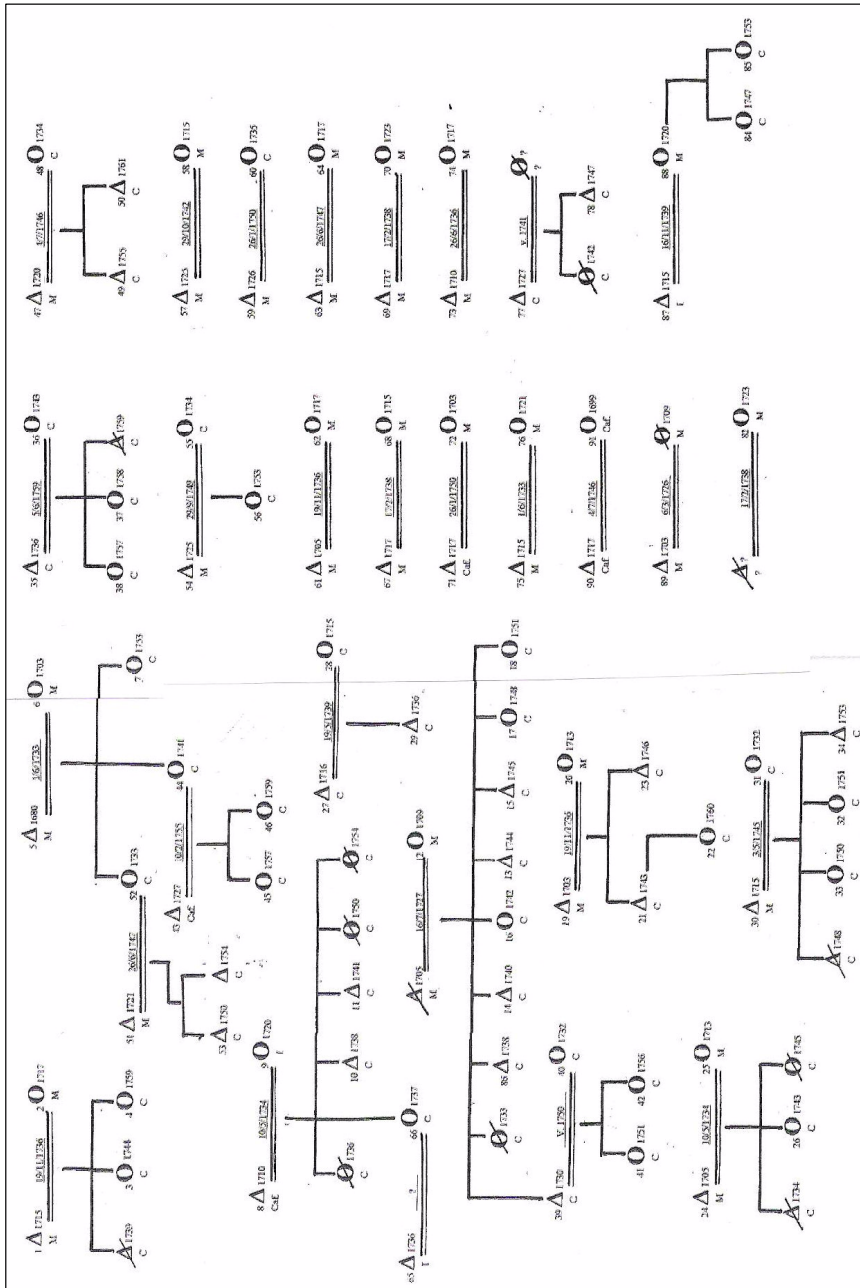


Figure 7-24 : Les familles d'esclaves de l'habitation Elisabeth Gouzerone, veuve Feydeau Dumessnil, en mars 1761.

Au total une habitation forte de 91 esclaves, estimés 17 060 piastres, dont 46 créoles : 18 hommes et 28 femmes, et 45 esclaves de traite : 26 hommes et 19 femmes. La défunte Elisabeth Gouzeronc, belle-soeur de Desforges Boucher<sup>791</sup> a soigneusement veillé à marier ses esclaves. Les conjoints ont été majoritairement choisis parmi les Malgaches, à 65% pour les femmes et 55 % pour les hommes, et les mariages homoethniques favorisés : on recense 13 couples de Malgaches, un de Cafres, deux de Créoles. L'habitation ne compte pas moins de 25 familles conjugales (fig. 7.24) auxquelles il faut ajouter la famille de Crescence dit Manombre, un affranchi malgache, époux de Catherine (n° 12), celle de Petit Mathieu (n° 77), veuf de Marie-Thérèse, de Grand René (n° 89), veuf de Geneviève, de Dorothée (n° 82), veuve de Jean-Charles. Vingt-neuf familles au total, desquelles sont provenus 49 enfants dont 36 sont vivants (73,5%), sans compter Médar (n° 22), le fils naturel de Thérèse (n° 21).

L'observation des 26 familles conjugales dont nous pouvons évaluer l'âge au mariage (tab. 7.33 et 34.), confirme que, comme à Saint-Paul de 1690 à 1735, les hommes de 20 à 24 ans (8/11 = 72,7%) sont majoritairement unis à des femmes de 15 à 19 ans. Trois femmes sont, au mariage, plus âgées que leur conjoint : le 4 juillet 1746, le mariage d'André (n° 90) et Louise (n° 91), Cafre et Cadrine, de vingt-neuf et quarante-sept ans, semble plus avoir été permis pour récompenser deux esclaves fidèles de même caste, que pour en obtenir des enfants ; deux sont dans la même tranche d'âge 20-24 ans, les dernières (21/26 = 80,8%), sont moins âgées. Plus de 80% des épouses avaient moins de 25 ans au mariage. Or, dans leur ensemble, ces familles serviles ont peu d'enfants. On compte une moyenne de 1,6 enfants par famille conjugale (49/29). Le taux de natalité de 26 p. 1000 est faible : une naissance pour 38 esclaves. L'indice de fécondité également : 0,296, soit un enfant pour 3,4 femme en âge de procréer<sup>792</sup>. Si l'on ne considère que les enfants vivants, près de 45% des familles n'ont pas d'enfants ; trois : 10,3% en ont trois, sept : 24 %, deux, cinq : 17, 2%, deux. Seule la famille Crescence et Catherine en a huit. C'est une famille d'esclaves de confiance, une famille privilégiée, dont le père, esclave chrétien, natif de Madagascar, a été affranchi en 1735, à la demande de sa maîtresse, en reconnaissance de ses bons services et des preuves de fidélité qu'il a données<sup>793</sup>. Si l'intention de la propriétaire était de promouvoir dans l'habitation une stratégie nataliste, la fertilité des femmes esclaves dont 27 pourtant ont entre 15 et 49 ans, y a mal répondu. Faut-il voir là, dans le canton

<sup>791</sup>Elisabeth Gouzeronc, arrivée vers 1723 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1394), + : 13/2/1761, au Port-Louis de l'île de France (Ricq. p. 887). Desforges-Boucher tient une chambre à sa disposition dans sa maison à Bourbon. ADR. 3/E/15. *Inventaire des biens de Madame Dumesnil, à la Rivière Saint-Etienne, 16/3/1761.*

<sup>792</sup>Effectif : 91 esclaves ; 8 enfants de moins de cinq ans ; 27 femmes de 15 à 49 ans ; hypothèse : espérance de vie à la naissance : 25 ans.

<sup>793</sup>Voir son affranchissement en ADR. C° 1040. *Arrêt du Conseil Supérieur, 7 décembre 1735.* Idem. ADR. C° 2519, f° 165 r° à v°. Sans doute commandeur des noirs de l'habitation, Crescence, dit Manombre, participe à la chasse aux noirs marrons. Comme « noir libre à Dame Dumesnil », il obtient 30 livres de récompenses pour avoir tué un noir à Pierre Dennemont à qui la Commune verse 170 livres de dédommagement. ADR. C° 1760. *Etat des frais de Commune de 1743, à payer aux personnes cy-après, aux quartiers Saint-Pierre et Saint-Louis.* On remarquera que conformément aux dispositions de l'article IX des Lettres Patentes de 1723, sa femme et ses enfants demeurent esclaves.

de la Rivière Saint-Etienne où le marronnage des esclaves a toujours été important, une autre forme de résistance à la servitude? De 1728 à 1747 au moins, commandeurs, économes et sous économes se succèdent dans cette habitation que les noirs marrons, réfugiés dans les hauts de la Rivière Saint-Etienne, prennent régulièrement pour cible.

Age de l'époux	Age de l'épouse								Total femmes	
	10	15	20	25	30	35	40	45		
	14	19	24	29	34	39	44	49		
10-14										
15-19	1			1						2
20-24	1	8	2							11
25-29	3	2	1					1		7
30-34	1	1	1	1				1		5
35-39										
40-49										
50-54					1					1
Total hommes	6	11	4	3	1			2		26

Tableau 7-33 : Esclaves de l'habitation Dumesnil : âges combinés des conjoints esclaves en 1761.

Esclaves âges	Données brutes						Pour 1000					
	Créoles		de traite		Ensemble		Créoles		de traite		Ensemble	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
0 à 4	2	6			2	6	43	130			22	66
5 à 9	3	5			3	5	65	109			33	55
10 à 14	3	4			3	4	65	87			33	44
15 à 19	2	6			2	6	43	130			22	66
20 à 24	4	1			4	1	87	22			44	11
25 à 29	2	5	1		3	5	43	109	22		33	55
30 à 34	2	1	2		4	1	43	22	44		44	11
35 à 39			4	2	4	2			89	44	44	22
40 à 44			6	7	6	7			133	156	66	77
45 à 49			6	5	6	5			133	111	66	55
50 à 54			2	1	2	1			44	22	22	11
55 à 59			3	2	3	2			67	44	33	22
60 à 64			1	2	1	2			22	44	11	22
65 à 69												
70 à 74												
75 à 79												
80 et +			1		1				22		11	
Total	18	28	26	19	44	47	391	609	578	422	484	516

Tableau 7-34 : Structure par âges des esclaves de l'habitation Dumesnil au 16/3/1761 (ADR. 3/E/15).

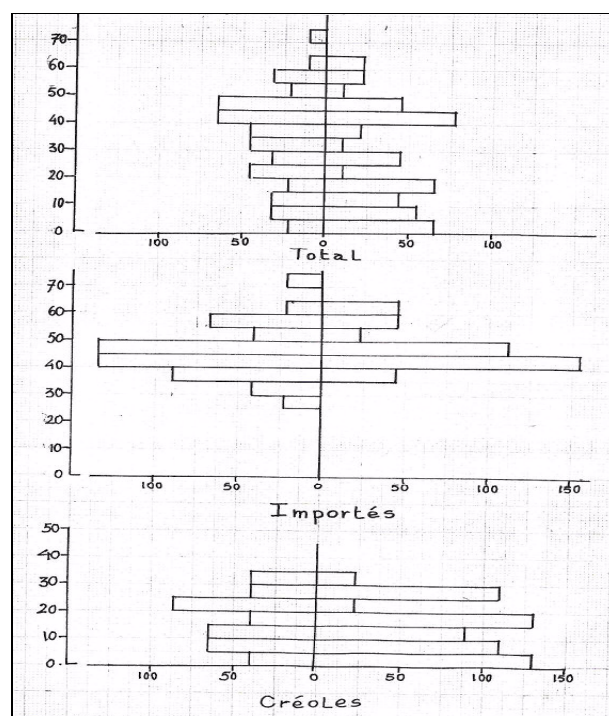


Figure 7-25 : Pyramides des âges des esclaves de l'habitation Elisabeth Gouzerone, veuve Feydeau Dumesnil, en mars 1761.

Rappelé en France par lettre de cachet en date du 31/12/1727, Feydeau Dumesnil embauche pour travailler sur son habitation, le 10 mars suivant, Hervé Fontaine, fils de Hervé Fontaine et Thérèse Damour<sup>794</sup>. Le trois avril, il engage un économe<sup>795</sup>. Le trois février de l'année suivante, il enrôle Henry Lépinay, avant de s'embarquer sur le *Mercur* le 8 avril 1729<sup>796</sup>. Le 30 janvier 1730, son épouse engage Claude Potin afin de « gouverner les noirs qui seront soumis à son commandement »<sup>797</sup>. En 1732, la propriété est gouvernée par Denis Lamer<sup>798</sup>. L'année suivante, Louis Lamotte, de Tour, est recruté en France par Feydeau Dumesnil<sup>799</sup>. De 1734 à 1738, plusieurs descentes de

<sup>794</sup> Pour Feydeau Dumesnil, demeurant à Paris, paroisse Saint-Honoré, Rue Saint-Roch, et Hervé Fontaine, o : 31/3/1702 (GG. 1, Saint-Paul, n° 466), voir Ricq. p. 887, 905. ADR. 3/E/36. *Convention entre Feydeau Dumesnil et Hervé Fontaine...*, employé sur son habitation, Saint-Paul, 10 mars 1728.

<sup>795</sup> Ibidem. *Engagement d'un économe chez Feydeau Dumesnil, Saint-Paul, 3 avril 1728.*

<sup>796</sup> Ibidem. *Engagement de Henry Lépinay envers Dumesnil, François Morel, premier février 1729.* Document blanchi.

<sup>797</sup> Ibidem. *Engagement de Claude Potin... en qualité d'économe, P. Morel, Saint-Paul, 10 janvier 1730.*

<sup>798</sup> ADR. C° 768. *Recensement de 1732.* Denis Lamer, + : 29/6/1753 GG. 1-1, Saint-Pierre.

<sup>799</sup> ADR. 3/E/36. *Engagement comme économe et femme de chambre, de Louis Lamotte et Anne Boyer sa femme, 10 mai 1733.*

marrons visent l'habitation dans laquelle Lamotte et un nommé François Goby servent comme commandeurs. Beaucoup de leurs esclaves domestiques fuient dans les bois. Pas moins de 20 esclaves de l'habitation sont déclarés marrons en 1734<sup>800</sup>. A l'occasion d'une de ces attaques, en novembre 1735, Lamotte sauve la vie de sa maîtresse<sup>801</sup>. Le 6 août 1737, il porte plainte auprès du Conseil Supérieur contre Dominique, un esclave de l'habitation, lequel aurait donné un soufflet à sa femme<sup>802</sup>. L'année suivante, il est assassiné par les noirs marrons et inhumé à Saint-Pierre, le 28 février 1738, en compagnie de De Balmane<sup>803</sup>. Le 8 avril de la même année, une vingtaine de noirs marrons assassinent à coups de sagaie Claude Bonnabel, veuve de Barthélemy Loris, économiste de l'habitation, lui-même assassiné par les marrons quelques temps plus tôt. Cette année là, un certain La Jeunesse est également commandeur des noirs de l'habitation<sup>804</sup>.

Bien que éloigné de Bourbon, Feydeau Dumesnil ne manquait pas de projets pour son habitation de la Rivière Saint-Etienne. Le 29 août 1737, à Paris, il avait engagé pour neuf ans, Pierre Vernadon pour « *gouverner, économiser, commander ses esclaves* ». Le premier octobre 1739, Elisabeth Gouzeron, vend tous les biens qu'elle possède à Saint-Paul parmi lesquels 12 esclaves pièces d'Inde dont trois couples sans enfants<sup>805</sup>. L'année suivante, le 3 février 1740, son époux engage, pour 9 ans, François Bongour, compagnon maçon, pour cultiver « *café, indigo, rhubarbe, mûrier, cotonnier et autres plantations [...], élever des vers à soie [...]* et [...] travailler de son métier de maçon [...] apprendre son métier [...] aux noirs [...] » qui lui seront désignés par son épouse ou son économiste<sup>806</sup>. Le 9 novembre de l'année suivante, le même recrute comme sous économiste, pour une durée de 9 ans, Pierre Mondon, compagnon menuisier dit l'Etoile, afin d'apprendre son métier aux noirs qui lui seront indiqués<sup>807</sup>. En 1747, l'habitation de la Dame Dumesnil est confiée, aux bons soins de Charles Isnard Desmaretz, de Coutance, ancien économiste des héritiers Desforges du premier lit<sup>808</sup> qui, outre les dix esclaves qu'il apporte en sus de ceux de la Dame Dumesnil, s'engage durant les cinq prochaines années à

<sup>800</sup> ADR. C° 769 et 770. Recensements de 1733/34 et 1735. ADR. C° 943. *Registre de déclaration des noirs marrons au quartier Saint-Paul, 1730-1734.*

Pour François Goby, voir ADR. C° 957. *Déclaration de la Dame Dumesnil au sujet des meurtres et des vols faits chez elle, le 28 octobre 1735, 11 novembre 1735* ; et ADR. 3/E/10. *Inventaire des biens de la succession André Morel, époux de Catherine Le Pape, 15 mai 1747.*

<sup>801</sup> ADR. C° 957. *Déclaration de la Dame Dumesnil au sujet des meurtres et des vols faits chez elle, le 28 octobre 1735, 11 novembre 1735.*

<sup>802</sup> ADR. C° 2520, f° 31 v°.

<sup>803</sup> GG. 1-1, Saint-Pierre. Voir également : ADR. 3/E/8. *Inventaire des biens meubles de feu Louis Lamotte, 15 avril 1739* ; et le procès instruit contre Augustin, esclave de De Balmane, en : ADR. C° 2520, f° 110 v° à 111 r°. *Arrêt définitif du 27 septembre 1738* ; et son exécution en ADR. C° 1018.

<sup>804</sup> ADR. C° 962. *Déclaration de Madame Dumesnil au sujet des vols et brigandages faits chez elle, le 30 juillet 1738.* ADR. 3/E/53. *Vente à l'encan des biens de Claude Bonnabel, veuve Loris, 15 mai 1738.*

<sup>805</sup> ADR. 3/E/20. *Rectification de vente sous sein privé passée le 1 octobre 1739, entre la Dame Elisabeth Gouzeron, épouse Feydeau Dumesnil, à Philippe Chassin, époux de Marianne Robert. Desforges Boucher, procureur de la dite, 23 avril 1744.*

<sup>806</sup> ADR. 3/E/36. *Engagement de François Bongour... 3 février 1740* ; ADR. 3/E/10. *Succession François Bongour maçon, 25 mai 1757.*

<sup>807</sup> Ibidem. *Engagement de Pierre Mondon dit l'Etoile..., le 9 novembre 1738.*

<sup>808</sup> ADR. C° 770. *Recensement de 1735.*

veiller à la conduite des esclaves de l'habitation, « *tant pour faire avancer le travail que pour y entretenir le bon ordre* », en faisant faire exactement la prière aux dits esclaves matin et soir et en les instruisant en la religion Catholique, Apostolique et Romaine<sup>809</sup>.

Nous ignorons le nom du ou des commandeurs des noirs de cette habitation en 1761, nul doute cependant, qu'une discipline rigoureuse, sans doute mise en place par Desmarets, y est depuis ce temps maintenue. L'état des esclaves dressé à l'occasion de la succession Elisabeth Gouzeronc témoigne d'une organisation rationnelle de cette population (tab. 7.32). Quatre célibataires seulement demeurent isolés. Parmi eux, deux Cafres pièces d'Inde : Papegaye (Perroquet) et Francisque (n° 80 et 81) et une malgache âgée : Fanchon (n° 83). Le soin pris par la propriétaire à marier ses esclaves a sans doute concouru à apaiser les passions. La lutte sans merci conduite par Bouvet contre les grands marrons a fait le reste : aucun esclave de cette habitation n'est signalé marron en 1761.

Dernière remarque. Parmi les enfants esclaves qui vivent dans cette habitation, avec leur père et leur mère, six (n° 53,45, 46, 22, 41, 42) ont des grands-parents vivants : Jean et Christine (n° 5 et 6), Catherine femme de Manombre (n° 12), Grand-Mathieu et Hélène (n° 19 et 20). Dix-neuf, au moins, des quatre-vingt-onze esclaves vivent dans cette habitation depuis les années 30-35. Ils servent de modèle aux nouveaux arrivés et concourent à fortifier la cohésion de la troupe.

En 1761, en pleine guerre de Sept ans, la structure par âges des esclaves de l'habitation (fig. 7.25) est celle d'une population migrante et âgée : le groupe d'âge modal des esclaves est de 40 à 44 ans, tous sont des esclaves importés. Parmi les Créoles on note une sous représentation masculine, particulièrement prononcée chez les plus jeunes. Aucun des esclaves de cette caste n'atteint les 35 ans. Les trois derniers Créoles de 30-34 ans ont survécus à la crise démographique de 1729. Dans le groupe des esclaves de traite, malgré la probable surmortalité masculine, les hommes sont sur représentés. Quarante-vingts pour cent des esclaves de traite ont plus de 40 ans. Compte tenu sans doute de la structure par âges de la population des esclaves créoles dont la moitié sont pièces d'Inde de 15 et 34 ans, les propriétaires ont veillé à ce que les pièces d'Inde de 25-39 ans, en principe les plus sujettes au marronnage, soient à moitié formées de Créoles.

---

<sup>809</sup> ADR. 3/E/36. *Convention entre Elisabeth Gouzeron... et Charles Isnard Desmarets, Guy Lesport, Saint-Louis, 29 mai 1747.*



#### 7.4.2. : Les Esclaves de l'habitation Choppy Desgranges en 1747.

A la suite du décès de Choppy Desgranges, notaire, le 21 août 1747, les arbitres procèdent à l'inventaire des esclaves de sa veuve, Marianne Payet qui épouse en secondes nocces, le 18 novembre 1749, à Saint-Pierre, Bidot Duclos, capitaine de la milice bourgeoise. En 1735, avec 12 ha environ de terre déclarée en rapport, l'habitation produit : du café, blé, maïs, pois. On y élève : cochons, boeufs, moutons et cabris ainsi que toute une basse-cour de poules, dindons, oies, canards, pigeons. Depuis au moins 1732 et jusqu'en mars 1741, elle a été gouvernée par au moins un commandeur : Jean Boucher, né vers 1713 à Tour<sup>810</sup>, le 31 mai 1756, on procède au partage des biens de la succession de la veuve Choppy Desgranges<sup>811</sup>.

Rang	Nom de l'esclave	Caste	Agés	Mariage	Naissance	Décès	Prix en £	1756	Age	Prix en £
1	Manuel	Cafre	40	30/6/1739		ap. 1756	972	Veuve		976
2	Agathe f <sup>me</sup>	M	50	30/6/1739		ap. 1756		Veuve		
3	Bernard	M	35	29/4/1743		ap. 1756	1044	Ant. Ch.	44	520
4	Isabelle f <sup>me</sup>	M	40	29/4/1743		ap. 1756		Ant. Ch.	59	520
5	Louis	M	35	31/10/1735		ap. 1756	1080	La. Ch.	40	540
6	Rose f <sup>me</sup>	M	30	31/10/1735		ap. 1756		La. Ch.	43	540
7	Joseph	M	50	29/6/1739		ap. 1756	648	Veuve		648
8	Marthe [f <sup>me</sup> ]	M	60	29/6/1739		ap. 1756		Veuve		
9	Baptiste (J.-Baptiste)	Cafre	30	30/1/1741		ap. 1756	1080	Veuve		340
10	Gertrude f <sup>me</sup>	M	35	30/1/1741		ap. 1747				
11	Michel	M	50	30/6/1739		ap. 1747				
12	Françoise f <sup>me</sup>	M	55	30/6/1739		ap. 1756		Veuve		340
13	René enf.	C	10		21/7/1735	ap. 1756	1044	Lardet	19	540
14	Magdeleine enf.	C	10		4/9/1737	ap. 1756		Veuve		432
15	Etiennette	M	60			ap. 1747	576			
16	Mathieu fils	C	12		10/9/1734	ap. 1756		Veuve		600
17	Dorothée inv.	M	40			ap. 1756		La. Ch.	49	320
18	Marguerite enf.	C	13		20/6/1735	ap. 1747		Veuve		200
19	Thérèse enf.	C	6		5/11/1739	ap. 1756		MB. Ch.	14	460
20	Jeanne enf.	C	4		29/1/1742	ap. 1756		Ant. Ch.		300
21	Benoît enf.	C	2		16/1/1744	ap. 1756		Lardet	11	300
22	Henry	M	25			ap. 1756	576	Veuve		540
23	Philippe	M	45			ap. 1756	540	Ge. Ch.	45?	540
24	Théodore « sujet au marronnage »	M	25			ap. 1747	468			

<sup>810</sup> Choppy déclare 4 800 g<sup>2</sup> en 1733/34. ADR. C° 768, 769, 770. Recensements 1732, 1733/34, 1735. ADR. 3/E/36. *Arrêt de compte et convention entre Joseph Choppy Desgranges et Jean-Boucher son commandeur, Saint-Pierre, Guy Lesport, 7 septembre 1740.* Ibidem. *Convention entre Joseph Choppy Desgranges et Jean Boucher son commandeur, pour l'augmentation de ses gages, Saint-Pierre, Guy Lesport, 11 mars 1741.*

<sup>811</sup> ADR. 3/E/10. *Succession Marianne Payet, veuve Choppy Desgranges, 21 août 1747.* ADR. 3/E/47. *Partage des biens de la succession Choppy Desgranges, 31 mai 1756.* Pour la famille Choppy Desgranges, voir : ADR. 3/E/2. *Cm. 21 juin 1728* et Ricq. p. 484 et 2176.

Rang	Nom de l'esclave	Caste	Agés	Mariage	Naissance	Décès	Prix en £	1756	Age	Prix en £
25	Fanchon ou Françoise	M	30	12/5/1741		ap. 1756	540	Ge. Ch.	39	500
26	Sylvestre son mari, escadre	Cafre	40	12/5/1741		ap. 1747	Mémo.			
27	Alexandre, escadre	Cafre	30			ap. 1747	Mémo.			
28	Jacques	M	40	31/10/1735		ap. 1756		Veuve		
29	Suzanne f <sup>me</sup> inv.	C	25	31/10/1735	16/7/1717	ap. 1756		Veuve		1044
30	Jean enf.	C	9		21/10/1736	ap. 1756		Veuve	18	540
31	Pélagie enf.	C	7		1/4/1738	27/4/1752				
32	Monique enf.	C	6		6/1/1739	ap. 1756		Veuve		432
33	Alexis enf.	C	5		vers 1742	ap. 1756		Veuve		540
34	Charles enf.	C	2		27/4/1745	ap. 1756		Veuve		486
35	Angélique enf.	C	0,6		30/3/1747	ap. 1756		veuve	8	200
36	André	M	25	31/1/1741		ap. 1756		L. Ch.	34	449
37	Catherine f <sup>me</sup>	M	35	30/1/1741		ap. 1756		L. Ch.	44	449
38	Geneviève enf.	C	14		vers 1733	ap. 1756		Ge. Ch.		300
39	Barbe enf.	C	1		18/10/1745	ap. 1756		MB. Ch.	19	300
40	Marie	M	40	29/4/1743	b. 28/4/1743	ap. 1756	680	L. Ch.	49	432
41	Ursule fille	C	3		6/12/1743	ap. 1756		Lardet	12	340
42	Anne	M	50			24/12/1752	430			
43	Christine	Cafre	14			ap. 1756	540	Veuve		340
44	Louison	M	12		b. 26/8/1742	ap. 1756	432	Veuve <sup>812</sup>	20	432
45	Basile [de Luce]	C	13		5/7/1732	ap. 1756	300	MB. Ch.	21	540
46	Brigitte [de Luce]	C	8		17/7/1735	ap. 1756	288	Lardet	19	366

Mémo. = pour mémoire ; 1756 : partage du 31 mai 1756 (3/E/47). Veuve = à la veuve. L. Ch. = à Louis Choppy. La. Ch. = à Laurent Choppy. Ge. Ch. = à Geneviève Choppy. Lardet = à Blaise Lardet, du fait de son épouse Elisabeth Choppy, x : 15/10/1754 (GG. 1-2, Saint-Pierre). MB. Ch. = à Marie-Barbe Choppy ; f<sup>me</sup> = sa femme ; enfant = leur ou son enfant ; fille = sa fille ; inv. = invalide.

Tableau 7-35: Inventaire des esclaves de l'habitation de la veuve Choppy Desgranges, 21 août 1747.

Le recensement des esclaves de cette habitation commence au quartier de Saint-Paul dès 1730 et se poursuit au quartier de Saint-Louis, en 1732, 33/34 et 1735. L'inventaire des esclaves de l'habitation Choppy est au tableau 7.35. La généalogie incomplète des familles conjugales et maternelles qui vivent dans cette habitation en août 1747 s'établit de la manière suivante<sup>813</sup> :

<sup>812</sup> Louison, b. 26/8/1742 à 7 ans, sous le nom de Louise (GG. 1-1, Saint-Pierre). Passe comme créole à la veuve au 31 mai 1756. ADR. 3/E/47.

<sup>813</sup> ADR. 3/E/10. *Succession Marie-Anne Payet, veuve Choppy Desgranges. Inventaire, 21 août 1747. ADR. 3/E/47. Succession Choppy Desgranges. Partage des esclaves, f° 3 r° et sq., 31 mai 1756.* Marianne Payet se remarie avec Jean-Baptiste Bidot-Duclos, le 18 novembre 1749. ADR. GG. 1-2, Saint-Pierre.

I Manuel, Emmanuel (1).

o : vers 1707, Cafre (3/E/10), 11 ans, rct 1733/34.  
b : 28/6/1739 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
+ : ap. 31/5/1756 (3/E/47).

x : 30/6/1739 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

Agathe (n° 2).

o : vers 1697 à Madagascar (3/E/10), 20 ans, rct. 1732.  
b : 28/6/1739 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
+ : ap. 31/5/1756 (3/E/47).

\*\*\*\*\*

I Bernard (n° 3).

o : vers 1712 à Madagascar (3/E/10).  
b : 28/4/1743 (GG. 1-2, Saint-Pierre).  
+ : ap. 31/5/1756 (3/E/47).

x : 29/4/1743 (GG. 1-2, Saint-Pierre)<sup>814</sup>.

Isabelle (n° 4).

o : vers 1707 à Madagascar (3/E/10).  
b : 28/4/1743 (GG. 1-2, Saint-Pierre).  
+ : ap. 31/5/1756 (3/E/47).

\*\*\*\*\*

I Louis (n° 5).

o : vers 1712 à Madagascar (3/E/10), 16 ans au rct. 1732.  
b : 30/10/1735 (20 ans, GG. 1-1, Saint-Pierre).  
+ : ap. 31/5/1756 (3/E/47).

x : 31/10/1735 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

Rose (n° 6).

o : vers 1717 à Madagascar (3/E/10), 15 ans au rct. 1733/34.  
b : 30/10/1735 (18 ans, GG. 1-1, Saint-Pierre).  
+ : ap. 31/5/1756 (3/E/47).

\*\*\*\*\*

I Joseph (n° 7).

o : vers 1697 à Madagascar (3/E/10).  
b : 28/6/1739 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
+ : ap. 31/5/1756 (3/E/47).

x : 29/6/1739 (cf. le b. des conjoints).

Marthe (n° 8).

o : vers 1687 à Madagascar (3/E/10), 25 ans au rct. 1733/34.  
b : 28/6/1739 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
+ : ap. 31/5/1756 (3/E/47).

\*\*\*\*\*

I Jean-Baptiste, Baptiste (n° 9).

o : vers 1717, Cafre (3/E/10).  
b : 29/1/1741 (18 ans, GG. 1-1, Saint-Pierre).  
+ : ap. 31/5/1756 (Marron de profession, prisé 340 £, 3/E/47).

x : 30/1/1741 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

Gertrude (n° 10).

o : vers 1712, à Madagascar (3/E/10), 12 ans au rct. 1735.  
b : 29/1/1741 (20 ans, GG. 1-1, Saint-Pierre).  
+ : av. 31/5/1756 (3/E/47).

<sup>814</sup> Mariage célébré par Carré, avec celui de Pierre et Marie (n° 40), esclaves de Desgranges, tous baptisés de la veille, après la publication d'un seul ban : « étant ainsi à l'usage des néophytes », et après que Carré ait sollicité des conjoints « leur mutuel consentement de mariage lequel, note-t-il : « j'ai reçu de chacun d'eux, ainsi qu'il les regarde, par paroles [...] ».

I Françoise (n° 12).

o : vers 1692 à Madagascar (3/E/10), 23 ans au rct. 1733/34.  
b : 28/6/1739 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
+ : ap. 31/5/1756 (3/E/47).

a : enfants naturels.

II a-1 René (n° 13).

o : 21/7/1735 (GG. 1-1, Saint-Pierre), 2 mois au rct. 1735.  
+ : ap. 31/5/1756 (3/E/47).

II a-2 Madeleine (n° 14).

o : 4/9/1737 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
+ : ap. 31/5/1756 (3/E/47).

\*\*\*\*\*

I Michel (n° 11).

o : vers 1697 à Madagascar (3/E/10), 20 ans au rct. 1730.  
b : 28/6/1739 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
+ : av. 31/5/1756 (3/E/47).

x : 30/6/1739 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

Françoise (n° 12), Malgache (vers 1692-ap. 31/5/1756).

\*\*\*\*\*

I Etiennette (n° 15).

o : vers 1687 à Madagascar (3/E/10), 30 ans au rct. 1733/34.  
+ : ap. 21/8/1747 (3/E/10).

a : enfant naturel.

II a-1 Mathieu (n° 16).

o : 10/9/1734 (GG. 1-1, Saint-Pierre), 9 mois au rct. 1735.  
+ : ap. 31/5/1756 (3/E/47).

\*\*\*\*\*

I Bernard.

o : vers 1707 à Madagascar (25 ans, rct. 1732).  
b : 16/1/1735 (25 ans, GG. 1-1, Saint-Pierre).  
+ : 21/10/1739 (30 ans, GG. 1-1, Saint-Pierre).

x : 17 janvier 1735 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

Dorothée (n° 17).

o : vers 1707, à Madagascar (ADR, 3/E/10), 14 ans au rct. 1732.  
b : 16 janvier 1735 (20 ans, GG. 1-1, Saint-Pierre).  
+ : ap. 31/5/1756 (3/E/47).

d'où

II-1 Marguerite (n° 18).

o : 20/6/1735 (GG. 1-1, Saint-Pierre), 3 mois au rct. 1735.  
+ : av. 31/5/1756 (3/E/47).

II-2 Laurent.

o : 4/12/1737 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
+ : 23/5/1745 (GG. 1-2, Saint-Pierre).

II-3 Thérèse (n° 19).

o : 5/11/1739 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
+ : ap. 31/5/1756 (3/E/47).

\*\*\*\*\*

I François.

o : vers 1719 à ?  
b : 8/12/1739 (20 ans, GG. 1-1, Saint-Pierre).  
+ : 3/2/1745 (30 ans, GG. 1-2, Saint-Pierre).

x : 30 janvier 1741 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

Dorothée (n° 17) (1707- ap. 21 août 1747).

xa : 17 janvier 1735 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

Bernard (I) (?- ap. 5/11/1739).

d'où

II-1 Jeanne (n° 20).

o : 29 janvier 1742 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

+ : ap. 31/5/1756 (3/E/47).

II-2 Benoît (n° 21).

o : 6 janvier 1744 (GG. 1 -2, Saint-Pierre).

+ : ap. 31/5/1756 (3/E/47).

\*\*\*\*\*

I Dorothée (n° 17), Malgache (1707- ap. 21 août 1747).

veuve de Bernard, I

a : enfants naturels.

II a-1 Pierre.

o : 24/6/1747 (GG. 1-2, Saint-Pierre).

+ : ap. 31/5/1756 (3/E/47), à la veuve sous le nom de Léveillé.

II a-2 Jean-Baptiste Gabriel Laurent.

o : 27/6/1749 (GG. 1-2, Saint-Pierre).

p. : François esclave de Jean-Baptiste Bidot Duclos (GG. 1-2, Saint-Pierre).

+ : 1/7/1749 (GG. 1-2, Saint-Pierre).

II a-3 Jean-Baptiste-Louis.

o : 20/10/1750 (GG. 1-2, Saint-Pierre).

p. : Alain, esclave de Madame de la [Tour ?].

+ : 2/11/1750 (GG. 1-2, Saint-Pierre).

II a-4 Enfant.

o : 4/3/1752 (GG. 1-2, Saint-Pierre).

+ : av. 31/5/1756 (3/E/47).

II a-5 Gertrude.

o : 23/8/1753 (ondoyée, esclave de Bidot Duclos, GG. 1-2, Saint-Pierre).

p. : François, esclave de Bidot-Duclos.

+ : ap. 31/5/1756 (3/E/47).

\*\*\*\*\*

I Sylvestre (n° 26).

o : vers 1707, Cafre (dans l'escadre, 3/E/10).

b : 11/5/1741 (25 ans, GG. 1-1, Saint-Pierre).

dans l'escadre.

+ : av. 31/5/1756 (3/E/47).

x : 12/5/1741 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

Fanchon, Françoise (n° 25).

o : vers 1717 à Madagascar (3/E/10).

b : 11/5/1741 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

+ : ap. 31/5/1756 (3/E/47).

\*\*\*\*\*

I Jacques (n° 28).

o : vers 1707, à Madagascar (ADR. 3/E/10), 18 ans au rct. 1732.

b : 30/10/1735 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

+ : ap. 31/5/1756 (3/E/47).

x : 31/10/1735 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

Suzanne « invalide d'un bras » (n° 29), II-2.

o : 16/7/1717 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1013), 12 ans au rct. 1730.

p. : André, Malgache ; m. : Rodrigue.

esclaves de Laurent Payet.

+ : ap. 31/5/1756 (3/E/47).

d'où

II-1 Jean (n° 30).

o : 21/10/1736 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

+ : ap. 31/5/1756 (3/E/47).

II-2 Pélagie (n° 31).

- o : 1/4/1738 (GG. 1-1, Saint-Pierre).
- + : 27/4/1752 (GG. 1-2, Saint-Pierre).
- II-3 Monique (n° 32).
- o : 6/1/1739 (GG. 1-1, Saint-Pierre).
- + : ap. 31/5/1756 (3/E/47).
- II-4 enfant.
- o : 30/3/1741 (enfant de Suzanne, baptisé à la maison, GG. 1-1, Saint-Pierre).
- + : av. 1742 ?
- II-5 Alexis (n° 33).
- o : vers 1742.
- + : ap. 31/5/1756 (3/E/47).
- II-6 Charles (n° 34).
- o : 27/4/1745 (GG. 1-2, Saint-Pierre).
- + : ap. 31/5/1756 (3/E/47).
- II-6 Angélique (n° 35).
- o : 30/3/1747 (GG. 1-2, Saint-Pierre).
- + : ap. 31/5/1756 (3/E/47).
- II-7 Marie-Joseph.
- o : 18/12/1748 (GG. 1-2, Saint-Pierre).
- + : ap. 31/5/1756 (Marie, 3/E/47).
- II-8 Olivier.
- o : 15/2/1750 (GG. 1-2, Saint-Pierre).
- + : av. 1752 ?
- II-9 Pierre-Jacques.
- o : 28/8/1752 (GG. 1-2, Saint-Pierre).
- + : 2/9/1752 (GG. 1-2, Saint-Pierre).
- II-10 Dauphine.
- o : 12/2/1754 (GG. 1-2, Saint-Pierre).
- + : av. 31/5/1756 (3/E/47).

\*\*\*\*\*

I Catherine (n° 37).

- o : vers 1712, à Madagascar (ADR. 3/E/10), 11 ans au rct. 1730.
- + : ap. 31/5/1756 (3/E/47).
- a : enfants naturels.
- II a 1 Geneviève (n° 38).
- o : vers 1733 (14 ans, 3/E/10).
- + : ap. 31/5/1756 (3/E/47).
- II a- 2 Jeanne.
- o : 26 décembre 1737 (GG. 1-1, Saint-Pierre).
- + : av. 21/8/1747 (3/E/10).
- II a-3 Marie-Barbe.
- o : 25 novembre 1739 (GG. 1-1, Saint-Pierre).
- + : 23 mai 1745 (GG. 1-2, Saint-Pierre).

\*\*\*\*\*

I André (n° 36).

- o : vers 1722, à Madagascar (ADR. 3/E/10), 11 ans au rct. 1735.
- b : 9/1/1741 (20 ans, GG. 1-1, Saint-Pierre).
- + : ap. 31/5/1756 (3/E/47).
- x : 30 janvier 1741 (GG. 1-1, Saint-Pierre).
- Catherine (n° 37) (1712- ap. 31/5/1756).
- d'où
- II-1 Geneviève.
- o : 10 mai 1742 (GG. 1-1, Saint-Pierre).
- + : 14 mai 1742 (4 jours, GG. 1-1, Saint-Pierre).
- II-2 Léon.
- o : 5 avril 1744 (GG. 1-2, Saint-Pierre).
- + : av. 21/8/1747 (3/E/10).
- II-3 Barbe (n° 39).

o : 18 octobre 1745 (GG. 1-2, Saint-Pierre).  
+ : ap. 31/5/1756 (3/E/47).  
II-4 Gabriel.  
o : 5 janvier 1750 (GG. 1-2, Saint-Pierre).  
+ : 10/1/1750 (6 jours, GG. 1-2, Saint-Pierre).  
II-5 Lucine.  
o : 15 janvier 1751 (GG. 1-2, Saint-Pierre).  
+ : ap. 31/5/1756 (3/E/47).

\*\*\*\*\*

I Pierre.

o : ?.  
b : 28/4/1743 (GG. 1-2, Saint-Pierre).  
+ : av. 21/8/1747 (3/E/10).  
x : 29 avril 1743 (GG. 1-2, Saint-Pierre).  
Marie (n° 40).  
o : vers 1707, à Madagascar (ADR. 3/E/10).  
b : 28/4/1743 (GG. 1-2, Saint-Pierre).  
+ : ap. 31/5/1756 (3/E/47).

d'où

II-1 Gabriel.  
o : 6/12/1743 (GG. 1-2, Saint-Pierre).  
+ : 12 décembre 1743 (6 jours, GG. 1-2, Saint-Pierre).  
II-2 Ursule (n° 41).  
o : 6/12/1743 (GG. 1-2, Saint-Pierre).  
+ : ap. 31/5/1756 (3/E/47).  
II-3 Louis.  
o : 8/1/1744 (GG. 1-2, Saint-Pierre).  
esclave de Jean Payet.  
+ : av. 21/8/1747 (3/E/10).

\*\*\*\*\*

I Luce.

o : vers 1717 à Madagascar (25 ans, rct. 1732).  
+ : 4 février 1741 (30 ans, après avoir été baptisée, GG. 1-1, Saint-Pierre).  
a : enfants naturels.  
II a-1 Basile (n° 45).  
o : 5 juillet 1732 (GG. 1-1, Saint-Pierre), 4 mois, rct. 1732.  
+ : ap. 31/5/1756 (3/E/47).  
II a-2 Brigitte (n° 46).  
o : 17 juillet 1735 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
+ : ap. 31/5/1756 (3/E/47).  
II a-3 Louise.  
o : 27 juin 1739 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
+ : 13 mai 1741 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

\*\*\*\*\*

I Marie (n° 40), Malgache (1707 - ap. 31/5/1756).

veuve de Pierre, I  
d'où enfant naturel.  
II a-1 Marie-Antoinette.  
o : 5/12/1749 (GG. 1-2, Saint-Pierre).  
p. : inconnu.  
+ : 12/12/1749 (GG. 1-2, Saint-Pierre).

\*\*\*\*\*

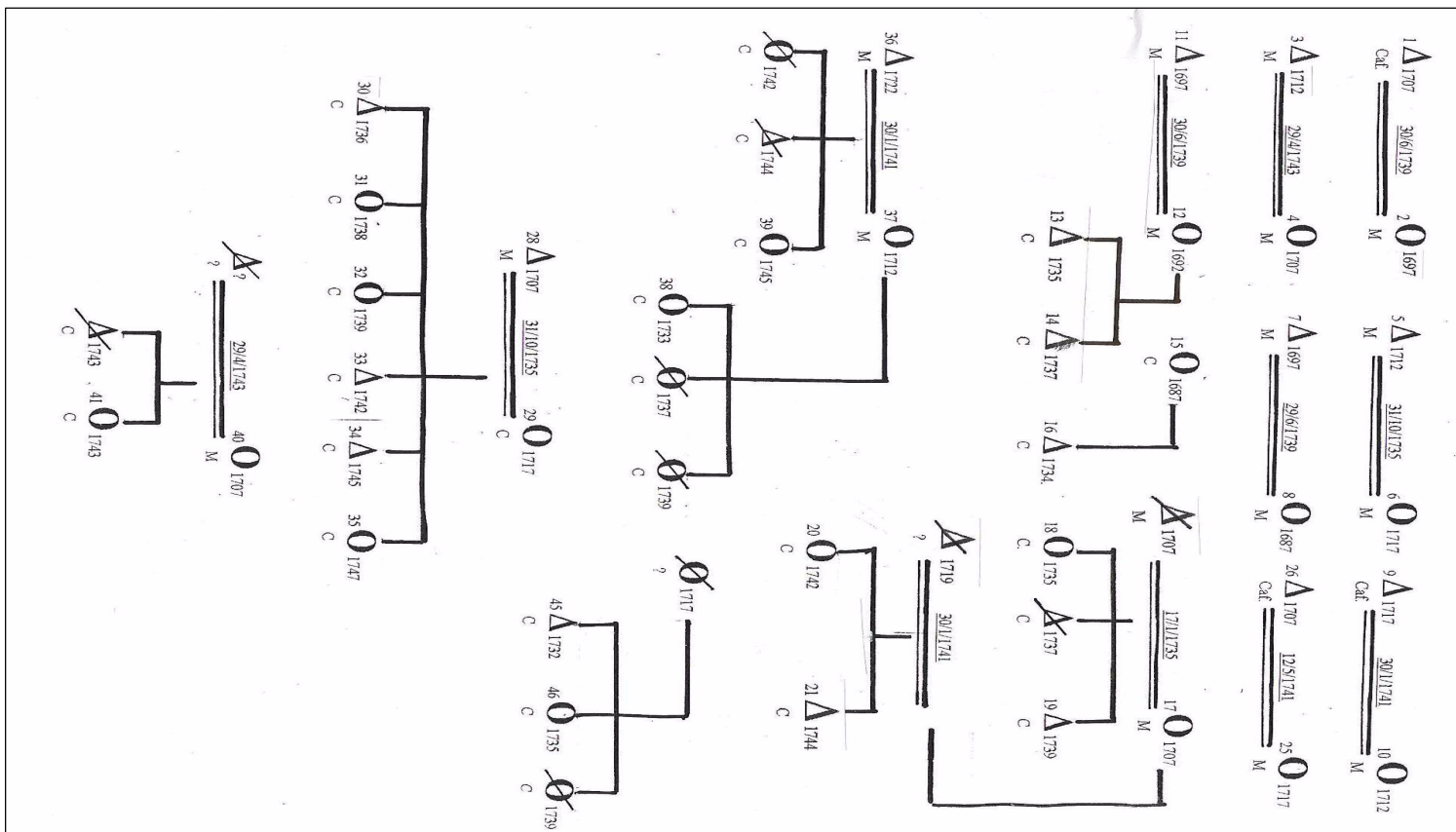


Figure 7-26 : Les familles d'esclaves de l'habitation Marianne Payet, veuve Choppy Desgranges, en août 1747.



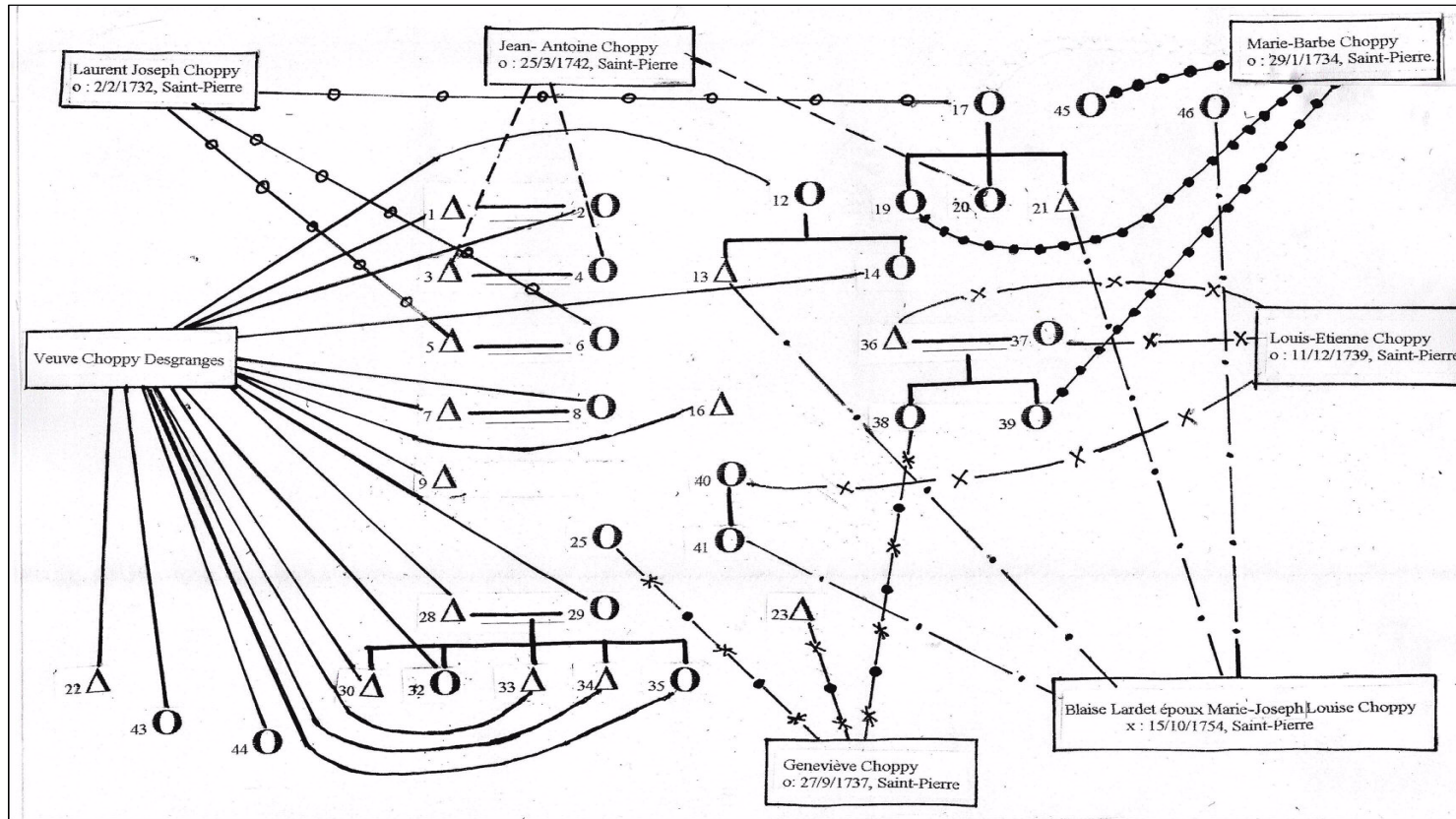


Figure 7-27 : Succession Choppy Desgranges : partage au 31 mai 1756 des esclaves de l'habitation présents à l'inventaire du 8 août 1747.

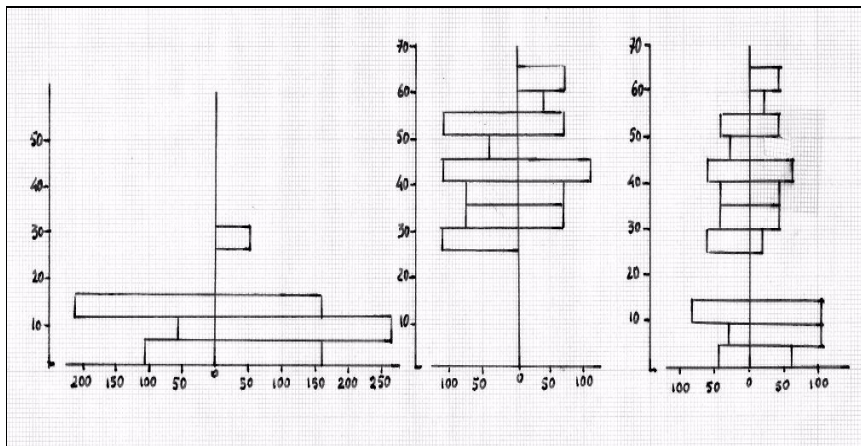


Figure 7-28 : Pyramide des âges des esclaves de l'habitation Marianne Payet, veuve Choppy Desgranges, en août 1747 (Créoles, Importés, Ensemble).

Au total 46 esclaves : 20 hommes, 26 femmes, prisés 15 756 livres, répartis en : 19 esclaves créoles, dont 89% de moins de 15 ans, et 27 esclaves de traite. Mis à part deux femmes âgées de 10 à 14 ans, la troupe des esclaves de traite est composée d'individus de 25 ans à 64 ans. Cette habitation abrite 12 familles serviles parmi lesquelles on compte : 9 familles conjugales, dont 3 avec 10 enfants vivants, et 3 familles maternelles (fig. 7.27) : une mère célibataire et deux veuves, d'où proviennent 6 enfants. Au total 16 enfants vivants sur 25 relevés, soit, si l'on excepte Basile et Brigitte, les deux enfants de Luce morte en février 1741, deux enfants en moyenne et seulement 1,33 enfant vivant par famille. Le taux de natalité est de 33 p. 1000, soit une naissance pour 30 esclaves, l'indice de fécondité de 0,625, soit un enfant pour 1,6 femme esclave de 15 à 49 ans. On note une importante mortalité infantile donc on peut se rendre compte malgré le sous enregistrement des décès : sur les 39 enfants relevés de 1732 à 1754, on en relève douze, 31% environ, qui décèdent entre quatre jours et cinq ans, dont sept dans la première semaine suivant leur naissance. Estimation très inférieure à la réalité puisque, si l'on ajoute à ces douze décès relevés, les 6 décès non relevés avant l'établissement des listes nominatives, en 1747 puis 1756, on obtient pour la période 1732-1754, 18 décès pour 39 naissances relevées, soit environ 46%. Dans ces conditions le taux brut de natalité serait de 37 p. 1000. Il serait né dans cette habitation un enfant pour 27 esclaves. Pour la période 1742-51, le taux de natalité est de 41 p. 1000, alors que le taux de mortalité la plus forte s'élève à 45,7 p. 1000. Seule la traite peut éviter le déclin de la troupe d'esclaves de cette habitation où les classes d'âges de 25 à 65 ans sont quasi uniquement formées d'esclaves

importés (fig. 7.26)<sup>815</sup>. Sa propriétaire d'ailleurs ne semble pas compter sur le mariage de ses esclaves pour augmenter le nombre des esclaves créoles de son habitation puisque elle sépare Sylvestre (n° 26) de Fanchon (n° 25) en le louant à la Compagnie pour servir dans l'escadre.

Nous constatons à nouveau, l'isolement de ces familles qu'aucuns liens autres que ceux de : mari-femme, parents-enfants ne semblent rapprocher. Cependant la plupart des esclaves sont constitués en familles. Seuls sept esclaves importés demeurent célibataires : deux cafres (n° 27, 43) dont un est dans l'escadre, et cinq malgaches, deux femmes (n° 42, 44) et trois hommes (22, 23, 24), dont Théodore, « *sujet au marronnage* ». Au partage qui a lieu huit ans plus tard, en mai 1756 (fig. 7.28), certaines familles voient leurs membres dispersés. C'est ainsi que Ursule (n° 41), 12 ans, passe à Lardet, époux de Marie-Joseph Louise Elisabeth Choppy, alors que Marie (n° 40), sa mère, passe au mineur Louis Etienne Choppy. Des deux enfants de Françoise (n° 12) : René (n° 13) et Magdeleine (n° 14), le premier, âgé de moins de 21 ans, passe à Lardet, la seconde, 18 ans et huit mois, reste à la veuve, alors que leur mère va à Laurent Joseph Choppy. André (n° 36) et Catherine (n° 37) passent à Louis Etienne Choppy, alors que leurs deux enfants : Geneviève, 23 ans environ (n° 38) et Barbe, 10 ans et 7 mois (n° 39), tombent chacun dans la part de celle dont ils portent le prénom : Geneviève Choppy et Marie-Barbe Choppy. La famille de Dorothée (n° 17) est dispersée : La mère passe à Laurent Joseph Choppy, Thérèse (n° 19) va à Marie-Barbe Choppy, Jeanne (n° 20) échoit à Jean Antoine Choppy et Benoît tombe dans la part de Blaise Lardet. Jacques (n° 28) et Suzanne (n° 29) accompagnés de leurs cinq enfants (n° 32 à 35) font, pour l'instant, figure de privilégiés : ils demeurent esclaves de la veuve<sup>816</sup>.

---

<sup>815</sup> Effectifs au 21/8/1747 : 46 esclaves dont 8 femmes de 15 à 49 ans, 5 enfants de moins de 5 ans. Hypothèse : espérance de vie à la naissance de 25 ans. Naissances de 1742 à 1751 dans les familles observées en août 1747 : 19, d'où  $19 / (46 \times 10) = 0,041$  ; décès relevés dans les mêmes conditions que plus haut : 21, d'où  $21 / (46 \times 10) = 0,045$ .

<sup>816</sup> En 1756, au partage des biens de la succession, à l'exception de Marie-Joseph Louise Elisabeth Choppy, mariée à Blaise Lardet en 1754, les autres héritiers vivent sur l'habitation de Marianne Payet, veuve Choppy (1710-1771). L'année suivante, Geneviève se maria avec Balmane de Montigny. Louis Etienne Choppy se maria, vers 1763 à Marie-France Chautard. Ricq. p. 484.

### 7.4.3. Les esclaves de l'habitation Desforges en 1732.

Rang	Nom de l'esclave	Caste	Agés	Mariage	Naissance
1	Petit-Jean	C	51	21/1/1709	19/4/1681
2	Sabine sa femme	I	40	21/1/1709	
3	Pierre	M	36	24/4/1730	
4	Catherine sa femme	M	27	24/4/1730	b. 23/4/1730
5	Grégoire (x : Marion)	M	39	28/3/1723 ?	b. 27/3/1723
6	André de Moka	Moka	40	6/11/1730	b. 5/10/1730
7	Marguerite sa femme	M	40	xa : 17/11/1721 xb : 6/11/1730	
8	Mamossane	Cafre	24		
9	Pedre	I	29		
10	Charles	M	24		30/3/1720
11	Jean-le-Blanc	M	37		
12	Gaspard	Cafre	26		
13	Brigitte (veuve de Paul, x : Laurent)	M	26	xa : 11/6/1726 xb : 26/5/1733	b : 10/6/1726
14	Ursule son enfant	C	5		4/4/1727
15	Madeleine son enfant	C	4		vers 1728
16	Marie-Elisabeth son enfant	C	2		12/8/1731
17	Louison [Demonti]	C	28		15/6/1704
18	Geneviève son enfant	C	10		vers 1722
19	Pierre-Paul son enfant	C	2		15/12/1728
20	Gaspard son enfant	C	2		15/12/1728
21	Suzanne son enfant	C	1		9/1/1731
22	Cotte	M	20		
23	Laurent (x : Brigitte)	M	28	xb. 26/5/1733	
24	Lambert (Barthélemy-Lambert, x : Elisabeth)	M	40	xb. 16/8/1724	b. 11/6/1710
25	Jean son fils	C	7		31/5/1725
26	Pierre son fils	C	4		7/10/1727
27	Pélagie	M	40		b. 10/3/1727
28	Louise son enfant	C	10		vers 1722
29	Michel	Cafre	34	27/8/1725	b. 26/8/1725
30	Françoise	M	21	27/8/1725	b. 11/1/1721
31	Rose	C	5		20/4/1728
32	Manguete	M	59		
33	Jouan	Cafre	35	11/6/1726	
34	Jeanne sa femme	M	32	11/6/1726	b : 10/6/1726
35	Marion (x : Grégoire)	I	29	28/3/1723 ?	
36	Jeanneton son enfant	C	7		3/11/1724
37	Marie-Joseph son enfant	C	5		1/1/1727
38	Pierrot son enfant	C	3		14/8/1728
39	Joseph son enfant	C	1		19/2/1731
40	Marianne	M	29		
41	Sabine sa fille	C	2		vers 1730
42	Marie, invalide	I	61		
43	Petit Etienne	M	29		
44	Grand Etienne	M	35	11/12/1721	
45	Magdeleine sa femme	M	27	11/12/1721	b. 2/11/1721
46	Julien	M	32	27/8/1725	b. 28/8/1725
47	Julie sa femme	M	31	27/8/1725	b. 26/8/1725
48	Thérèse leur enfant	C	5		2/7/1726
49	Magdeleine leur enfant	C	1		5/9/1730

Rang	Nom de l'esclave	Caste	Agés	Mariage	Naissance
50	Louis	M	29		
51	Antoine	M	?		
52	Scipion	Cafre	27		
53	Denis	Cafre	35		
54	François	M	24		
55	François, imbécile	M	19		
56	Suzanne	M	29		

Tableau 7-36 : Les esclaves appartenant à la succession Desforges Boucher, au 23 juin 1732.

La troupe des 56 esclaves de l'habitation Desforges comprend en 1732, 13 familles dont la généalogie incomplète s'établi comme suit<sup>817</sup> :

II-6 Petit-Jean, Jean Hoar (n° 1)<sup>818</sup>.

o : 19/4/1681 (GG. 1, Saint-Paul, n° 100).  
p. : Antoine Hoar ; m. : Marie-Anne Fina.  
+ : ap. 1735 (51 ans, rct. 1735).

x : 21/1/1709 (GG. 22, Saint-Denis).

Sabine (n° 2).

o : vers 1692, en Inde (40 ans, rct. 1732).  
+ : ap. 1735 (40 ans, rct. 1735).

d'où

II-1 Marie-Michelle.

o : 28/9/1709 (GG. 1, Saint-Denis).  
+ :

II-2 Victor.

o : 9/8/1710 (GG. 1, Saint-Denis).  
+ :

\*\*\*\*\*

I Pierre, Grand-Pierre (n° 3).

o : vers 1696 à Madagascar (36 ans, rct. 1732).  
+ : ap. 1735 (31 ans, rct. 1735).

xa : 31/5/1723 (GG. 13, Saint-Paul, n° 209).

Annette.

o : vers 1705 à ? (21 ans, 12/2/1726, 3/E/46).

<sup>817</sup> ADR. 3/E/46. *Inventaire des esclaves de la succession « de feu Desforges vivant gouverneur de cette Isle Bourbon, remis le 23 avril 1732 par la Dame Dumesnil »*. Antoine Boucher-Desforges, + : 1/12/1725, GG. 15, Saint-Paul, n° 273 ; Charlotte Duhamel, son épouse, + : 3/7/1723, GG. 15, Saint-Paul, n° 230.

Ibidem. *Inventaire en date du 23 juin 1732 de ce qui s'est trouvé sur les habitations appartenant à la succession et héritiers de feu Monsieur Desforges Boucher, vivant gouverneur de cette Isle Bourbon, contenant un inventaire des esclaves de l'habitation de l'Etang du Gol, dressé le 12 février 1726*.

En 1756 on procède à la vente des biens et des terres de la succession y compris trente et une têtes d'esclaves « tant mâles que femelles de différents âges et de différents pays » qui y sont attachés. Ibidem. *Succession Desforges Boucher, 12 janvier 1756. Vente des biens par Le Blanc notaire. Vérifié et paraphé par Alexis Sanglier, 25 brumaire an quatorze*.

Outre ADR. 3/E/46, voir également : ADR. C° 767 à 770, 783. Recensements 1708, 1732, 1733/34, 1735, 1730.

<sup>818</sup> Petit-Jean, esclave de la Compagnie avant d'appartenir à Desforges-Boucher, et Sabine, esclave de Victor Riverain, ont forcé la main à leurs maîtres qui leur ont permis de se marier de peur qu'ils ne se rendent fugitifs dans le bois. Sabine avait coûté 200 écus à Riverain. ADR. C° 2791. *Accord entre Antoine Boucher et Victor Riverain et son épouse, 25 novembre 1708*. Les préposés à l'inventaire des biens de la Compagnie, dressé en 1722, estiment Petit-Jean, esclave de 42 ans, 300 livres, et Sabine, esclave invalide de 30 ans, 75 livres. ADR. C° 1888, *Inventaire des maisons ..., nègres ..., et généralement de tous les effets de la Compagnie..., du 18 au 30 mai 1722*. Le Couple est estimé 600 livres en 1726. ADR. 3/E/46.

+ : av. 24/4/1730 (GG. 13, Saint-Paul, n° 339).  
xb : 24/4/1730 (GG. 13, Saint-Paul, n° 339).  
Catherine (n°4).  
o : vers 1705 à Madagascar (27 ans, rct. 1732).  
b : 23/4/1730 (25 ans, GG. 2, Saint-Paul, n° 1923).  
+ : ap. 1735 (31 ans, rct. 1735).

\*\*\*\*\*

I Grégoire (n° 5).

o : vers 1703 à Madagascar (30 ans, rct. 1733/34).  
b : 27/3/1723 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1356).  
+ : ap. 1735 (38 ans, rct. 1735).  
x : 28/3/1723 (b. de Grégoire).  
Marion (n° 35).  
o : vers 1703, en Inde (30 ans, rct. 1733/34).  
+ : ap. 1735 (38 ans, rct. 1735).

d'où

II-1 Jeanneton (n° 36).

o : 31/11/1724 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1478).  
+ : ap. 1735 (10 ans, rct. 1735).

II-2 Marie-Joseph (n° 37).

o : 1/1/1727 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1667).  
+ : ap. 1735 (8 ans, rct. 1735).

II-3 Pierre (n° 38).

o : 14/8/1728 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
+ : ap. 23/6/1732 (3/E/46, 3 ans, rct. 1730).

II-4 Joseph (n° 39).

o : 19/2/1731 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
+ : ap. 1735 (4 ans, rct. 1735).

II-5 Mathieu.

o : 8/2/1733 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
+ : ap. 1735 (2 ans, rct. 1735).

\*\*\*\*\*

I André (n° 6).

o : vers 1692 à Moka (40 ans, rct. 1732).  
b : 5/10/1730 (GG. 2, Saint-Paul, n° 2007).  
+ : 5/1/1734 (GG. 15, Saint-Paul, n° 1019).  
x : 6/11/1730 (GG. 13, Saint-Paul, n° 356).

Marguerite (n° 7).

o : vers 1692 à Madagascar (40 ans, rct. 1732).  
+ : ap. 1735 (48 ans, rct. 1735).  
xa : 17/11/1721 (GG. 13, Saint-Paul, n° 191).

Louis-Nicolas

o : vers 1690 à Madagascar (36 ans, 12/2/1726, 3/E/46).  
b : 2/11/1721 (30 ans, GG. 2, Saint-Paul, n° 1257).  
+ : av. 6/11/1730 (GG. 13, Saint-Paul, n° 191).

\*\*\*\*\*

I Paul.

o : ?  
+ : av. 12/8/1731 (GG. 2, Saint-Paul, n° 2087).  
x : 11/6/1726 (GG. 13, Saint-Paul, n° 281).

Brigitte (n° 13).

o : vers 1706 à Madagascar (26 ans, rct. 1732).  
b : 10/6/1726 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1619).  
+ : ap. 1735 (30 ans, rct. 1735).

d'où

II-1 Ursule (n° 14).

o : 4/4/1727 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1688).

+ : ap. 1732 (6 ans, rct. 1732).  
II-2 Magdeleine (n° 15).  
o : vers 1728 (6 ans, rct. 1735).  
+ : ap. 1735 (6 ans, rct. 1735).  
II-3 Marie-Elisabeth (n° 16).  
o : 12/8/1731 (GG. 2, Saint-Paul, n° 2087).  
naturelle.  
+ : ap. 1735 (4 ans, rct. 1735).

\*\*\*\*\*

I Laurent (n° 23).

o : vers 1704 à Madagascar (28 ans, 1732).  
+ : ap. 1735 (25 ans, rct. 1735).  
x a : 20/10/1727 (GG. 13, Saint-Paul, n° 312).  
Agathe.  
o : vers 1714 à Madagascar (12 ans, 12/2/1726, 3/E/46).  
+ : av. rct. 1730.  
xb : 26/5/1733 (GG. 13, Saint-Paul, n° 390).  
Brigitte (n° 13), Malgache (vers 1706- ap. 1735).

\*\*\*\*\*

I Henry.

o : vers 1691 à Madagascar (35 ans, 12/2/1726, 3/E/46).  
b : 27/3/1723 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1356).  
+ : 22/4/1729 (GG. 15, Saint-Paul, n° 343).  
x : 28/3/1723 (b. de Henry).  
Louison, Louise Demonti, II-6 (n° 17).  
o : 5/6/1704 (GG. 1, Saint -Paul, n° 509).  
p. : Augustin Demonti ; m. : Isabelle Hare, Hoar, esclaves de Jean Gruchet.  
d'où  
II-1 Geneviève (n° 18).  
o : vers 1722 (10 ans, rct. 1732).  
+ : ap. 1735 (12 ans, rct. 1735).  
II-2 Marie-Rose.  
o : 11/9/1725 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1555).  
+ : 15/5/1729 (3 ans ½, GG. 15, Saint-Paul, n° 373, morte, rct. 1730).  
II-3 Pierre-Paul (n° 19).  
o : 15/12/1728 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1851).  
+ : ap. 1735 (5 ans, rct. 1735).  
II-4 Gaspard (n° 20).  
o : 15/12/1728 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1851).  
+ 1/4/1733 (GG. 15, Saint-Paul, n° 932, 5 ans, rct. 1732).  
II-5 Suzanne (n° 21).  
o : 9/1/1731 (GG. 2, Saint-Paul, n° 2027).  
naturelle de négresse baptisée.  
+ : ap. 23/6/1732 (2 ans, rct. 1732).

\*\*\*\*\*

I Barthélemy Lambert (n° 24)<sup>819</sup>.

o : vers 1692 à Madagascar (40 ans, rct. 1732).  
b : 11/6/1710 (18/19 ans, GG. 1, Saint-Paul, n° 765).  
+ : ap. 1732 (40 ans, rct. 1732).

x a : 30/10/1713 (GG. 13, Saint-Paul, n° 121).

Jeanne.

o : vers 1693 à ?  
b : 7/4/1711 (18 ans, GG. 1, Saint-Paul, n° 785).  
+ : av. 11/2/1718 (inventaire Antoine Bellon, 3/E/11).

d'où

II-1 Thérèse.

o : 14/2/1715 (GG. 1, Saint-Paul, n° 894).  
+ : 22/2/1715 (8 jours, GG. 15; Saint-Paul, n° 81).

x b : 16/8/1724 (GG. 13, Saint-Paul, n° 239).

Isabelle.

o : vers 1708 à Madagascar (18 ans, 12/2/1726, 3/E/46).  
+ : av. 23/4/1732 (3/E/46).

d'où

II b-1 Jean-Baptiste (n°25).

o : 31/5/1725 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1523).  
+ : ap. 1735 (9 ans, rct. 1735).

II b-2 Pierre (n° 26).

o : 7/10/1727 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1736).  
+ : ap. 1735 (6 ans, rct. 1735).

II b-3 Jean-Pierre.

o : 24/6/1732 (GG. 2, Saint-Paul, n° 2169).  
p. : Barthélemy ; m. : Vave.  
+ :

\*\*\*\*\*

I Pélagie (n° 27).

o : vers 1692 à Madagascar (40 ans, rct. 1732).  
b : 10/3/1727 (35 ans, GG. 2, Saint-Paul, n° 1679).  
+ : ap. 1733/34 (70 ans (?), rct. 1733/34).

a : enfant naturel.

II a-1 Louise (n° 28).

o : vers 1722 (10 ans, rct. 1732).  
+ : ap. 1735 (12 ans, rct. 1735).

\*\*\*\*\*

I Michel (n° 29).

o : vers 1698, Cafre (32 ans, rct. 1730).  
b : 26/8/1725 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1525).  
+ : ap. 1735 (31 ans, rct. 1735).

x : 27/8/1725 (GG. 13, Saint-Paul, n° 258).

Françoise (n° 30).

o : vers 1711 à Madagascar (21 ans, rct. 1732).

<sup>819</sup> Barthélemy, dit Lambert, esclave Malgache de Antoine Bellon et Suzanne Dennemont, est âgé de 10 ans au rct. de 1704. CAOM. G1-477. Cet esclave a été apporté à la communauté par Suzanne Dennemont, veuve de André Bernardo, à l'occasion de son mariage avec Bellon. ADR. 3/E/1. *Cm. Antoine Bellon, Suzanne Dennemont, par Lesport, 20 février 1688.* Le Conseil le condamne, le 30 décembre 1715, à recevoir 150 coups de fouet en place publique de Saint-Denis, pour avoir, en compagnie d'autres camarades, voulu voler des canots pour fuir à Madagascar. ADR. C° 2792. *Arrêt du 30 décembre 1715.* En janvier 1718, « pour avoir été dans le pays de la chasse défendue », il est condamné à nouveau à recevoir 50 coups de fouet et être flétri de la fleur de lys. ADR. C° 2794. *Arrêt du 3 janvier 1718.* Estimé 70 écus, au décès de son maître, il demeure à la veuve Dennemont. ADR. C° 2793. *Succession Antoine Bellon, partage d'après l'inventaire des biens d'Antoine Bellon dressé le 20 novembre 1710, 6 février 1718, achevé le 14 février 1718.* Idem. ADR. C° 2794. En décembre 1720, les héritiers de Suzanne Dennemont le vendent 375 piastres, à Desforges-Boucher. ADR. C° 2794. *Partage des biens de Suzanne Dennemont, veuve Antoine Bellon, 19 décembre 1720.*



b : 11/1/1721 (8/9 ans, GG. 1, Saint-Paul, n° 1204).  
+ : ap. 1735 (26 ans, rct. 1735).

d'où

II-1 Rose (n° 31).

o : vers 1727 (3 ans, rct. 1730).  
+ : ap. 23/6/1732 (3/E/46).

II-2 Dorothée.

o : 20/4/1728 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1789).  
+ :

\*\*\*\*\*

I Jouan (n° 33).

o : vers 1697 à Madagascar (30 ans, rct. 1730).  
+ : ap. 1735 (40 ans, rct. 1735).

x : 11/6/1726 (GG. 13, Saint-Paul, n° 281).

Jeanne (n° 34).

o : vers 1700 à Madagascar (30 ans, rct. 1730).  
b : 10/6/1726 (20 ans, GG. 2, Saint-Paul, n° 1619).  
+ : ap. 1735 (32 ans, rct. 1735).

\*\*\*\*\*

I Marianne (n° 40).

o : vers 1703 à Madagascar (30 ans, rct. 1733/34).  
+ : ap. 1735 (27 ans, rct. 1735).

a : enfants naturels.

II a-1 Sabine (n° 41).

o : vers 1730 (5 ans, rct. 1735).  
+ : ap. 1735 (5 ans, rct. 1735).

\*\*\*\*\*

I Grand-Etienne (n° 44).

o : vers 1697 à Madagascar (33 ans, rct. 1730).  
+ : ap. 1735 (35 ans, rct. 1735).

x : 11/12/1721 (GG. 13, Saint-Paul, n° 191).

Madeleine (n° 45).

o : vers 1705 à Madagascar (25 ans, rct. 1730).  
b : 2/11/1721 (13/14 ans, GG. 2, Saint-Paul, n° 1258).  
+ : ap. 1735 (34 ans, rct. 1735).

\*\*\*\*\*

I Julien (n° 46).

o : vers 1700 à Madagascar (30 ans, rct. 1730).  
b : 26/8/1725 (24 ans, GG. 2, Saint-Paul, n° 1525).  
+ : ap. 1735 (32 ans, rct. 1735).

x : 27/8/1725 (GG. 13, Saint-Paul, n° 258).

Julie (n° 47).

o : vers 1701 à Madagascar (29 ans, rct. 1730).  
b : 26/8/1725 (24 ans, GG. 2, Saint-Paul, n° 1525).  
+ : ap. 1735 (37 ans, rct. 1735).

d'où

II-1 Thérèse (n° 48).

o : 2/7/1726 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1694).  
+ : ap. 1735 (9 ans, rct. 1735).

II-2 Amant.

o : 13/2/1729 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
+ : av. 23/6/1732 (3/E/46).

II-3 Magdeleine (n° 49).

o : 5/9/1730 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
+ : ap. 1735 (7 ans, rct. 1735).

La troupe comprend 20 esclaves créoles dont 80 % de moins de 10 ans, et 36 esclaves de traite dont 92% compris entre 20 et 44 ans. Le groupe d'âge modal se situe à 25-29 ans (fig. 7.29). Ces esclaves, gouvernés par le Breton Mathurin Talec<sup>820</sup>, sont répartis sur quatre habitations ou emplacements : vingt-trois (n° 1 à 23) à l'habitation de Florimont, cinq (n° 24 à 28) à l'habitation du Guillaume, quatre (n° 29 à 32) à celle du Bernica et vingt-quatre (n° 33 à 56) à l'emplacement de l'Etang du Gaule (sic). On note, chez les Créoles, un déséquilibre des sexes au profit des femmes. Les hommes sont plus nombreux dans le groupe des esclaves importés. Les terres cultivées se répartissent de la façon suivante : au quartier de Saint-Paul, 32 ha plantés de 9 000 pieds de caféiers dont le tiers en rapport ; au quartier Saint-Louis : une cafétérie de 50 000 caféiers dont aucun en rapport, des terres plantées en maïs et riz, 200 vaches, 260 moutons, quelques dindes et poules, le tout sur 36 ha de terre mise en valeur. L'essentiel du travail imposé aux esclaves consiste en travaux de défrichements et de plantation de caféiers. Il est intense. Selon que l'on considère les 56 esclaves recensés ou les 37 esclaves de plus de 14 ans, la superficie par esclave est comprise entre 1,8 et 1,5 ha. Nul doute cependant que Desforges ait adjoint à sa troupe quelques esclaves de la Compagnie. En deux ans, les terres en rapport du quartier Saint-Paul sont passées de 7 à 32 ha et les esclaves ont planté 7 500 pieds de caféiers<sup>821</sup>.

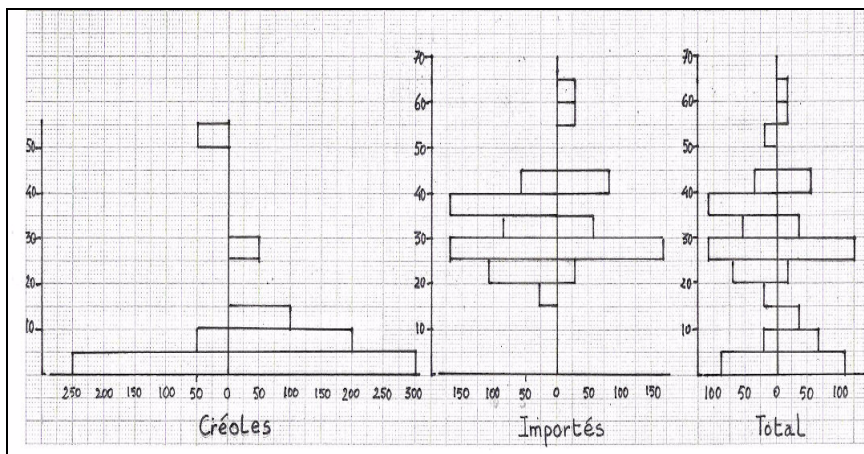


Figure 7-29 : Pyramides des âges des esclaves appartenant à Desforges-Boucher, en juin 1732.

<sup>820</sup>Le malgache Antoine (n° 51) est placé dans le groupe des 25-43 ans. Voir quittance du dit Mathurin Talec aux héritiers, pour 484 livres 10 sols qui lui sont dus pour l'inventaire et 327 livres pour ses gages de l'année 1726. ADR. 3/E/32. *Quittance de Mathurin Talec aux héritiers de M. Desforges Boucher...*, 23 août 1728. Mathurin Talec Breton de 40 ans au ret. de 1733/34. ADR. C° 769. En décembre 1735, Sicre de Fontbrune, le tuteur des héritiers mineurs, renouvelle, pour cinq ans, son engagement en qualité d'économiste sur l'habitation de l'Etang du Gol. ADR. 3/E/36. *Engagement de Mathurin Talec...*, Saint-Louis, Dusart de La Salle, Saint-Paul, 1er décembre 1735.

<sup>821</sup>Terres déclarées en rapport au quartier de Saint-Paul : 2 800 g<sup>2</sup> en 1732, 14 410 g<sup>2</sup> en 1733/34 ; au quartier de Saint-Louis ; 15 000 g<sup>2</sup> en 1733/34. Alors que les recensements les ignorent l'inventaire signale : quinze milliers de maïs prêts à récolter, 500 livres de riz en paille et 800 livres de sel. ADR. C° 768 et 769.

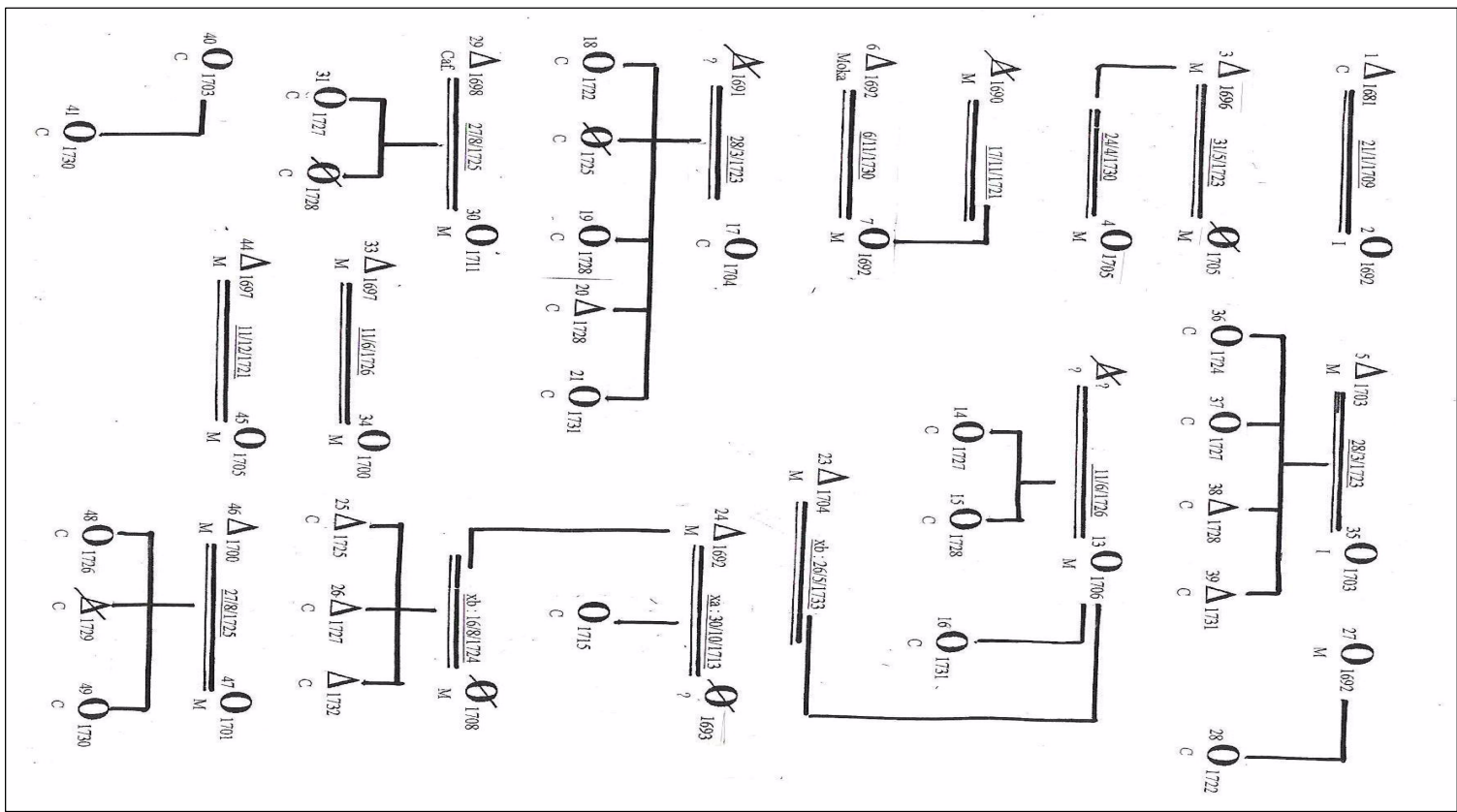


Figure7- 30 : Les familles d’esclaves appartenant à Desforges-Boucher, en 1732.

La troupe compte 13 familles (fig. 7.30) parmi lesquelles 8 familles conjugales dont cinq sont sans enfants vivants, et 4 familles maternelles (deux veuves : Brigitte (n° 13) et Louison (n° 17), et deux mères célibataires : Pélagie (n° 27) et Marianne (n° 40). La dernière des familles est gouvernée par Barthélemy Lambert (n° 24), veuf de Isabelle.

Au total 26 enfants relevés de septembre 1709 au 26 juin 1732, dont 19 sont vivants au jour de l'inventaire, soit près de deux enfants par famille dont 1,5 vivant<sup>822</sup>. Malgré l'intensité du travail servile et sans doute en réaction à la crise démographique de 1729, le taux de natalité est de 59 p. 1000, une naissance pour 17 esclaves, et l'indice de fécondité, 0,846 p. 1000, un enfant pour 1,2 femmes, sont parmi les plus forts de ceux relevés dans les troupes d'esclaves observées<sup>823</sup>. Ce qui n'empêche pas que les couples puissent être séparés : ainsi Marion (n° 35) est elle recensée à l'habitation du Gol, alors que son mari Grégoire (n° 5) est à Florimont. Ici encore, deux ans après l'épidémie de 1729, ces familles apparaissent comme isolées les unes des autres, on chercherait vainement un quelconque lien familial, autre que celui : père, mère, enfants, qui les unisse. Plus isolés encore et sans grand espoir de fonder une famille, seize célibataires : quatorze hommes et deux femmes se répartissent entre les habitations : 14 hommes pièces d'Inde à Florimont ; un vieillard de 59 ans au Guillaume ; 7 hommes et une femme, tous pièces d'Inde, plus une indienne très âgée de 61 ans, à l'Etang du Gol.

## 7.5. : Habitations de type E.

Ce sont celles où les familles maternelles sont majoritaires. Dans certaines habitations, elles fournissent l'essentiel de la troupe d'esclaves créoles. Ainsi dans l'habitation Pierre Mollet qui, en octobre 1729, compte 13 esclaves, dont 8 esclaves créoles de 0 à 19 ans, six sont des enfants naturels de Barbe, (n° 9) esclave malgache âgée de 35 ans environ et de père inconnu<sup>824</sup> :

A l'issue de l'épidémie de variole qui a emporté leur maître, les esclaves de Pierre Mollet, sont dispersés entre sa nièce et ses héritiers (fig. 7.31). On constate ici que les partages successoraux peuvent se révéler bien plus redoutables aux familles d'esclaves que les ventes par adjudications. Si le couple Jean-Christophe et Françoise n'est pas défait, on enlève à Françoise, marronne au moment du partage, son fils René (n° 8) de quatre ans. On pourrait penser que la défection de la mère explique le comportement des héritiers, si Barbe (n° 9) n'était elle aussi séparée de tous ses enfants naturels, dont la plus jeune, Geneviève (n° 13), 17 mois, passe à Henry Mussard, alors qu'elle n'est pas encore sevrée.

<sup>822</sup> On compte ici Jean-Pierre, fils de Barthélemy et Isabelle, o : 24/6/1732, né le lendemain de l'inventaire.

<sup>823</sup> Effectif : 56 esclaves, 11 enfants de moins de cinq ans, 13 femmes de 15 à 49 ans. Hypothèse : espérance de vie à la naissance de 25 ans.

<sup>824</sup> Pierre Mollet, fils de Claude, dit la Brie et de Jeanne La Croix, o : 20/3/1671, GG. 1, Saint-Paul, n° 40 ; + : 21/6/1729, GG. 15, Saint-Paul, n° 522. ADR. 3/E/2. *Inventaire des biens de feu Pierre Mollet. 31 octobre 1729*. Les n° attribués aux esclaves, indiquent l'ordre dans lequel ils apparaissent à l'inventaire.

Rang	Nom de l'esclave	Caste	Age	Mariage	Naissance	Prix en £	Partage
1	Jean (Jean-Christostome)	M	30	12/6/1724	b : 11/6/1724 v. 1702		1
2	Françoise (marronne) <sup>825</sup>	M ( C )	20	12/6/1724	v. 1705	540	1
3	André	M	30		v. 1693	350	1
4	Marie	M	19		v. 1710	350	2
5	Pierre [de Barbe]	C	10		17/10/1718	240	2
6	Ambroise	C	6		v. 1723	175	5
7	Alexis [de Barbe]	C	4		7/8/1725	120	3
8	René [de Jean et Françoise]	C	4		7/9/1725	120	6
9	Barbe	M	35		v. 1692	300	1
10	Marie-Anne [de Barbe]	C	15		26/12/1714	300	1
11	Marguerite [de Barbe]	C	7		03/4/1721	300	2
12	Thérèse [de Barbe]	C	5		14/8/1723	150	6
13	Geneviève « enfant à la mamelle » [de Barbe]	C	0,17		5/5/1728	90	4

Nota : Partage : 1, passe à Thérèse Mollet, veuve Duhai ; 2 : à Marie-Anne Duhai, sa nièce, épouse Augustin Panon ; 3 : à Claude Mollet ; 4 : à Henry Mussard, époux de Marguerite Mollet ; 5 : aux héritiers d'Henry Mollet; époux de Geneviève Dalleau ; 6 : aux mineurs de feu Antoine Mollet, époux de Geneviève Hoarau.

Tableau 7-37 : Les esclaves de Pierre Mollet en octobre 1729.

I Barbe (n° 9).

o : v. 1692 à Madagascar ( 38 ans, rct. 1730).  
+ : ap. 1735 (43 ans, rct., 1735).

a : enfants naturels.

II a 1 Marie, Marianne (n° 10).

o : 26/12/1714 (GG. 1, Saint-Paul, 891).

II a-2 Pierre (n° 5).

o : 17/10/1718 (GG. 2, Saint-Paul, 1079).

II a-3 Marguerite (n° 11).

o : 3/4/1721 (GG. 2, Saint-Paul, 1218).

II a-3 Thérèse (n° 12).

o : 14/8/1723 (GG. 2, Saint-Paul, 1386).

II a-5 Alexis (n° 7).

o : 7/8/1725 (GG. 2, Saint-Paul, 1545).

II a-6 Geneviève (n° 13).

o : 5/5/1728 (GG. 2, Saint-Paul, 1795).

II a-7 Elisabeth-Perrine.

o : 5/10/1732 (GG. 2, Saint-Paul, 2203).

<sup>825</sup> Françoise (2) : recensée comme esclave créole : 12 ans environ en 1719, 15 ans, 1722 et 19 ans, mariée en 1725. « Convaincue de marronnages, par récidives, vols continuels, bris de prison, condamnée à être pendue, son corps mort y rester 24 heures et porté aux fourches patibulaires ». ADR. C° 2517, f° 112. *Procès criminel, 21 avril 1730.*

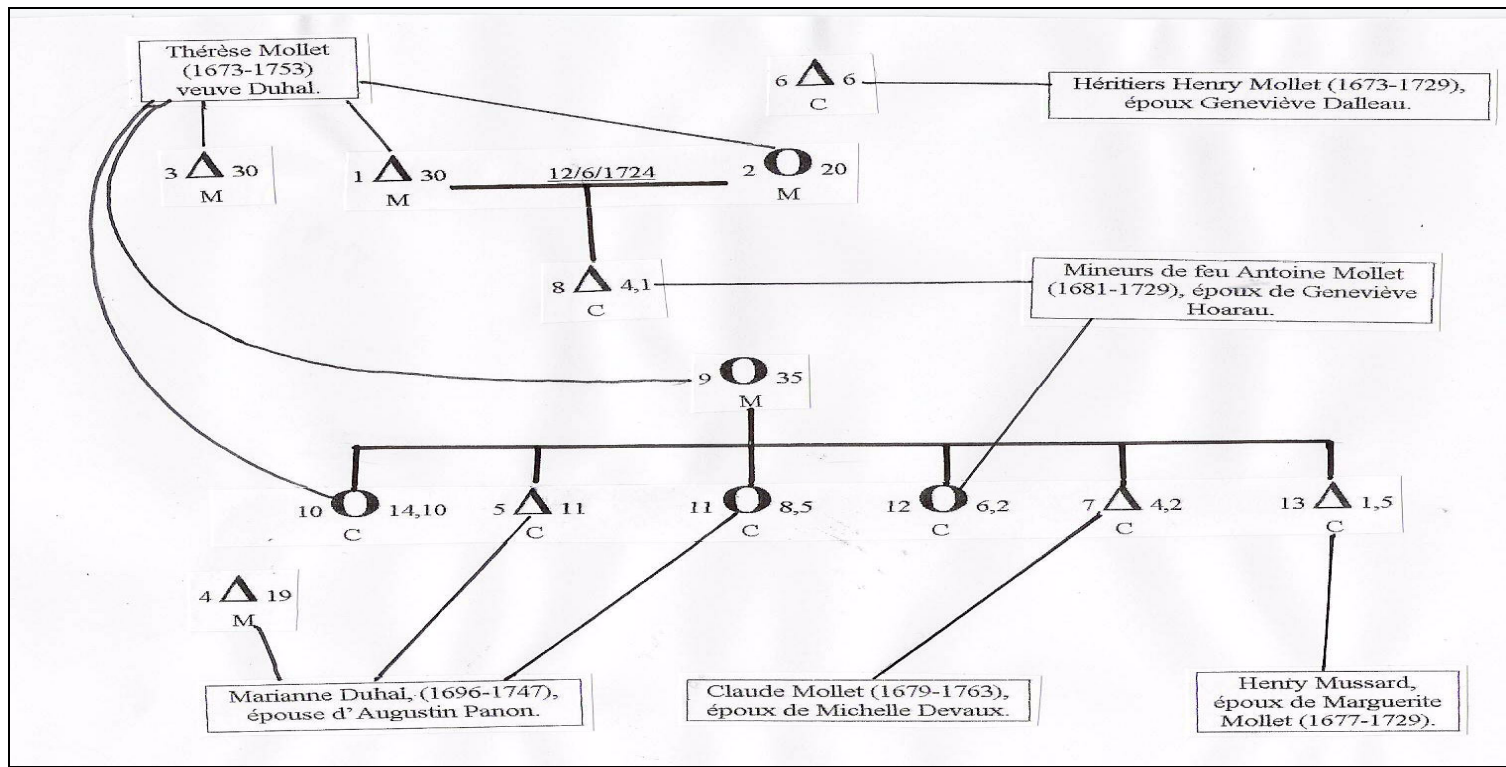


Figure 7-31 : Partage des esclaves de la succession Claude Mollet, au 31 octobre 1729

### 7.5.1. : Les esclaves de l'habitation René Nativel en 1767.

Le 28 août 1766, les arbitres dressent l'inventaire des 29 esclaves de la succession René Nativel, Marie Anne Caron. Ces esclaves travaillent au quartier Saint-Paul, dans la grande maison de bois équarri que leur maître possède sur Les Roches, sur le grand terrain d'habitation qui va du pied de la Montagne à l'habitation Cuvelier par le haut, et au terrain et jardin que leur maître possède à Saint-Paul. Les 19 et 20 juillet de l'année suivante, on procède à la vente des terres, des esclaves et des effets de la succession. Le tableau ci-dessous présente ces esclaves dans l'ordre de l'adjudication de 1767<sup>826</sup>.

Rang	Nom de l'esclave	Caste	Ages	Mariage	Naissance	Partage	Prisée A	Prisée B	âge 1767
1	Suzanne (apoplectique)	Cafre	75		vers 1691		Mémo.	Mémo.	76
2	André	C	21		4/2/1745	Robert Ed.	200	204	22,6
3	Pierrot, Pierre	C	18		19/1/1749	Raux Jean	200	240	18,7
4	Paul	C	23		25/1/1748	Raux Jean	200	300	19,7
5	Jean-Baptiste	C	11		16/9/1754	Raux Jean	120	281	12,11
6	Antoine	C	11/12		16/9/1754	Champlaur	120	237	12,11
7	Balthazar	C	16/17		8/2/1752	Raux Jean	200	261	15,6
8	Justine	C	23		21/4/1742	Grosset Frs.	200	284	26,4
9	Auguste	C	12		12/2/1757	Champlaur	120	220	10,6
10	Louison (Louise)	C	29		24/12/1735	Lemoine	200	250	31,8
11	Marguerite	C	40		17/3/1726	Lebreton Ls.	150	142	41,5
12	Henriette	C	18		28/3/1750	Raux Jean			17,5
13	Joseph son enfant	C	0,10/2		16/3/1766	Raux Jean	230	307	1,5
14	Pauline	C	21		24/9/1742	Payet Louis	200	259	24,11
15	Françoise	C	36		10/4/1728	Grosset Frs.			39,4
16	Jean-Louis son enfant	C	4		7/1/1764	Grosset Frs.			3,7
17	Henry son enfant	C	2		15/8/1765	Grosset Frs.	280	502	2
18	Brigitte	C	21		12/7/1738	Déjean fils	200	240	29,1
19	Olivier	C	9		30/1/1757	Hoarau Henry	80	167	10,7
20	Vincent	C	11		27/11/1754	Champlaur	120	163	12,9
21	Etienne	C	11		26/12/1755	Maunier Pierre	120	142	11,8
22	Augustin	C	10		11/3/1759	Lelièvre Ant.	110	167	8,5
23	Olivette	C	12		17/7/1760	Grosset Frs.	120	231	7
24	Claire	C	9		19/1/1758	Raux Jean	110	160	9,7
25	Félix, Jeanne-Félicité	C	13		12/10/1753	Lebreton Ls.	120	137	13,10
26	Mathurine	C	8		10/2/1762	Champlaur	110	129	5,6
27	Pélagie	C	10		23/9/1758	Gonneau J. Monbrun	110	187	8,11

<sup>826</sup> René Nativel, fils de Pierre Nativel de Vaugirard et de Thérèse Solo des Matatanes (Madagascar), o : 27/9/1682 (GG. 1, Saint-Paul, n° 153), + : 17/4/1761 (GG. 17, Saint-Paul, n° 3163), x : 25/10/1718 (GG. 13, Saint-Paul, n° 162) à Marie Anne Caron, fille de Louis Caron dit la Pie, de Caudan (Morbihan) et de Monique Pereira de Daman, Inde Portugaise, o : 13/7/1691 (GG. 1, Saint-Paul, n° 250), + : 13/4/1766 (GG. 18, Saint-Paul, n° 3678). Pour les familles Nativel et Caron, voir Ricq. p. 2023 et 405.

ADR. 3/E45. *Inventaires des biens meubles et immeubles de la succession René Nativel, Marie-Anne Caron, 27 et 28 août 1766.*

ADR. 3/E55. *Succesion de feu René Nativel et Marie-Anne Caron. Adjudication des terres. Vente des esclaves et des effets, les 19 et 20 juillet 1767.*

Rang	Nom de l'esclave	Caste	Agés	Mariage	Naissance	Partagé	Prisée A	Prisée B	âge 1767
28	Geneviève	M	70		vers 1696	Grosset Frs.	20	11	71
29	Anne	Cafre	55		vers 1711	Payet Louis	80	108	56
	total						3720	5329	

Note : Prisée A : prisee de 1766 en piastres. Prisée B : adjudication de 1767 en piastres. Mémo. = pour mémoire ; âge 1767 : âge à l'adjudication de 1767 ; 1,5 = un an et 5 mois.

Tableau 7-38 : les esclaves de l'habitation René Nativel, Marie-Anne Caron, au 28 août 1767.

d'où la généalogie des familles serviles de cette habitation :

II a-1 Françoise (n° 15).

o : 10/4/1728 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1784).  
m. : négresse païenne.  
+ : ap. 20/7/1767 (3/E/55).

a : enfants naturels.

III a-1a-1 Henriette (n° 12).

o : 28/3/1750 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4687).  
p. : Grégoire, esclave de Georges Noël.  
+ : ap. 20/7/1767 (3/E/55).

d'où un enfant naturel, IV a-1a-1a-1.

III a-1a-2 Antoine (n° 6).

o : 6/9/1754 (GG. 5, Saint -Paul, n° 5351).  
+ : ap. 20/7/1767 (3/E/55).

III a-1a-3 Jean-Baptiste (n° 5).

o : 16/9/1754 (GG. 5, Saint-Paul, n° 5351).  
+ : ap. 20/7/1767 (3/E/55).

III a-1a-4 Olivier (n° 19).

o : 30/1/1757 (GG. 6, Saint-Paul, n° 5709).  
+ : ap. 20/7/1767 (3/E/55).

III a-1a-5 Pélagie (n° 27).

o : 23/9/1758 (GG. 6, Saint-Paul, n° 5965).  
p. : Antoine, esclave de Jean-Baptiste Féry.  
+ : ap. 20/7/1767 (3/E/55).

III a-1a-6 Olivette (n° 23).

o : 17/7/1760 (GG. 6, Saint-Paul, n° 6234).  
+ : ap. 20/7/1767 (3/E/55).

III a- 1a-7 Mathurine (n° 26).

o : 10/2/1762 (GG. 6, Saint-Paul, n° 6501).  
+ : ap. 20/7/1767 (3/E/55).

III a-1a-8 Jean-Louis (n° 16).

o : 7/1/1764 (GG. 7, Saint-Paul, n° 6834).  
+ : ap. 20/7/1767 (3/E/55).

III a-1a-9 Henry-François (n° 17).

o : 15/8/1765 (GG. 7, Saint-Paul, n° 7139).  
+ : ap. 20/7/1767 (3/E/55).

\*\*\*\*\*



III a-1a-1 Henriette (n° 12) (1750- ap. 20/7/1767).  
p. : Grégoire, esclave de Georges Noël ; m. : Françoise, Créole, II a-1 (1728-  
ap. 20/7/1767).  
a : enfant naturel.  
IV a-1a-1a-1 Joseph (n° 13).  
o : 16/3/1766 (GG. 7, Saint-Paul, n° 7233).  
+ : ap. 20/7/1767 (3/E/55).

\*\*\*\*\*

II a-1 Marguerite (n° 11).  
o : 17/3/1726 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1599).  
m. : négresse non baptisée.  
+ : ap. 20/7/1767 (3/E/55).  
a : enfants naturels.  
III a-1a-1 Justine (n° 8).  
o : 21/4/1742 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3481).  
p. : Jean, esclave de Marianne Noël, épouse Rodier de Lavergne.  
+ : ap. 20/7/1767 (3/E/55).  
d'où un enfant naturel (IV a- 1a-1a-1).  
III a-1a-2 Jean-Baptiste.  
o : 31/5/1745 (GG. 4, Saint-Paul, n° 3978).  
p. : Pierre, esclave de René Nativel.  
+ : av. 20/7/1767 (3/E/55).  
III a-1a-3 Paul (n° 4).  
o : 25/1/1748 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4365).  
p. : Bernard, esclave de André Raux.  
+ : ap. 20/7/1767 (3/E/55).  
III a-1a-4 Pierre, Pierrot (n° 3).  
o : 19/1/1749 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4636).  
p. : Bernard, esclave de André Raux.  
+ : ap. 20/7/1767 (3/E/55).  
III a-1a-5 Ambroise-Balthazar (n° 7).  
o : 8/2/1752 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4939).  
p. : Bernard, esclave de André Raux.  
+ : ap. 20/7/1767 (3/E/55).  
III a-1a-6 Jeanne-Félicité, Félix (n° 25).  
o : 12/10/1753 (GG. 5, Saint-Paul, n° 5201).  
+ : ap. 20/7/1767 (3/E/55).  
III a-1a-7 Etienne (n° 21).  
o : 26/12/1755 (GG. 5, Saint-Paul, n° 5538).  
p. : Bernard, esclave de André Raux.  
+ : ap. 20/7/1767 (3/E/55).  
III a-1a-8 Claire (n° 24).  
o : 19/1/1758 (GG. 6, Saint-Paul, n° 5853).  
+ : ap. 20/7/1767 (3/E/55).

\*\*\*\*\*

III a-1a-1 Justine (n° 8) ( 1742 - ap. 20/7/1767).  
m. : Marguerite, II a-1 (1726- ap. 20/7/1767).  
a : enfant naturel.  
IV a- 1a- 1a-1 Augustin (n° 22).  
o : 11/3/1759 (GG. 6, Saint-Paul, n° 6018).  
+ : ap. 20/7/1767 (3/E/55).

\*\*\*\*\*

I Anne (n° 29).  
o : vers 1711, Cafrine ( 55 ans, 27/8/1766, 3/E/45).  
+ : ap. 20/7/1767 (3/E/55).  
a : enfants naturels.

- II a-1 Dauphine.
  - o : 20/12/1737 (GG. 3, Saint -Paul, n° 2890).
  - p. : Alexandre, esclave de Jean-Baptiste Gonneau.
  - + : av. 28/8/1766 (3/E/45).
  - d'où deux enfants naturels, III a-1a-1 à 2.
- II a-2 André.
  - o : 12/12/1739 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3164).
  - p. : Alexandre, esclave de Jean-Baptiste Gonneau.
  - + : av. 28/8/1766 (3/E/45).
- II a-3 Ursule.
  - o : 12/11/1740 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3274).
  - p. : Marc, esclave de René Nativel.
  - + : av. 28/8/1766 (3/E/45).
- II a-4 Pauline (n° 14).
  - o : 24/9/1742 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3525).
  - p. : Nicolas, esclave de Pierre Cadet.
  - + : ap. 20/7/1767 (3/E/55).
- II a-5 Antoine.
  - o : 9/1/1743 (GG. 4, Saint-Paul, n° 3587).
  - p. : Cotte, esclave de René Nativel.
  - + : av. 28/8/1766 (3/E/45).
- II a-6 Laurent.
  - o : 19/11/1749 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4553).
  - p. : Henry, esclave de Pierre Nativel.
  - + : av. 28/8/1766 (3/E/45).

\*\*\*\*\*

- II a- 1 Dauphine (1737 - av. 28/8/1766).
  - m. : Anne, I, Cafrine (vers 1711- av. 27/8/1766).
  - a : enfants naturels.
  - III a-1a-1 Vincent (n° 20).
    - o : 27/11/1754 (GG. 5, Saint-Paul, n° 5381).
    - p. : Godar, esclave à Henry Grimaud.
    - + : ap. 20/7/1767 (3/E/55).
  - III a-1a-2 Auguste (n° 9).
    - o : 12/2/1757 (GG. 6, Saint-Paul, n° 5717).
    - p. : Antoine, esclave de Jean-Baptiste Féry.
    - + : ap. 20/7/1767 (3/E/55).

\*\*\*\*\*

#### I Barbe

- o : ?
- + : av. 28/8/1766 (3/E45).
- a : enfants naturels.
- II a-1 Louise (n° 10).
  - o : 24/12/1735 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2618).
  - p. : Marc, esclave de René Nativel.
  - + : ap. 20/7/1767 (3/E/55).
- II a-2 Brigitte (n° 18).
  - o : 12/7/1738 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2962).
  - p. : Michel, esclave de René Nativel.
  - + : ap. 20/7/1767 (3/E/55).

\*\*\*\*\*

#### I Jeanne

- o : ?
- + : av. 28/8/1766 (3/E/45).
- a : enfant naturel.
- II a-1 André (n° 2).
  - o : 4/2/1745 (GG. 4, Saint-Paul, n° 3930).

p. : Vincent, esclave de la veuve Hoarau.  
 + : ap. 20/7/1767 (3/E/55).

\*\*\*\*\*

I Geneviève (n° 28)

o : vers 1696 à Madagascar (70 ans, 20/7/1767, 3/E/55).  
 + : ap. 20/7/1767 (3/E/55).

\*\*\*\*\*

I Suzanne (n° 1).

o : vers 1691, Cafrine (75 ans, apoplectique; 20/7/1767, 3/E/55).  
 + : ap. 20/7/1767 (3/E/55).

\*\*\*\*\*

La troupe des 29 esclaves de l'habitation René Nativel (fig. 7.32), est composée de près de 90 % d'esclaves Créoles : 14 hommes et 12 femmes (26/29), dont 88 % ont moins de 25 ans (23/26). Les trois esclaves de traite sont trois femmes âgées de 55, 70 et 75 ans environ.

La troupe compte cinq familles maternelles gouvernées par des mères célibataires (fig. 7.33) : Françoise (n° 15) mère de 9 enfants vivants, Henriette (n° 12), sa fille, mère d'un enfant vivant, Marguerite (n° 11), mère de sept enfants vivants, Justine (n° 8), sa fille, mère d'un enfant vivant, Anne, cafrine (n° 29), mère d'un enfant vivant et grand mère de deux autres (n° 20 et 9). Les trois derniers esclaves créoles (n° 2, 10 et 18), sont orphelins. Le taux de natalité est de 31 p. 1000 : une naissance pour 32 esclaves. L'indice de fécondité est de 0,428, soit un enfant pour 2,3 femmes en âge de procréer<sup>827</sup>.

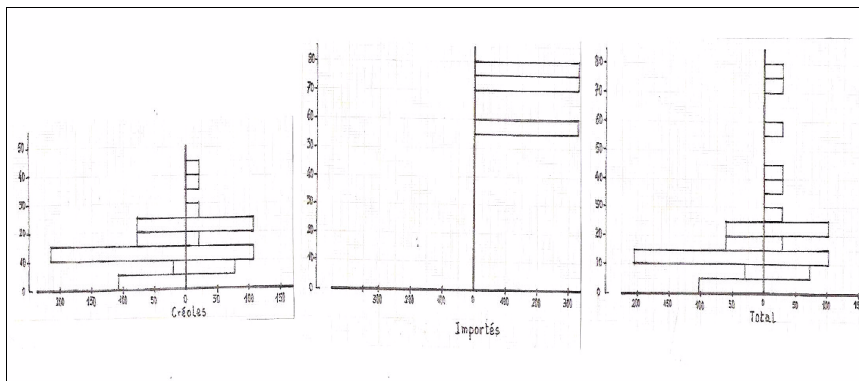


Figure 7-32 : Pyramides des âges de l'habitation René Nativel, au 28 août 1767.

<sup>827</sup> Effectif : 29 esclaves, 3 enfants de moins de cinq ans, 7 femmes de 15 à 49 ans. Hypothèse : espérance de vie à la naissance, 25 ans.

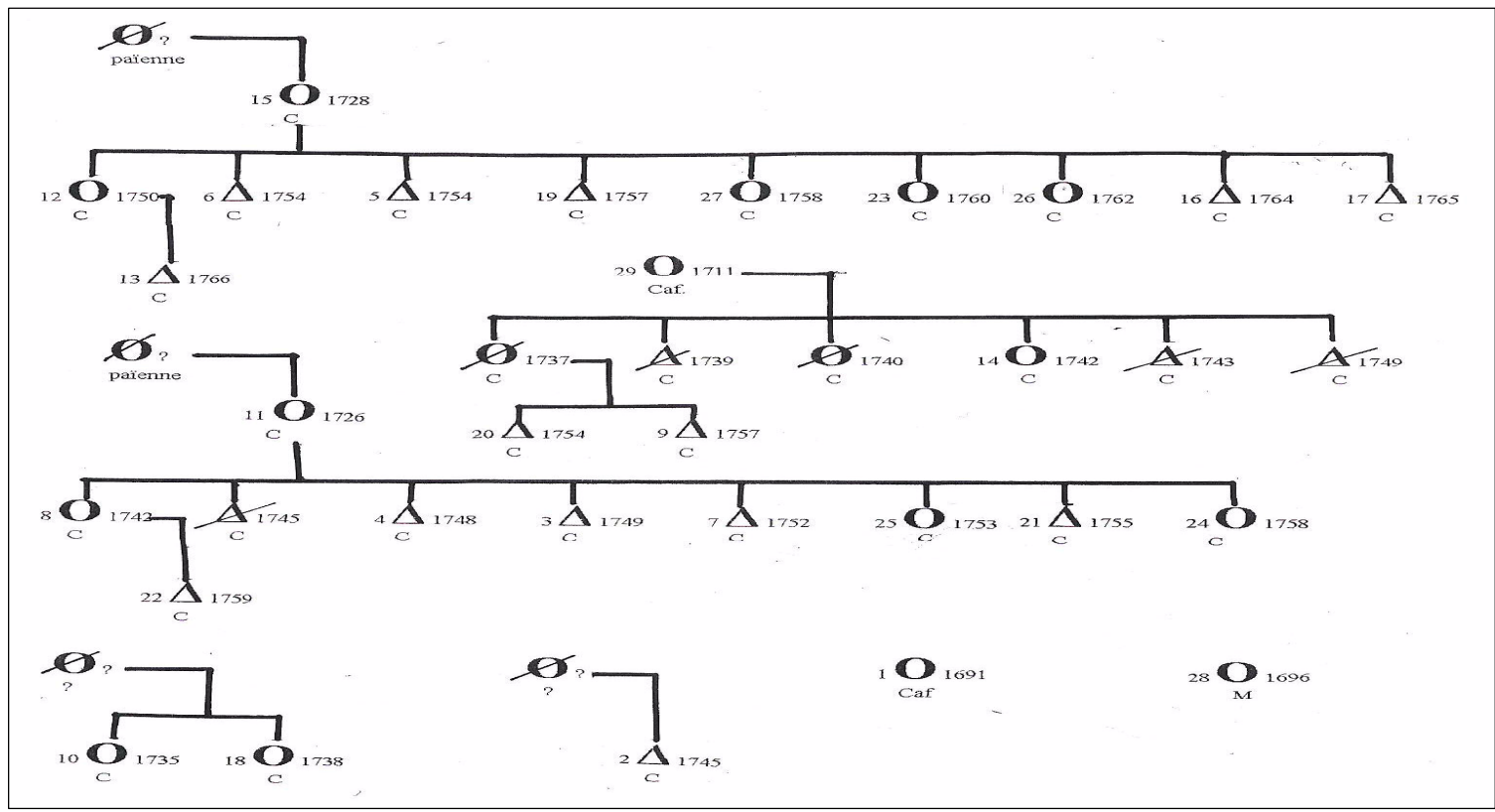


Figure 7-33 : Les familles d’esclaves de l’habitation René Natel, en 1767.

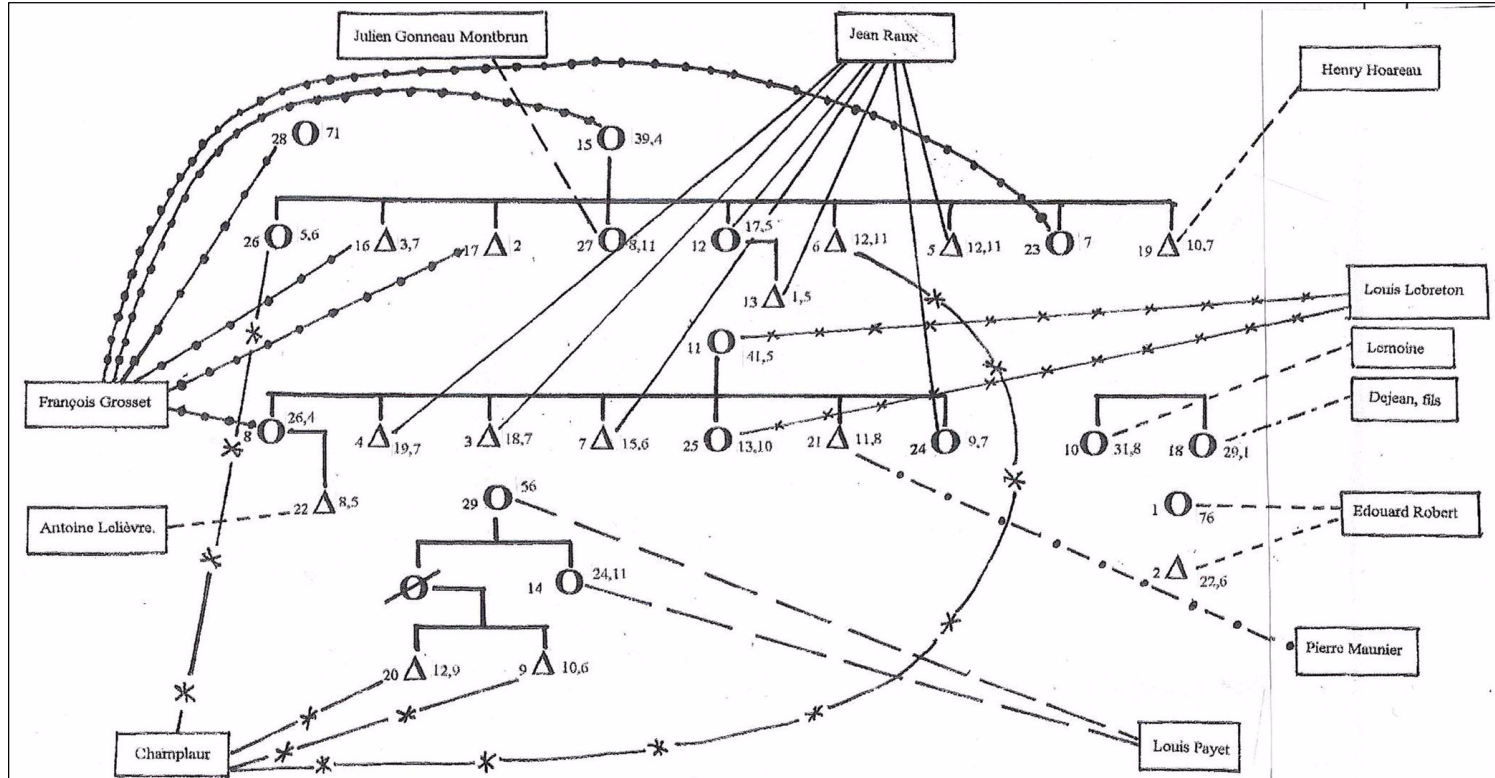


Figure 7-34 : vente à l'encan des esclaves de la succession René Nativel et Anne Caron, les 19 et 20 juillet 1767.

Trois des quatre noirs créoles (n°3, 4 et 7) de plus de 14 ans sont, de façon certaine, parents de deux des huit femmes créoles (n° 11 et 8) de 15 à 49 ans. Compte tenu du risque de consanguinité, les négresses célibataires ne peuvent trouver de partenaires qu'en dehors de l'habitation. Il semble bien que les époux Nativel ne s'y soient pas opposés. Malgré la réserve dont font habituellement preuve la plupart des mères célibataires pour désigner le père de leur enfant naturel, et la négligence, voire l'indifférence du prêtre à noter ce renseignement, on recense dans cette habitation la présence de 9 pères d'enfants naturels, esclaves de 9 maîtres différents. La plupart des enfants naturels d'une même mère sont issus de pères différents, esclaves de l'habitation ou appartenant à différents autres maîtres : André Raux, Jean-Baptiste Gonneau, Pierre Cadet, Pierre Nativel, Henry Grimaud, Jean-Baptiste Féry, Marianne Noël, la veuve Hoarau. Quelques femmes vivent un temps avec un esclave étranger à l'habitation de leur maître, comme Marguerite (n° 11) et Bernard, esclave de André Raux de 1748 à 1755, au moins, ou Anne (n° 29) avec Alexandre, esclave de Jean-Baptiste Gonneau Monbrun, de 1737 à 1739. Quelques pères d'enfants naturels comme Antoine, appartenant à Jean-Baptiste Féry, ou Marc, esclave de René Nativel, sont pères d'enfants de mères différentes : Antoine est père de Pélagie (n° 27), fille de Françoise (n° 15), et de Auguste (n° 9), fils de Dauphine, la fille de Anne (n° 29). Marc est le père de Louise (n° 10), fille de Barbe, et de Ursule, fille de Anne (n° 29). Contrairement à toute attente, cette liberté sexuelle n'est pas synonyme de mauvaises conditions de vie, comme le montre le faible taux de mortalité infantile dans les familles de Françoise et Marguerite, toutes deux mères et grand-mères d'au moins dix-neuf enfants dont dix-huit sont vivants en 1767. La famille de Barbe, esclave de Pierre Mollet confirme le fait. Des 30 enfants relevés depuis décembre 1737, 83% sont vivants en juillet 1767.

Les esclaves de la succession sont vendus à l'encan 5 329 piastres en juillet 1767. Les familles vont à cette occasion voir leurs membres tomber entre les mains de différentes particuliers comme on le montre la figure 7.34. Sauf à situer l'âge de la puberté à cinq ans et demi ou à mettre les familles maternelles hors leur champ d'application, les dispositions de l'article XLII des Lettres Patentes de 1723 ne sont pas respectées. Plusieurs habitants se partagent la famille de Françoise (n° 15) : cette dernière et trois de ses enfants dont deux des plus jeunes : Jean-Louis (n° 16) et Henry (n° 17), âgés de trois ans sept mois et deux ans, sont adjugés à Julien Grosset. Champlaur achète Mathurine (n° 26), cinq ans et demi. Les jumeaux : Antoine (n° 6) et Jean-Baptiste (n° 5), de près treize ans, sont séparés. Le premier devient esclave de Champlaur, le second appartient maintenant Jean Raux qui s'adjuge également sa soeur Henriette (n° 12) et Joseph (n° 13), son enfant de un an et demi. Pélagie (n° 27), près de 9 ans, est achetée par Julien Gonneau Montbrun. Olivier (n° 19), dix ans sept mois, passe à Henry Hoarau. L'encan démantèle également la famille de Marguerite (n° 11). La mère et sa fille Jeanne-Félicitée (n° 25), quatorze ans environ, sont adjugées à Louis Lebreton. Etienne (n° 21), onze ans huit mois, passe à Pierre Maunier. Claire, qui n'a pas encore dix ans, est adjugée à Jean Raux. François Grosset achète Justine (n° 8), fille de Marguerite

(n° 11), et sa fille de huit ans et demi environ. Esclaves de Champlaur, les deux frères orphelins de mère : Auguste (n° 9) et Vincent (n° 20), treize et onze ans environ, sont séparés de Anne (n° 29), leur Grand-mère, et de Pauline (n° 14) leur tante, achetées toutes deux par Louis Payet.

### 7.5.2. : Les esclaves de l'habitation François Lelièvre en octobre 1757.

Rang	Nom de l'esclave	Caste	Agés	Mariage	Naissance	Prix en £	Partage
1	Pierre	M	45	30/4/1739	vers 1712	1440	V
2	Hélène sa femme	C	50	30/4/1739	21/10/1714		V
3	Louis dit Paté	C	30			576	P. L
4	Francisque	I	55			288	V
5	Grande-Marie	I	50		vers 1707	576	V
6	Jeanne [sa fille]	C	15		15/10/1742	500	V
7	Louison	C	15		vers 1742	600	V
8	Geneviève son enfant	C	3 mois		10/6/1757		V
9	Louise	C	15		6/5/1737	600	V
10	Marie-Toussaint	C	30		5/5/1728	576	A. L
11	Marie Bengale	I	30			500	V
12	Balbine	I	40		vers 1717	576	V
13	Antoine	Cafre	40	21/1/1754	vers 1717	1500	A. L
14	Marguerite [sa femme]	C	25	21/1/1754	vers 1732		A. L
15	Françoise son enfant	C	3		8/4/1755		A. L
16	Romain son enfant	C	1 mois		27/9/1757		A. L
17	Mise, Mice, Misse	Cafre	60		vers 1697	360	V
18	Marie-Anne	C	20		10/3/1734	300	F. L
19	Mascarin	M	15			450	V
20	Perrine « folle »	Cafre	65			50	Bosse
21	Mathurin	Cafre	40		vers 1717	720	F. L
22	Mathieu	M	45		vers 1712	720	P. L
23	François	C	55	29/4/1732	vers 1702	1440	A. L
24	Françoise sa femme	I	55	29/4/1732	vers 1702		A. L
25	Antoine	Cafre	40			400	P. L
26	Raphaël	Cafre	70		vers 1687	300	A. L ?
27	Dianne	Cafre	60		vers 1697	300	V
28	Augustin	C	30		12/5/1735	720	A. L
29	Henry	C	28		17/8/1733	720	V
30	Alexis	M	45			720	V
31	Jouan	Cafre	40			720	V
32	Baptiste (Jean-Baptiste)	C	40		1/12/1727	720	P. L
33	Joseph	M	55	27/5/1737	vers 1702	1440	V
34	Marguerite sa femme	M	50	27/5/1737	vers 1707		V
35	Pierre	Cafre	55	?	vers 1702	864	Bosse
36	Anne sa femme	Cafre	50	?	vers 1707		Bosse
37	Indiauface « eunuque »	M	45			360	Bosse
38	Maurice	M	50			360	V
39	Christophe à Boudremel	C	12		vers 1745	360	V
40	Christophe à Anne	C	15		7/2/1745	400	Bosse
41	Jérôme à Catherine « incommodé »	C	8		16/1/1749	100	A. L
42	Boudremel	Cafre	70			80	F. L
43	Vintoure	Cafre	40			576	V
44	Xavier	Cafre	40			576	V

Rang	Nom de l'esclave	Caste	Agés	Mariage	Naissance	Prix en £	Partage
45	Philippe	Cafre	40			432	V
46	Charles	cafre	40			576	Bosse
47	Bénicot	Cafre	40			576	V
48	Martin « invalide »	Cafre	40			288	V
49	Cassandre ou Massomba	Cafre	30		vers 1727	576	Bosse
50	Charles	M	45			576	V
51	Athanase	M	30			576	V
52	Ambroise dit Laviolette	M	35			576	A. L
53	Petit-Louis	M	30			576	P. L
54	Attes ou Attis	M	18			400	V
55	Grégoire [de Cassandre]	C	18		1/3/1739	400	A. L
56	Louis de Jouan	C	12		22/2/1746	400	P. L
57	Dominique à Diane	C	12		1/7/1745	400	V
58	Jacob à Boudremel	C	8		vers 1749	300	V
59	Jacques à Madeleine	C	10		23/11/1748	300	V
60	Marc [de Suzanne]	C	10		28/11/1748	300	Bosse
61	Philippe [de Isabelle]	C	10		1/2/1747	300	Bosse
62	Simon à Louison	C	10		5/1/1748	300	V
63	Autre Simon à Grande Marie	C	10		25/5/1749	300	P. L
64	Denis (Denis-Marie)	C	6		3/5/1751	250	F. L
65	Boniface	C	6		22/11/1751	250	V
66	Véronique « soupçonnée de lèpre »	C	12			300	P. L
67	Jeanne	C	10			300	P. L
68	Fleurimonde	C	12		16/9/1745	360	V
69	Luce	C	12			360	V
70	Marie-Rose (Anne-Rose)	C	6		7/4/1753	200	V
71	Marie	Cafre	30		vers 1727		F. L
72	Adélaïde sa fille	C	3		15/1/1754	720	F. L
73	Thérèse	M	35		vers 1722		V
74	François son enfant	C	5 mois		10/12/1756	626	V
75	Cosme « infirme »	M	55	6/5/1743	vers 1702		F. L
76	Pauline sa femme	M	40	6/5/1743	vers 1717	876	F. L
77	Jacques leur enfant	C	2 mois		25/7/1757		F. L
78	Jouan	I	50	13/9/1734	vers 1707	600	V
79	Marie sa femme	I	50	13/9/1734	vers 1707		V
80	Suzanne « n'y voyant presque pas ».	M	50		vers 1707	100	P. L
81	Marthe	M	60			150	V
82	Isabelle	Cafre	40		vers 1717	576	
83	Pedre	Cafre	40		vers 1717	576	V
84	Manuel	Cafre	50			576	V
85	Francisque ou Manuvé	Cafre	40			500	F. L
86	Louis	Cafre	40			576	Bosse
87	Manuel des prêtres	Cafre	40			400	P. L
88	Etienne	M	45		vers 1712	576	
89	Vincent des prêtres	M	55			400	V
90	Joseph dit Jouan	M	40	?	vers 1717	576	V
91	Antoine	C	30			576	F. L
92	Patience	Cafre	50			500	V
93	Agathe (ou Anne)	Cafre	40		vers 1717	400	V
94	Catherine des prêtres	Cafre	50			400	A. L
95	Marcelline	Cafre	30			576	F. L
96	Catherine « infirme »	M	50		vers 1707	100	V
97	Olive	M	35			500	V
98	Christine	M	40			576	V
99	Madeleine de Jouan	M	50	?	vers 1707	500	V
100	Angale	M	40			576	P. L
101	Annette (Anne)	C	20		16/9/1737	576	Bosse



Rang	Nom de l'esclave	Caste	Agés	Mariage	Naissance	Prix en £	Partage
102	Barbe	C	25		5/9/1734	720	V
103	Julien son enfant	C	2		8/2/1755		V
104	Dauphine	C	15		12/1/1741	576	
105	Angélique	C	15		4/4/1746	576	P. L
106	Ursule	C	18		13/7/1737	576	P. L
107	Michel	C	18			576	A. L
108	Pierre dit Piot	C	15			432	V

Note : les couples, les familles et leurs enfants sont prisés en livres : exemple : Pierre et Hélène (n° 1, 2), prisés 1 440 livres. Partage : V = passe à Jeanne Lépinay, veuve ; P. L = à Paul Noël Lelièvre ; A. L = à Antoine Charles Lelièvre ; Bosse : à Dominique Malo Bosse ; F. L : à Jean-François Lelièvre.

Tableau 7-39 : Les esclaves de la succession François Lelièvre, au 17 octobre 1757 (ADR. 3/E/43).

D'où la généalogie des familles serviles de cette habitation :

I Pierre (n° 1).

o : vers 1712 à Madagascar (45 ans, 3/E/43).

+ : ap. 17/10/1757 (3/E/43).

x : 30/4/1739 (GG. 13, Saint-Paul, n° 493).

Hélène (n° 2)<sup>828</sup>.

o : 21/10/1714 (GG. 1, Saint-Paul, n° 880).

m. : Marie Prévot ou Gracy, indienne.

+ : ap. 17/10/1757 (50 ans, 3/E/43).

\*\*\*\*\*

I Grande-Marie (n° 5).

o : vers 1707 en Inde (50 ans, 3/E/43).

+ : ap. 17/10/1757 (3/E/43).

a : enfants naturels.

II a-1 Jeanne (n° 6).

o : 15/10/1742 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3539).

p. : [?] Tripé, Second lieutenant sur le [Bour]bon.

par. : Hervé Galenne ; mar. : Marie-Anne Lelièvre.

II a-2 Jean-Baptiste

o : 27/4/1745 (GG. 4, Saint-Paul, n° 2959).

p. : Vélonier, Soldat.

+ : 22/10/1746 (GG. 16, Saint-Paul, n° 1833).

II a-3 Simon (n° 63).

o : 25/5/1749 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4575).

p. : Baptiste (n° 32), esclave de François Lelièvre.

o : 1/12/1727 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1750 ? ; ou o : vers 1717 à Bourbon, 40 ans, E/3/43).

m. : négresse non baptisée, père inconnu.

+ : ap. 17/10/1757 (10 ans, 3/E/43).

II a-4 Julienne.

o : 1/4/1751 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4829).

p. : Charles (n° 46 ou 50), esclave de François Lelièvre.

o : vers 1712 ou 1717 à Madagascar (40 ou 45 ans 3/E/43).

+ : ap. 17/10/1757 (3/E/43).

<sup>828</sup> Née esclave de Marie Touchard, veuve Grimaud. Elle figure avec sa mère, à l'âge de 1 an ½, au partage des biens délaissés par Henry Grimaud, et échoit à Marie Grimaud, épouse de Henry Lépinay. ADR. C° 2792, 22 janvier 1716. Estimée 270 livres, elle est âgée de 15 ans, et figure, en octobre 1731, à l'inventaire des esclaves de la succession Pierre Lebon. ADR. 3/E/5, 9 octobre 1731. Elle reçoit le fouet des mains de Jean Millet, le 17 mai 1736. ADR. C° 1017.

Esclaves de la Succession Le Sievre			
- Sievre		37 Colons	1912
- Melin	1440	- Maurice malg	1360
- Louis Malg	1576	- Christophe Creole	1360
- Francois Jacques	288	- autres Christophe	1400
- Jeanne Marie id	576	- gervais	1000
- Jeanne Creole	1500	- Souverain Coffee	80
- Louis id	1600	- Vincent id	576
- gervaise		- Lavinie id	1376
- Louis Creole	1600	- philippe id	1432
- Marie Louisine	1576	- Charles id	1576
- Balbine Juv	1576	- Benoit id	1576
- Marie Bouquet	1576	- Martin id	1288
- autres Coffee		- Massomba id	1576
- Marguerite Creole		- Charles malg	1576
- Jeanne	1500	- Albanathe id	1576
- Renne		- ambroise s. laotite	576
- Mire Coffee	1360	- gaudin Renne malg	1576
- Marianne Creole	1300	- Ottilie id	1400
- Marcarin malg	1480	- Georges Creole	1400
- Pierre Coffee	150	- Louis D. Jean	1400
- Mathurin Coffee	1720	- Dominique Creole	400
- Mathieu malg	1720	- Jacob Souverain id	1300
- Jeanne Creole		- Marc id	1300
- Jeanne Malg	1440	- Jacques id	1300
- Antoine Coffee	1400	- philippe id	1300
- Raphael id	300	- finis id	1300
- Pierre Coffee	1300	- autre Jean	1300
- Augustin Creole	1720	- Denis id	1250
- Henry id	1720	- Bonifas id	1250
- albin malg	720	- Aronique id	1300
- Jean Coffee	720	- Jeanne id	1300
- Baptiste Creole	720	- Flavienne id	1360
- Joseph malg		- Lucie id	1360
- Marguerite id	1440	- Marie Prof id	1200
- Pierre Coffee		- Marie Coffee	1720
- Anne id	1864	- albaide malg	
- Judicard malg	360	- Jeanne Creole	626
57	1912	74	33082

Figure 7-35 : Les esclaves de la succession François Lelièvre, époux Françoise Lépinay. Inventaire du 2 février 1757, p 1 r° (ADR. 3/E/43).



M <sup>r</sup> J <sup>o</sup> h <sup>e</sup> Lelièvre	
Antoine Lelièvre	1800
3 <sup>e</sup> Colonne	720
Jouan Judine	+ 600
Marie id	+ 150
Marthe analg <sup>e</sup>	+ 576
Cotte id	+ 576
Paire Caffee	+ 576
Mamuel id	+ 576
Vincent de Petre	+ 200
Josyph D. Jouan analg <sup>e</sup>	+ 576
Patience Caffee	+ 500
Agathe id	+ 400
Catherine analg <sup>e</sup>	+ 100
olive id	+ 500
Cristine id	+ 576
Martine D. Jouan	+ 500
Barb. Coule	+ 720
Julien	+ 720
Charles analg <sup>e</sup>	+ 576
Jean Coule	+ 300
Jean D. Caffee	+ 482
M. Colave	2482
	152
	2482
M <sup>r</sup> Bosse	24864
Pierre Caffee	+ 864
anne	+ 576
Charles Caffee	+ 576
Arin id	+ 576
Cristophe Coule	+ 400
amatus id	+ 576
Mabomba Caffee	+ 576
Simon id	+ 50
Juizampou Jud.	+ 360
et Marie Coule	+ 300
g. bully id	+ 300
11.	4578
	12.
	4598
M <sup>r</sup> Paul Lelièvre	
Mathurin Caffee	+ 720
Marie	+ 720
Antoine Coule	+ 576
Marceline Caffee	+ 576
Corne analg <sup>e</sup>	+ 876
Pauline	+ 876
Jacqueline	+ 500
Jeanne Caffee	+ 80
Dimitri Coule	+ 250
Mariannid	+ 300
	12.
	4598
Baptiste Coule	+ 720
Arpelle id	+ 576
Julienne analg <sup>e</sup>	+ 100
Louis Coule D. Jouan	+ 400
Marthe analg <sup>e</sup>	+ 720
Simon Coule	+ 300
Yrabelle Caffee	+ 576
Mamuel desp. id	+ 400
Veronique Coule	+ 300
Jeanne id	+ 300
Amédée id	+ 576
Audrey Caffee	+ 400
	5368
Louis analg <sup>e</sup>	+ 720
Angèle id	+ 720
Louis vic. Lato	+ 720
	15.
	7528

Figure 7-36 : Partage des esclaves de la succession François Lelièvre, époux Françoise Lépinay. Manque la part d'Antoine Lelièvre qui figure en f° 2 v°, 2 février 1757, f° 2 r° (ADR. 3/E/43).

II a -5 Anne-Rose (70).  
o : 7/4/1753 (GG. 5, Saint-Paul, n° 5109).  
p. : Sylvain (Sylvestre ?) esclave de François Lelièvre.  
+ : ap. 17/10/1757 (6 ans, 3/E/43).

\*\*\*\*\*

I Marie (n° 71).

o : vers 1727, Cafrine (3/E/43).  
+ : ap. 17/10/1757 (30 ans, 3/E/43).  
a : enfants naturels.  
II a-1 Françoise.  
o : 19/5/1750 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4707).  
+ : 24/5/1750 (GG. 16, Saint-Paul, n° 2122).  
p. : Mathurin (n° 21), esclave de François Lelièvre.  
o : vers 1717, Cafre (40 ans, 3/E/43).  
+ : ap. 17/10/1757 (40 ans, 3/E/43).  
II a-2 Denis-Marie (n° 64).  
o : 3/5/1751 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4844).  
p. : Mathurin (n° 21), esclave de François Lelièvre.  
+ : ap. 17/10/1757 (6 ans, 3/E/43).  
II a-3 Adélaïde (n° 72).  
o : 15/1/1754 (GG. 5, Saint-Paul, n° 5250).  
p. : Mathurin (n° 21), esclave de François Lelièvre.  
+ : ap. 17/10/1757 (3 ans, 3/E/43).

\*\*\*\*\*

I Louison (ou Agathe) (n° 7).

o : vers 1742 à Bourbon (15 ans, 3/E/43).  
p. : ? ; m. : ?.  
esclave de Dominique Malo Bosse<sup>829</sup>.  
a : enfants naturels.  
II a-1 Geneviève (n° 8).  
o : 10/6/1757 (GG. 6, Saint-Paul, n° 5758).  
+ : ap. 17/10/1757 (3 mois, 3/E/43).  
II a-2 Nathalie.  
o : 10/6/1757 (GG. 6, Saint-Paul, n° 5758).  
+ : av. 17/10/1757 (3/E/43).

\*\*\*\*\*

I Antoine (n° 13).

o : vers 1717, Cafre (3/E/43).  
+ : ap. 17/10/1757 (40 ans, 3/E/43).  
x : 21/1/1754 (GG. 14, Saint-Paul, n° 692).  
Marguerite (n° 14).  
o : vers 1732 à Bourbon (6 mois, rect. 1735, 25 ans, 3/E/43).  
+ : ap. 17/10/1757 (25 ans, 3/E/43).  
II-1 Françoise (n° 15).  
o : 8/4/1755 (GG. 5, Saint-Paul, n° 5442).  
+ : ap. 17/10/1757 (3 ans, 3/E/43).  
II-2 Romaine (n° 16).  
o : 27/9/1757 (GG. 6, Saint-Paul, n° 5804).  
+ : ap. 17/10/1757 (1 mois, 3/E/43).  
II-3 Euphrosine.  
o : 11/9/1760 (GG. 6, Saint-Paul, n° 6258).  
+ :  
II-4 Pierre-Jean.  
o : 29/12/1765 (GG. 7, Saint-Paul, n° 7199).

<sup>829</sup> Capitaine des vaisseaux de la Compagnie, x : 20/10/1746 avec Marie-Anne Lelièvre. Ricq. p. 195.

+

\*\*\*\*\*

II-? François (n° 23).

o : vers 1702 à Bourbon (30 ans, rct. 1733/34, 55 ans, 3/E/43).

p. : ?; m. : ?.

+ : av. 17/10/1757 (55 ans, 3/E/43).

x : 29/4/1732 (GG. 13, Saint-Paul, n° 369)<sup>830</sup>.

Françoise (n° 24).

o : vers 1702 en Inde (34 ans, rct. 1733/34, 55 ans, 3/E/43).

+ : ap. 17/10/1757 (55 ans, 3/E/43).

d'où

III-?-1 Henry (n° 29).

o : 17/8/1733 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

+ : ap. 17/10/1757 (28 ans, 3/E/43).

III-?-2 Augustin (n° 28).

o : 12/5/1735 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2551).

+ : ap. 17/10/1757 (30 ans, 3/E/43).

III-?-3 Anne (n° 101).

o : 16/9/1737 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2852).

+ : ap. 17/10/1757 (20 ans, 3/E/43).

\*\*\*\*\*

I Joseph (n° 33).

o : vers 1702 à Madagascar (55 ans, 3/E/43).

b : 26/5/1737 (25 ans, GG 1-1, Saint-Pierre).

+ : ap. 17/10/1757 (55 ans, 3/E/43).

x : 27/5/1737 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

Marguerite (n° 34).

o : vers 1707 à Madagascar (30 ans, rct. 1735, 50 ans, 3/E/43).

b : 26/5/1737 (20 ans, GG 1-1, Saint-Pierre).

+ : ap. 17/10/1757 (50 ans, 3/E/43).

\*\*\*\*\*

I Pierre (n° 35).

o : vers 1702, Cafre (55 ans, 3/E/43).

b : 20/1/1754 (30 ans, GG. 5, Saint-Paul, n° 5251).

+ : ap. 17/10/1757 (55 ans, 3/E/43).

x : ?

Anne (n° 36).

o : vers 1707, Cafrine (50 ans, 3/E/43).

+ : ap. 17/10/1757 (50 ans, 3/E/43).

\*\*\*\*\*

I Agathe ou Anne (n° 93).

o : vers 1717, Cafrine (40 ans, 3/E/43).

+ : ap. 17/10/1757 (40 ans, 3/E/43).

a : enfants naturels.

II a-1 Christophe (n° 40).

o : 7/2/1745 (GG. 4, Saint-Paul, n° 3932).

p. : André, esclave de François Lelièvre.

+ : ap. 17/10/1757 (15 ans, 3/E/43).

\*\*\*\*\*

<sup>830</sup> Le couple figure aux recensements des esclaves des frères Morel, respectivement : François de 1730 à 1733/34, de 28 à 41 (?) ans ; Françoise de 1730 à 1735 de 22 à 25 ans. Les registres paroissiaux désignent les deux parents et les deux enfants comme esclaves de Lelièvre. Pour l'évaluation des dates de naissance on se fie ici, aux indications de la liste de 1757, en ADR. 3/E/43.

I Balbine (n° 12).

o : vers 1717 en Inde (40 ans, 3/E/43).  
+ : ap. 17/10/1757 (40 ans, 3/E/43).

a : enfants naturels.

II a-1 Florimonde (n° 68).

o : 16/9/1745 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4021).  
+ : ap. 17/10/1757 (12 ans, 3/E/43).  
p. : E[tienne]ne (88), esclave de François Lelièvre.  
o : vers 1712 à Madagascar (45 ans, 3/E/43).  
+ : av. 2/2/1757 (45 ans, 3/E/43).

II a-2 Bernard.

o : 5/11/1746 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4202).  
p. : Etienne (n° 88). (vers 1712- av. 2/2/1757).  
+ : 28/1/1747 (1 mois, GG. 16, Saint-Paul, n° 1852).

II a-3 Marcelline.

o : 10/2/1748 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4373).  
p. : Etienne (n° 88) (vers 1712- av. 2/2/1757).  
+ : 18/8/1748 (GG. 16, Saint-Paul, n° 1970).

II a-4 Noël.

o : 6/8/1749 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4596).  
p. : Etienne (n° 88) (vers 1712 - av. 2/2/1757).  
+ : 11/8/1749 (GG. 16, Saint-Paul, n° 2066).

II a-5 Anne-Boniface (n° 65).

o : 22/11/1751 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4910).  
p. : Etienne (n° 88) (vers 1712 - av. 2/2/1757).  
+ : ap. 17/10/1757 (6 ans, 3/E/43).

\*\*\*\*\*

I Catherine (n° 96).

o ; vers 1707 à Madagascar (50 ans, infirme, 3/E/43).  
+ : ap. 17/10/1757 (50 ans, 3/E/43).

a : enfants naturels.

II a-1 Marie-Madeleine (Marie -Toussaint) (n° 10).

o : 5/5/1728 (GG. 2, Saint-Paul, n° 1796).  
+ : ap. 17/10/1757 (30 ans, 3/E/43).

II a-2 Pélagie.

o : 26/11/1741 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3425).  
p. : Alexandre, esclave de François Lelièvre.  
+ :

II a-3 Jérôme (n° 41).

o : 16/1/1749 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4658).  
p. : Bernard, esclave de François Lelièvre.  
+ : ap. 17/10/1757 (8 ans, 3/E/43).

II a-4 Claire.

o : 25/4/1765 (GG. 7, Saint-Paul, n° 7077) (?)<sup>831</sup>.  
+ :

\*\*\*\*\*

I Joseph dit Jouan (n° 90).

o : vers 1717 à Madagascar (40 ans, 3/E/43).  
+ : ap. 17/10/1757 (40 ans, 3/E/43).

x : ?

Madeleine (n° 99).

o : vers 1707 à Madagascar (50 ans, 3/E/43).  
veuve de André, esclave de François Lelièvre.  
+ : ap. 17/10/1757 (50 ans, 3/E/43).

\*\*\*\*\*

---

<sup>831</sup> Cette naissance est bien incertaine, la mère aurait alors 58 ans.

I Thérèse (n° 73).

o : vers 1722 à Madagascar (35 ans, 3/E/43).  
+ : ap. 17/10/1757 (35 ans, 3/E/43).

a : enfants naturels.

II a-1 Paul.

o : 24/1/1755 (GG. 5, Saint-Paul, n° 5407).  
+ : 28/1/1755 (GG. 17, Saint-Paul, n° 2448).  
p. : Mathieu (n° 22), esclave à François Lelièvre.  
o : vers 1712 à Madagascar (45 ans, 3/E/43).  
+ : ap. 17/10/1757 (45 ans, 3/E/43).

II a-2 François (n° 74).

o : 10/12/1756 (GG. 6, Saint-Paul, n° 5684).  
p. : Mathieu (n° 22) (vers 1712- ap. 17/10/1757).  
+ : ap. 17/10/1757 (5 mois, 3/E/43).

II a-3 Benoît.

o : 10/10/1759 (GG. 6, Saint-Paul, n° 6106).  
+ :

II a-4 Marie-Anne.

o : 31/5/1762 (GG. 6, Saint-Paul, n° 6562).  
+ :

II a-5 Gabriel.

o : 21/11/1764 (GG. 7, Saint-Paul, n° 6997).  
+ 26/11/1764 (GG. 17, Saint-Paul, n° 3517).

II a-6 Louise.

o : 2/12/1765 (GG. 7, Saint-Paul, n° 7180).  
+ :

\*\*\*\*\*

I Cosme (n° 75).

o : vers 1702 à Madagascar (12 ans, rct. 1718, 55 ans, infirme, 3/E/43).  
b : 5/5/1743 (25 ans, GG. 4, Saint-Paul, n° 3640).  
+ : ap. 17/10/1757 (55 ans, 3/E/43).

x : 6/5/1743 (cf. b. des conjoints).

Pauline (n° 76).

o : vers 1717 à Madagascar ( 40 ans, 3/E/43).  
b : 5/5/1743 (20 ans, GG. 4, Saint-Paul, n° 3640).  
+ : ap. 17/10/1757 (40 ans, 3/E/43).

d'où

II-1 Pierre.

o : 22/1/1745 (GG. 4, Saint-Paul, n° 3936).  
+ : 18/3/1745 (2 mois, GG. 16, Saint-Paul, n° 1705).

II-2 Théodore

o : 26/4/1747 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4272).  
+ :

II-3 René.

o : 5/3/1748 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4382).  
+ : 12/2/1748 (1 mois, GG. 16, Saint-Paul, n° 1989).

II-4 Amant.

o : 11/3/1749 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4541).  
m. : Marcelline.  
+ :

II-5 Thomas.

o : 7/6/1750 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4717).  
+ : 17/7/1750 (1 mois, GG. 16, Saint-Paul, n° 2127).

II-6 André.

o : 15/9/1751 (GG. 5, Saint-Paul, n° 4891).  
+ : 8/12/1751 (6 semaines, GG. 16, Saint-Paul, n° 2910).

II-7 Clovis ou Jacques (n° 77).

o : 25/7/1757 (GG. 6, Saint-Paul, n° 5776).  
+ ap. 17/10/1757 ( 2 mois, 3/E/43).

I Jouan (n° 78).

o : vers 1707 en Inde (39 ans, rct. 1735, 50 ans, 3/E/43).  
+ : ap. 17/10/1757 (50 ans, 3/E/43).

x : 13/9/1734 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

Marie (n° 79).

o : vers 1707 en Inde (18 ans, rct. 1731, 50 ans, 3/E/43).  
+ : ap. 17/10/1757 (50 ans, 3/E/43).

d'où

II-1 Marianne (n° 18).

o : 0/3/1734 (GG. 1 -1, Saint-Pierre).  
+ : ap. 17/10/1757 (20 ans, 3/E/43).

II-2 Louise, Louison (n° 9).

o : 6/5/1737 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
x : 17/2/1744 (GG. 14, Saint-Paul, n° 561).  
Mathieu (n° 22), 1 (v. 1712 – ap. 17/10/1757).  
+ : ap. 17/10/1757 (15 ans, 3/E/43).

d'où un enfant II-1.

II-3 Guy.

o : 1/2/1739 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
+ : 23/4/1740 (1 an ½, GG. 1-1, Saint-Pierre).

II-4 Louis (n° 56).

o : 22/2/1746 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
+ : ap. 17/10/1757 (12 ans, 3/E/43).

\*\*\*\*\*

I Mathieu (n° 22).

o : vers 1712 à Madagascar (45 ans, 3/E/43).  
+ : ap. 17/10/1757 (45 ans, 3/E/43).

x : 17/2/1744 (GG. 14, Saint-Paul, n° 561).

Louise, Louison (n° 9) (1737 - ap. 17/10/1757).

p. : Jouan, Indien (n° 78) ; m. : Marie, Indienne (n° 79), esclaves de François Lelièvre.

d'où

II-1 Simon (n° 62).

o : 5/1/1748 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4357).  
+ : ap. 17/10/1757 (10 ans, 3/E/43).

\*\*\*\*\*

II a-1 Barbe (n° 102) (1734 - ap. 17/10/1757).

m. : Suzanne (n° 80), esclave de François Lelièvre.

a : enfants naturels.

III a-1a-1 Julien (n° 103).

o : 8/2/1755 (GG. 5, Saint-Paul, n° 5418).  
p. : François, esclave de François Lelièvre.  
+ : ap. 17/10/1757 (2 ans, 3/E/43).

III a-1a-2 Flore.

o : 19/8/1763 (GG. 7, Saint-Paul, n° 6765).  
+ :

\*\*\*\*\*

I Suzanne ( n° 80).

o : vers 1707 à Madagascar (30 ans, rct. 1735 ; ni voyant presque plus, 50 ans, 3/E/43).

+ : ap. 17/10/1757 (50 ans, 3/E/43).

a : enfants naturels.

II a-1 Barbe (n° 102).

o : 5/9/1734 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
+ : ap. 17/10/1757 (25 ans, 3/E/43).

d'où 2 enfants naturels, III a-1a-1 à 2.

II a-2 Ursule (n° 106).



o : 13/7/1737 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2833).  
+ : ap. 17/10/1757 (18 ans, 3/E/43).  
p. : Alexis (n° 30), esclave de François Lelièvre.  
o : vers 1712 à Madagascar (45 ans, 3/E/43).  
+ : ap. 17/10/1757 (45 ans, 3/E/43).

II a-3 Geneviève.

o : 4/4/1742 (GG. 4, Saint-Paul, n° 3622).  
p. : Laurent, esclave à François Lelièvre.  
+ : av. 17/10/1757 (3/E/43).

II a-4 Marc (n° 60).

o : 28/11/1748 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4496).  
p. : Marc, esclave de François Lelièvre.  
+ : ap. 17/10/1757 (10 ans, 3/E/43).

\*\*\*\*\*

I André.

o :  
+ : av. 17/10/1757 (3/E/43).

x : ?.

Madeleine (n° 99).

o : vers 1707 à Madagascar (50 ans, 3/E/43).  
+ : ap. 17/10/1757 (50 ans, 3/E/43).

d'où

II-1 Jacques (n° 59).

o : 23/11/1748 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4494).  
+ : ap. 17/10/1757 (10 ans, 3/E/43).

\*\*\*\*\*

I Boudremel (n° 42).

o : vers 1687, Cafre (70 ans (?), 3/E/43).  
+ : ap. 17/10/1757 (3/E/43).

a : enfants naturels.

II a-1 Christophe (n° 39).

o : vers 1745 (12 ans, 3/E/43).  
+ : ap. 17/10/1757 (3/E/43).

II a-2 Jacob (n° 58).

o : vers 1749 (8 ans, 3/E/43).  
+ : ap. 17/10/1757 (3/E/43)<sup>832</sup>.

\*\*\*\*\*

I Cassandre ou Massomba (n° 49).

o : vers 1727, Cafre (30 ans, 3/E/43).  
+ : ap. 17/10/1757 (3/E/43).

a : enfant naturel.

II a-1 Grégoire (n° 55).

o : 1/3/1739 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3054).  
+ : ap. 17/10/1757 (3/E/43).

p. : Pedro (n° 83), esclave Cafre de François Lelièvre.  
o : vers 1717 (40 ans, 3/E/43).  
+ : ap. 17/10/1757 (3/E/43).

\*\*\*\*\*

I Isabelle (n° 82).

o : vers 1717, Cafrine (40 ans, 3/E/43).  
+ : ap. 17/10/1757 ? (ne figure pas dans les listes de partage, 3/E/43).

a : enfants naturels.

---

<sup>832</sup> Boudremel aurait eu 58 et 62 ans à la naissance de ses enfants naturels, ce qui rend septique sur l'évaluation de son âge en 1757.

- II a-1 Annette.  
 o : 21/8/1735 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2581).  
 p. : Pierre, esclave Malgache de François Lelièvre.  
 + : 14/9/1735 (GG. 15, Saint-Paul, n° 2064).
- II a-2 Philippe (n° 61).  
 o : 1/2/1747 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4239).  
 + : ap. 17/10/1757 (10 ans, 3/E/43).  
 p. : Raphaël (n° 26), Cafre, esclave de François Lelièvre.  
 o : vers 1687 (30 ans, rct. 1730)  
 + : ap. 17/10/1757 (70 ans, 3/E/43).

\*\*\*\*\*

I Dianne, Diane (n° 27).

- o : vers 1697, Cafrine (30 ans, rct. 1735, 60 ans, 3/E/43).  
 + : ap. 17/10/1757 (60 ans, 3/E/43).
- a : enfants naturels.
- II a-1 Luce.  
 o : 24/10/1737 (GG. 3, Saint-Paul, n° 2687).  
 + :  
 p. : Mice Roir (n° 17), esclave de François Lelièvre.  
 o : vers 1697, Cafre (60 ans, 3/E/43).  
 + : ap. 17/10/1757 (3/E/43).
- II a-2 Dauphine (n° 104).  
 o : 12/1/1741 (GG. 3, Saint-Paul, n° 3298).  
 m. : Anne.  
 + : av. 17/10/1757 (15 ans, morte, 3/E/43).
- II a-3 Isabelle.  
 o : 23/3/1744 (GG. 4, Saint-Paul, n° 3792).  
 p. : Mice (n° 17), esclave de François Lelièvre (vers 1697 - ap. 17/10/1757).  
 + : av. 17/10/1757 (3/E/43).
- II a-4 Dominique (n° 57).  
 o : 1/7/1745 (GG. 4, Saint-Paul, n° 3991).  
 p. : Mice (n° 17), esclave de François Lelièvre (vers 1697 - ap. 17/10/1757).  
 + : ap. 17/10/1757 (12 ans, 3/E/43).

\*\*\*\*\*

I Alexandre.

- vers 1719 à ?.  
 b : 27/4/1744 (25 ans, GG. 4, Saint-Paul, n° 3860).  
 + : av. 23/11/1748 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4494).
- x : 27/4/1744 (GG. 14, Saint-Paul, n° 562).
- Madeleine (n° 99).  
 o : vers 1707 à Madagascar (50 ans, 3/E/43).  
 b : 27/4/1744 (25 ans, GG. 4, Saint-Paul, n° 3860).  
 + : ap. 17/10/1757 (3/E/43).
- d'où
- II-1 Angélique-Geneviève (n° 105).  
 o : 4/4/1746 (GG. 4, Saint-Paul, n° 4120).  
 + : ap. 17/10/1757 (15 ans, 3/E/43).

\*\*\*\*\*

En novembre 1757, la succession François Lelièvre, époux de Jeanne Lépinay<sup>833</sup>, compte 108 esclaves comme au tableau 7.39 et fig. 7.35<sup>834</sup>.

<sup>833</sup> François Lelièvre, o : 17/4/1696 à Brest, paroisse des sept Saints, arrivé en 1724 à Bourbon, tailleur, + : 30 septembre 1757 (GG. 17, Saint-Paul, n° 2716). Jeanne Lépinay, fille de Julien Lépinay et Marie-Anne Lauret, o : 25/10/1695 (GG. 1, Saint-Paul, n° 219), xa : 18/5/1711, à Pierre Lebon dit la Joie, veuf de Marie-Anne Lauret (GG. 13, Saint-Paul, n° 107), xb : 20/1/1727, à François Lelièvre (GG. 13, Saint-Paul, n° 289). Pour ces familles voir : Ricq., p. 1527, 1600, 1694, 1718.

La troupe est répartie sur trois habitations ou emplacements : trente-huit esclaves (n° 1 à 38) sont à Saint-Paul, quarante quatre (n° 39 à 82) à l'habitation du Bois Joly à la ravine du même nom à la Montagne Saint-Paul, Le reste est inventorié sur la dernière habitation, une cafétéria ou se trouve encore cinq barriques de café en coque estimées à dix milles livres net, soit 2 000 livres.

La pyramide des âges (fig. 7.37) a un profil de population migrante et vieillissante. Cinquante deux pour cent des 46 esclaves créoles de la troupe : 26 hommes, 20 femmes, ont moins de 15 ans. Deux hommes de 59 et 40 ans et une femme (n° 2) de près de 43 ans environ sont les plus âgés des créoles.

Près de 95% des esclaves de traite (59/62) ont plus de 29 ans. Les hommes importés sont plus nombreux que les femmes : 36 noirs pour 26 négresses. Le groupe d'âges modal est de 40 à 44 ans chez les hommes et 50-54 ans chez les femmes. Environ 66% des esclaves de traite ont entre 40 et 54 ans.

Nonobstant les 7 créoles dont nous n'avons pu retrouver la trace (n° 3, 66, 67, 69, 91, 107, 108), nous pouvons dresser une généalogie succincte de 22 familles serviles présentes sur l'habitation en 1757 (fig. 7.38) : 9 familles conjugales, dont trois sans enfants, et 13 familles maternelles. Il en provient 54 enfants, au moins, dont 34 (63% environ) sont vivants le jour de la succession, soit près de 2,5 enfants par famille et 1,54 enfants vivants en moyenne. Sur le 54 enfants relevés depuis le 5 mai 1728 au 17 octobre 1757, on note 20 décès (12 relevés plus 8 supposés), soit 1 décès pour 2,7 naissances. Dans cette troupe vieillissante d'esclaves, le taux de natalité est de 22 p. 1000, on compte une naissance pour 45 esclaves. L'indice de fécondité est de 0,348, soit un enfant pour 2,8 femmes de 15 à 49 ans<sup>835</sup>.

Les mariages homoethniques ont été favorisés : on compte trois couples de Malgaches, un de Cafres et un d'Indiens. Plus de 55% des noirs mariés (5/9) sont des Malgaches. Un tiers des épouses sont des créoles, un autre tiers des malgaches.

Les Cafrines (43%) prédominent parmi les mères célibataires, viennent ensuite les malgaches (23%), puis les indiennes et les créoles à égalité (15,5%). Certaines de ces mères célibataires vont d'homme en homme, changent

---

<sup>834</sup> L'inventaire dressé le 2 février 1757 donne 111 esclaves prisés ensemble 49 952 livres, parmi lesquels Etienne (n° 88) et Dauphine (n° 104), chacun estimé 576 livres, sont signalés morts. Le nommé Cotte, esclave malgache estimé 576 livres, qui, dans la liste, venait après Isabelle (n° 82), ne figure plus dans la liste des esclaves, dressée le 17 octobre suivant (tableau 7.39). ADR. 3/E/43. *Succession François Lelièvre, époux de Jeanne Lépinay. Opposition des scellés le 2 février 1757. Inventaire chez feu François Lelièvre, le 17 octobre 1757 (inventaire des esclaves, f° 9 v° et sq.)*. Voir également, recensements des esclaves de l'habitation Pierre Lebon puis héritiers, de 1711, 1719, 1722, 1725, 1733/34, 1735. Recensements de Lelièvre François de 1730, 1731, 1732, 1733/34, 1735. ADR. C° 2792. *Cm. Pierre Lebon, dit la Joye, habitant de Saint-Denis, fils de Pierre Lebon et Hélène Pellechat et Jeanne Lépinay représentée par Marie-Anne Lauret, épouse en secondes nocces de Pierre Noël, 8 avril 1711*. ADR. 3/E/5. *Inventaire de la succession Pierre Lebon, époux de Jeanne Lépinay, 9 octobre 1731*. Ibidem. *Inventaire chez François Lelièvre et Jeanne Lépinay à la Rivière d'Abord, 17 octobre 1731*. ADR. 3/E/6. *Partage des biens de la succession Pierre Noël, époux de Marie Lauret, 11 novembre 1732*. Ibidem. *Partage entre François Lelièvre époux de Jeanne Lépinay, veuve de Pierre Lebon et Leichnig Wilhelm, époux de Pélagie Lebon, tuteur des mineurs de feu Pierre Lebon*.

<sup>835</sup> Pour l'année 1757 : 108 esclaves dont 23 femmes de 15 à 49 ans, 8 enfants de moins de 5 ans. Hypothèse : espérance de vie à la naissance de 25 ans.

régulièrement de partenaires au sein de la troupe des esclaves de l'habitation. L'indienne Grande-Marie (n° 5), en onze ans, a cinq enfants de cinq partenaires différents : deux blancs : un officier de marine et un soldat, et trois esclaves de l'habitation parmi lesquels un Créole et un Malgache. La Malgache Suzanne (n° 80), en 14 ans, à quatre enfants des oeuvres de trois pères différents, tous esclaves de François Lelièvre. La plupart des mères célibataires vivent en concubinage avec un de leur camarade d'habitation, souvent de même caste. La Cafrine Diane (n° 27) vit au moins huit ans en concubinage avec Mice (n° 17), Cafre également, avec lequel elle a quatre enfants. Marie, une autre Cafrine (n° 71), vit de même durant quatre ans au moins avec Mathurin (n° 21), autre Cafre.

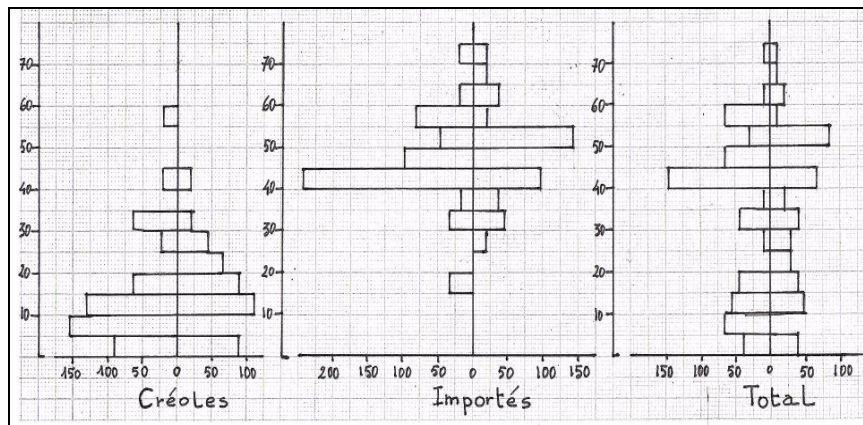


Figure 7-37 : Pyramides des âges des esclaves de l'habitation François Lelièvre, en octobre 1767.

Quelques-uns de ces esclaves sont d'anciens esclaves de Pierre Lebon, premier époux de Jeanne Lépinay. Ils gardent le souvenir des événements qui ont marqué l'histoire de cette habitation gouvernée de façon patriarcale<sup>836</sup>. Par exemple, on recense Cosme (n° 75) esclave malgache, époux de Pauline (n° 76) dès 1719, à l'âge de 12 ans environ, chez Pierre Lebon. En 1731, âgé de 22 ans environ et estimé 300 livres, il est chez Lelièvre à la Rivière d'Abord. En 1722, le Cafre Raphaël (n° 26), 22 ans environ, est également esclave de Lebon. A l'âge de 30 ans environ, il passe à Lelièvre chez qui on l'estime 300 livres. Il épouse Marguerite, Malgache vers 1724<sup>837</sup>. Esclave de Pierre Lebon, Jouan, 25

<sup>836</sup> Ils savent que, en 1716, Jeanne Lépinay, leur maîtresse, veuve de Pierre Lebon, a eu une aventure avec Jacques Vel, un des esclaves de l'habitation, fils de Louis Vel et Françoise Mahon, et que, cette année là, son défunt époux a été condamné pour avoir recelé de la tortue de terre qu'un de ses esclaves lui portait et d'avoir trafiqué de la viande et de l'huile de cet animal avec les esclaves de la Compagnie. ADR. C° 2792, f° 197 v° et 198 r°. *Arrêt du Conseil contre Jacques Vel et Jeanne Lépinay, 11 janvier 1716. Arrêt du Conseil contre Pierre Lebon et Anselme dit l'Andouille, 11 janvier 1716.* Sur le sujet et pour la famille Vel, voir Robert Bousquet. *Les esclaves et leurs maîtres...*, Livre 1. Chapitre 6.5.6.1 : Ibidem. Livre 3. Chapitre 1.2.5.3 : n° 40 : Anselme, dit l'Andouille ; chapitre 1.2.5.5 : n° 80 : Jacques Vel, fils de Louis Velle et Françoise Mahon.

<sup>837</sup> D'où Jean : o : 24/12/1725 (ADR, GG. 2, Saint-Paul, n° 1579). + : ?.

ans environ, estimé 300 livres, passe au partage de la succession sur l'habitation Lelièvre à la Rivière d'Abord. Il y épouse le 13 septembre 1734, Marie, esclave indienne âgée d'environ 18 ans au recensement de 1731. Marthe (n° 81), âgée de 35 ans environ au recensement des esclaves de l'habitation Pierre Lebon en 1730, est estimés 270 livres, l'année suivante.

D'autres sont esclaves de Lelièvre depuis plus de 20 ans. C'est le cas de Pierre (n° 1) et Hélène (n° 2) mari et femme. Esclave, dès sa naissance, de Marie Touchard, veuve Henry Grimaud, Hélène, enfant de Marie Gracy, passe au partage des biens délaissés par son maître à Marie Grimaud, épouse de Henry Lépinay<sup>838</sup>. Agée de 15 ans environ, en 1731, on l'estime 270 livres, à l'occasion de l'inventaire des esclaves de la succession Pierre Lebon. Par la suite, le 30 avril 1739, elle épouse Pierre, Malgache âgé de 25 ans environ au recensement de 1735. Les esclaves Cafres, Mice (ou Mizie) (n° 17) et Diane (Dianne) (n° 27) qui vivent en concubinage en 1747, sont recensés, respectivement à 35 et 30 ans environ en 1735. Même chose pour Alexis (n° 30), 25 ans la même année. La mère célibataire Suzanne (n° 80), presque aveugle en 1757, est recensée chez Lelièvre depuis 1732 à l'âge de 30 ans environ. Tous ces esclaves sont au fait des us et coutumes de l'habitation. C'est sur eux que prennent exemple les nouveaux arrivés qui cherchent à s'intégrer au groupe. Ainsi se transmet et se fortifie l'esprit de corps des esclaves de cette habitation.

Dans leur ensemble, les familles conjugales et maternelles apparaissent isolées les une des autres, exception faite de quatre familles, deux conjugales Jouan et Marie (n° 78, 79), Mathieu et Louise, leur fille (n° 22, 9) et deux maternelles (Suzanne (n° 80) et Barbe (n° 102), sa fille, dans lesquelles nous retrouvons grands-parents, petits enfants et cousins. On est bien loin cependant du feutrage solide, de l'emmêlement intérieur qui caractérise les troupes d'esclaves durant les cinquante premières années environ de la colonie au sein d'habitations établies depuis longtemps, se recrutant principalement sur elles-mêmes.

Les propriétaires de cette habitation ne semblent pas avoir mis en oeuvre une politique matrimoniale active intéressant leur troupe d'esclaves. Il apparaît que c'est librement que se sont conclus, sinon tous les mariages, du moins la plupart des concubinages. A condition cependant que les femmes se plient à la règle d'endogamie d'habitation. Les hommes, n'y sont pas tenus. Comme leur jeune maître Jean-François<sup>839</sup>, ils jouissent d'une très grande liberté sexuelle et courtisent aussi bien les négresses de l'habitation, que celles des habitations voisines. Ces relations sont le plus souvent sans lendemain. Etienne a un enfant avec Dauphine, esclave de Cazanove : Etienne, o : 1 avril 1751<sup>840</sup>. Charles a un enfant de Marie, esclave de Jean-Baptiste Grimaud : Julienne, o :

<sup>838</sup> Hélène, enfant de Marie Prévot (Gracy), 1 an ½, passe à Marie Grimaud qui épouse Henry Lépinay (x : 2/5/1718. GG. 13, Saint-Paul, n° 159). ADR. C° 2792. *Partage des biens délaissés par Henry Grimaud, 22 janvier 1716.*

<sup>839</sup> Jean-François Lelièvre fils (o : 31/5/1730 GG. 2; Saint-Paul, n° 1941) a un enfant de Françoise, esclave de Saint-Lambert : Thomas, o : 12 mai 1748, + : 19 mai 1748. ADR. GG. 5, Saint-Paul, n° 4414. ADR. GG. 16, Saint-Paul, n° 1998.

<sup>840</sup> ADR. GG. 5, Saint-Paul, n° 4834.

1 avril 1751<sup>841</sup>. Louis a un enfant de Léonore, esclave de Georges Noël : Alexandre, o : 12 mai 1752<sup>842</sup>. Laurent a un fils de Madeleine à Julien Lautret : Vincent, o : 20 septembre 1746, + : 8 octobre 1746<sup>843</sup>. Elles peuvent être plus durables. Pierre, par exemple, a deux enfants de Marie, esclave de Jean-Baptiste Grimaud : Félice, née le 13 janvier 1749 et Marie, née le 2 juin 1757<sup>844</sup>.

En 1757, les esclaves de l'habitation sont dispersés entre les héritiers de la succession Lelièvre (tableau 7.40 et fig. 7. 36, 39 et 40). Cinquante-cinq d'entre eux, estimés 24 832 livres, vont à la veuve Jeanne Lépinay. Dominique Malo Bosse, époux de Marie-Anne Lelièvre, hérite des 11 suivants, de la valeur de 4 578 livres, 12 autres esclaves estimés 7 987 livres échoient à Jean-François Lelièvre, époux de Marie Gruchet. Antoine Charles Lelièvre, officier de Port, qui en 1759 épousera Thérèse de Laval, hérite de 16 esclaves estimés 7 987 livres. Les 15 derniers, estimés à 7 528 livres passent à Paul-Noël Lelièvre, célibataire qui décède en décembre de la même année<sup>845</sup>. C'est pourquoi les familles conjugales ou maternelles : n° 1 à 7, 11, 20 et 22, qui, au partage, passent à la veuve ou à son fils Paul-Noël, ne sont pas dispersées, parce qu'elles demeurent dans leur habitation d'origine. D'autres, comme les familles : n° 14 à 17, voient tous leurs membres passer ensemble dans l'habitation d'un des autres héritiers. D'autres familles sont par contre dispersées parce que leurs enfants sont adultes : c'est le cas des familles n° 18, 13, 10, ou bien parce que les parents sont incapables d'élever leurs enfants. C'est le cas de la famille n° 12 où Philippe (n° 61), fils naturel d'Isabelle (n° 82) absente au partage, passe à Dominique Malo Bosse tandis que Raphaël, son père âgé de 70 ans (n° 26) va dans l'habitation de Antoine Charles Lelièvre. C'est aussi le cas de Marc (n° 60), âgé de 8 ans et 10 mois, qui échoit à Bosse, alors que sa mère Suzanne (n° 80 et famille n° 8), son père, ses deux sœurs et son neveu Julien (n° 103) restent dans l'habitation de la veuve Lelièvre. Situation identique pour la famille n° 9 où Jérôme (n° 41) et sa soeur de 30 ans environ Marie Toussaint (n° 10) passent dans l'habitation de Jean-François Lelièvre, tandis que leur mère Catherine (n° 96), infirme, demeure dans celle de la veuve Lelièvre. Même chose pour les deux fils de Boudrenel (n° 42 et famille n° 21), âgée de 70 ans : Christophe (n° 39) et Jacob (n° 58), respectivement 12 et 8 ans, qui demeurent à la veuve Lelièvre, pendant que leur mère passe chez Jean-François Lelièvre. On ne saurait par contre expliquer pourquoi dans la famille n° 19, Agathe ou Anne (n° 93) reste chez la veuve Lelièvre alors que son fils Christophe (n° 40) âgé de 12 ans et 8 mois passe chez Bosse.

---

<sup>841</sup> Ondoyé. ADR. GG. 5, Saint-Paul, n° 4829.

<sup>842</sup> ADR. GG. 5, Saint-Paul, n° 4955.

<sup>843</sup> ADR. GG. 4, Saint-Paul, n° 4183. ADR. GG. 16, Saint-Paul, n° 1829.

<sup>844</sup> ADR. GG. 4, Saint-Paul, n° 4510 ; GG. 6, Saint-Paul, n° 5755.

<sup>845</sup> Pour les mariages des héritiers François Lelièvre voir : Saint-Paul, ADR, GG. 13, n° 289 et GG. 14, n° 588, 735, 760. Paul-Louis Lelièvre, + : GG. 17, Saint-Paul, n° 27.

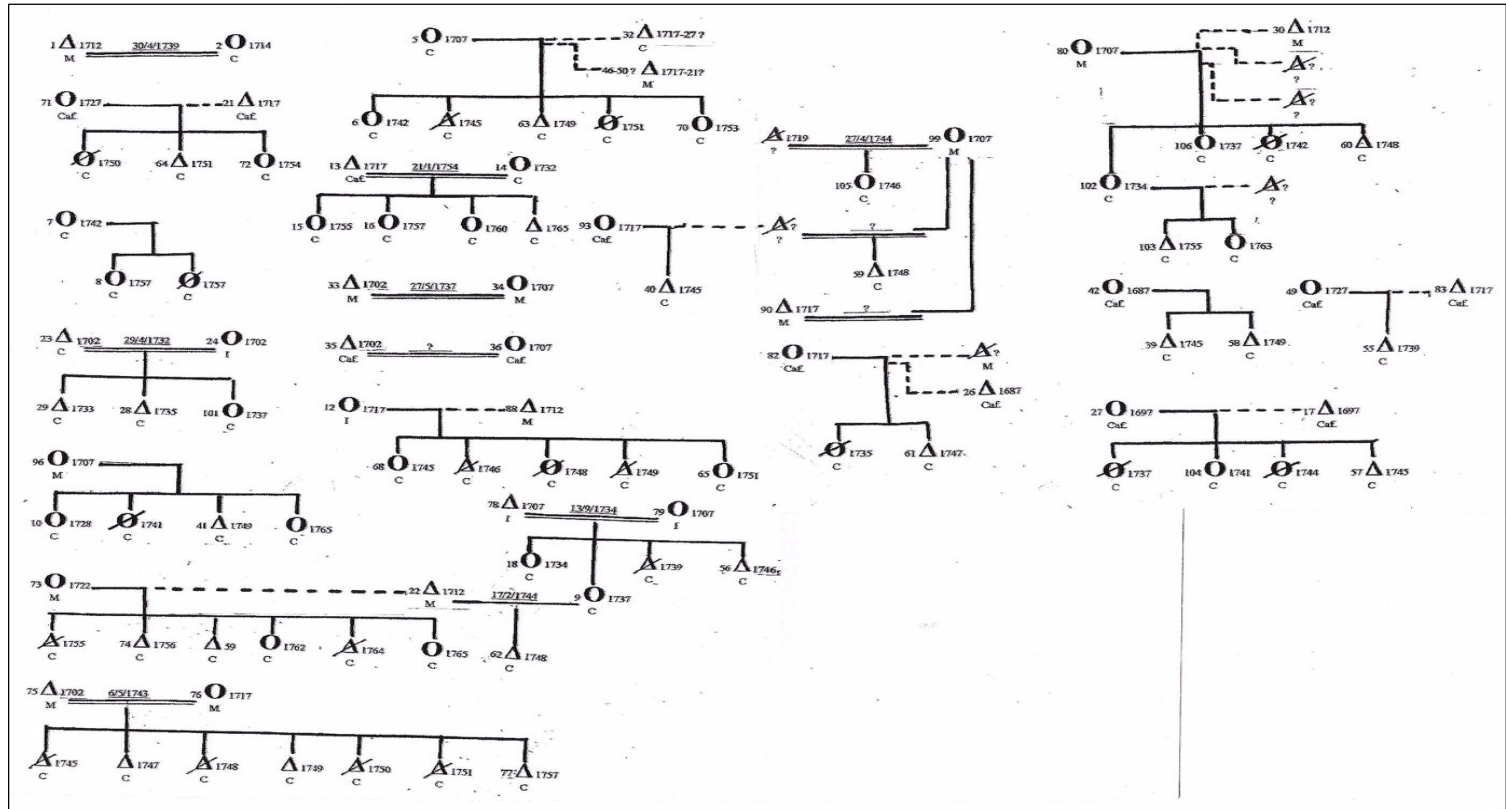


Figure 7-38 : Les familles d’esclaves de l’habitation François Lelièvre, en octobre 1767.



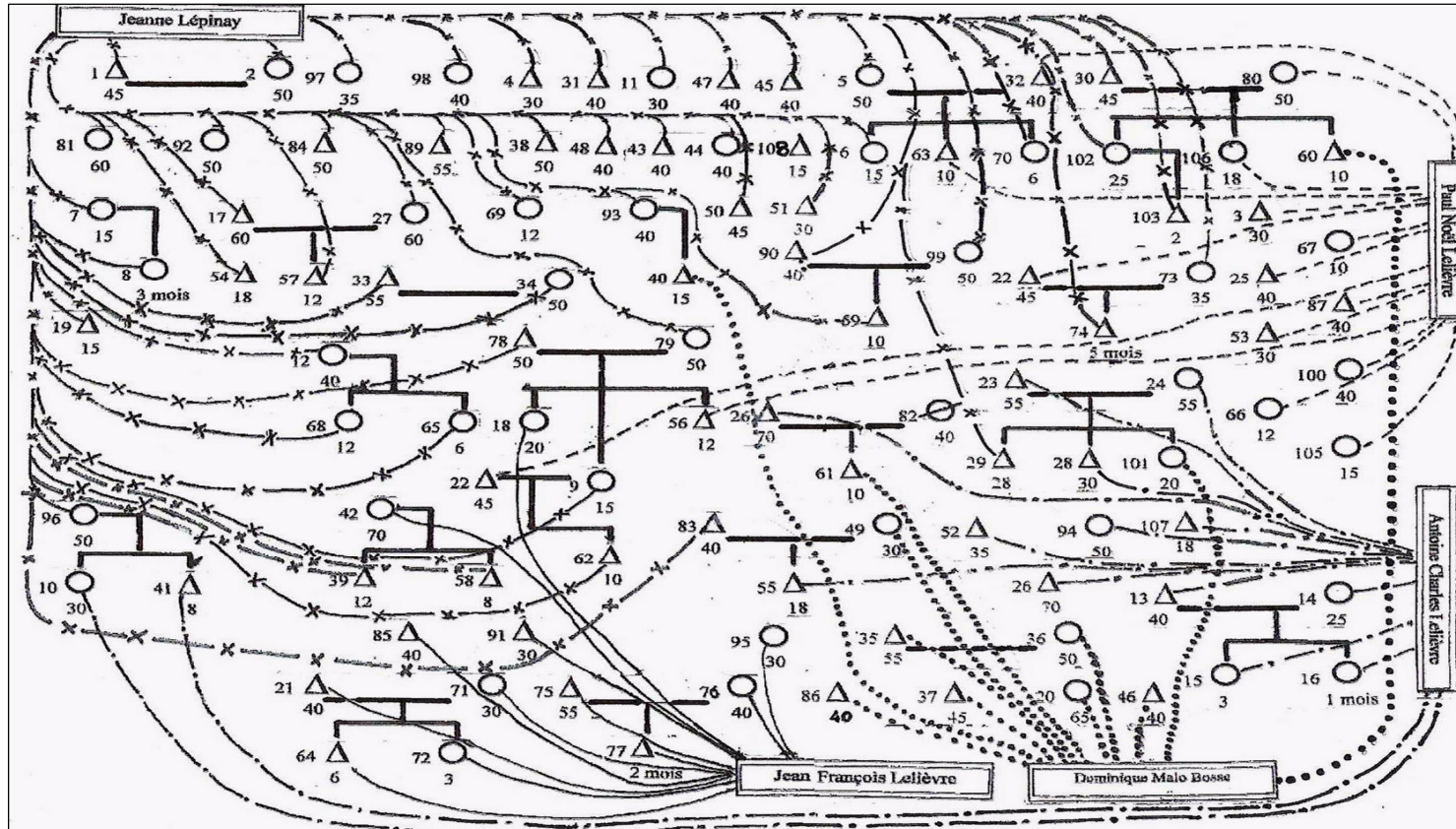


Figure 7-39 : Partage des esclaves de la succession François Lelièvre, en 1757.



Veuve, Jeanne Lépinay				Paul Noël Lelièvre				Dominique Malo Bosse				Jean-François Lelièvre				Antoine Charles Lelièvre				Familles
n° H	Age	n° F	Age	n° H	Age	n° F	Age	n° H	Age	n° F	Age	n° H	Age	n° F	Age	n° H	Age	n° F	Age	
7	Ad	8	Ad																	n° 1 Maternelle
1	Ad	2	Ad																	n° 2 x : 30/4/1739
90	Ad	99	ad																	n° 3 Maternelle
59 <sup>846</sup>	10					105 <sup>847</sup>	11,6													
33	Ad	34	Ad																	n° 4 x : 27/5/1737
17	Ad	27	Ad																	n° 5 Maternelle
57	12,3																			
65	5,10	12	Ad																	n° 6 Maternelle
68	12,1																			
103	2,8	102	Ad																	n° 7 Maternelle
30	Ad					80	Ad	60	8,10											n° 8 Maternelle
						106	23,1													
		96	Ad									41	8,9	10	29,5					n° 9 Maternelle
78	Ad	79	Ad	56	11,7							18	23,7							n° 10 x : 13/9/1734
		9	20,5																	
62 <sup>848</sup>	9,9			22	Ad															n° 11 Maternelle
								61 <sup>849</sup>	10,8							26	70			n° 12 Maternelle
83	Ad									49	Ad	55	18,7							n° 13 Maternelle

<sup>846</sup> Jacques, fils de André et Madeleine (n° 99), x : 23/11/1748.

<sup>847</sup> Angélique-Geneviève, fille de Alexandre et Madeleine (n° 99), x : 27/4/1744.

<sup>848</sup> Simon, fils de Louise ou Louison (n° 9) et Mathieu (n° 22), passé à Paul Lelièvre.

<sup>849</sup> Philippe, fils naturel de Isabelle (n° 82) et Raphaël (n° 26), passé à Antoine Lelièvre.

Veuve, Jeanne Lépinay				Paul Noël Lelièvre				Dominique Malo Bosse				Jean-François Lelièvre				Antoine Charles Lelièvre				Familles
n° H	Age	n° F	Age	n° H	Age	n° F	Age	n° H	Age	n° F	Age	n° H	Age	n° F	Age	n° H	Age	n° F	Age	
								35	Ad	36	Ad									n° 14 Maternelle
												75	Ad	76	Ad					n° 15
												77	0,2							x : 6/5/1743
																13	Ad	14	Ad	n° 16
																15	2,6			x : 21/1/1754
																16	10 j.			
												21	Ad	71	Ad					n° 17 Maternelle
																64	6,5			
																72	3,9			
																23	Ad	24	Ad	n° 18
29	24,2											101	20,1			28	22,5			x : 29/4/1732
		93	40				40	12,8												n° 19 Maternelle
74 <sup>850</sup>	0,10	73	Ad																	n° 20 Maternelle
39	12													42	70					n° 21 Maternelle
58	8																			
		5	Ad	32	Ad															n° 22 Maternelle
		6	6	63	8,4															
		70	4,6																	

Note : n° H ou F : rang de l'esclave dans l'inventaire du 17 octobre 1757 (ADR. 3/E/43). Ad. : adulte. 20,5 = 20 ans 5 mois. 10 j. = dix jours.

Tableau 7-40 : Partage des familles d'esclaves de la succession François Lelièvre, en 1757.

<sup>850</sup> François, fils de Thérèse (n° 73). Mathieu (n° 22), son père, échoit à Paul Lelièvre.

M<sup>r</sup> Ant. Lelièvre L<sup>re</sup> n<sup>o</sup> 464

- Augustin Creole	f. 720		
- Jean Mary	f. 576		
- Antonie Caffee			
- Marguerite Creole	f. 500		
- Jeanoise			
- Romain			
- Marc-toussaint Creole	f. 576		
- Mademoiselle Mary	f. 500		
- Gregoire Creole	f. 400		
- Catherine Caffee			
- Jerome Bonlepan	f. 500		
- Jeanne Creole	f. 400		
- Jeanne de la	f. 1440		
	672		
- Michel	720	576	
- Ambroise Lavirotte	720	500	
	<u>7987</u>		
	16		
	<u>7987</u>		
	7987		

876	
<u>1728</u>	
elle	
elle	
Orme	
Jume	
500	
<u>1482</u>	
7624	
6172	
40	
<u>6212</u>	
Orme	

Figure 7-40 : Les esclaves dévolus à Antoine Charles Lelièvre, en 1757 (ADR. 3/E/43).

### 7.5.3. : Les esclaves de l'habitation Rose Duhamel, veuve François Melchior Lagrenée, en 1736.

L'inventaire des biens délaissés par la veuve Lagrenée, place cette dernière à la tête de 23 esclaves, notés ci-dessous dans l'ordre où ils apparaissent sur la liste, répartis entre sa « *grande maison de bois équarri sur les Sables* » du quartier Saint-Paul (n° 19 à 23), l'habitation de l'Etang du Gol, gouvernée par Mathurin Tallec, « économiste » des mineurs Lagrenée, l'habitation de la Ravine des Cafres, dirigée par l'économiste Denis Lamer (1 à 18), l'habitation de la Rivière d'Abord<sup>851</sup>.

Lagrenée, « bourgeois », commis de la Compagnie, arrivé dans l'île vers 1722, déclare ses trois premiers esclaves en 1730. Dès 1732, il place, pour trois ans, ses esclaves et ses terres sous la direction d'un commandeur, Jean Conan ou Couanon, un Breton, certainement faux-saunier déporté, qui le sert en qualité de forçat<sup>852</sup>. Denis Lamer, ancien économiste de Beauregard, le remplace en 1735, date à laquelle il s'engage pour quatre ans au service de la veuve Lagrenée<sup>853</sup>. Au recensement de 1735, la veuve déclare posséder 20 esclaves, dont 13 adultes valides qui lui travaillent 12 ha de terres en rapport sur lesquelles on trouve : une cafétéria de 8 000 caféiers dont la moitié sont en rapport, des cultures vivrières : blé, maïs et fayots et une dizaine de poules, canards et dindons<sup>854</sup>.

En 1736, la troupe est formée d'esclaves de traite : 8 hommes, 8 femmes, parmi lesquels, six africains, capturés au Sénégal, sur les côtes du Golfe de Guinée, au Mozambique, neuf malgaches et un malabar chrétien. Les sept

<sup>851</sup> ADR. 3/E/46. *Succession Rose Duhamel, veuve Lagrenée François, les 28 et 29 février et 1<sup>er</sup> mars 1736*. Ibidem. *Inventaire du 7 mars 1736 par Choppy Desgranges à l'habitation de la Ravine des Cafres*. Ibidem. *Scellés des biens contenus dans l'habitation Lagrenée, 26 février 1736*. Ibidem. *Inventaire des biens de Sieur Melchior Lagrenée, le 8 juillet 1735*. Melchior François Lagrenée, + : 30/6/1735 (GG. 15, Saint-Paul, n° 1152), Cm. le 2 janvier 1726 (à Lorient, Auber et Couillandre, notaires), avec Rose Duhamel, + : 26/2/1736 (25 ans, GG. 15, Saint-Paul, n° 1191). Le 29 octobre 1735, après que la veuve Lagrenée lui ait présenté un contrat de mariage attestant du versement de 25 000 livres de dot, le Conseil Supérieur de Bourbon l'autorise à rentrer en possession de la succession de son défunt mari. Pour cette famille voir aussi ADR. C° 2519, f° 151 v° à 152 r°. *Arrêt entre la dame Rose Duhamel, veuve ... Lagrenée et le sieur Deheaulme, curateur de la succession Lagrenée, 29 octobre 1735*. Voir également : Ricq. p. 1474.

<sup>852</sup> Pour Jean Conan (Couanon), commandeur, voir : ADR. C° 768, 769, *recensement de 1732, 1733/34* ; ADR. 3/E/46. *Inventaire des biens de Sieur Melchior Lagrenée, le 8 juillet 1735*. ADR. C° 2520. *Arrêt en faveur de Jean Couanon, ancien commandeur sur l'habitation de feux sieur et dame Lagrenée...*, 30 décembre 1738.

<sup>853</sup> Denis Lamer, économiste de Beauregard (Feydeau Dumesnil ?), ADR. C° 2517, f° 170, *arrêt du 6 août 1732*. ADR. C° 783. *recensement de 1730*. Denis Lamer, de Saint-Denis en France, + 29/6/1753, 57 ans environ, de Paris (GG. 1-2, Saint-Pierre), ADR. C° 769, 770. *Recensement de 1733/34, 1735*. ADR. 3/E/36. *Engagement comme économiste auprès de Rose Duhamel, Saint-Pierre, Dusart de la Salle, Saint-Paul, Joseph Brenier, 11 août 1736*. ADR. 3/E/46. *Succession Rose Duhamel, veuve Lagrenée François, les 28 et 29 février et 1<sup>er</sup> mars 1736*. Demeure au service des héritiers Lagrenée jusqu'à, au moins, février 1752 (cf. Arrêt du compte en date du 22 février 1752, portant quittance de la gestion du sieur Denis Lamer, des biens des héritiers Lagrenée). ADR. 3/E/47. *Réquisitoire pour la vente à l'encan des biens délaissés par Denis Lamer, 5 février 1754. Inventaire des biens délaissés par Denis Lamer (inventaire des esclaves, f° 3 v°), par Lesport, 30 juin 1753*. Sur la carrière de ce commandeur voir Robert. Bousquet. *Les esclaves et leurs maîtres...* Livre 2, chap. 3 et tab. 3.14.

<sup>854</sup> ADR. C° 770.

esclaves créoles proviennent de quatre familles maternelles dont on trouvera ci-dessous la généalogie succincte.

Rang	Nom des esclaves	Caste	Âges	Mariage	Naissance	Prisée en £
1	Brûle-Maison	Guinée	25			700
2	Ouen	Guinée	35			700
3	Laviolette	Gorée	17/18			500 540
4	Crane	Malgache	25			500
5	Jouan	Malgache	18			500
6	André	Malgache	13			300
7	Narcisse	Malgache	20			400
8	Marguerite	Malgache	20		vers 1716	500
9	Michel son enfant	Créole	2		28/6/1733	
10	Catherine	Malgache	22		vers 1714	400
11	Marie-Anne	Malgache	18			400
12	Margo	Guinée	25		vers 1711	
13	Pierre son enfant	Créole	2		13/5/1733	750
14	Louis son enfant	Créole	7 mois		8/8/1735	
15	Madeleine	Guinée	25		vers 1711	
16	Corentin	Créole	1 ½		12/7/1734	750
17	Françoise	Créole	3		27/11/1732	
18	Louise	Mozambique	20			500
19	Damien, chrétien	Malabar	14			200
20	Louise	Malgache	18			300
21	Manon	Malgache	24		vers 1712	
22	Geneviève	Créole	5		b: 21/5/1730, 4 mois	800
23	Jérôme	Créole	3		23/11/1732	
					Prisée des esclaves	8 200

Nota : Prisée des esclaves : total de l'estimation compte tenu de la prisée de Manon et ses enfants, en juillet 1735, affranchis par la suite<sup>855</sup>.

Tableau 7-41 : Les esclaves de la succession Lagrenée, en mars 1736.

I Marguerite ou Margot (n° 12).

o : vers 1711, Cafrine de Guinée (25 ans, 3/E/46).  
+ : 16/8/1746 (30 ans, au cimetière de Grand-Bois, GG. 1-2, Saint-Pierre).

a : enfants naturels.

II a-1 Pierre (n° 13).

o : 13/5/1733 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
+ : ap. 7/3/1736 (3/E/46).

II a-2 Louis (n° 14).

o : 8/8/1735 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
+ : ap. 7/3/1736 (3/E/46).

II a-3 Geneviève.

o : 4/3/1736 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
+ :

II a-4 Brigitte.

o : 12/9/1739 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
+ : 19/9/1739 (8 jours, GG. 1-1, Saint-Pierre).

II a-5 Françoise.

o : 3/9/1740 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
+ : 16/9/1740 (12 jours, GG. 1-1, Saint-Pierre).

<sup>855</sup> Manon et ses enfants (n° 21 à 23), non prisés en 1736, « attendu que la susdite défunte, par son testament, leur a, sûr le bon plaisir du Conseil, accordé leur liberté ». Cf. testament du 23/2/1736, reçu par Dusart de la Salle. ADR. 3/E/46. *Succession Rose Duhamel, veuve Lagrenée François, les 28 et 29 février et 1<sup>er</sup> mars 1736.*

p. : Brûle-Maison (n° 1), esclave des héritiers Lagrenée.  
o : vers 1711, Cafre de Guinée (25 ans, 3/E/46).  
+ :

II a-6 Anne.

o : 3/9/1740 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
+ : 20/10/1740 (1 mois, GG. 1-1, Saint-Pierre).

p. : Brûle-Maison (n° 1), esclave des héritiers Lagrenée (vers 1711- ?).

II a-7 Gabrielle.

o : 13/11/1741 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

+ :

II a-8 Jean-Louis.

o : 24/10/1743. (GG. 1-2, Saint-Pierre).

+ :

\*\*\*\*\*

I Madeleine (n° 15).

o : vers 1711, Cafrine de Guinée (25 ans, 3/E/46).

+ : ap. 10/9/1740 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

a : enfants naturels.

II a-1 Françoise (n° 17).

o : 27/11/1732. (GG. 1-1, Saint-Pierre).

+ : ap. 7/3/1736 (3/E/46).

II a-2 Corentin (n° 16).

o : 12/7/1734 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

+ : ap. 7/3/1736 (3/E/46).

II a-3 Dominique.

o : 26/4/1737 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

+ : 2/5/1737 (6 jours, GG. 1-1, Saint-Pierre)..

II a-4 Jeanne.

o : 30/3/1738 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

+ :

p. : Ouen (n° 2), esclave de Lagrenée.

o : vers 1701, Cafre de Guinée (55 ans, 3/E/46).

+ : ?.

II a-5 Benoît.

o : 10/9/1740 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

+ :

\*\*\*\*\*

I Manon (n° 21).

o : vers 1712, à Madagascar (24 ans, 3/E/46).

+ : ap. 7/3/1736 (3/E/46).

a : enfants naturels.

II a-1 Geneviève, Marguerite-Geneviève (n° 22).

b : 21/5/1730 (4 mois, GG. 2, Saint-Paul, n° 1937).

m. : négresse païenne ; p. : inconnu.

par. : Pierre Noël ; mar. : Geneviève Lemercier. Georges Emery, signe.

Abot, prêtre missionnaire.

+ : ap. 7/3/1736 (3/E/46).

II a-2 Brigitte.

o : 26/1/1731 (GG. 2, Saint-Paul, n° 2038).

p. : inconnu.

par. : Grosset qui signe ; mar. : Madame Grenier.

+ : av. 7/3/1736 (3/E/46).

II a-2 Jérôme (n° 23).

o : 23/11/1732 (GG. 2, Saint-Paul, n° 2220).

p. : Antoine ; m. : Manon.

présenté comme fils légitime de Antoine et Manon.

+ : ap. 7/3/1736 (3/E/46).

\*\*\*\*\*

I Marguerite (n° 8).

o : vers 1716, à Madagascar (20 ans, 3/E/46).  
+ ap. 27/11/1739 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

a : enfants naturels.

II a-1 Michel (n° 9).

o : 28/6/1733 (GG. 2, Saint-Paul, n° 231).  
+ : ap. 7/3/1736 (3/E/46).

II a-2 Marie.

o : 29/8/1737 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
+ :

II a-3 Bernard.

o : 27/11/1739 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
+ :

\*\*\*\*\*

I Catherine (n° 10).

o : vers 1714, à Madagascar (22 ans, 3/E/46).  
+ : ap. 21/12/1749 (GG. 1-2, Saint-Pierre).

a : enfants naturels.

II a-1 Etienne.

o : 30/10/1736 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
+ : 16/9/1744 (6 ans, GG. 1-2, Saint-Pierre).

II a-2 Antoine.

o : 17/6/1739 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
+ : 10/7/1742 (4 ans, GG. 1-1, Saint-Pierre).

p. : André (n° 6), esclave de Lagrenée.

o : vers 1723, à Madagascar (13 ans, 3/E/46).  
+ :

II a-3 François.

o : 30/9/1741 (GG. 1-1, Saint-Pierre).  
+ :

II a-4 Marie-Louise.

o : 15/1/1744 (GG. 1-2, Saint-Pierre).  
+ :

II a-5 Marie-Rose.

o : 30/12/1744 (GG. 1-2, Saint-Pierre).  
p. : André (n° 6), esclave de Lagrenée (vers 1723 - ?).  
+ :

II a-6 Etienne.

o : 19/9/1747 (GG. 1-2, Saint-Pierre).  
+ :

II a-7 Antoine.

o : 21/12/1749 (GG. 1-2, Saint-Pierre).  
p. : inconnu.  
+ : 25/12/1749 (GG. 1-2, Saint-Pierre).

\*\*\*\*\*

L'habitation Lagrenée est fondée, en 1729, par concession de 72 ha de terre. Dès sa formation, la petite troupe d'esclaves mâles de l'habitation rencontre des conditions de vie difficiles, comme en témoignent les marronnages de Léveillé, Lavoilette et Alexandre (tableau 7.42), ainsi que « *la chaîne de noirs* » et les deux anneaux de fer que l'on trouve sur l'habitation de la Ravine des Cafres. Léveillé se rend marron pas moins de cinq fois de 1730 à 1731<sup>856</sup>. Lavoilette

<sup>856</sup>Léveillé est un jeune « renard ». Il est déclaré marron le 23 mars, le 26 mai, le 11 septembre 1730. L'année suivante il fugue à nouveau le 5 janvier et le 4 août. On le reprend le 8 août. ADR. C° 943. *Registre des déclarations des noirs marrons, au quartier de Saint-Paul, 1730-1734.*

est marron du 9 octobre au 5 décembre 1731, Alexandre est signalé marron aux recensements de 1733/34 et 1735. Néanmoins en 1736, on compte moins de un hectare de terre en rapport par esclave de plus de 13 ans. Il semble que Lagrenée et son épouse tardent à faire instruire religieusement leurs esclaves adultes. C'est pourquoi, sans doute, les arbitres notent la qualité de chrétien de l'esclave Malabar Damien (n° 19). Leur négligence interdit les mariages et favorise les concubinages souvent homoethniques. Il faut attendre 1741, pour enregistrer, précédés du baptême des néophytes, les trois premiers mariages collectifs d'esclaves appartenant aux héritiers Lagrenée :

I Jean

o : vers 1726 à ?  
 b : 16/7/1741 (25 ans, GG. 1-1, Saint-Pierre).  
 x : 17/7/1741 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

Louise

o :

\*\*\*\*\*

I Jean-Baptiste

o : vers 1726 à ?  
 b : 16/7/1741 (25 ans, GG. 1-1, Saint-Pierre).  
 x : 17/7/1741 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

Marguerite

o : vers 1711 à ?.  
 b : 16/7/1741 (30 ans, GG. 1-1, Saint-Pierre).

\*\*\*\*\*

I Jacques

o :  
 x : 17/7/1741 (GG. 1-1, Saint-Pierre).

Madeleine

o : vers 1711 à ?.  
 b : 16/7/1741 (30 ans, GG. 1-1, Saint-Pierre).  
 d'où au moins 5 enfants (II- à 5)<sup>857</sup>.

\*\*\*\*\*

Les quatre familles maternelles, les intervalles intergénésiques en témoignent (fig. 7.41), sont des concubinages de plus ou moins longue durée. Les registres baptistères enregistrent le nom des pères lorsque la naissance, pour une raison ou une autre, sort de l'ordinaire. C'est le cas à la naissance des jumeaux Françoise et Anne, filles naturelles de Marguerite et Brûle-Maison (n° 12 et 1) ou de Jérôme qu'on déclare fils légitime de Antoine (Oüen ? n° 2) et Manon (n° 21). Un cinquième ménage, Catherine et André (n° 10, 6) va être constitué quelques temps après l'inventaire de mars 1736. La plupart des unions se nouent par affinité ethnique. Les femmes de cette habitation paraissent plus fertiles que la moyenne : vingt-six enfants sont issus des cinq familles maternelles observées de 1730 à 1750, soit 5 enfants en moyenne par famille. Le taux de natalité est de 79 p. 1000, l'indice de fécondité de 0,750, soit une

<sup>857</sup> II-1 : Marie-Jeanne, o : 3/1/1743 ; II-2 : Thérèse, o : 20/5/1745 ; + : 3/6/1745 ; II-3 : Madeleine, o : 4/9/1747 ; II-4 : Vincent, o : 4/11/1749 ; II-5 : Jacques, o ; 15/2/1751, tous nés à Saint-Pierre.



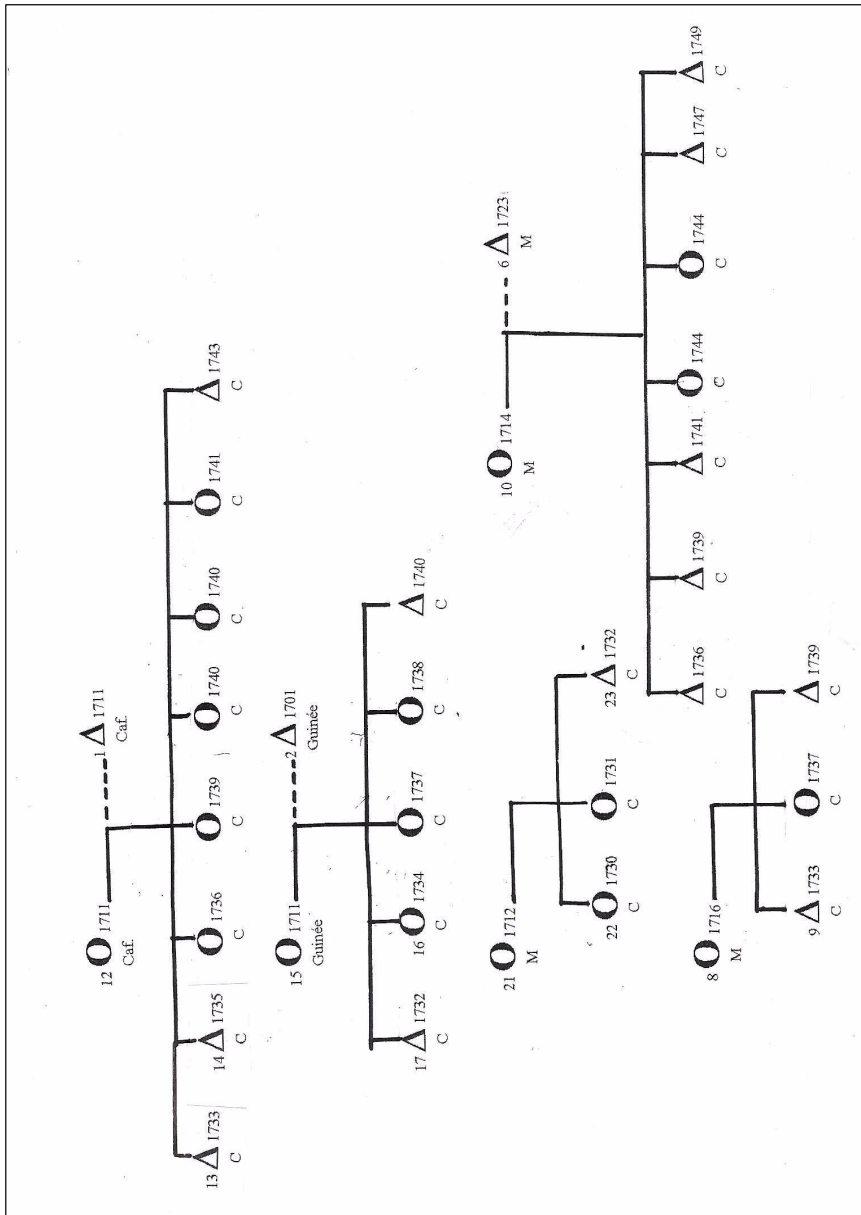


Figure 7-41 : Les familles d'esclaves de l'habitation Rose Duhamel, veuve Lagrenée, en 1736.

naissance pour 13 esclaves environ et un enfant pour 1,3 femme en âge de procréer<sup>858</sup>. La mortalité infantile est faible : de novembre 1732 à mars 1736, si l'on considère que la dernière née, Geneviève, fille de Margot (n° 12), est décédée, on relève 8 survivants de 0-4 ans pour 9 naissances, soit 89%.

Hommes	Castes	Naissance	1730	1732	1733/34	1735
Léveillé	M		8			
Narcisse	M		18	18	19	20
Oüen	Cafre			30	31	32
Brûb- Maison	Cafre			20	21	22
Laviolette	Cafre			11	12	13
Alexandre	M			30	31 marron	32 marron
Crane	M				22	23
Cot	M				16	17
Jouan	M				16	17
Jérôme (fils de Manon)	C	23/11/1732			1	2
Michel (fils de Marguerite)	C	28/6/1733			1	2

Femmes	Castes	Naissance	1730	1732	1733/34	1735
Marguerite	M		17	18	19	20
Madeleine	Cafre			15	16	17
Margot	Cafre			15	16	17
Manon	Cafre			18	19	20
Brigitte (fille de Manon)	C	26/1/1731		2	3	4 (?)
Geneviève (fille de Manon)	M	b. 21/5/173, 4 mois		3	4	5
Louise	Cafre				40	41
Marianne	M				30	31
Catherine	M				30	31
Françoise (fille de Madeleine)	C	27/11/1732				3

Tableau 7-42 : Les esclaves appartenant à François Melchior Lagrenée et Rose Duhamel, d'après les recensements de 1730, au quartier de Saint-Paul, puis de 1732 à 1735, au quartier de Saint-Louis.

Si l'on en croit l'inventaire dressé à l'occasion de la succession, les esclaves de l'habitation s'abritent dans une case de « *lacandrye* » (sans doute de palmistes ?) avec « *deux portes de bois de pomme* ». Portes à ce point exceptionnelles, que les arbitres les remarquent. Sans doute sont-elles fermées la nuit et les hommes séparés des femmes et des enfants. Manon, la nourrice de Simon, le fils aîné de ses maîtres<sup>859</sup>, est plus favorisée : avec ses deux enfants, elle habite une case de feuilles qui sert de remise à outils, où pour tout mobilier on trouve : une vieille hache de fer, un moulin à moudre le blé et sa table, une selle à la royale.

<sup>858</sup> Effectifs : 23 esclaves ; 6 enfants de moins de cinq ans ; 8 femmes de 15-49 ans ; hypothèse d'espérance de vie à la naissance de 25 ans.

<sup>859</sup> Simon Lagrenée de Mézière, o : 5 juin 1730 (ADR. GG. 2, Saint-Paul, n° 1974) ; + : 30 juin 1800 à Pondichéry. Secrétaire du Conseil Supérieur de l'Inde puis Conseiller. Ricq. p. 1474.